

corbeau. Cette confusion a été faite par La Fontaine, *Fabl.* II, 4 : Une grenouille soupirait, Qu'avez-vous? se mit à lui dire Quelqu'un du peuple croassant; et par Voltaire, *Ep. à d'Alembert* : Vainement de Dijon l'impudent écolier Croasse contre lui du fond de son bourbier; et *Stances au roi de Prusse*: Il eut des ennemis, il les dissipia tous; Et la troupe des miens dans la fange croasse.

— HIST. XVI^e s. Leur harmonie estoit de coaxer comme grenouilles, lorsqu'elles sont en amour, PARÉ, t. III, 693.

— ÉTYM. *Coaxare*, de *xōξ*, onomatopée.

COASSOCIE (ko-a-so-sié), s. m. Celui qui est associé avec un ou plusieurs autres, particulièrement dans le commerce.

— ÉTYM. *Co....* préfixe, et *associé*.

COATI (ko-a-ti), s. m. Terme d'histoire naturelle. Mammifère d'Amérique, qui est de la grosseur d'un chat (*riverra nasua* et *narica*).

† CO-AUTEUR (ko-ô-teur), s. m. || 1^e Auteur, avec un autre, d'une pièce, d'un opéra etc. || 2^e Terme de droit criminel. Co-auteur d'un crime, celui qui, étant auteur d'un crime, l'a commis conjointement; par opposition avec les complices qui n'y entrent que d'une manière subordonnée.

— ÉTYM. *Co....* préfixe, et *auteur*.

COBÆA (ko-bé-a), s. m. ou COBEE (ko-bée), s. f. Terme de botanique. Genre de plantes grimpantes. Les cobées sont des arbrisseaux grimpants particuliers à l'Amérique tropicale.

— ÉTYM. *Cobo*, nom d'un naturaliste espagnol. C'est à tort que ce mot est souvent prononcé *gobœa*.

COBALT (ko-bal't), s. m. Métal d'un blanc irisé, rougeâtre, peu brillant et très-difficile à fondre. On disait aussi autrefois cobolt. Les préparations du cuivre, du mercure, du cobalt, J. J. ROUSS. *Orig nat.*

— ÉTYM. Allem. *Kobalt*, cobalt.

† COBALTIDE (ko-bal-ti-d'), s. m. Terme de chimie. Nom d'une famille de minéraux comprenant le cobalt et ses combinaisons.

† COBALTIFÈRE (ko-bal-ti-fè-r'), adj. Qui contient du cobalt.

— ÉTYM. *Cobalt*, et *ferre*, porter.

† COBALTIQUE (ko-bal-ti-k'), adj. Terme de chimie. Qui a rapport au cobalt. Oxyde, sel, sulfure cobaltique.

— ÉTYM. *Cobalt*.

† COBALTISER (ko-bal-ti-zé), v. a. Couvrir de cobalt des instruments de musique de cuivre, etc.

— ÉTYM. *Cobalt*.

† CORAYE (ko-ba-ie), s. m. Petit mammifère, dit aussi cochon d'Inde (*cavia cobaya*).

† COBE (ko-b'), s. m. Terme de marine. Bout de corde joint à la ralingue de la voile, dont la longueur ne dépasse pas 50 centimètres.

COBEE (ko-bée), s. f. Voy. COBÆA.

† COBOLT (ko-bal't), s. m. Terme de commerce. Arsenic métallique réduit en poudre, qui a éprouvé un commencement d'oxydation par son exposition à l'air. Cobolt ou poudre à mouches.

— ÉTYM. Allem. *Kobolt*.

† CO-BOURGEOIS (ko-bour-jot), s. m. Celui qui a un intérêt commun avec d'autres sur un navire de commerce.

— ÉTYM. *Co....* préfixe, et *bourgeois*.

† COBRE (ko-br'), s. f. Terme de papeterie. Pâte effilouée.

COCA Voy. NYSTEN.

1. COCAGNE (ko-ka-gn'), s. f. Temps de réjouissance où l'on boit et mange largement. Je vois des cocagnes pour un peuple immense, des feux d'artifice..., VOLT. *Lett. à Cath.* 147. || Fig. Le gouvernement représentatif de la sorte est une cocagne, mon cousin, P. L. COUR. II, 304. || Pays de cocagne, pays imaginaire où tout abonde, où l'on trouve tout à souhait. J'ai vu de beaux châteaux, une belle campagne. — Vous êtes, mes amis, au pays de Cocagne. — Au pays de Cocagne! allons vite manger, LEGRAND, *le Roi de Cocagne*, 1, 4. Veut-on manger, les mets sont épars dans les plaines; Les vins les plus exquis coulent de nos fontaines; Les fruits naissent confits dans toutes les saisons; Les chevaux tout sellés entrent dans les maisons; Le pignonneau farci, l'alouette rôtie Vous tombent ici-bas du ciel comme la pluie, ID. ib. sc. 2. Paris est pour le riche un pays de cocagne, BOIL. *Sat.* VI. Ivre de champagne, Je bats la campagne Et vois de cocagne Le pays charmant, BÉRANG. *Cocagne*. || Mât de cocagne, sorte de mât lisse et élevé, dressé dans les réjouissances publiques et portant à son sommet des objets de quelque prix qui appartiennent à celui qui peut y arriver en grimpant.

— HIST. XIII^e s. Li pais a à non coquaigne, Qui plus i dort, plus i gaagine, *Fabliaux*, BARBAZ. édit. MÉON, t. IV, p. 176.

— ÉTYM. Espagn. *cucana*; ital. *cuccagna*. D'après Génin, *Recreat.* t. II, p. 89, le mot est italien et plus particulièrement napolitain, vu que, dans les réjouissances publiques, à Naples, on élevait une montagne qui lançait toute sorte de choses bonnes à manger; il ajoute que c'est après l'expédition du duc de Guise en 1688 que ce mot fut introduit en France, et que, dans la traduction de Boccace, faite au XVI^e siècle, 8^e *journée*, 3^e *nouvelle*, il est parlé d'un pays qui ressemble au pays de cocagne, mais qui n'est pas appelé cocagne, preuve que le mot n'existe pas encore. La preuve est mauvaise; car le mot de cocagne et la description du pays de cocagne sont dans le fabliau cité à l'historique. Le mot est donc français, et non emprunté; il avait même pénétré dans l'anglo-saxon, comme le montrent des vers cités par Johnson au mot *cokney*. D'après Diez il vient de *coquere*, cuire, à l'aide des mots suivants: catalan *coca*; pays de Coire, *cocca*; languedocien, *coco*; picard, *couque*, qui tous signifient cuisine; c'est là la vraie étymologie. On trouve, dans l'ancien français, *cocaigne* en un autre sens: Le traversiers jura leur saintes evangiles, que il n'arrestera ne fera arrêter malicieusement le dit navel ou naviaux de l'Esglise dou Gart, pour cause de cocaingne, ne pour fere ennuï ne domage à esciant, DU CANGE, *cocagium*, en 1314. Ce *cocaingne*-là vient de *coq*; c'est le combat de deux coqs.

† 2. COCAGNE (ko-ka-gn'), s. f. Terme de commerce. Pain conique de pastel (*isatis tinctoria*, L.).

— ÉTYM. Languedocien, *cocagne*, signifiant le kermès animal, du latin *coccus*; grec, *xóξος*. On a même dit que là était l'étymologie de *cocagne* 1, les habitants tirant un grand profit de cette cocagne et ayant ainsi nommé les bons cantons de leur province.

† COCAÏNE (ko-ka-i-n'), s. f. Terme de chimie. Nouvel alcaloïde naturel trouvé dans les feuilles de *Perythroxylon coca*.

† COCARD (ko-kar), s. m. Voy. COQUART.

COCARDE (ko-kar-d'), s. f. || 1^e Insigne différent de couleur et de position, se portant au chapeau, et distinguant entre elles les nations européennes ou issues de l'Europe. || Spécialement, insigne des troupes des différentes nations. Combattre sous une cocarde étrangère. || Prendre la cocarde, se faire soldat. À son voisin il s'informe S'il n'est pas venu de Rome Quelque bref portant réforme Sur les ordres du dîner. — Non, répond son camarade, Ne crains pas qu'on s'y hasarde; Car je prendrais la cocarde Et me ferais prussien, *Chansons joyeuses*. || 2^e Nœud qui orne la coiffure des femmes. Nous allons glanant sur vos pas et ramassant par-ci par-là quelques petites feuilles que vous avez négligées et que nous nous attachons fièrement sur l'oreille en guise de cocarde, DIDER. *Lett. à Folt*.

— HIST. XVI^e s. Vêtu d'une robe de couleur de roy, le bonnet à la coquarde, RAB. *Pant.* v, 16.

— ÉTYM. *Cocard*, coq; angl. *cokade*; ainsi dit de la crête du coq.

† COCARDEAU (ko-kar-dø), s. m. || 1^e Jeune nomme qui fait le beau. Vieux. L'an s'est passé; mon joli cocardeau Est devenu le mari de ma belle. Mari croyant sa maîtresse fidèle, CHAULIEU, *Madrigal sur L.* || 2^e Un des noms vulgaires de la *matthiola fenestrata*, dite aussi fenestrelle, girollée des fenêtres (*cheiranthus fenestratus*, L.).

— ÉTYM. *Cocard*.

† COCARDERIE (ko-kar-de-rie), s. f. Folie, sottise.

— HIST. XV^e s. Et pour ce est grant cocarderie À ceux qui teles nöpces font, E. DESCHAMPS, *Miroir du mariage*.

— ÉTYM. *Cocard*.

COCASSE (ko-ka-s'), adj. || 1^e Mot du parler vulgaire signifiant plaisant, avec une nuance de quelque chose soit d'étrange, soit de ridicule. Cela est cocasse. Pierrots et paillasses, Beaux esprits cocasses, Charnier sur les places Le peuple ébahí, BÉRANG. *Cocagne*. || 2^e S. f. Sorte de laitue.

— HIST. XVI^e s.De rouges limaces Et d'autres dans les creux de leurs tendres cocasses [coquilles], R. BELLEAU, *Berger*, t. I, p. 70, dans LACURNE.

— ÉTYM. Génev. *coquasse*, femme ou fille ridicule, femme ou fille ivrogne. *Cocasse* ne se trouve ni dans Furetière ni dans Richellet ni dans le Dictionnaire de l'Académie avant l'édition de 1835: il a signifié, comme on voit à l'historique, coquille, et est, en ce sens, un dérivé de *coque*; mais comment passer du sens de coquille à celui que ce-

casse a aujourd'hui ? les intermédiaires manquent. Et ne faut-il pas plutôt y voir une dérivation de *coq*, *cocart* ou *coquart*, autre dérivation qui a en effet le sens de fou, de varien.

† COCATRE (ko-kâ-tr'), s. m. Terme d'économie rurale. Coq auquel on a retranché un testicule.

— ÉTYM. *Coq*.

† COCATRIX (ko-ka-triks'), s. m. Objet de superstitions populaires et que Furetière dit une espèce de basilic qui s'engendre dans les cavernes et les puits.

— HIST. XIII^e s. Li cocatriz est beste fiere, BESSIAIRE, dans DU CANGE, *cocatrix*.

— ÉTYM. Espagn. *cocotriz*, crocodile. C'est une altération de *crocodilus*, crocodile, dont le nom a passé à un animal fantastique.

† COCAUTION (ko-kô-sion), s. f. Celui qui est caution avec un autre.

— HIST. XVI^e s. L'une des cautions qui est obligée *in solidum* [au tout] avec un autre, étant condamnée, peut avoir son recours sur ses coacautions chascun pour son contingent, *Nouveau coust. génér.* t. I, p. 529.

— ÉTYM. *Co....* préfixe, et *caution*.

† COCCIFÈRE (ko-ksi-fè-r'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui porte de petits globules rouges.

— ÉTYM. *Coccus*, grain rouge, et *ferre*, porter.

† COCCIGRUE (ko-ksi-grue), s. f. Nom vulgaire de plusieurs champignons, et, en particulier, du champignon dit, en botanique, *pezize lenticulaire*.

— ÉTYM. Voy. COQUECIGRUE.

† COCCINE (ko-ksi-n'), s. f. Matière animale de la cochenille et des insectes de la même famille.

— ÉTYM. *Coccus*, grain rouge.

† COCCINELLE (ko-ksi-nè-l'), s. f. Genre d'insectes coléoptères, dits vulgairement bêtes à Dieu, bêtes à bon Dieu, bêtes du bon Dieu, bêtes à la Vierge, vaches à Dieu.

— ÉTYM. Diminutif du latin *coccus*, grain rouge, à cause de la couleur rouge des élytres de plusieurs coccinelles.

† COCCYGIEN, ENNE (ko-ksi-jiin, jiè-n'), adj. Terme d'anatomie. Qui appartient au coccyx.

— ÉTYM. *Coccyx*.

COCCYX (ko-ksis'), s. m. Terme d'anatomie. Petit os situé à la partie inférieure et postérieure du bassin et articulé avec le sacrum.

— HIST. XVI^e s. Le croupion, nommé os coccyx, est composé de quatre petits osselets, PARÉ, XIII, 15.

— ÉTYM. Kóκκυξ, le coccyx, proprement le coucou.

1. COCHE (ko-ch'), s. m. Coche d'eau, grand bateau usité pour le transport des voyageurs. Six francs et ma layette en poche, Belle nourrice de vingt ans D'Auxerre avec moi pris le coche, BÉRANG. *Nourrice*. || Fig. Débarqué par le coche, arrivé sans ressources. M. de Clermont, débarqué par le coche, car il n'avait rien, se targuait de son nom et de sa figure, ST-SIM. 461, '261.

— HIST. XIII^e s. Se il avoit sa navée ou son cochet [bateau], LIV. DES MÉT. 244. || XIV^e s. En la nef ou coque nommée St-Esprit, RAYNOUARD, *coqua*. || XV^e s. Quand on apperceut la maniere des dits Anglois, les François vaillamment allerent à eux les uns à bateaux et les autres à petits coques, JUVÉN. DES URSINS. *Charles VI*, 1405. || XVI^e s. Tant qu'à l'entour du monde Sa coche vagabonde Neptune conduira, DU BELL. VIII, 11, recto.

— ÉTYM. Provenç. *coqua*; espagn. *coca*; ital. *cocca*; du latin *concha*, écaille et vase, dit, par assimilation, d'un bateau, d'un vaisseau. Ce mot a pénétré dans les langues germaniques et celtes: ancien haut-allemand, *coccho*; holland. *kog*; kymri, *cuch*; bas-breton *koked*.

2. COCHE (ko-ch'). s. m. || 1^e Grande voiture de transport en commun, que les diligences ont remplacée. Six forts chevaux tiraien un coche, LA FONT. *Fab.* VII, 9. Après bien du travail le coche arrive en haut; Respirons maintenant, dit la mouche aussitôt, ID. ib. Elle y voit par le coche et d'Évreux et du Mans Accourir... BOIL. *Lutr.* I. || Fig. Faire, être la mouche du coche, faire l'empressé, se donner du mouvement, s'attribuer un succès dans lequel, de fait, on n'a été pour rien; locution tirée de la fable où la mouche s'attribue le mérite d'avoir fait marcher le coche. || Manquer le coche, perdre l'occasion d'arriver à ses fins. || Donner des arrhes au coche, s'engager d'une façon qui ne permettra plus de se retirer. || 2^e Les personnes qui sont dans le coche. Le coche dîna à tel endroit. || 3^e Anciennement, voiture. Il n'y avait sous François I^e que deux coches dans Paris, VOLT. *Mœurs*, 124. Fallut partir; je fus bientôt conduit, EN COCHE CLOS, vers le royal réduit

Que près Saint-Paul ont vu bâtir nos pères Par Charles cinq.... VOLT. *la Bastille*.

— HIST. XVI^e s. Le privilège d'aller en coche par la ville, MONT. II, 63. Le vicomte d'Auchi, qui ayant déclaré leur prison, les mena en coche à la bastille, D'AUR. *Hist.* II, 422. Il n'approche d'eux, non plus que seroit un homme de pied d'un coche de Lydie, AMYOT, *Nicias*, 1. Pays très mal aisés pour les coches, d'autant qu'il est montueux, CARL. VIII, 20. Une coche chargée de cinq gentilshommes, PARÉ, *Mumie*, 4^c. Et que la lune à la coche atelée De noirs chevaux sera renouvelée, RONS. 696. Aucuns philosophes, empêchés à bien joindre et unir l'ame avec le corps, la font demeurer à résider en iceluy comme un maître en sa maison, le pilote en son navire, le cocher en son coche, CHARRON, *Sagesse*, I, 8.

— ÉTYM. Espagn. *coche*; ital. *coccio*. On le tire ordinairement du bohémien *kotschi*, hongrois *kotczi*, albanais *cotzi*, valaque *cacie*, allem. *Kutsche*, angl. *coach*; et cette opinion s'appuie sur le dire d'Avila, qui écrivait en 1553 : « Un chariot couvert qui se nomme en Hongrie *coche*, le nom et l'invention sont de ce pays. » Diez remarque que cette opinion n'est pas favorisée par l'italien *coccio* qui indique ou *conchula*, petite coquille, ou *coclea*, coquille de limacon; mais il est difficile de contredire l'assertion d'Avila. Il est probable que le mot *coche*, voiture, est venu de l'italie en France au XVI^e siècle; il y trouva le mot *coche*, bateau, qui était généralement féminin, et tous deux se confondirent; si bien que le genre en resta d'abord indécis, et on disait pour une voiture aussi bien une coche qu'un coche.

3. COCHE (ko-ch'), s. f. Femelle du cochon. Grosse, vieille coche.

— HIST. XIII^e s. Or est en cest fossé cheu, Tot mort aussi coume une coche, Ren. 30081. || XV^e s. Toujours troussé comme une coche, VILLON, *Archer de Bagnolet*.

— ÉTYM. Wallon, *cosé*; namurois, *cousé*, petit cochon; dialecte d'Aix-la-Chapelle, *kusch*, cochon; espagn. *cochino*, *cochastro*, *cochambre*. Diez suppose que *coche* a signifié primitivement l'animal châtré, et alors il le tire de *coche*, entaille, comme l'espagnol *carnero*, mouton, vient de *crena*, entaille, par métathèse; mais rien ne montre que *coche* ait eu ce sens de châtré; on ne le trouve qu'avec le sens de truie, et *cochon* avec celui de jeune porc. Diez rejette bien loin la dérivation celtique: *kymri*, *hwch*; bas-breton, *houch'*; Cornouailles, *hoch*, d'où l'anglais *hog*; mais le changement de l'*h* aspirée en *c* dur n'est pas impossible ici.

4. COCHE (ko-ch'), s. f. || 1^e Entaille. Faire une coche à un bâton. La coche d'une flèche. || 2^e Marque faite sur une taile de bois, en usage chez les boulangers et certains marchands qui vendent à crédit. Prendre du pain, du vin à la coche. || 3^e Terme de marine. En coche se dit de la position d'un huitier et d'un perroquet lorsqu'il n'est pas possible de hisser la vergue plus haut.

— HIST. XIII^e s. Si mist un quarrel en coche et traist au roi, *Chron. de Rains*, p. 79. Mes moult oreintices [ces] cinq floches Les penons bien fais et les coches, *la Rose*, 928. || XIV^e s. L'arbalestre [il] tendi, dont fu bien doctrinez, Mist en coche un quarrel, qui bien fu empenez, *Guescl.* 5700. Et doit on tenir la coche de la sayette entre le doigt qui est empres le paulz [pouce] et l'autre doigt d'emprès, *Modus*, f° LIII. || XV^e s. Lequel a mis maintz motz en coche, Et mainte parole glosée, Et fait soudre mainte reproche Entre la simple et la rusée, *COQUILL*. *Enquête de la simple et de la rusée*. || XVI^e s. Ayant fait provisions d'engins, dont la portée estoit proportionnée à toutes distances, les traits courts, les coches non gueres longues, AMYOT, *Marcel*, 25. Et si n'avoit point en la machouaire de dessus les dents distinguées l'une de l'autre, ains estoit un os continual marqué un peu par dessus de petites coches aux endroits où les dents devoient estre divisées, ID. *Pyrrhus*, 46. La coche ou cavité du bout de l'os de la cuisse est cave comme une gouttiere, PARÉ, XIV, 52.

— ÉTYM. Provenç. *coca*; ital. *cocca*; angl. *cock*. Origine obscure, mais peut-être celtique; car on cite le gaélique *sgoch*, coche, *kymri cosi*, bas-breton *coch*.

— 5. COCHE (ko-ch'), s. f. Terme de chapellerie. Morceau de bois pour faire agir la corde de l'arçon.

— HIST. XIII^e s. Un petit vers terre s'approche, En sa main tint une grant coche; Tel me dona delez l'oreille, La teste en oi [j'en eus] toute vermeille, Ren. 44088. || XVI^e s. Quelle gelenne ne souffrent elles [les femmes], guindées et sanglées, à tout de grosses coches sur les costez? MONT. I, 308.

— ÉTYM. Bas-lat. *cocha*, *ceoca*, souche; anc. franc.

choque, qui paraît être le même que *souche* (voy. CHOQUER et SOUCHE).

— COCHÉ, ÉE (ko-ché, chée), adj. Terme de peinture. Qui est fait en coche, c'est-à-dire avec une espèce d'ensoulement. Ombres trop cochées, ombrures trop profondes, pour la superficie du corps qu'elles couvrent. Des draperies fort cochées.

— HIST. XVI^e s. Front bien coché, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Coche* 4.

COCHÉ, ÉE (ko-ché, chée), part. passé. Une poulée cochée par le coq.

— COCHÉE (ko-chée), adj. f. Terme de pharmacie. Pilules cochées, certaines pilules officinales qui purgent fortement.

— HIST. XVI^e s. Il faut purger le cerveau une fois le mois avec pilules cochées, PARÉ, XXI, 45.

— ÉTYM. Il paraît tenir à *es-cocher*, battre la pâte du biscuit avec la paume de la main.

— COCHELET (ko-che-lè), s. m. Petit coq.

— HIST. XV^e s. Le cochelet [coq d'un clocher] tournant.... E. DESCH. *Poésies mss.* f° 314, dans LACURNE.

— ÉTYM. Diminutif de *coq*.

— COCHELIVIER (ko-che-li-vié), s. m. Espèce d'alouette des bois.

— ÉTYM. Ce semble être une forme particulière de *cocheris*.

— COCHÈNE (ko-chè-n'), s. m. Un des noms vulgaires du sorbier des oiseaux.

COCHENILLAGE (ko-chè-ni-lla-j'), ll mouillées, et non ko-che-ni-ya-j'), s. m. Terme de teinture. Bain de cochenille, pour teindre en écarlate ou en cramoisi.

— ÉTYM. *Cochenille*.

COCHENILLE (ko-chè-ni-ll', ll mouillées, et non ko-che-ni-ye), s. f. || 1^e Insecte hémiptère, famille des gallinectes, vivant sur le nopal et fournissant le principe colorant avec lequel on fabrique les plus belles teintures écarlates. || 2^e Le principe colorant de la cochenille. || Adj. La couleur cochenille.

— HIST. XVI^e s. Couchille, graine d'escarlate, ou vermillion, couleur cramoisie, O. DE SERRES. Voy. KERMÈS.

— ÉTYM. Espagn. *cochinilla*, cloporte, cochenille, proprement petite truie, diminutif de *cochina*, truie, *cochino*, cochon (voy. COCHON), ainsi dite à cause de l'assimilation de certains insectes au cochon; ital. *cocciniglia*. Le français vient de l'espagnol ou de l'italien; l'espagnol vient certainement de *cochina*, truie; l'italien vient, s'il n'est pas dérivé de l'espagnol, de *coccinus*, écarlate.

COCHENILLÉ, ÉE (ko-che-ni-llé, llé, ll mouillées), part. passé.

COCHENILLER (ko-che-ni-llé, ll mouillées, et non ko-che-ni-ye), v. a. || 1^e Terme de teinture. Plonger un tissu dans un bain fait avec de la cochenille. || 2^e Récolter la cochenille.

— ÉTYM. *Cochenille*.

— COCHENILLIER (ko-che-ni-lli-é, ll mouillées), s. m. Le nopal, sur lequel vit la cochenille.

— ÉTYM. *Cochenille*.

1. COCHER (ko-ché), l'r ne se lie pas; au pluriel l's se lie: les cochers et les cuisiniers, dites: les ko-ché-z-et...., s. m. || 1^e Le conducteur d'un coche, d'un carrosse, d'un cabriolet. Un habile cocher. Ces peuples si braves et si belliqueux, et que vous dites qui sont nés pour commander à tous les autres, suient devant une armée qu'ils disaient être composée de nos cochers et de nos laquais, voit. Lett. 74. Leur sœur [des Cominges], vieille fille de beaucoup d'esprit, de vertu et assez du monde, voulut faire une sir comme les cochers: elle épousa la Traisne, ST-SIM. 329, 78. En montant sur mon char, j'ai pris soin d'écartier Beaucoup de Phaéthons qui voulaient y monter; Dans ce hardi dessein leur ambition tremble; Chacun d'eux reconnaît qu'il en faut trébucher, Et qu'on verse toujours si l'on n'est tout ensemble Le maître et le cocher, BENSERADE, *Sur le roi représentant le soleil levant*. || Cocher du corps, se disait à la cour, du cocher qui conduisait ordinairement le roi, la reine, le dauphin. || Touche cocher, et, aujourd'hui, souette cocher, se dit pour avertir le cocher de partir; et figurément pour: partons, allons de l'avant. || 2^e Terme d'astronomie. Constellation de l'hémisphère septentrional.

— HIST. XVI^e s. Laquais, valets de cochiers, gardiens de cuysine, CARL. IV, 42. Aux cochiers du roya, la somme de quarante mille livres, FROUMENTEAU, *Finances*, liv. 1, p. 27.

— ÉTYM. *Coche* 2.

— 2. COCHIER (ko-ché), v. a. Faire une entaille, une coche.

— ÉTYM. *Coche* 4.

COCHIER (kô-ché), v. a. Couvrir la femelle en parlant du coq, et, en général, des autres oiseaux.

— HIST. XIII^e s. Et que li malles [mâle] l'ait caukie [la poule], ALEBRANT, f° 64. Quar je l'amoie [le coq] durement, Par ce que menu et sovent Les [poules] me chauchoit l'une après l'autre, Ren. 5354. || XVI^e s. Les chapons prejudicent grandement aux poules, leur empêchant de faire des œufs en abondance, tant en les chauchans, qu'affamans par leur continue frequentation, O. DE SERRES, 347. Le coq qui cauquoit.... il faut dire chauchoit en bon françois, BEROALD. DE VERV. *Moyen de parvenir*, dans JAUBERT, *Glossaire*.

— ÉTYM. Picard, *coker*; Berry, *jaucher*, *jauger*, *chaucher*, *caucher*; norm. *caucher*; wallon, *chauki*, cocher et pousser; namur, *chauker*, pousser; rouchi, *caquier*; dans le Dauphiné, *chauchier*, foulir aux pieds; saintongeois, *chaucher*. On tire ce mot de *coq*; mais c'est une erreur; l'ancien français, les patois et l'orthographe (aucun mot dérivé de *coq* n'ayant l'accent circonflexe) indiquent la véritable orthographe qui est *chauquer* ou *cáucher*, du latin *calcare*, fouler, presser (comparez CAUCHEMAR). On entend souvent prononcer *cocher*, mais c'est par une confusion de paronymes avec *cocher*, s. m. Il en faut d'autant plus insister sur la prononciation *cócher*, qui est la vraie.

COCHÈRE (ko-chè-r'), adj. f. Porte cochère, porte de maison bourgeoise, assez grande pour que le cocher y fasse passer sa voiture. Richelieu avait été réduit à taxer les portes cochères de Paris, VOLT. LOUIS XIV, 2. On leva douze mille hommes par arrêt du parlement; chaque porte cochère [de Paris] fournit un homme et un cheval; cette cavalerie fut appelée cavalerie des portes cochères, ID. ib. 4. || Fig. Un fonds naturel de douceur et de complaisance, un art infini.... lui ouvrirent [à Bellisle] une infinité de portes; il ne négligea ni les cochères, ni les carrées, ni les rondes, ST-SIM. 523, 219.

— HIST. XVI^e s. Les portes cochères et autres estoient bouchées de corpsachevez ou languissants, D'AUB. *Hist.* II, 20.

— ÉTYM. *Cocher* 4.

COCHET (ko-chè); le t ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel l's se lie: des ko-chè-z ardents; cochets rime avec traits, paix, succès, etc.), s. m. Jeune coq. Or, c'était un cochet dont notre souriceau fit à sa mère le tableau, LA FONT. *Fabl.* VI, 5.

— HIST. XIII^e s. N'a pas grant sapience enclose En moi, quant si petite chose, Con est un cochet, m'a boulé [trompé], Ren. 5557. || XV^e s. Plus tost est tournée [la Fortune] qu'un coquet au vent, FROISS. dans DE LABORDE, *Émaux*, t. II, p. 217. Et la creste de deux cochés, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 440, dans LACURNE. Vieille poule à jeune cochet, ID. ib. f° 4. Qui son convent [convention, promesse] Ne tient, mais le tourne souvent, Ainsi que le cochet au vent, AL. CHART. *Le livre des quatre dames*. || XVI^e s. Que les jeunes cochets, sans estre chastrés, avoient la chair aussi tendre et plus naturelle que les chapons, DESPER. *Contes*, LXXXVIII. Les cochets ou jeunes coqs, PARÉ, XXI, 5.

— ÉTYM. Diminutif de *coq*.

COCHEVIS (ko-che-vi), s. m. Un des noms vulgaires de l'alouette crêtée, dite aussi alouette de Brie, alouette des chemins, alouette cornue, grosse alouette huppée.

— HIST. XVI^e s. Mauvis, mules, chardonneraux, Cochevis, estournaux, lynettes, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f° 516, dans LACURNE. || XVI^e s. Les linottes, cochevis, pies, corneilles, chucas.... parlent et chantent, sifflent et imitent la voix humaine, PARÉ, *Animaux*, 20. Je dirai avec Simonide que, comme tout cochevy a la houppe sur la teste, ainsi il faut que tout vray amour aye un peu de la jalousie, *Maladie d'amour*, p. 143, dans LACURNE.

— ÉTYM. Wallon, *coklivi*; namurois, *coklouvi*. Belon et après lui Ménage font venir ce mot de *coq*, et vis, visage: figure de coq; étymologie très-peu probable. D'après Grandgagnage, la première partie est en effet *coq*, et la seconde est germanique: anglo-saxon, *lawerk*; hollandais, *leeuwerik*. alouette; la forme primitive étant le wallon *cokliri*, ou namurois *coklouvi*, desquels le français serait une altération. Enfin Mahn, réunissant le portugais *cotovia*, alouette, altéré dans l'espagnol en *totoria*, et le français *cochevis*, en voit l'origine dans le celtique: bas-breton, *kodioch*, alouette. Il est difficile de prendre un parti entre ces opinions; cependant celle de Grandgagnage paraît la plus plausible.

— COCHLÉAIRE (ko-klé-é-r'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'un limacon, d'une

spirale. Ouverture cochléaire, l'ouverture de la caisse du tympan de l'oreille, plus connue sous le nom de fenêtre ronde, qui fait communiquer cette caisse avec la rampe interne du limacon.

— ÉTYM. Lat. *cochlea*, limacon; grec, *κοχλίας*.

COCHLÉARIA (ko-klé-a-ri-a), s. m. Nom d'un genre de crucifères et entre autres du cochléaria (*cochlaria officinalis*, L.), dit vulgairement cranson, herbe aux cuillers, herbe au scorbut ou herbe aux scorbutiques; et du raifort (*cochlaria rustica*, L.), dit aussi cram ou cran, et raifort sauvage.

— ÉTYM. Lat. *coclearia*, herbe à la cuiller, de *coclear*, cuiller (voy. CUILLER).

† **COCHLÉARIFORME** (ko-klé-a-ri-for-m'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'une cuiller.

— ÉTYM. Lat. *cochlear*, cuiller, et *forme*.

† **COCHLÉE** (ko-klée), s. f. Terme d'anatomie. Nom donné quelquefois au limacon de l'oreille interne.

— ÉTYM. Lat. *cochlea*, limacon; grec, *κοχλίας*.

† **COCHLÉIFORME** (ko-klé-i-for-m'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'un colimaçon.

— ÉTYM. *Cochlée*, et *forme*.

† **COCHOIR** (ko-choir), s. m. Sorte de hache de tonnelier. || Terme de marine. Morceau de bois d'orme qui sert pour le commettage des cordages.

— ÉTYM. Sans doute *cacher* 2.

† **COCHOIS** (ko-choi), s. m. Outil de huis dont les ciriers se servent pour équarrir leurs flambeaux.

COCHON (ko-chon), s. m. || 1^e Mammifère de la famille des pachydermes, qu'on engrasse pour l'alimentation. || Brûler un cochon, faire passer à un feu léger un cochon tué, pour débarrasser la peau des poils. Rien n'échappa de leur colère, Ni moignon ni bœuf père; Robes, manteaux et capuchons, Tout fut brûlé comme cochons, LA FONT. *Cord.* || Cochon de lait, cochon qui tente encore, ou qu'on nourrit de lait. || Cochon marron, le cochon redevenu sauvage. || Avoir des yeux de cochon, avoir de très-petits yeux. || Camarades, amis comme cochons, gens qui sont entre eux dans un sans-gêne excessif. || Nous n'avons pas gardé les cochons ensemble, ou il semble que nous ayons gardé les cochons ensemble, se dit, dans un langage très-vulgaire, pour repousser une familiarité déplacée. || Sale comme un cochon. Gras comme un cochon. || 2^e Chair de cochon. Manger, faire cuire du cochon. Fromage de cochon se dit dans beaucoup d'endroits pour fromage d'Italie. || 3^e Fig. et populaire, un cochon, un vilain cochon, un homme très-malpropre, ou qui fait des choses sales. || Un homme qui ne fait que manger et dormir. Mener une vie de cochon. Quel est ce gros cochon qui me disait tant de mal de la pièce? VOLT. *Cand.* 22. Toutes les gazettes disent que ce gros cochon [Moustapha] va se mettre à la tête de 300 mille hommes, ID. *Lett. à Cath.* 37. || Adj. Dans le langage très-trivial, sale, dégoûtant. Vous n'avez jamais rien vu de si cochon. || 4^e Cochon de mer, nom vulgaire du marsouin, et, en particulier, de l'otarie *cochon de mer*. || Cochon d'Inde, nom du cabiaï, mammifère de l'ordre des rongeurs. || Cochon de terre, nom sous lequel Buffon a décrit l'oryctérope du Cap. || Cochon d'Amérique, cochon des bois, cochon noir, le pécari. || Cochon bas, cochon de Siam. || Cochon des blés, le hamster. || Cochon cerf ou de Chine, le barbieroussa. || Cochon cuirassé, le tatou. || 5^e Petit insecte qu'on trouve souvent dans les lentilles. || 6^e Terme de pêche. Poisson nommé aussi grondin, rouget. || 7^e Mélange de métal et de scories qui obstrue quelquefois les fourneaux. || Terme d'affineur. Gonflement des cendres dans la coupelle. || Proverbe. Il faut mourir, petit cochon, il n'y a plus d'orge, se dit pour signifier que toutes les ressources sont épuisées.

— HIST. xii^e s. Il a tous les cochons mandés, Qui en la ville sont et mainent, l'*Escouste*. || xiv^e s. Un maigre cochon pour la gelée, Ménagier, II, 4. Rost: cinq cochons.... ib. || xvi^e s. Le petit-lait engendre flux de ventre aux couchons, dont ils se rendent langoureux: pour laquelle cause, s'abstient-on de leur en bailler, ainsi est réservé pour les grands porceaux, jeunes chiens, etc. O. DE SERRES, 288. Plus de cochons [jeunes porcs] porte et nourrit une truie, plustost envieillit, ID. 333. Quand on vous offre le coychon, il fait bon ouvrir le sac, PALSGR. p. 594. Grand rumeur, petite toison, Dit celui qui tond les cochons, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 472. Il ne perd point son aumosne Qui à son cochin la donne, ID. ib. Manger le cochon ensemble [faire quelque machination], COTGRAVE.

— ÉTYM. Coche 3; bourguig. e: Berry, *couchon*.

† **COCHONNAILLE** (ko-cho-nâ-li'), ll mouillées,

et non ko-cho-nâ-ye), s. f. Synonyme populaire des viandes de cochon préparées que vendent les charcutiers.

— ÉTYM. *Cochon*.

COCHONNÉ, ÉE (ko-cho-né, née), part. passé. Fait mal et salement. Besogne cochonnée.

COCHONNÉE (ko-cho-née), s. f. La portée d'une truie.

— ÉTYM. *Cochonner*.

COCHONNER (ko-cho-né). || 1^e V. n. Mettre bas, en parlant d'une truie. || Se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. La truie a cochonné. || 2^e V. a. En langage populaire, faire mal ou salement un ouvrage.

— HIST. xvi^e s. Une truie cochonna un cochon ayant huit jambes, quatre oreilles.... PARÉ, XIX, 4. Les truies pleines, et les layes qui ont cochonné, veulent chacune avoir son tect à part, O. DE SERRES, 333.

— ÉTYM. *Cochon*.

COCHONNERIE (ko-cho-ne-rie), s. f. || 1^e Aliment de mauvaise qualité ou de mauvaise préparation. On ne nous servit que des cochonneries. || 2^e Grande malpropreté. Cet homme est d'une cochonnerie dégoûtante. || 3^e Action, propos déshonnête.

— ÉTYM. *Cochon*.

COCHONNET (ko-cho-nè; le t ne se lie pas; au pluriel l's se lie : les ko-cho-nè-z et la truie; cochonnet rime avec traits, paix, succès, etc.), s. m. || 1^e Petit cochon. || 2^e Sorte de dé à douze faces, marquées de un à douze. || 3^e Petite boule servant de lut aux joueurs de boule. Jouer au cochonnet, faire une partie de cochonnet.

— HIST. xvi^e s. Coyschonet, PALEGR. p. 187. Il jouoit à cochonnet va devant, RAB. *Garg.* I, 22.

— ÉTYM. Diminutif de *cochon*.

† **COCHOUAN** (ko-chou-an) ou **COCHUAN** (ko-chu-an), s. m. Un des noms vulgaires du petit râle d'eau.

4. **COCO** (ko-ko), s. m. || 1^e Le fruit du cocotier. Le coco fournit un lait et une amande fort agréables au goût. Le soleil ne sait pas sur leurs arbres profanes Murir le doux coco, les meilleures bananes, A. CHEN. 228. || Coco de mer, nom donné à deux fruits très-différents, dont l'un, très-gros, provient de la lodoïcée des Séchelles, et l'autre, le petit coco de mer, vient d'un arbre dont on ignore le pays, le fruit seul en étant connu. || 2^e Ouvrage fait de l'enveloppe du coco. Une tasse de coco.

— ÉTYM. Angl. *cocoa*.

† 2. **COCO** (ko-ko), s. m. || 1^e Terme de caresse qu'on adresse aux enfants et aux jeunes gens. Fuis cela, mon coco. Quel grand coco! || 2^e Terme familier de moquerie appliquée aux hommes et presque toujours ironiquement. C'est un fameux coco, un joli coco, c'est-à-dire c'est un imbécile, c'est un homme très-laid. Voilà un drôle de coco, par exemple. || 3^e Terme enfantin. Un coco, un œuf, et aussi un soulier d'enfant. Des cocos verts. Une paire de jolis cocos. || 4^e Terme d'encouragement qui se dit quelquefois à un cheval. Hue, coco!

— ÉTYM. Ce qui paraît le plus probable, c'est que *coco* est pour *cocot* et un diminutif de *coq*.

3. **COCO** (koko), s. m. Boisson faite d'une infusion de bois de réglisse, et que l'on détaille en été dans les promenades publiques, surtout aux enfants. || Autrefois, eau-de-vie, bran-de-vin. Boire du coco. Elle lui fit payer du coco, *Cabinet satyrique*, dans LEROUX, *Dict. comique*, qui dit que c'est un mot parisien.

— ÉTYM. Peut-être l'eau-de-vie a-t-elle été ainsi dite par l'application du terme de caresse (voy. *coco* 2) qu'on emploie avec les petits enfants.

† **COCOIN** (ko-koin) ou **COCOUAN** (ko-kou-an), s. m. Voy. *COCHOUAN*.

COCON (ko-kon), s. m. Enveloppe que se filent beaucoup de larves et dans laquelle s'opère leur dernière mue. || Tissu filamentous produit par le ver à soie, et dont il s'enveloppe comme d'une coque pour subir sa métamorphose. || Fig. S'enfermer dans son cocon, vivre dans la retraite, ne s'occuper que de ses affaires. || Cocon percé, voy. *PERCÉ*.

— HIST. xvi^e s. Les magniaux [vers à soie] des Sevenes de Languedoc, lesquels, tant pour leur propre naturel, que pour estre nourris de feuille de meurier noir, produisent des coucons ou plotons grands et mols, par consequent peu fournis de soie, O. DE SERRES, 474. Deux ou trois jours mettent les vers à parfaire leurs escailles, plotons ou coucons (diversement nommés, selon les lieux), ID. 487. Le cocon estant percé, les filets de la soie se treuvent tronçonnés, par consequent indevidables, ID. 490.

— ÉTYM. Ce mot paraît être un dérivé de *coque*.

On trouve dans Du Cange *coconus*, *cochonus*, bouchon.

† **COCONILLE** (ko-kô-ni-l'), ll mouillées), s. f. Soie que fournissent les cocons battus, bouillis, cardés et filés.

— ÉTYM. *Cocon*.

† **COCONNAGE** (ko-ko-na-j'), s. m. Formation des cocons.

— ÉTYM. *Coconner*.

† **COCONNER** (ko-ko-né), v. n. Faire son cocon, en parlant d'une chenille.

— ÉTYM. *Cocon*.

† **COCONNIÈRE** (ko-ko-niè-r'), s. f. Synonyme de magnanière.

— ÉTYM. *Cocon*.

† **COCONTRACTANT**, ANTE (ko-kon-tra-ktañ, ktan-t'), s. m. etf. Celui, celle avec qui on contracte.

— HIST. xvi^e s. Co-contractant, *Nouveau couctum*. génér. t. I, p. 514.

— ÉTYM. *Co*, et *contractant*.

† 4. **COCOTE** (ko-ko-t'), s. f. || 1^e Terme enfantin pour désigner une poule. La cocote a pondu. La cocote appelle ses petits. || 2^e Petit carré de papier plié de manière à présenter une ressemblance éloignée avec une poule. Faire des cocotes. Une compagnie, une file de cocotes. || 3^e Fig. Terme d'amitié donné à une petite fille : ma cocote; et quelquefois à une grande fille, dans un sens un peu libre : c'est une belle cocote, une grande cocote. || 4^e Dénomination populaire d'une légère inflammation du bord des paupières.

— ÉTYM. *Coq*, par l'intermédiaire d'une forme *cocot*; ce qui donne de l'appui à l'étymologie conjecturée pour *coco* 2.

† 2. **COCOTE** (ko-ko-t'), s. f. Espèce de casse-role en fonte dont on se sert dans la cuisine.

— ÉTYM. Ce mot vient-il d'un diminutif de *coque*, au sens vague de récipient?

COCOTIER (ko-ko-tié; l'r ne se lie jamais; au pluriel l's se lie : des ko-ko-tié-z élevés), s. m. Arbre de la famille des palmiers. Les cocotiers croissent souvent sur des rochers, CHATEAUB. *Génie*, I, v, 14.

— ÉTYM. *Coco* t.

† **COCRÉANCIER** (ko-kré-an-siè), s. m. Celui qui est créancier d'une personne conjointement avec un ou plusieurs autres.

— ÉTYM. *Co*... préfixe, et *créancier*.

† **COCRÈTE** (ko-krè-t'), s. f. Un des noms de la plante dite crête de coq.

— ÉTYM. *Coq*, et *crête*.

COCTION (ko-ksion), s. f. || 1^e Terme didactique équivalant à cuisson du langage vulgaire. La coction des aliments. || 2^e Terme de physiologie. Digestion des aliments dans l'estomac. La coction, comment se ferait-elle dans l'estomac? DESC. *Méth.* 5, 8. Les aliments, changés par une prompte coction, se confondent tous en une liqueur douce, FÉN. *Exist.* 35. || Terme de pathologie. La coction des humeurs, changement des humeurs qui les rend plus épaisses, moins acides, et propres à être expulsées. || 3^e La coction des minéraux, le dernier degré de leur formation dans la terre, selon l'ancienne physique.

— HIST. xvi^e s. La faculté retentrice sert grandement à la vertu coctrice : car la chaleur naturelle ne peut faire coction, si l'aliment n'est.... PARÉ, *Introd.* 8.

— ÉTYM. Le latin *coccio*, de *coquere*, cuire (voy. *cuisson*).

COCU (ko-ku), s. m. Terme de mépris et trop libre. Celui dont la femme est infidèle. Le maudit vieillard ne voulut être cocu, HAMILT. *Gramm.* 8. Si n'être pas cocu vous semble un si grand bien, Ne vous marier point en est le vrai moyen; MOL. *Ec. des f.* v, 6. Quiconque a soixante ans vécu Et jeune fille épousera, S'il est galeux, se grattera Avec les ongles d'un cocu, *Epigr.* dans RICHELET. On croit, j'en suis convaincu, Que vous me faites cocu, BÉRANG. *Sénat.* || Cocu en herbe, celui qui est menacé de l'être avant son mariage. Au sort d'être cocu son ascendant l'expose, Et ne l'être qu'en herbe est pour lui douce chose, ID. *Ec. des maris*, III, 40. || Cocu en gerbe, celui qui l'est après son mariage.

— HIST. XIII^e s. Par vous.... Sui-je mis en la confrérie Saint-Ernol, le seigneur des couz Dont nus ne puest estre rescous, Qui fame ait.... la Rose, 9167. Uns dist à un autre par grand maltalent: voz estes coz, et de moi meisme, BEAUM. XXX, 401. || XV^e s. Et vous pourrez ouir comment ung grant tas de vieilles commeres sçavent bien trouver les manieres de faire leurs maris coqus, VILLON, *Repues franches*. Sans que le pauvre couz de la ruelle s'osast onques montrer, LOUIS XI, *Nouv.* IV. Le quel vous aimeriez mieux estre couz en herbe ou en gerbe [avant ou

après mariage] ? DESPER. *Contes*, v. Et tout ainsi comme Æsopus dit que les petits oyseaux respondirent au cocu [coucou], qui leur demandoit pour quelle raison il le suyoient, AMYOT, *Aratus*, 38. Qui disoient que tels et tels s'estoyent faicts declarer coquins par arrest de la cour de parlement, II. EST. *Apol. pour Hérod.* ch. XII. Encore faut-il estimer ces dames qui elevent ainsy leurs maris en biens, et ne les rendent coquins [gueux, pauvres] et cocus tout ensemble, BRANT. *Dames gal.* t. I, p. 135, dans LACURNE. Il fut dit qu'on appelloit un homme marié cocu, qui avoit une femme impudique, d'un bel oiseau qu'on appelle le cocu, les autres l'appellent couquon, ainsi nommé de son chant; et pour ce que ce bel oiseau va pondre au nid des autres oiseaux, estant si sot qu'il n'en sauroit faire un pour luy, par antithese et contrarité on appelle celui-là cocu, au nid duquel on vient pondre, c'est à dire faire des petits, BOUCHEZ, *Sorcerie*, liv. I, p. 275, dans LACURNE. Non seulement ceux qui abusent des femmes d'autrui, mais aussi les maris abusez sont appelez cocus; de sorte que, ce nom estant actif et passif et commun à tous les deux, nous pouvons dire cocu cocuant et cocu cocué, DU VERDIER, *Div. leçons*, p. 500, dans LACURNE.

— ETYM. Provenç. *cogot*, *coguas*, *couts*; anc. catal. *cugus*. Le *coucou* est l'origine de ce mot, cocu dans l'ancien français signifiant le coucou. *Cogul* en provençal signifie également coucou et cocu, venant de *cuculus*, coucou, qui s'est dit à côté de *cuculus*. *Cous* de l'ancien français répond à *cucus* qui se trouve dans Isidore pour *cuculus*. *Cocu* en français et *cogot* en provençal supposent une forme *cucutus*, comme qui dirait traité en coucou.

COUUAGE (ko-ku-a-j'), s. m. Terme de dérisio[n] et trop libre. État de celui qui est cocu. Je fus forcé par mon destin De reconnaître cocuage Pour un des dieux du mariage, LA FONT. *Joc.*

— HIST. XVI^e s. Ils digerent les pilules du couuage facilement, DESPER. *Contes*, CXXVII.

— ETYM. *Cocu*:

† **COUFIER** (ko-ku-fi-é), v. a. Terme de dérisio[n] et trop libre. Faire cocu. Dont le coupable feu.... Sans respect ni demi nous a cocusé, MOL. *Sgan. sc.* 16. S'il franchit la grande muraille, S'il cocusie un mandarin.... BERANG. *Jean de Paris*.

— ETYM. *Cocu*, et le suffixe *sier*, latin *scire*, faire.

† **COCYTE** (ko-si-t'), s. m. Terme de mythologie. Un des fleuves qui environnaient les enfers.

— ETYM. Latin *Cocytus*, Κωκυτός, de κωκύειν, pleurer, gémir.

† **CODA** (ko-da), s. f. Terme de musique. Période finale ajoutée à un morceau en place d'une autre qui serait moins brillante. Il a fait une brillante coda à cette symphonie. || Reprise finale pour terminer un menuet, une figure de contredanse, une polka. || *Au plur.* Des codas.

— ETYM. Ital. *coda*, queue (voy. ce mot).

CODE (ko-d'), s. m. || 1^e Recueil des lois, des constitutions, des rescrits des empereurs romains. || Code Théodosien, code promulgué par Théodosie le Jeune en 438 et contenant les constitutions des empereurs chrétiens depuis l'an 312 de J. C. c'est-à-dire la 7^e année du règne de Constantin. || Code Justinien, ou, absolument, le code, recueil fait par ordre de cet empereur, et partie du droit romain.

|| 2^e Nom donné par les jurisconsultes à des ordonnances ou à des recueils d'ordonnances des rois de France. Code Michau, ordonnance de 1629, rédigée par Michel Marillac. Code Louis, ensemble des ordonnances de Louis XIV. || Le code noir, édit de 1685, concernant le régime, la police et le commerce des nègres dans les colonies françaises. || 3^e Dans le langage moderne, l'ensemble des dispositions légales relatives à une matière spéciale ou réunies par le législateur. Code marchand, ordonnance de la marine de 1681. Code pénal, Paris, 1765. Code rural, par Boucher d'Argis, Paris, 1771. Code civil ou commentaire sur l'ordonnance d'avril 1667, par Serpillon, Paris, 1776. Code Frédéric. Code Napoléon.

|| 4^e Fig. Ce qui règle dans la morale, dans les lettres, dans le goût, etc. Ces maximes, je l'avoue, doivent être le code du genre humain, VOLT. *Dial.* XV, 2^e entretier. D'un canton qui l'adore il est souvent l'arbitre, Le bon sens est son code, et l'équité son titre, ST-LAMBERT, *Saisons, hiver*. Mes principes n'étonneront point ceux qui ont étudié les titres des nations dans le code non écrit du droit universel, MIRABEAU, *Collection*, t. I, p. 17. Genève.... Aura cru que le code inspiré par Dieu même, Toujours cité dans Rome et si mal pratiqué, Peut-être aussi dans Rome était mal expliqué, M. J. CHÉNIER, *Charles IX*, III, 2. Ainsi que mes écrits, enfants de ma jeunesse, Soient

un code d'amour, de plaisir, de tendresse, A. CHÉN. 146. [Le roi d'Ivetot] Modèle des potentats, Prit le plaisir pour code, BERANG. *Ivetot*. || 5^e Terme de pharmacie. Voy. CODEX.

— HIST. XVI^e s. J'aime mieux y [au cabaret] perdre un procez Que devant tant de gosiers secs Qui ne respirent que le code, J. LEHOUX, 14.

— ETYM. *Codez*, code, proprement tablette à écrire, de *codex* ou *caudex*, assemblage de planches, des planchettes ayant servi à écrire.

CODÉBITEUR (ko-dé-bi-teur), s. m. Terme de droit. Celui qui est tenu d'une dette conjointement avec un autre.

— ETYM. Co.... préfixe, et *débiteur*.

CODÉCIMATEUR (co-dé-si-ma-teur), s. m. Celui qui partageait des dîmes avec un autre.

— ETYM. Co.... préfixe, et *décimateur*.

† **CODÉINE** (ko-dé-i-n'), s. f. Terme de chimie. Alcaloïde découvert dans l'opium.

— ETYM. Κώδην, tête de pavot.

† **CODEMANDEUR** (ko-de-man-deur), s. m. Terme de jurisprudence. Celui qui, conjointement avec un autre, fournit une demande en justice.

— ETYM. Co.... préfixe, et *demandeur*.

† **CODÉPUTÉ** (ko-dé-pu-té), s. m. Celui qui est député conjointement avec d'autres.

— ETYM. Co.... préfixe, et *député*.

CODÉTENTEUR (ko-dé-tan-teur), s. m. Terme de droit. Celui qui, conjointement avec un autre, détient une somme, une propriété.

— ETYM. Co.... préfixe, et *détenteur*.

† **CODÉTENU** (ko-dé-te-nu), s. m. Terme de jurisprudence criminelle. Celui qui est détenu conjointement avec d'autres.

— ETYM. Co.... préfixe, et *détenu*.

CODEX (ko-déks'), s. m. Terme de pharmacie. Recueil des formules adoptées par la faculté de Paris.

— ETYM. Voy. CODE.

CODICILLAIRE (ko-di-sil-lé-r'), adj. Qui est établi par un codicille. Legs codicillaire.

— ETYM. *Codicillaris*, de *codicillus*, codicille.

† **CODICILLANT** (ko-di-sil-lan), s. m. Celui qui fait un codicille.

CODICILLE (ko-di-sil-l'), s. m. Terme de droit. Disposition de dernière volonté qui a pour objet de faire une addition ou un changement à un testament. Je le lui donne par un codicille, révoquant à cet effet tous les testaments antérieurs, VOLT. *Lett. d'Argental*, 17 janv. 1763.

— HIST. XVI^e s. Ajouter par codicille [à un testament], MONT. I, 47. Entre testament et codicile il n'y a point de différence, LOYSEL, 300.

— ETYM. *Codicillus*, diminutif de *codex* (voy. CODE).

† **CODIFICATEUR** (co-di-fi-ka-teur), s. m. Auteur d'un code.

— ETYM. *Codifier*.

† **CODIFIER** (ko-di-fi-é), v. a. Terme didactique. Réduire des lois en un seul code ou corps.

— ETYM. *Code*, et le suffixe *fier*, latin *ficare* pour *fucere*.

CODILLE (ko-di-l'), ll mouillées), s. m. Terme du jeu de l'homme. Faire codille, gagner sans avoir fait jouer.

† **CODIRECTEUR** (ko-di-ré-kteur), s. m. Celui qui, conjointement avec un autre, dirige une entreprise.

— ETYM. Co.... préfixe, et *directeur*.

CODONATAIRE (ko-di-na-té-r'), adj. Terme de droit. À qui, conjointement avec un autre, une donation est faite.

— ETYM. Co.... préfixe, et *donataire*.

COECUM, s. m. Fausse orthographie. Voy. CÆCUM.

COEFFICIENT (ko-é-fi-si-an), s. m. Terme d'algèbre. Le nombre qui, mis avant une quantité algébrique, en multiplie la valeur. Dans $3x$, 3 est le coefficient de x .

— ETYM. Co.... préfixe, et *efficient*, c'est-à-dire qui fait avec.

† **COÉGAL**, ALE (ko-é-gal, ga-l'), adj. Terme de théologie. qui s'applique aux trois personnes de la Trinité pour signifier qu'elles sont égales en durée, en perfection et en puissance.

— ETYM. Co.... préfixe, et *égal*.

† **COÉGALITÉ** (ko-é-ga-li-té), s. f. Qualité de coégal.

† **COÉLECTEUR** (ko-é-lé-kteur), s. m. Celui qui

jouit d'un droit d'électeur conjointement avec une autre personne.

— ETYM. Co.... préfixe, et *electeur*.

COELIAQUE (se-li-a-k'), adj. Terme d'anatomie. Qui a rapport aux intestins. Artère coeliaque, tronc commun de trois artères qui vont à l'estomac, au foie et à la rate.

— HIST. XVI^e s. L'autre s'en va au mesentere et intestins; à cause de quoy elle est appellée coeliaque ou (s'il faut ainsi parler) ventrale, PARÉ, I, 22.

— ETYM. Κοιλίαξ, de κοιλία, ventre, de κοιλος, creux.

† **COEMPEREUR** (ko-an-pe-reur), s. m. Celui qui est empereur avec un autre, ce qui s'est vu dans l'empire romain.

— ETYM. Co.... préfixe, et *empereur*.

COEMPTION (ko-an-psion), s. f. Terme de droit romain. Achat réciproque. || Une des trois sortes de mariage usitées chez les Romains, dans laquelle l'époux et l'épouse semblaient s'acheter mutuellement.

— ETYM. *Coemptio*, de co.... préfixe, et *emere*, acheter.

† **COENOGONE** (sè-no-go-n'), adj. Terme de zoologie. Qui produit alternativement des œufs et des petits vivants.

— ETYM. Κοινός, commun, et γένος, génération.

† **COENOLOGIE** (sè-no-lo-jie), s. f. Terme didactique. Conférence entre plusieurs individus; consultation entre plusieurs médecins.

— ETYM. Κοινός, commun, et σχολή, discours.

† **COENOSCOPIQUE** (sè-no-sko-pi-k'), adj. Terme didactique. Qui a pour objet les propriétés générales des êtres.

— ETYM. Κοινός, commun, et σκοπεῖν, considérer.

† **COENURE** (sè-nu-r'), s. m. Terme d'histoire naturelle. Genre d'helminthes caractérisé par une vesicule commune à plusieurs corps, terminés chacun par une tête munie de ventouses et de crochets. La présence du coenure dans le crâne des moutons détermine la maladie appelée tournis.

— ETYM. Κοινός, commun, et οὐρά, queue.

† **COÉQUATION** (ko-é-koua-sion), s. f. Répartition réglant la part proportionnelle de chaque contribuable.

— HIST. XVI^e s. Si le seigneur, censier ou leur receveur nient avoir reçu ce qu'ils ont reçu des coéquez, et s'il se trouve après le contraire, ils seront tenuz en tous les interets, pertes et dommages de celuy contre lequel ils auront fait la ditte negation de reception de la ditte coequation, *Coustum. génér.* t. II, p. 399.

— ETYM. Co.... préfixe, et *équation*.

† **COERCIBILITÉ** (ko-ér-si-bi-li-té), s. f. Qualité de ce qui est coercible. La coercibilité appartient aux gaz et aux vapeurs.

— ETYM. *Coercible*.

COERCIBLE (ko-ér-si-bl'), adj. Terme de physique. Qui peut être retenu entre des parois.

— ETYM. Le latin *coercere*, retenir, de *co*, et *arcere*, contraindre.

† **COERCIF, IVE** (ko-ér-sif, si-v'), adj. Se dit moins souvent que coercitif.

— HIST. XVI^e s. Discipline coercitive, *Hist. de la Toison d'or*, t. II, f° 154, dans LACURNE.

— ETYM. Voy. COERCION.

† **COERCION** (ko-ér-sion), s. f. Se dit moins souvent que coercion.

— HIST. XIII^e s. Et quant à ce nous obligeons et soumettons à la jurisdiction et coercion de nostre saint pere le pape, DU CANGE, *coercio*. || XVI^e s. Verité ne puet nullement Avoir de fait coercion, E. DESCH. *Poësies mss.* f° 322, dans LACURNE. || XVI^e s. L'estat nécessaire pour la conservation des bons et cohertion des iniques, CONDÉ, *Mémoires*, p. 553.

— ETYM. Latin *coercio*, de *coercere*, retenir (voy. COERCIBLE).

COERCITIF, IVE (ko-ér-sif, ti-v'), adj. Capable d'exercer la coercion. Une puissance coercitive.

— ETYM. Voy. COERCIBLE.

COERCITION (ko-ér-si-sion), s. f. Terme de jurisprudence. Action, droit, pouvoir de contraindre. La coercion est un des attributs de la justice.

— ETYM. Latin *coercitio*, de *coercere* (voy. COERCIBLE).

COÉTAT (ko

roi le reconnaît, il nous traite en coétab, ID. *ib.* 1, p. 145. || État faisant partie de l'empire germanique.

— ÉTYM. *Co....* préfixe, et état.

† COËTE (ko-è-t'), s. f. Chantier sur lequel on dépose une glace au sortir du four.

COÉTERNEL, ELLE (ko-é-tér-nèl', nè-l'), adj. Terme de théologie. Qui existe de toute éternité avec un autre. Égal et coéternel à l'un et à l'autre, BOSS. *Hist.* II, 1. Tout était coéternel à Dieu, ID. *Avert.* 4. Peut-être du Très-haut rayon coéternel, DELILLE, *Parad. perdu*, III. Ô verbe que j'adore, Rayon coéternel, est-ce vous que je vois ? LAMART. *Socrate*, 375.

— HIST. XV^e s. Au nom de Dieu pere éternel Et du filz que vierge parit, Dieu au pere coeternal, Ensemble du saint Esperit, VILLON, *Grand testament*. || XVI^e s. Il affirme que les ames des fidèles sont coeternelles et consubstantielles à Dieu, CALV. *Instit.* 91. La Parole coeternelle du Pere, ID. *ib.* 406.

— ÉTYM. *Co....* préfixe, et éternel.

† COÉTERNITÉ (ko-é-tér-ni-té), s. f. Terme de théologie. Attribut de ce qui est coéternel. Une doctrine contraire à la coéternité des trois personnes divines, BOSS. *Avert.* 6.

— ÉTYM. *Co....* préfixe, et éternité.

COEUR (keur), s. m. 1^e Organe qui meut le sang; 2^e la poitrine; 3^e l'ensemble des facultés affectives et des sentiments moraux; 4^e mémoire des sentiments; 5^e sens moral, conscience; 6^e tempérament moral; 7^e la pensée intime, les dispositions secrètes; 8^e l'affection, la tendresse, l'amour; 9^e la personne elle-même qui éprouve ces divers sentiments; 10^e ardeur, vif intérêt; 11^e courage, fermeté; 12^e générosité; 13^e le principal agent, le principal intérêt; 14^e l'estomac; 15^e la partie centrale de quelque chose; 16^e ce qui a forme de cœur; 17^e terme de manège; 18^e terme de blason; 19^e terme d'astronomie; 20^e terme d'horticulture; 21^e terme de métier; 22^e terme de boucherie.

1^e Terme d'anatomie. Organe conoïde, creux et musculaire qui, renfermé dans la poitrine, est le principal agent de la circulation du sang. Les battements du cœur. Grande reine, je satisfais à vos plus tendres désirs, quand je célèbre ce monarque; et ce cœur, qui n'a jamais vécu que pour lui, se réveille, tout poudre qu'il est, et devient sensible, même sous ce drap mortuaire, au nom d'un époux si cher, BOSS. *Reine d'Anglet*. Il ne se forma plus de nouveau sang au cœur; Chaque membre en souffrit; les forces se perdirent, LA FONT. *Fabl.* III, 2. Tout abattu qu'il fut, il demeura vainqueur; Son sang fut en cent lieux le prix de sa victoire; Et Mars ne lui laissa rien d'entier que le cœur, *Épitaphe du mar. de Rantzau*, dans RICHELET. || Tant que le cœur me battra, me batta au ventre, dans le ventre, c'est-à-dire tant que je vivrai. || Fig. Le cœur me bat, je suis très-inquiet. || Faire la bouche en cœur, donner aux lèvres la forme d'un cœur, les resserrer d'une façon mignarde; et fig. S'efforcer de paraître gracieux. || Fig. Il voudrait lui manger le cœur, lui arracher le cœur, il le hait mortellement. || Se ronger le cœur, se consumer d'un chagrin secret. Y a-t-il rien de plus sot que de vouloir porter continuellement un fardeau qu'on veut toujours jeter par terre; d'avoir son être en horreur et de tenir à son être; enfin de caresser le serpent qui nous dévore, jusqu'à ce qu'il nous ait mangé le cœur? VOLT. *Candide*, 11. || Le cœur me saigne, je suis pénétré d'une vive douleur. Le cœur saigne en lisant le récit de ces cruautés. || Avoir le cœur gros, éprouver le besoin de pleurer, de soupirer, de sangloter, ressentir un chagrin profond. Le cœur gros de soupirs. || Je veux en avoir le cœur net, je veux savoir ce qui en est. || Sacré Cœur, dévotion au cœur de Notre Seigneur Jésus-Christ, qui s'est développée au commencement du XVIII^e siècle. || Congrégation de religieuses consacrées à l'adoration du cœur de Jésus-Christ et qui se dévouent aussi à l'éducation des jeunes filles. || 2^e Par extension, la poitrine. Il le pressa tendrement contre son cœur. Jamais sans défiance avez-vous pu d'un frère Presser le sein sur votre cœur? GILBERT, *Ode à Salm*. Riant et m'assoyant sur lui, près de son cœur, A. CHEN. 70. || 3^e L'ensemble des facultés affectives et des sentiments moraux, par opposition à esprit, qui est l'ensemble des facultés intellectuelles; cet emploi du mot cœur provient d'une opinion ancienne et erronée qui placait le siège des passions dans le cœur, parce que cet organe en ressentait immédiatement des effets manifestes. Attendrir, toucher le cœur de quelqu'un. Avoir le cœur navré, opprassé. L'homme croit souvent se conduire lorsqu'il est conduit; et, pendant que par son esprit il tend à un but, son cœur l'entraîne insensiblement à un autre, LA ROCHE.

Max. 43. L'esprit est toujours la dupe du cœur, ID. *ib.* 102. Chacun dit du bien de son cœur, et personne n'en ose dire de son esprit, ID. *ib.* 98. Je sais que tous les lieux sont égaux pour les esprits bien faits; mais il n'en est pas de même quand les esprits bien faits ont des cœurs sensibles, VOLT. Lett. *Chauvelin*, 25 août 1763. Le cœur, dès qu'il est touché, ne tait point, BOURD. *Pensées*, t. II, p. 90. Ils habitaient un bourg plein de gens dont le cœur joignait aux duretés un sentiment moqueur, LA FONT. *Phil. et Bauc*. J'en ai le joie au cœur Par le chagrin qu'aura ce lâche déserteur, MOL. F. *Sav.* v, 5. Et le plus sûr moyen de gagner leur faveur [des grands], C'est de flatter toujours le faible de leur cœur, ID. *D. Garc.* II, 1. Il dit en soupirant que la nuit de sa vie Ne l'empêche pas tant que la nuit de son cœur, MALH. I, 4. Avec des vers bien faits, bien compassés, on ne tient rien si le cœur n'est ému, VOLT. Lett. *d'Argental*, 16 déc. 1760. Les cœurs sont-ils donc faits à Paris autrement que chez moi? ID. Lett. *d'Argental*, 17 sept. 1760. Le bel art de la déclamation, c'est-à-dire l'art de se rendre maître des cœurs, ID. Lett. *Albergati*, 14 fév. 1763. Il faut que le cœur seul parle dans l'élegie, BOIL. *Art poét.* II. Dieu connaît le caractère de nos cœurs et jusqu'où va notre faiblesse, MASS. *Arent, Afflict*. Et déjà le chagrin pesait moins sur mon cœur, ST-LAMBERT. *Saisons, hiver*. Pourquoi de mes loisirs accuser la langueur? Pourquoi vers des lauriers aiguillonner mon cœur? A. CHEN. *Éleg.* VIII. Et les arts, dans un cœur de leur amour rempli, Versent de tous les maux l'indifférent oubli, ID. *ib.* XVI. || Parler, aller au cœur, toucher vivement, intéresser. Cette grâce qui m'allait droit au cœur, SÉV. 79. || Le cœur me le disait bien, j'en avais le pressentiment. || De cœur, par la disposition intérieure. Les dévots de cœur, MOL. *Tart.* I, 6. Mortifié dans l'abondance, pauvre de cœur au milieu des biens périssables, MASS. *Arent, Afflict*. La loi qui nous oblige à croire de cœur, MASS. *Car. Culte*. Qui la cherche de cœur [la vérité] un jour peut la connaître, VOLT. *Henr.* I. || De cœur, avec un sentiment sincère. Attaché de cœur à la famille de ses rois. || Ami de cœur, ami dévoué, sincère. || De gaieté de cœur, de propos délibéré, et sans sujet. || 4^e Le cœur considéré comme mémoire des sentiments. Vos bienfaits sont gravés dans mon cœur. Il faut ne rien garder sur votre cœur, SÉV. 509. || Avoir quelque chose sur le cœur, garder, entretenir un ressentiment. J'aurai toujours ce coup-là sur le cœur, MOL. *Féch.* II, 2. J'ai ce soufflet fort sur le cœur, ID. *Sicil.* 13. J'ai cette insulte sur le cœur, ID. *Fourb.* II, 27. J'ai quelque chose sur le cœur contre vous, SÉV. 296. Nous avons ces réponses sur le cœur, ID. 234. Elle emporta tout cela sur son cœur avec la rage pêle-mêle, ID. 35. Il avait encore sur le cœur la perfidie du Suisse, HAMILT. *Gramm.* 3. N'osant lui parler de ce qu'il avait sur le cœur, ID. *ib.* 7. Il fut bien aise de dire une partie de ce qu'il avait sur le cœur, ID. *ib.* 5. Une femme à qui l'on joue ce tour dit volontiers à son adverse partie ce qu'elle a sur le cœur, VOLT. Lett. *d'Argental*, 23 déc. 1762. || Décharger son cœur, dire sans réticence ce qui préoccupe. || Par cœur, de mémoire. Locution qui vient d'une extension de la mémoire du cœur à la mémoire de l'esprit. Le peuple apprit par cœur ce divin cantique, BOSS. *Hist.* II, 3. Qui ont lu et appris par cœur le même livre, PASC. *Persuad.* || Fig. Savoir un homme par cœur, connaître parfaitement son caractère et sa vie. Votre homme arrive; je l'ai étudié une bonne grosse demi-heure, et je le sais déjà par cœur, MOL. *Pourc.* I, 4. || Familièrement. Diner par cœur, se passer involontairement de dîner. Cette locution paraît s'être dite d'abord de celui qui, au lieu de dîner, parlait, racontait, récitat, et de la sorte se passait de manger. || 5^e Sens moral, conscience. Et renverser soudain la paix de votre cœur, Comme un enfant renverse un verre, V. HUGO, *Vox intér.* IX. Pour juger il a son cœur, pour amis ses égaux, ST-LAMBERT. *Saisons, automne*. Je n'ai point sur mon cœur de m'être divertie, SÉV. 21. Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur, RAC. *Phéd.* IV, 2. || Sans cœur, sans sentiment moral. Et moi, reine sans cœur, fille sans amitié, RAC. *Athal.* II, 7. [Elle] Dit que j'étais sans foi, sans cœur, sans conscience, CORN. *Médée*, I, 1. || Par extension. Tant de marbres réputés beaux sont sans âme, sans cœur, et vous laissent aride, VITET, *Marbres d'Éleusis*. *Revue des Deux-Mondes*, t. XXVI, p. 224. || Familièrement. Un sans-cœur, un homme dépourvu de sentiment moral et d'énergie. C'est un grand sans-cœur. || 6^e Tempérament moral. Avoir bon cœur. Avoir un mauvais cœur. Cœur égoïste. Il a le cœur gâté, corrompu. Plus on vieillit, dit-on, plus on a

le cœur dur, VOLT. Lett. *Mme du Deffant*, 20 nov. 1765. C'est l'affaire dont vous avez parlé à Mme la duchesse de la Rochefoucauld, qui occupe actuellement ma vieille tête et mon jeune cœur, VOLT. Lett. *Mme du Deffant*, 31 déc. 1774. Je reconnaît cela, madame, avec ce cœur que vous savez que j'ai, voit. Lett. 16. Ce cœur qui est si fort au-dessus des sceptres et des couronnes, et ces grâces qui vous font régner sur toutes les volontés, ID. *ib.* 7. Cœur perfide, RAC. *Andr.* II, 5. Et mon cœur aussi fier que tu l'as vu soumis, ID. *ib.* Cœur d'acier, CORN. *Hor.* III, 2. Son cœur né fier et qui jusqu'à ce temps Avait été nourri d'un doux encens, GRESSET, *Ver-vert*, III. || Cœur de vipère, caractère plein de méchanceté et de perfidie. Dans toutes les fureurs des siècles de tes pères, Les monstres les plus noirs firent-ils jamais rien, Que l'inhumanité de ces cœurs de vipères Ne renouvelée au tien? MALH. II, 12. || Cœur d'airain, caractère impitoyable. Avec un cœur d'airain exerçant sa puissance. J'ai fait taire les lois et gémir l'innocence, RAC. *Esth.* III, 4. Et là religion, mère autrefois sensible, S'arme d'un cœur d'airain contre ses fils ingrats, GILBERT, *Jugem. dernier*. On dit dans un sens analogue, cœur de marbre, de pierre, de diamant, cœur de tigre. || Avoir, porter un cœur d'homme, être sensible, avoir des sentiments humains. || C'est un cœur d'or, c'est un excellent cœur. || Il a le cœur haut et la fortune basse, se dit d'un homme qui est glorieux et pauvre. || Prendre son cœur par autrui, se mettre en la place d'un autre. || Le bon cœur, l'ensemble des sentiments qui constituent la bienveillance pour autrui. Le bon cœur est chez vous compagnon du bon sens, LA FONT. *Fabl.* XII, 23. Une certaine sensibilité qui est la marque d'un bon cœur, MASS. *Car. Parole*. || Mauvaise tête et bon cœur, personne vive et emportée, mais dont, au fond, les sentiments sont pleins de bienveillance. || Un bon cœur, un mauvais cœur, une personne qui a un bon, un mauvais cœur. || De bon cœur, loc. adv. Volontiers, sincèrement. Jamais de si bon cœur je ne brûlai pour elle, MALH. V, 24. Je vous pardonnerai de bon cœur tout ce crime, TRISTAN, *M. de Chrispe*, III, 4. Je baise de bon cœur les verges que tu tiens, ID. *ib.* V, 9. Elle est fort affligée et pleure de bon cœur, SÉV. 214. Je suis au monde unique en mon espèce. — Pauvre immortel! je vous plains de bon cœur, MILLEV. *le Phénix*. || De grand cœur, très-volontiers. Voulez-vous m'écouter? — Sans doute et de grand cœur, MOL. *Ec. des maris*, II, 3. || Être tout cœur, être vif à obliger. Il est tout cœur pour ses amis, il est pour eux plein d'attachement et de désir de les servir. || De tout son cœur, avec une pleine affection. Je salue madame votre sœur de tout mon cœur, BOSS. Lett. abb. 47. Ils condamnent cette hérésie de tout leur cœur, PASC. *Prov.* 18. || De tout cœur, avec la meilleure volonté du monde. || Absolument, cœur dans le sens de bon cœur, de cœur bien doué. C'est le cœur qui fait tout; que la terre et que l'onde Apprêtent un repas pour les maîtres du monde, Ils lui présenteront les seuls présents du cœur, LA FONT. *Phil. et Bauc*. Parlerai-je d'Iris? chacun la prône et l'aime: C'est un cœur, mais un cœur... c'est l'humanité même, GILBERT, XVIII^e siècle. L'art des transports de l'âme est un faible interprète; L'art ne fait que des vers, le cœur seul est poète, A. CHEN. *Éleg.* XXI. Si, pauvre et généreux, son cœur vient de souffrir Aux cris d'un indigent qu'il n'a pu secourir, ID. *ib.* || 7^e La pensée intime, les dispositions secrètes. Montrant que dans le cœur ce voyage le fâche, MALH. I, 4. On s'est plus appliqué aux vices de l'esprit, aux replis du cœur et à tout l'intérieur de l'homme, LA BRUY. *Disc. sur Théophr.* Il ne faut pas juger des hommes sur une seule et première vue: il y a un intérieur et un cœur qu'il faut approfondir, ID. XII. Il dissimule les mauvais offices, sourit à ses ennemis, contraint son humeur, déguise ses passions, dément son cœur, parle, agit contre ses sentiments, ID. VIII. Connaitre un bon visage, et juger si le cœur, Contraire à ce qu'on voit, ne serait pas moqueur, RÉGNIER, *Sat.* III. Vous avez vu plus tôt que moi un sentiment qui était caché dans mon cœur, voit. Lett. 16. Ces enfants bienheureux.... Ayant Dieu dans le cœur, ne le purent le cœur, MALH. I, 4. La constance des sages n'est que l'art de renfermer leur agitation dans leur cœur, LA ROCHEF. *Mar.* 20. La sincérité est une ouverture de cœur, ID. *ib.* 62. Je veux qu'on soit sincère et qu'en homme d'honneur On ne lâche aucun mot qui ne parte du cœur, MOL. *Mis.* I, 1. Il est bon quelquefois de sentir des traverses Et d'en éprouver la rigueur, Elles rappellent l'homme au milieu de son cœur, Et peignent à ses yeux ses misères diverses, CORN. *Imit.*

1, 42. C'est dans cette simplicité champêtre que se trouve la vérité et l'effusion du cœur, VOLT. *Lett. Schouvalof*, 19 déc. 1762. C'est du cœur que je vous demande cette grâce, SÉV. 395. Crois-tu..... Qu'An-dromaque en son cœur n'en sera pas jalouse? RAC. *Andr.* II, 5. Il n'est que trop instruit de mon cœur et du vôtre, ID. *Brit.* III, 7. Télémaque ouvrit son cœur à son ami, FÉN. *Tél.* XXII. En m'éveillant je reconnus l'embarras de Néoptolème; il soupirait comme un homme qui ne sait dissimuler et qui agit contre son cœur, ID. *Tél.* XV. Et nous ouvrant son cœur nous ouvrit ses trésors, CORN. *Pomp.* I, 3. Dans l'entretien où, m'ayant ouvert votre cœur, j'y vis tant de résolution, de force et de générosité, VOIT. *Lett.* 34. || Selon le cœur de Dieu, pieux, aimé de Dieu. David que Dieu trouva selon son cœur, BOSS. *Hist.* II, 3. Un roi selon le cœur de Dieu, FLÉCH. *Dauph.* || Dans le langage général, selon le cœur de, agréable à. La première chose que le roi fait avec ce nouveau pape qui est entièrement selon son cœur et au delà de nos espérances, c'est de lui rendre le Comtat, SÉV. 592. || Dans le langage de l'Écriture, les coeurs des rois sont dans la main de Dieu. Mais, comme dit le Sage, autant que le ciel s'élève, et que la terre s'incline au-dessous de lui, autant le cœur des rois est impénétrable, BOSS. *le Tellier*. || À cœur ouvert, avec franchise, sincérité, effusion. Parler à cœur ouvert. Souffrez qu'à cœur ouvert, monsieur, je vous embrasse, MOL. *Mis.* I, 2. || Avoir le cœur sur les lèvres, avoir le cœur sur la main, ne pas déguiser sa pensée, ses sentiments. || Parler d'abondance de cœur, parler du cœur, parler avec épanchement. Pour chercher un ami qui me parle du cœur, RAC. *Bérén.* I, 4. Nous parlâmes du cœur, comme deux vieux amis, Au foyer l'un de l'autre à la campagne admis, LAMART. *Harm.* III, 6. || Se parler cœur à cœur, se parler avec franchise. || 8^e L'affection, la tendresse, l'amour. Se concilier tous les coeurs. Régner sur les coeurs. L'extrême joie qu'on m'a donnée en me mandant que j'étais tout entier dans le cœur de cet homme que vous savez qui est si fort selon le mien, VOIT. *Lett.* 43. Hyménée et l'Amour, par des désirs constants, Avaient uni leurs coeurs dès leur plus doux printemps, LA FONT. *Phil. et Bauc.* Sans mentir, mademoiselle, ce ne vous est pas peu de gloire d'avoir pu allumer le cœur d'un homme aussi froid que je suis, VOIT. *Lett.* 42. Ah! si mon cœur osait encor se renflammer! LA FONT. *Fabl.* IX, 2. Je veux encore un coup montrer un cœur de père, CORN. *le Ment.* V, 3. Ayons un cœur dont nous soyons les maîtres, MOL. *le Fest.* III, 6. Sévère lui avait gagné le cœur des soldats, BOSS. *Hist.* I, 40. J'ai fort dans le cœur M. et Mme Somburg, ID. *Lett.* 45. Toutes les choses où j'ai mis mon cœur, PASC. *Prière.* Le petit cardinal a son oncle dans le cœur, SÉV. 219. Je ne vous demande que votre cœur, FÉN. *Tél.* IV. Un roi fait ce qu'il veut des coeurs: tous les protestants sont prêts à mourir pour son service, VOLT. *Lett. Damilaville*, 16 avril 1765. Emporter après lui tous les coeurs des soldats, RAC. *Baj.* I, 4. Pour m'arracher du cœur de ses soldats, ID. ib. Sans me faire payer son salut [le salut de mon fils] de mon cœur, ID. *Andr.* I, 4. J'attends avec la paix son cœur de votre main, ID. ib. II, 4. Si vous faites ce petit voyage que vous avez projeté dans nos cantons, vous verrez tous les coeurs voler au-devant de vous, VOLT. *Lett. Thiroux*, mars 1763. Puis-je espérer encore Que vous accepterez un cœur qui vous adore? RAC. *Andr.* I, 4. Elle aura quelque trait qui, de mes sens vainqueur, Me passant par les yeux, me blessera le cœur, RÉGNIER, *Sat.* VII. Il ira, le cœur plein d'une image divine, Chercher si quelques lieux ont une Clémentine, A. CHÉN. *Éleg.* XIV. || Ces deux personnes ne font qu'un cœur et une âme, elles sont liées par la plus étroite affection. Les deux princesses ne furent plus qu'un même cœur, BOSS. *Anne de Gonz.* || Son cœur commence à parler, son cœur a parlé, se dit d'une jeune personne qui éprouve les premiers sentiments de l'amour. || Affaire de cœur, commerce de galanterie. || 9^e La personne elle-même qui éprouve ces divers sentiments. Je me tiens très-heureux d'avoir une si grande place dans le meilleur cœur de France, VOIT. *Lett.* 42. Deux démons à leur gré partagent notre vie; Je ne vois point de cœur qui ne leur sacrifie, LA FONT. *Fabl.* X, 40. Il peut trouver du moins, dans le cours de sa vie, Un cœur sans injustice, un ami sans envie, ST-LAMBERT. *Saisons, automne.* Des coeurs séparés à regret Trouvent de se rejoindre aisément le secret, CORN. *Othon*, II, 4. Un cœur né pour servir sait mal comme on commande, ID. *Pomp.* IV, 2. Que ne fait point un cœur Pour plaisir

à ce qu'il aime et gagner son vainqueur? RAC. *Bérén.* II, 2. Cœur accablé de déplaisirs, ID. *Andr.* II, 4. Cœur épris de courroux, ID. ib. I, 4. D'un cœur qui t'aime, Mon Dieu, qui peut troubler la paix? ID. *Athal.* III, 8. J'aime mieux renoncer à tout cet embarras, Et ne veux point d'un cœur qui ne se donne pas, MOL. *F. sav.* V, 4. Avez-vous un secret important, versez-le hardiment dans ce noble cœur, BOSS. *Duch. d'Orl.* || Familièrement. Bien que d'un cabinet sortit un petit cœur, Avec son chaperon, sa mine de poupée, RÉGNIER, *Sat.* XI. De s'entendre appeler petit cœur ou mon bon, BOIL. *Sat.* X. Elle a eu l'effronterie de me dire que je ne suis point malade; vous savez, mon cœur, ce qui en est, MOL. *Mal.* im. I, 6. Mon pauvre petit cœur, tu le peux si tu veux, ID. *Éc. des f.* V, 6. || Un joli cœur, un jeune homme qui prend un soin particulier de sa toilette. || Faire le joli cœur, se dorner des grâces. || 10^e Ardeur, vif intérêt. Il a le cœur à l'étude. Amour enfin qui prit à cœur l'affaire, LA FONT. *Coc.* Il s'agit d'une affaire que j'ai fort à cœur, BCSS. *Lett.* 409. Il prend trop de cœur à ce qu'il entreprend, PASC. *Prov.* III. Qui croyez-vous qui prenne les choses à cœur? ID. ib. Il n'eut plus de cœur que pour lui, FLÉCH. *M. de Mont.* Il avait mis son cœur à ce mariage, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 40. Des haines qui, en refusant le cœur au devoir, ont assez d'empire sur elles, pour donner les apparences au monde, MASS. *Car. Pardon.* J'avais peur Que mon père ne prît l'affaire trop à cœur, RAC. *Plaid.* II, 6. Vous prenez la chose fort à cœur, MOL. *les Préc.* I. Il avait le cœur trop au métier, RAC. *Plaid.* I, 4. || Avoir à cœur quelque chose, y prendre un vif intérêt. Ils n'ont rien tant à cœur que de voir la concorde régner, MASS. *Or. fun. Louis XIV.* || Tenir au cœur, être l'objet d'un attachement, d'un désir, d'un intérêt. Le reste ne lui tenait plus au cœur, SÉV. 216. Cela est au premier rang de ce qui me tient le plus au cœur, ID. 202. On aime fort ce détail pour les choses qui tiennent au cœur, ID. 5. Les choses qui nous tiennent sensiblement au cœur, ID. 570. Une beauté me tient au cœur, MOL. *Fest.* I, 2. La Sicile ravie leur tenait au cœur, BOSS. *Hist.* I, 8. Diantre! l'amour vous tient au cœur de bon matin, RAC. *Plaid.* I, 5. || Tenir au cœur, être l'objet d'une inquiétude, d'un tourment. Le Rhône me tient fort au cœur, SÉV. 23. Votre frère me tient fort au cœur, ID. ib. Ce maître d'armes vous tient bien au cœur, MOL. *le Bourg.* III, 3. || 11^e Courage, fermeté. Homme de cœur, homme plein de courage. La rigueur de ses lois, après tant de licence, Redonnera le cœur à la faible innocence, MALH. II, 4.... Vous vous troulez beaucoup; Mon cœur n'est point du tout ébranlé de ce coup, MOL. *F. sav.* V, 4. À la fin je pris cœur, résolu d'endurer.... RÉGNIER, *Sat.* XI. Non, non, j'ai trop de cœur pour lâchement me rendre, ID. *Éleg.* I. Si tu connaissais tes péchés, tu perdras cœur, PASC. *Myst.* 2. Rodrigue, as-tu du cœur? CORN. *Cid.* I, 9. Nous vous laissons ici pour leur rendre du cœur, ID. *Hor.* II, 7. Et ne vous flattez pas ni sur votre grand cœur Ni sur l'éclat d'un nom cent et cent fois vainqueur, ID. *Nicom.* I, 4.... Tant de fois vaincus ils ont perdu le cœur De se plus hasarder contre un si grand vainqueur, ID. *Cid.* II, 7. Ces favorables mots vous ont rendu le cœur, ID. *Tois. d'or.* IV, 5. Un orgueil noble et juste et digne d'une reine, Qui soutient avec cœur et magnanimité L'honneur de sa naissance et de sa dignité, ID. *Pomp.* III, 4. Sans qu'on l'ose accuser d'avoir manqué de cœur, ID. *Cid.* V, 4. [Il] m'a fait voir trop de cœur, ID. *le Ment.* III, 2. En vain en l'attaquant [il] fait paraître un grand cœur, ID. *Hor.* IV, 4. S'il avait moins de cœur, ID. *Cid.* II, 7. S'il la sauve, peut-être on trouvera dans Rome Plus de cœur que de crime en l'ardeur d'un jeune homme, CORN. *Théodore*, V, 7. Antigone Gonatas reprit cœur, pendant que Pyrrhus, inquiet et ambitieux, faisait la guerre aux Lacédémoniens et aux Argiens, BOSS. *Hist. univ.* I, 8. Ils ne voulaient pas qu'on s'y prît d'une manière à lui faire perdre cœur, ID. *Var.* 40. Le parti a repris cœur et fait les derniers efforts, ID. *Lett. quét.* 341. Ce discours ébranla le cœur De notre imprudent voyageur; Mais le désir de voir et l'humeur inquiète.... LA FONT. *Fabl.* IX, 2. Battre un homme à coup sûr n'est pas d'une belle âme; Et le cœur est digne de blâme Contre les gens qui n'en ont pas, MOL. *Amph.* I, 2. Si l'heureux Amurat, secouant leur grand cœur, Aux champs de Babylone est déclaré vainqueur, RAC. *Baj.* I, 4. Surtout j'admirer en vous ce cœur insatiable, ID. *Mithr.* III, 4. Il faut du cœur et de l'action, FLÉCH. *Serm.* I, 469. Un dessein si hardi jeta les patriciens et le peuple dans une consternation générale; tous manquent de

cœur et de résolution, VERTOT, *Révol. rom.* liv. II, p. 204. || Familièrement. Prendre son cœur à deux mains, faire tous ses efforts, ou prendre son grand courage. || Familièrement. Avoir le cœur de, pousser la dureté, l'indifférence jusqu'à. Vous n'aurez pas ce cœur-là, MOL. *Mal.* im. I, 5. Comment avez-vous le cœur de mêler avec leurs fruits des ossements? J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Un cœur de lion, un homme d'un extrême courage. || Un cœur de poule, un poltron. Ah! poltron! dont j'enrage, Lâche! vrai cœur de poule, MOL. *Sganur.* sc. 24. || Mettre, remettre le cœur au ventre à quelqu'un, lui rendre le courage. Cette locution vient du langage du moyen âge, où le cœur est joint souvent à ventre, pris en un sens très-général de tronc du corps; locution qui provient elle-même de ce qu'on se sent plus de force et de courage après avoir bien mangé. || Faire contre mauvaise fortune, ou, absolument, contre fortune bon cœur, ne pas se laisser abattre et aussi ne pas laisser paraître sur son visage le désappointement, la peine qu'on éprouve. || 12^e Générosité. Être plein de cœur. || Grand cœur, magnanimité. Seigneur, vous devez tout au grand cœur d'Exupère, CORN. *Héracl.* V, 4. Henriette d'un si grand cœur est contrainte de demander du secours; Anne d'un si grand cœur ne peut en donner assez, BOSS. *Reine d'Angleter.* || Un grand cœur, une personne magnanime. Mais de cette faiblesse un grand cœur est honteux; Il ose espérer tout dans un succès douteux, CORN. *Hor.* I, 4. N'attendez point de moi de regrets ni de larmes: Un grand cœur à ses maux applique d'autres charmes, ID. *Pomp.* V, 4. La grâce est aux grands coeurs honteuse à recevoir; La menace n'a rien qui les puisse émouvoir, ID. *Suréna.* IV, 4. Un grand cœur cède un trône et le cède avec gloire; Cet effort de vertu couronne sa mémoire, ID. *Rodog.* II, 5. Au travers des périls un grand cœur se fait jour, RAC. *Andr.* III, 1. Jamais dans un grand cœur vit-on plus de faiblesse? ID. *Bérén.* III, 2. || Homme de cœur, homme qui a de la générosité, de la sensibilité. || N'avoir point de cœur, être dépourvu de toute sensibilité, de toute noblesse d'âme. || 13^e Le principal agent, le principal intérêt. Le parti du duc et de mon frère Dont l'un est votre cœur, si l'autre est votre bras, ROTR. *Vencesl.* I, 4. Quand à ton père usé je rendis la vigueur, J'avais encor tes vœux, j'étais encor ton cœur, CORN. *Médée.* III, 3. Le prince de Conti fut le cœur et le confident de M. de Luxembourg dans ses dernières années, ST-SIM. 220, 212. || 14^e Par extension, l'estomac: dénomination qui vient de ce que, dans l'ancienne anatomie grecque, on donnait le nom de cœur à l'orifice cardiaque ou supérieur de l'estomac, et le nom de douleur de cœur aux douleurs de l'estomac. Des soulèvements de cœur. J'ai encore mon dîner sur le cœur. || Avoir le cœur noyé, noyé d'eau, être incommodé pour avoir bu trop d'eau. || Fig. Cela lui pèse sur le cœur, c'est quelque chose qui lui cause du chagrin, de la rancune. || Ce vin va au cœur, il fait plaisir. || Avoir mal au cœur, être pris de nausées. Sur mer j'ai mal au cœur. Celles qui ont diné ont mal au cœur, SÉV. 485. || Mal de cœur, envie de vomir. À moitié chemin, j'eus un grand mal de cœur, SÉV. 58. || Fig. Cela fait mal au cœur, fait soulever le cœur, se dit d'une chose qui excite le dégoût, l'aversion, le chagrin. Une douceur fade qui fait mal au cœur, MOL. *Impr.* 3. Avec un style si bourgeois et si ridicule, que cela fait mal au cœur, VAUVEN. *Du goût.* Les violons de la cour font mal au cœur au prix de ceux-là, SÉV. 73. Il est d'une faiblesse à faire mal au cœur, ID. 44. Les louanges me font mal au cœur, ID. 235. Tout ce qui ressemble à une séparation fait bien mal au cœur, ID. 462. Ce qui vient de sa part lui fait soulever le cœur, BOSS. *Resp.* 4. De ce raccommodement vint un fils qui réduisit la jeune princesse de Bade à l'état ordinaire pour les biens, dont sa belle-mère eut grand mal au cœur, ST-SIM. 168, 259. || Si le cœur vous en dit, si vous avez envie d'en manger; et fig. Si vous êtes disposé à cela. || Avoir le cœur bén, avoir l'appétit bon, se dit d'un malade qui conserve de l'appétit. || Cet homme a un bon cœur, il ne rend rien, se dit d'un homme dont l'estomac ne rejette pas ce qu'il mange; et, figurément, de celui qui ne rend pas ce qu'on lui prête. || Avoir le cœur sur le bord des lèvres, et, simplement, sur les lèvres, être prêt à vomir. || Avoir le cœur mort, se sentir très-faible. || Populairement. N'être pas malade de cœur, conserver un bon appétit. || S'en donner au cœur joie, à cœur joie, jouir pleinement, se rassasier d'une chose. || À cœur jeun, sans avoir mangé de la journée. Locution qui vieillit. || 15^e Par analogie, la partie centrale de quelque chose. Il est

logé au cœur de la ville. Le cœur d'un fruit, d'un chou. Je veux qu'elle me voie au cœur de ses États Soutenir ma fureur d'un million de bras, CORN. *Nicom.* v, 7. Dans le cœur de son empire, BOSS. *Hist.* I, 8. Il y avait au cœur de la Judée des hommes choisis, PASC. *Juifs*, 20. Plus les chênes croissent vite, plus ils forment de cœur, et meilleurs ils sont pour le service, BUFF. *Exp. sur les végét.* 2^e mém. Les vieilles souches [de vigne] sont pourries jusqu'au cœur, et le fruit n'en vaut guère, P. L. COUR. I, 272. Je relève sous l'eau les tiges abattues, Je secoue au soleil les cœurs de mes laitues, LAMART. *Joc. IX*, 281. || Fig. Au cœur de l'été, de l'hiver, pendant les plus grandes chaleurs, les plus grands froids. Évitez le cœur de l'hiver pour revenir, SÉV. 355. On était au cœur d'un hiver extrêmement rude, HAMILT. *Gramm.* 8. Les Suédois faisaient la guerre au cœur de l'hiver comme dans l'été, VOLT. *Charles XII*, 2. Eveillés à minuit au cœur de l'hiver, J. J. ROUSS. *Em.* II. || Cœur de cheminée, le milieu de la cheminée, où est ordinairement une plaque. Il est noir comme le cœur de la cheminée. || A cœur de journée, sans relâche. Location qui paraît venir de ce que le cœur de la journée est pris pour le fort du travail. Murce avait un jeune valet qu'il appelait marcassin et qui se moquait de lui à cœur de journée, ST-SIM. 164, 168. || 16^e Ce qui a la forme d'un cœur. Une croix d'or surmontée d'un cœur. || Le cœur, une des couleurs du jeu de cartes. Le cœur est atout. J'ai tous les cœurs. || Nom vulgaire d'un grand nombre de coquilles bivalves. || 17^e Terme de manège et de fauconnerie. Être en cœur, se dit d'un cheval, d'un oiseau qui se montrent pleins d'ardeur. Un cheval de deux cœurs, est celui qui répond mal aux aides et qui ne manie pas volontiers. || 18^e Terme de blason. Le milieu de l'écu, dit aussi abîme. || 19^e Terme d'astronomie. Cœur du Lion, étoile de première grandeur qui fait partie de la constellation du Lion, dite aussi Régulus. || Cœur de Charles, petite constellation entre la Grande Ourse et le Lion. || Cœur de l'Hydre, étoile de la constellation de l'Hydre. || Cœur du Scorpion ou Antarès. || 20^e Terme d'horticulture. Cœur de pigeon, espèce de prune et espèce de pomme. || Cœur de bœuf, espèce de prune. || Cœur de Saint-Thomas, nom vulgaire d'un fruit d'Amérique ou mieux d'une graine, dite aussi châtaigne de mer (*entada gigalobion*). || Nom d'une espèce de bigarreau. || 21^e Pièce d'horlogerie qui dégage la détente de la sonnerie. || Milieu d'une verge de plomb dans un vitrage. || 22^e Terme de boucherie. Manier pair ou double chez le bœuf et la vache, placé au-dessous et à quelque distance du paleron, en arrière et vers le milieu de la masse musculaire olécrânienne, et répondant à peu près à la place qu'occupe le cœur dans l'intérieur du thorax. || Proverbes. Il dit cela de bouche, mais le cœur n'y touche, c'est-à-dire il parle contre sa pensée. || De l'abondance du cœur la bouche parle, c'est-à-dire on parle volontiers de ce qu'on désire, de ce qui captive. || Loin des yeux, loin du cœur, c'est-à-dire l'absence refroidit.

— REM. Le langage populaire dit quelquefois : joli comme un cœur. Cela ne signifie rien et ne peut rien signifier; c'est une confusion avec *joli cœur*. || *Avoir à cœur et tenir au cœur*, sont deux locutions toutes faites et dans lesquelles rien ne peut être interverti. *Avoir au cœur et tenir à cœur* seraient des fautes contre l'usage, du moins aujourd'hui; car, au XVII^e siècle, on trouve *tenir à cœur* dans de bons écrivains. Les nouvelles de la guerre me tiennent fort à cœur, SÉV. 752. J'ai un extrême chagrin que vous fassiez tant de cas de toutes ces niaiseries [romans et comédies] qui ne doivent tout au plus servir qu'à délasser quelquefois l'esprit, mais qui ne devraient point vous tenir autant à cœur qu'elles font, RAC. *Lettr. à son fils*, XI.

— SYN. CŒUR, COURAGE, disposition qui fait mépriser le danger. Courage est dérivé de cœur; par conséquent, la nuance entre ces deux mots ne peut être que dans cette dérivation même. En effet, le courage, à proprement parler, est le produit du cœur. On a du cœur ou on en manque; on signale son courage, on combat avec courage; l'homme de cœur se distingue par des traits de courage.

— HIST. XI^e s. Se [il] son queur li purportast e son conseil li donast, LOIS DE GUILL. 42. Charles respont: trop avez tendre coer, CH. DE ROL. XXIII. Mal seit du coer qui au piz [poitrine] se couarde, IB. LXXXV. Franc ort feru de coer et de vigur, IB. LX. Si esclariez vos talenz [satisfaites vos désirs] et vos coers, IB. CCLXV.

— XII^e s. Dit à son oncle son cœur et sa pensée, RONC. p. 49. Li emperere ot mout le cuer iré, IB.

p. 35. L'aiguë [eau] du cuer lui est es els [yeux] montée, IB. p. 48. [A] Vos compagnons [ils] feront les cuers partir, IB. p. 60. Mout [il] ot le cuer dolent et irascu, IB. Du sanc qu'il laisse lui va li cuer faillant, IB. p. 100. [Il] Fit sa priere de cuer, fort en pleurant, IB. p. 152. Plus [j'] en auroie le cuer du ventre clair [satisfait], IB. p. 158. Par vasselage [courage] [il] a son cor [sa fermeté] recouvré, IB. p. 169. Li cuers lui part, l'ame s'en est alée, IB. p. 176. Ah! Dex! dist Charles, comme ai le cuer grevé! IB. p. 183. Tant s'est amors assermée En mon cuer, à long sejour, COUCI, I. Que cele où j'ai mon cuer et mon penser, IB. VI. Ele a mon cuer, que jà [je] n'en quier oster, IB. X. Je ne me sai tenir ne conforter De vous, beaus cuers, servir entièrement, IB. Si que souvent [je] chant là où de cuer [je] plor [pleure], IB. XVI. Onques vers lui [elle] [je] n'oi [n'eus] faux cuer ne volage, IB. XIX. Car traï m'a et mort à escient Mes jolis cuers, que je doi tant hair, IB. XX. Se nuls morist [mourut] pour avoir cuer dolent, IB. XXII. Se li cors va servir nostre seigneur, Li cuers remaint du tout en sa baillie [de ma dame], QUESNES, *Romancero*, p. 93. L'aigue lui cort [court, coule] du cuer parmi les oilz à rais, SAX. XV. Tel cinq cent chevalier Qui n'ont cuer ne courage de Saisnes guerroier, IB. XVI. [Le roi] Qui assez vous salue de bon cuer, sans feintise, IB. XXIII. De grant outrage faire nuls hom ne monteplie, Ainz se monte et essaute qui son cuer humelie, IB. XXXII. Il n'en venront à chief [viendront à bout], mes cuers le senefie [l'annonce], IB. À la nef sunt venu, e entrent en mer; Rogiers del Punt l'Evesque n'i pour sun quer celer: Thomas, Thomas, fait-il, mal m'i faites passer, TH. LE MART. 433.

— XIII^e s. Dist li rois: Dame, puet bien estre verté; J'en ai le cuer al ventre si serré Que ne me puis aidier ne conforter, CHANSON DU VILAIN HERVI. Il ne creoient mie les Grieus à qui il avoient pais fete, que de cuer leur deussent aidier, VILLEH. CLXI. Et sachies que li cuers des gens ne fu mie en pais, quar une partie de l'ost se travelloit à ce que il se volsissent bien departir, ID. LIV. Il estoit de moult grant cuer, ID. XL. Einsi dura la guerre grant piece, jusques au cuer d'iver, ID. XLV. Forment lui doult li cuers, mout fut en grand esmoi, Berte, VII. De grant joie fu ses cuers esmeüs, IB. XXIV.... Se [vous] saviez orendroit A quel meschien je sui, li cuers vous partirot, IB. XXVII. Mais li cuers lui failloit, IB. XXXI. Mais il avoit le cuer si plein de loyauté, IB. XLV. Si que l'eaue du cuer sur sa face en descent, IB. XLVII. Chascuns eut cuer certain, piteus et fin et sain, IB. XLIX. Ne cuida pas mes peres li rois au cuer hardit.... IB. LIII. Aincois [elle] se lairroit traire le cuer sous la poitrine, IB. LVI. Ahi! mere, fait-ele, com auriez cuer marri Se vous saviez.... IB. LIX. Il l'amoient [Berte] de cuer come bien enseignée, IB. LX. En la serve [il] avoit mis cuer et cor et desir, IB. LXIII. Sachiez que mout [il] les hait de cuer entierement, IB. XCV. Lasse! pourquoi ne creve mes cuers sous ma chemise? IB. C. D'amor et de desir tout li cuers lui esprent, IB. CX. Renart, fet-il, par le cuer bé [corbleu], Tu m'as hui honi et gabé, REN. 4644. Mout ai iré le cuer au ventre, LA ROSE, 3752. Mes pren bon cuer, et si t'avance De recevoir en pacience Tout quanque Fortune te donne, IB. 6875. Mès, par mon chief, or i parra [paraltra], Se tu de bon cuer serviras, IB. 2049. Que chascuns si bien i entende.... Que tout par cuer le retengniés, IB. 2043. La reson pourquoy, que il en donroit cuer à ses ennemis, JOINV. 214. Et quant sa gent virent que le roy metoit defense en li, il pristrent cuer, et laisserent le passage du flum, ID. 227.

— XIV^e s. Tu sembles l'oisel de proie, Qui yuet le cuer tant seulement; Se le cuer has tant seulement, Aras le corps et la chevance, MACHAULT, p. 414. Se il est juste, il n'est autre chose quelconque que il ait principalment à cuer, ORESME, ETH. 455. Enfans qui ont recordé par cuer aucunes choses, ID. IB. 498. Je ne puis pas savoir lor sens ne lor folie; Car ce qui est au cuer, homme ne le dit mie, GUESCL. 10940. Et li bons coer fait l'œuvre, non mie le long jour, BAUD. DE SEB. IV, 484. Le dain est une belle besté et bien plaisant, quant elle est en cuer de saison, MODUS, 1^e XXVIII.

— XV^e s. Il en ot grand joie en son cœur, FROISS. II, III, 49. Le comte d'Asquesuffort, qui estoit pour ce temps tout le cœur et le conseil du roi, ID. II, II, 237. Les chemins que il fait, je les sais tous par cœur, car en sa compagnie et sans lui je les ai esté trop de fois, ID. II, III, 47. Louis Rambaud avoit une trop belle femme à amie et l'aimoit de tout son cœur parfaitement, ID. II, III, 47. Quand le noble roi Charles de France eut oui sa sœur ainsi lamen-

ter, et qui de cœur et en plorant lui montroit sa besogne, ID. I, I, 8. Et y laissa mort son neveu que moult aimoit; dont il estoit en cœur et fut depuis ce moult destroit et courroucé, mais amender ne le put, ID. I, I, 181. Le comte de Hainaut avoit si pris en cœur cette guerre, ID. I, I, 128. Gens qui ont encore au cœur la felonnie et le mautalent sur les François, ID. II, II, 207. Et je feray volontiers et de bon cœur ce que vous me commandez.... ID. I, I, 47. Il alla voir la fierte [la chasse] saint Thomas à cœur jeun et y fit offrande belle et riche, ID. III, IV, 45. Les seigneurs regarderent que il estoit le mois de decembre le droit cœur d'hiver, ID. II, II, 203. Se ne montrez... Que vous ayez mon fait à cuer, CH. D'ORL. RONDEL DE FRÉDET. Par cuer retiens ce que j'en ay apris, Car plus ne scay lire ou livre de joye, ID. RONDEL. Le dessus dit comte de Waleran et ceux qui s'estoient sauves de sa compagnie eurent au cœur très grand tristesse, non pas sans cause, MONSTREL. liv. I, chap. 24. Certes, de bouche et non de cuer plusieurs gens parlent, ID. liv. I, chap. 9. Comme qui bien avoit le cuer à la besoigne, CHASTEL. CHRON. DES DUCS DE BOURG. III, ch. 28. Lié [joyeux] sui, quant il est en ce point; Car je le hay de tout mon cuer, LA PASS. DE N. S. J. C. Et quelque semblant qu'ilz luy montrassent, si le haïoient-il en cuer comme il fu depuis apparent, FENIN, 1413. Le mareschal, qui le cœur n'avoit à aultre chose fors à toujours grever les Sarrazins, BOUCIQ. I, ch. 23. Et pour ce, nous qui desirons de tout nostre cœur l'honneur de son noble estat avons avisé une haute emprise, ID. III, ch. 45. Si fist Chasteaumorant au cœur vaillant e fier, ID. II, ch. 20. Héé, mon ami, revenez si vous voulez; vous savez que nous sommes avons les cuers tendres, JEH. DE SAINTRE, ch. 26. Pour son salaire d'avoir esté offrir à l'église de Saint-Esprit-lez-Rue deux cœurs d'or, DE LABORDE, ÉMAUX, p. 217. Laquelle tenoit entre ses deux mains ung cuer, qui se ouvry à l'heure que le roy entra en ladite porte, et dedans ledit cuer y avoit une fleur de lis signifiant la loyaulté de la Cité, ID. IB. p. 217. Il leur sembla honte et peril et que ce seroit donner cuer à ceulx de Paris, COMM. I, 9. Le roy n'avoit point fort la matière à cuer, COMM. IV, 44. On croyait qu'ASCAIGNE faisoit ceste feinte, et qu'au cœur estoit content du Pape, ID. VII, 43. Et si [Charles VIII] avoit son cœur, tousjours, de faire et accomplir le retour en Italie, ID. VIII, 48. Cœur pensif ne sait où il va, LEROUX DE LINCY, PROV. T. II, p. 275. Dieu nous veuille garder et defendre de toute malaventure! le cœur ne me gist pas bien de cette vision, LOUIS XI, NOUV. LXXII.

— XVI^e s. Ils recoloient par cuer quelques plaisans vers de Virgile, RAB. GARG. I, 24. Il se saisit du baston de la croix, qui estoit de cuer de corne, ID. IB. I, 27. Dieu vous doint ce que vostre noble cuer desire, ID. PANT. II, 46. Je boy à luy de bien bon cuer, et à vous aussy, messieurs les recordz, ID. IB. IV, 45. Le dyable se represente on lieu, accompagné d'ung escadron de petitz dyableteaux de cuer, ID. IB. IV, 46. Je croy qu'il s'adoucira, Ou sera plus dur que le cœur d'un arbre, DUBELL. IV, 29, recto. AU CŒUR DE L'HIVER, MARG. NOUV. XXXVIII. Le peuple n'eut pas le cœur de prendre seulement les balotes en main, MONT. I, 3. Faute de cœur [courage], ID. I, 26. Non en leur action seulement, mais surtout en leur cœur, ID. I, 408. Faire mal au cœur [donner des nausées], ID. I, 410. Scavoir par cœur n'est pas scavoir, ID. I, 463. Ayant extreme peur de failir une chose qu'il avoit tant à cœur, ID. I, 496. Il leur remeit par ce moyen le cœur au ventre, ID. I, 353. Aulcun homme de cœur ne daigne s'avantage de.... ID. II, 66. Nous prenons trop à cœur ces substitutions, ID. II, 86. Il a disné par cœur pour l'affection qu'il avoit de medire des femmes, YVER, p. 555. Montrer qu'il n'avoient point le cuer failly, AMYOT, PÉRIC. 62. Sans s'arrester aux larmes des passagers qui se tourmentent d'essroy et tirent du cuer, ID. IB. 63. Au cœur d'esté, ID. IB. 66. La perte de celuy là seul luy attendrit le cuer, ID. IB. 69. Avoir le cuer [courage] bon, ID. P. AM. 43. Il n'y eut si dur cuer en toute la ville de Rome, à qui ce grant accident ne feist pitié, ID. IB. 57. Quant à moy, je n'aurois jamais le cuer de vendre le bœuf qui auroit longuement labouré ma terre, ID. CATON, 44. Homme de bas et petit cuer, ID. CRASSUS, 433. Du filz autant m'est la personne chere, Comme j'ay eu à contrecœur le pere, ID. POMP. I. Homme du tout fait à la devotion et selon le cuer de Pompeius ID. CATON D'UT. 45. Elle ne pardonnoit jamais, depuis qu'elle avoit pris une chose à cuer, ID.

Artax. 24. Monsieur, j'ai sur le cœur tant de sang versé des nôtres, D'AUB. *Hist.* 1, 432. Venons au cœur de la France et des affaires, ID. ib. 1, 439. Le vaivode fait attaquer la ville avec la chaleur de cœur que la victoire passée donne à ses gens, ID. ib. 11, 498. Quand on vous découvriroit implacable, tenant votre cœur [rancune] et inexorable, CARLOIX, 1, 38. Ils avoient promis la garder ou y mourir; mais le cœur leur devint foye, et se rendirent leurs vies sauves, M. DU BELLAY, 80. Ceste gresse est trouvée principalement au mesentere, et base du cœur, PARÉ, 1, 6. Le ventricule a deux orifices, à scavoir un supérieur nommé l'estomach et vulgairement cœur; et l'autre inférieur nommé pylorus, ID. 1, 14. La figure du cœur est pyramidale, à scavoir large en sa base et estroite sur sa pointe, ID. 11, 11. Et où il failloit, coups de baston ne luy manquoient pas, luy diminuant sa portion, le faisant souvent jausner par cœur, ID. *Animaux*, 18. Cœurs ou cerises beaumées, O. DE SERRES. Baise moy donc, mon cœur [m'amie], car j'aime mieux Ton seul baiser, que si quelque deesse.... RONS. 109. J'aime de tout mon cœur, je veux aussi qu'on m'aime, ID. 254. Ils sont toujours après pour lui [à la jeunesse] faire apprendre par cœur (ainsi parent-ils) ce que les livres disent.... CHARRON, *Sagesse*, 1, 14. Il a eu le cœur de ce faire, PASQUIER, *Recherches*, liv. VIII, p. 675, dans LACURNE. Estant allé à Bergame, il trouva son maître qu'il salua joyeusement; et le maître luy rendit le salut en disant: que dit le cœur [comment va la santé]? *Nuits de Straparole*, t. 1, p. 258, dans LACURNE. Sans davantage nous tuer le cœur et le corps, ID. t. 11, p. 386. Prenez vostre cœur à autruy, OUDIN. Cœur content, et manteau sur l'espaulle, COTGRAVE. Le cœur fait l'œuvre, et non pas les grands jours, ID. Le cœur ne veut doulour ce que l'œil ne peut voir, ID. À cœur dolent, l'œil pleure, ID. À povre cœur petit souhait, ID. Belle chere, et cœur arriere [semblant d'amitié, sans que le cœur y soit], ID. Qui n'a cœur [mémoire] ait jambes, ID. Le cœur me dit qu'il faut que je meure, *l'Amant ressuscité*, p. 533, dans LACURNE. Au tresor gist le cœur, LE ROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 233. Bruler ne peut cuer Qui par venin meurt, ID. ib. p. 254. Cœur blessé ne se peut ayder, ID. ib. p. 275. Cœur de verre, cœur loyal et ouvert, ID. ib. Quand bien vient, cœur fault, ID. ib. p. 377. Item plus, est nécessaire de scavoir tout de cuer la multiplication d'une chascune des dix figures par soy mesme et aussi par une chascune des aultres, DE LAROCHE, *Aristmetique*, f° 8, verso.

— ÉTYM. Bourguig. *cœu*; picard (environ d'Amiens), *tcheur*; provenç. *cor*; ital. *cuore*; du latin *cor*, *cordis*; grec, *καρδία*; allem. *Herz*; angl. *heart*; goth. *hairtō*; gaél. *chridhe*; sanscrit, *hrīd*. *Cœur* a pris le sens de mémoire, parce qu'il s'est étendu à l'âme tout entière; et l'on voit nettement comment il l'a pris, dans cette phrase provençale: En vostre cor devetz saber que tuit li adjectiu.... [en votre cœur devez savoir que tous les adjectifs....], Gramm. *provençales*, publiées par GUESSARD, p. 78. Dans l'ancien français, au nominatif singulier *li cuers*, au régime *le cuer*; au nominatif pluriel *li cuer*, au régime *les cuers*. Du reste, *cuer* se prononçait *cœur*.

† COEUR (keu-rè), s. m. Variété de cerisier.

— ÉTYM. Diminutif de *cœur*, dit ainsi parce qu'il produit la variété de cerise nommée cœur.

† COÉVÈQUE (ko-è-vè-k'), s. m. Collègue dans l'épiscopat. Il y a schisme entre moi et vos coévêques, BOSS. *Unité*, 3.

— ÉTYM. Co.... préfixe, et évêque.

COEXISTANT, ANTE (ko-è-gzi-stan, stan-t'), adj. Qui coexiste, qui est simultané. Deux faits coexistants.

COEXISTENCE (ko-è-gzi-stan-s'), s. f. Existence simultanée. Les Ariens niaient la coexistence éternelle du Verbe divin avec son Père. Il fait nier aux pères la coexistence des trois personnes divines, BOSS. *Avert.* 6. Science des lois qui président aux coexistances des formes des diverses parties dans les êtres organisés, CUV. *Rév.* p. 8.

— ÉTYM. Coexister.

COEXISTER (ko-è-gzi-sté), v. n. Exister ensemble. Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— ÉTYM. Co.... préfixe, et exister.

† COFFÉACÉ, ÉE (ko-fé-a-sé, séé), adj. Terme de botanique. Qui ressemble au café.

— ÉTYM. Voy. CAFÉ.

† COFFIN (ko-fin), s. m. Étui plein d'eau où est une pierre à aiguiser et que le faucheur porte à sa ceinture.

— HIST. xv^e s. Tout plain ung sac de joyeuse promesse, Soubz clef fermé, en ung coffin d'oublie, CH. D'ORL. *Rondeau*. || XVI^e s. Avec des pleins coffins

d'eau de senteur, YVER, p. 552. toutes ayant en leurs fresches mains blanches Un beau cofin tissu de jeunes branches, RONS. 740.

— ÉTYM. Voy. COFFRE. *Coffin* signifiait un petit coffre, un petit panier; il est resté dans les patois: Berry, *coffin*, corbeille; norm. *coffin*, cornet; picard, *cofin*, étui, coffret, panier; proveng. *cofin*; catal. *cofi*; espagn. *cofin*.

† COFFINE (ko-fi-n'), s. f. Espèce d'ardoise convexe.

— ÉTYM. *Coffin*.

† COFFINER (ko-fi-né), v. a. Terme de maier. Courber, vouter. || Se coffiner, v. réfl. Se courber, se déjeter.

— ÉTYM. *Coffin*.

† COFFINET (ko-fi-nè), s. m. Petit coffre, petit panier.

— ÉTYM. Diminutif de *coffin*; Berry, *coffinot*, corbeille, manne.

† COFFRAGE (ko-fra-j'), s. m. Terme d'art militaire. Charpente du coffre d'une mine de guerre.

— ÉTYM. *Coffrer*.

COFFRE (ko-fr'; quelques-uns prononcent kô-fr'; mais cette prononciation n'est justifiée par rien), s. m. || 1^e Meuble en forme de caisse, dans lequel on serre toute sorte de choses. Un coffre plein. Le coffre au linge, à l'avoine. || Piquer le coffre, attendre longtemps dans l'antichambre du roi, d'un grand seigneur, parce qu'à la cour il y avait des salles où l'on ne trouvait à s'asseoir que sur des coffres. Locution aujourd'hui inusitée. || Il s'y entend comme à faire un coffre, se dit d'une personne qui fait mal quelque chose. || Rire comme un coffre, rire à gorge déployée, par assimilation plaisante de la bouche qui rit à un coffre qui s'ouvre. || Familièrement, raisonner, chanter comme un coffre, raisonner, chanter très-mal; par un assez mauvais jeu de mots entre raisonner et résongner. || 2^e Caisse où l'on serre l'argent, et l'argent même qui est ainsi serré, les fonds, la fortune. À force de faire de nouveaux contrats ou de sentir son argent grossir dans ses coffres, on se croit enfin une bonne tête et presque capable de gouverner, LA BRUY. VI. Une pareille somme est comptée dans ses coffres pour chacun de ses autres enfants qu'il doit pourvoir, ID. ib. Les biens d'un homme ne sont point dans ses coffres, mais dans l'usage de ce qu'il en tire, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 10. Vous aurez beau ouvrir vos coffres, si vous n'ouvrez aussi votre cœur, ID. EM. II. || Elle est belle au coffre, se dit d'une fille laide, mais riche. || Cela sera sur ses coffres, se dit des pertes qui retombent sur quelqu'un. || Les coffres du roi, les coffres de l'Etat, le trésor public. Il mit tout l'argent de l'Egypte dans les coffres du roi, BOSS. *Polit.* || Coffre-fort, coffre de fer ou de bois fort épais, dans lequel on serre l'argent et les objets précieux. Ces coffres-forts qui défient les voleurs. Ton beau-père futur vide son coffre-fort, BOIL. *Sat.* X. La clef du coffre-fort et des cœurs est la même, LA FONT. *Le petit chien*. || Coffre-fort se dit aussi de l'argent, de la fortune. || 3^e Par extension. Le coffre d'un carrosse, la partie d'un carrosse sur laquelle on met les coussins pour s'asseoir, et dont le haut se lève en couvercle comme celui d'un coffre. || Le coffre d'un autel, la table d'un autel avec l'armoire qui est dessous. || L'assemblage et le corps d'un clavecin, d'un forte-piano. || 4^e La partie du corps que renferment les côtes. Il était temps, l'abcès gagnait le coffre, et se manifestait par de grands frissons, ST-SIM. 130, 191. Pourquoi il a fallu faire ce coffre de la poitrine de plusieurs pièces qu'on appelle côtes, BOSS. *Conn.* II, 7. || Avoir le coffre bon, être bien constitué quant aux fonctions de la respiration et de la digestion. Étant bien conformé par le coffre et ne faisant d'excès d'aucune espèce, J. J. ROUSS. *Conf.* V. Soixante-dix ans et un catarrhe.... il ne pourra aller loin. — Et voilà ce qui vous trompe; il ira loin, il ira très-loin; le coffre est bon, BAYARD et G. DE WAILLY, *Ma place et ma femme*, II, 11. || Terme de chasse. Corps d'une bête fauve dont on a fait la curée. || En termes d'hippiatrique, cette jument a un grand coffre, un beau coffre, elle a les flancs fort larges. || Des coffres à avoine, se dit de grands chevaux auxquels il faut beaucoup d'avoine. || 5^e Terme de jardinage. Carré long formé de planches posées de champ pour recevoir des châssis ou panneaux. On dit aussi caisse. || Terme de marine. Coffre d'amarrage, corps flottant muni de deux organeaux. || Terme d'art militaire. Charpente qui soutient les terres dans une mine de guerre. || Logement creusé dans un fossé sec, peu différent de la caponnière, qui sert aux assiégés pour empêcher qu'on ne passe le fossé. || Terme de ponts et chaussées. Caisse sans fond,

formée de pièces de bois et de madriers. || Terme de maçonnerie. Faux tuyau dans une souche de cheminée. || Tuyau que l'on enfonce dans un trou de sonde. || Terme d'hydraulique. Synonyme de chambre d'écluse.

— SYN. COFFRE, BAHUT. La différence entre ces deux meubles, c'est que le bahut a le couvercle en rond, tandis que le coffre peut avoir le couvercle plat ou arrondi.

— HIST. XIII^e s. [Il] N'i ot sommiers à coffres nedras troussés en malle, Berte, xxvii. Deux coffres bien garnis d'or et d'argent, Chron. de Rains, p. 6. Marcis, marcis [marquis], où sont li mil chevalier que vous deviés faire salir de vos cofres? ib. 412. Forgier, escrin, cofre, Liv. des mét. 105. Mais au venir li mesavint, Car sa droiture ert en son coffre, Si fu pilliez en roi de coffre, RUTEB. II, 74. Enmi la sale sus un coffre Est assise mate et pensive, ID. II, 34. Le roy emporta dix mille livres de paris que il avoit en ses cofres, et chascun an autant, JOINV. 207. || XIV^e s. À dens saisi le coffre, sans point de l'atar-gier, BAUD. de SEB. V, 908. Godefroy le Feyre, varlet de chambre et garde des coffres de monseigneur d'Orléans, DE LABORDE, *Émaux*, p. 249. || XV^e s. Et ces brigands brisoient maisons, coffres et escrins, et prenoient quant qu'ils trouvoient, FROISS. I, 1, 324. Et moult de maisons et de femmes robées et pillées, violées et destruictes, et des coffres effondrés, ID. II, 11, 458. Promis avez sur le mois de fevrier Que vous serez sa besongne ordonnans, Et le ferez sur vos coffres payer, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 208, dans LACURNE. Et enclos, pour plus grant seurté, Ou [au] coffre de ma souvenance, CH. D'ORL. *Ball.* 32. || XVI^e s. Il commença à faire une barricade sur le bout du pont levé, en y placant un buffet et deux coffres, D'AUB. *Vie*, XX. À attendre dans la garderobe de son maître assis sur des coffres, ID. ib. XL. L'equipage fut de douze chevaux, deux mullets de coffres, etc. CARL. III, 6. Je dis à Barbaut que je ne pouvois retourner arrière que je n'eusse mandement de monsieur de Barie, et que, si la ville se perdoit, tout cela tomberoit sur mes cofres, MONTLUC, t. II, p. 73, dans LACURNE. Lettres patentes, afin de faire ouvrir les coffres des prisons, et mectre en liberté les prisonniers detenuz pour le fait de la religion, CONDÉ, *Mémoires*, p. 571. En coffre ouvert le juste peche, COTGRAVE.

— ÉTYM. Berry, *couffre*; provenç. et espagn. *cofre*; ital. *cofano*; du latin *cophinus*; grec, *κόφινος*.

COFRÉ, ÉE (ko-fré, frée), part. passé Mis en prison. Ton affaire allait bien, le drôle était coffré, MOL. *L'Étour*. V, 1. Un mot du maire du lieu et me voilà coffré, P. L. COUR. II, 300. || Terme de marine. Navire bien coffré, navire qui a la muraille des gaillards élevée et bien fermée.

† COFFRE-FORT, s. m. Voy. COFFRE.

COFFRER (ko-fré), v. a. Terme familier. Empriisoner. Savez-vous bien que je suis las de venir sans trouver votre maître? S'il ne me paye aujourd'hui, je le ferai coiffer demain, REGNARD, *le Retour imprévu*, 42. Je voudrais que cela [cette aventure de passeport] vous dégoûtât d'un pays où l'on coiffe les gens pour si peu de chose, P. L. COUR. *Lett.* II, 79. Ma foi, sire, on ne veut plus faire crédit à Votre Majesté ni à moi non plus; et nous pourrions bien être coiffés cette nuit vous et moi, VOLT. *Cand.* 26.

— HIST. XVI^e s. Il y avoit à la marge de la tapisserie une grosse gibeciere qui acouchoit d'un estui de bonnet, cest estui d'une malle coiffée [faite en coffre], etc. D'AUB. *Fœn.* IV, 20.

— ÉTYM. *Coffre*.

COFFRET (ko-fré, frée), part. passé Mis en prison. Ton affaire allait bien, le drôle était coffré, MOL. *L'Étour*. V, 1. Un mot du maire du lieu et me voilà coffré, P. L. COUR. II, 300. || Terme de marine. Navire bien coffré, navire qui a la muraille des gaillards élevée et bien fermée.

— HIST. XIII^e s. Car il mit en son vil coffret La pomme que cilz lui offret, Que Dieu avoit jà maleï [maudit], J. DE MEUNG, *Tr. 475*. || XIV^e s. Un coffret couvert de cuir, ferré bien et joliment. Un coffret de cristal, DE LABORDE, *Émaux*, p. 248. || XV^e s. Un coffret long, tout de fin acier, FROISS. III, IV, 23. || XVI^e s. L'impudence qui est assise sur le coffret de derrière [du carrosse], par une petite fenestre lui donne courage, D'AUB. *Fœn.* IV, 20. Alexandre le Grand, ayant rencontré, parmi les despouilles de Darius, un riche coffret, ordonna qu'on le lui réservast pour y loger son Homère, MONT. III, 189.

— ÉTYM. Diminutif de *coffre*.

COFFRETIER (ko-fré-tié; l'r ne se lie jamais; au pluriel l's se lie): les ko-fré-tié-z et..., s. m. Celui qui fait des coffres.

— ÉTYM. *Coffret*.

COFIDÉJUSSEUR (ko-fi-dé-ju-sseur), s. m. Terme de jurisprudence. Chacun de ceux qui ont cautionné un même débiteur pour une même dette.

— ÉTYM. *Co...* préfixe, et *fidéjusseur*.

† **COGENT, ENTE** (ko-jan, jan-t'), adj. Terme de philosophie. Qui constraint.

— HIST. XIV^e s. Sans cogente nécessité, BRUYANT, dans *Ménagier*, t. II, p. 40. || XV^e s. Et pour cause bonne cogente, *Mir. de Ste Genev.*

— ÉTYM. Le latin *cogere*, forcer, de *co*, et *agere*, pousser.

† **COGITABILITÉ** (ko-ji-ta-bi-li-té), s. f. Terme de philosophie. Faculté de réfléchir sur nos propres sensations.

— ÉTYM. Voy. COGITION.

† **COGITATIF, IVE** (ko-ji-ta-tif, ti-v'), adj. Terme de philosophie. Qui a rapport à la cogitation.

— HIST. XIV^e s. Les vertus de dedens comme la cogitative et ymaginative, ORESME, *Eth. XI*, 47.

— ÉTYM. Voy. COGITION.

† **COGITACTION** (ko-ji-ta-sion), s. f. Terme de philosophie. Action de fixer la pensée sur un objet.

— HIST. XII^e s. Deus [Dieu] de science est sire, e à lui sunt aprestedes cogitaciuns, *Lib. psalmorum*, p. 235. || XIV^e s. Les malvaises operacions qui sont faites par cogitacion et deliberacion, ORESME, *Eth. 63*. || XV^e s. Et toutes ces imaginacions et cogitaciones proposoit en lui-mesme le duc Jean de Lancastre, FROISS. I, IV, 34. Le flux des cogitacions, E. DESCH. *Poésies mss.* 1^e 505, dans LACURNE. || XVI^e s. Fermir son ame en certaines et limitées cogitations où elle puisse se plaire, MONT. I, 287. Avoir l'ame pressée de cogitations penibles, ID. II, 54.

— ÉTYM. Proveng. *cogitatio*; anc. espagn. *cognition*; ital. *cogitazione*; du latin *cognitionem*, de *cognitare* qui avait donné le verbe *cuidar*. L'ancien français avait *cuisançon*, formation en rapport avec *cuidar*.

† **COGNAC** (ko-gnak), s. m. Eau-de-vie venant de Cognac, et, par extension, très-bonne eau-de-vie. Du vieux, du bon cognac.

— ÉTYM. *Cognac*, ville du département de la Charente, dans les environs de laquelle se fait cette eau-de-vie.

COGNASSE (ko-gna-s'), s. f. Petite espèce de coing sauvage.

— ÉTYM. *Coing*.

COGNASSIER (ko-gna-sié; l'r ne se lie jamais; au pluriel l's se lie : les ko-gna-sié-z et les coings), s. m. Arbre de la famille des rosacées, qui produit les coings.

— HIST. XVI^e s. Grenadiers, coudriers, coigners, et semblables plantes de rejet, O. DE SERRES, 449. Entant le greffe de l'aubespine blanc sur le tronc du coigner, de ce mariage sort un fruit nommé arse-role, ID. 691.

— ÉTYM. *Cognasse*; Berry, *couignier*, qui vient de *coing*, comme le mot du XVI^e siècle.

COGNAT (ko-gna), s. m. Terme de droit. Celui qui est uni par un lien de parenté; parent par les femmes. Les agnats et les cognats, MONTESQUIEU, *Esp. 27*.

— ÉTYM. Lat. *cognatus*, de *cum*, avec, et *gnatus*, né (voy. NAÎTRE).

COGNATION (ko-na-sion), s. f. Terme de droit. Lien de parenté qui unit les cognats. || En droit romain, parenté naturelle.

— HIST. XVI^e s. Pour montrer aux Juifs que la grâce de Dieu n'est pas liée à la semence d'Abraham, et mesme que ceste cognition charnelle, par soy, n'est d'aucune estime, CALV. *Instit. 4075*. Vous supplier avoir esgard à la cognition ancienne et tant souvent renouvellée, à l'amitié... M. DU BELAY, 313.

— ÉTYM. Lat. *cognatio*, de *cognatus*, cognat.

† **COGNATIQUE** (ko-na-ti-k'), adj. Terme d'ancienne jurisprudence. Succession cognatique, succession dévolue aux cognats à défaut de parents en ligne masculine.

— ÉTYM. *Cognat*.

COGNÉE (ko-gnëe, gnée), part. passé. || 1^e Un clou vigoureusement cogné. || Fig. Les règles de la grammaire cognées dans la tête de cet enfant. || 2^e Populairement, battu. Cogné d'importance.

COGNÉE (ko-gnëe), s. f. Sorte de hache pour couper le gros bois. Un bûcheron perdit son gagne-pain, C'est sa cognée... LA FONT. *Fabl. y, 4*. Sur son épaule il charge une lourde cognée, BOLEAU, *Lutr. II*. Et c'est en attaquant le chêne après le chêne Que la cognée abat les plus vastes forêts, MASSON, *Helvétiens*, VI. || Fig. Mettre la cognée à l'arbre, au pied de l'arbre, commencer une entreprise. L'âme, de ses défauts saintement indignée, Doit jusqu'à la racine

enfoncer la cognée, CORN. *Imitation*, I, 44. || Je ter le manche après la cognée, se rebuter par découragement, par dégoût. || Aller au bois sans cognée, entreprendre quelque chose sans avoir ce qui est indispensable pour réussir.

— HIST. XI^e s. À mailz de fer, à cuignées qu'il tinrent, CH. de ROL. *cclxviii*. || XII^e s. Les ustils as ovriers qui firent les degrez, Besague e cuignies en unt od els portez, Pur depecier les uis, ses [s'ils les] trovassent fermez, TH. le mart. 444. Le paliz [ils] tranchent à coignies d'acier; De sous lor piés le font jus trebuchier, RAOUL de C. 58. || XIII^e s. Deus coignies fist aporter, Le chesne prenent à coper, REN. 44925. En tel cas ne doit on pas faire l'execusion de la justice par su [feu], mais abatre à cuignies et à martiax la partie du malfeteur tant seulement, BEAUM. LII, 47. Et je regardai une coignée qui gisoit illec; si la levai et dis que je feroie la clef le roy, JOINV. 250. || XV^e s. Et aussi une cogniete Abat bien souvent un grant arbre, MIR. de STE GENEV. Entre ces archers avoit autres assaillans qui portoient cognies grands et bien tranchans, FROISS. I, 1, 207. Lors commencerent-ils à ferir et à frapper contre l'huis de grandes guignies pour dérompre et briser la porte, ID. II, III, 23. La deuxième porte rompu et brisée par force quingnies, ID. II, III, 99. || XVI^e s. Il ne faut pas ruer le manche après la coignée, LEROUX DE LINGY, *Prov. t. II*, p. 164. Adroit qu'il perdit sa coignée; qui feut bien fasché et marry, ce feut il; car de sa coignée dependoit son bien et sa vie; par sa coignée vivoit en honneur et réputation entre tous riches buscheteurs; sans coignée mourroit de faim, RAB. *Pant. IV*, *Nouveau prologue*. Le capitaine Martin du Bellay recite, au voyage de Luxembourg, avoir veu les gelées si aspres que le vin de la munition se coupoit à coups de hache et de coignée, se debitoit aux soldats par poids, et qu'ils l'emportoient dans des panniers, MONT. I, 261.

— ÉTYM. Berry, *cognie*, *cognée*, *cognie*; génev. *coignée*; Saintonge, *cognée*; picard, *quignie*; bas-lat. *cuniada*, dans un texte du VIII^e siècle (capitulaire de *villis*, 42); du latin *cuneus*, coin (voy. ce mot). La *cognée*, employée à enfoncer les portes, se disait aussi *la clef le roi*, parce que la justice avait le droit d'enfoncer une porte fermée ou qu'on refusait d'ouvrir.

COGNE-FÉTU (ko-gne-fé-tu), s. m. Celui qui se fatigue beaucoup pour ne rien faire. || Au plur. Des cognefétu ou cognefétus. || Cogne-fétu a signifié cardeur de laine. C'est comme si je disais que les cognefétus et cardeurs de laine.... GARASSE, *Recherche des recherches*, p. 239, dans LACURNE.

— HIST. XVI^e s. Il ressemble coignefestu, il se tue et ne fait rien, OUDIN, *Curios. fr.* Il sembloit un coignefestu, et il ne vouloit rien faire ny laisser faire les autres, MONTLUC, *Mém. t. I*, p. 72, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Cogner*, *fétu*.

COGNER (ko-gné), v. a. || 1^e Frapper sur un clou, une cheville, pour l'enfoncer. Cogner une cheville. || Cogner un fétu, s'occuper de choses sans importance. Fiesque, loin des soins superflus, Fera quelque chose d'utile. Et, moins altéré, plus tranquille, Ne cognera plus de fétus, CHAUL. à *Mme de Lassay*. || Fig. Nous tâchons de cogner dans la tête de votre fils l'enve de.... SÉV. 503. || 2^e Cogner quelqu'un, le frapper avec quelque chose. Cet homme m'a cogné avec une planche qu'il portait. || Se cogner la tête, se heurter la tête contre quelque chose. || Fig. Se cogner la tête contre le mur, s'obstiner à une chose impossible. || 3^e Populairement, battre, rosser. Tu te feras cogner. || 4^e V. n. Frapper contre, heurter. Cogner à la porte. || 5^e Se cogner, v. réfl. Se heurter, donner contre. Se cogner contre quelque chose. || Se battre, en parlant de plusieurs. Ils se sont joliment cognés.

— HIST. XII^e s. Il s'entreferent et des cors et des piz [poitrines]. Ensemble coignent les forz escuz voltiz [bombés], LI. *coronemens Looy*, v. 2537. || XIII^e s. En un trou de tariere [ils] lui boutent errement. Les deux pols [pouces], et les coignent mout angoisseusement, Berte, xcvi. || XV^e s. Alez-en que je ne vous coigne; De vos preschements n'ay-je cure, MIR. de STE GENEV. Il s'emploie de bon cuer A relier ses tonnaux, Et lui mesme congne; Pour remplir tost ses vaisseaux, Haste la besongne, BASSELIN, L. || XVI^e s. Le pere y alla, le combattit et coigna [accula] jusques en Marroche, D'AUB. *Hist. I*, 37. Il trouve la garnison dehors, la congne avec tel effroi qu'elle abandonne la ville, ID. ib. I, 154. Les chevaliers et ceux de la garnison de la cité troublent son loisir, et le congerent jusques dans son

gros, ID. ib. I, 239. Qui fut bien aise? Ce fut André Doria, lequel l'ayant là accullé et coigné, qu'il n'en pouvoit jamais sortir sans sa miséricorde.... BRANT. *Capit. franc. t. II*, p. 67.

— ÉTYM. *Cognée*; Berry, *couigner*; wallon, *cognii*, *gounii*. Dans l'historique on trouve à *cognier* le sens de frapper, et celui de pousser en un coin, acculer.

† **COGNET** (ko-gnè), s. m. Rôle de tabac formé en cône.

— ÉTYM. Diminutif de *coin*.

† **COGNEUX** (ko-gnèu), s. m. Outil du fondeur en sable.

— ÉTYM. *Cogner*.

† **COGNITIF, IVE** (kog-ni-tif, ti-v'), adj. Terme de philosophie. Qui est relatif à la connaissance. || Qui est capable de connaître. Les conditions de la cognition humaine, la constitution de l'organe cognitif de l'homme influent sur toutes ses connaissances, impriment leur sceau à tous les objets, sans qu'ils puissent lui apparaître d'une autre manière, VILLERS, *Kant*, p. 449.

— HIST. XIV^e s. Puissance cognitive, ORESME, *Thèse de MEUNIER*. La puissance cognoscitive, ORESME, *Eth. 65*. || XV^e s. Des vertus qui sont cognoscitives, une chascune, moins est materielle, plus a perfaict cognoiscence, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, III, 85.

— ÉTYM. Voy. COGNITION; provenc. *cognitu*.

† **COGNITION** (kog-ni-sion), s. f. Terme de philosophie. Acte intellectuel par lequel on acquiert une connaissance. Ces hommes sages qui avaient jeté un regard savant sur la nature de la cognition humaine.... VILLERS, *Kant*, p. 59. Le problème premier et par conséquent fondamental de la métaphysique est de livrer une bonne et scientifique théorie de la cognition humaine, d'expliquer comment l'homme connaît.... ID. ib. p. 64.

— ÉTYM. Provenc. *cognicio*; anc. espagn. *cognition*; ital. *cognizione*; du latin *cognitionem*, de *cognoscere* (voy. CONNAÎTRE).

† **COENOIR** (ko-gnoir), s. m. Morceau de bois pour serrer et desserrer les formes typographiques.

— HIST. XVI^e s. Coignoir, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Cogner*.

† **COGRAINS** (ko-grin), s. m. pl. Terme de métallurgie. Parcels de fer qui s'attachent à la filière dans les tréfileries.

— ÉTYM. *Co...* préfixe, et *grain*.

† **COGUENOSCO** (ko-ghe-no-sko), s. m. Terme de marine. Sorte de mastic dont on remplit les gélives du bois, pour empêcher l'eau d'y pénétrer.

COHABITATION (ko-a-bi-ta-sion), s. f. Terme de droit. || 1^e Etat de deux personnes qui habitent ensemble. || 2^e Etat du mari et de la femme, qui vivent ensemble. || Se dit aussi de la vie en commun de deux personnes libres.

— HIST. XVI^e s. La sentence de Paphnutius fut reçue: lequel declaira que c'estoit chasteté, cohabitation de l'homme avec la femme, CALVIN, *Instit. 4005*.

— ÉTYM. *Cohabitatio*, de *cohabitare*, cohabiter.

COHABITER (ko-a-bi-té), v. n. Vivre ensemble en parlant des époux, ou de personnes libres vivant comme époux. Ils ont longtemps cohabité. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVI^e s. Il a fallu que les prestres levitiques, quand ils approchoient de l'autel, ne cohabitaient point avec leurs femmes, CALV. *Instit. 4004*.

— ÉTYM. *Cohabitar*, de *co...* préfixe, et *habitare*, habiter (voy. ce mot).

† **COHEN** (ko-èn'), s. m. Dans la religion juive, sacrificeur.

— ÉTYM. Hébreu, *cohen*, prêtre.

† **COHÉREMENT** (ko-é-ra-man), adv. D'une manière cohérente.

— ÉTYM. *Cohérent*, et le suffixe *ment*.

COHÉRENCE (ko-é-ran-s'), s. f. || 1^e Terme de physique. Etat de ce qui est cohérent. Dans le bois, la cohérence longitudinale est bien plus considérable que l'union transversale, BUFFON, *Exp. sur les végét. 4^e mém.* || 2^e Fig. Des idées sans cohérence. Nos âmes se sont touchées par tous les points, et nous avons senti partout la même cohérence, J. J. ROUSS. *Hél. I*, 44.

— HIST. XVI^e s. Ce qui se fait par une cohérence et glutinosité de matière visqueuse, ou de quelque excoriation, PARÉ, IV, 44.

— ÉTYM. *Cohærentia*, de *cohærens*, cohérent.

COHÉRENT, ENTE (ko-é-ran, ran-t'), adj. || 1^e Qui tient réciprocement ensemble. Les grains du grès sont très-cohérents. Les molécules du fer sont bien plus cohérentes que celles du plomb. || En botanique,

étamines cohérentes, étamines qui tiennent les unes aux autres, soit par des poils, soit par une substance glutineuse. || 2^e Fig. Ce discours est cohérent dans toutes ses parties. Rien de moins cohérent que ce mémoire.

— ETYM. Lat. *cohærens*, de *cohærere*, être cohérent, de *co*, et *hærere*, être attaché (comp. HÉRÉTIQUE).

† COHÉRITER (kô-é-ri-té), v. n. Etre cohéritier.

— ETYM. *Co*... préfixe, et *hériter*.

COHÉRITIER, IERRE (ko-é-ri-tié, tiè-r'), s. m. et f. Terme de droit. Celui, celle qui hérite avec un autre.

— ETYM. *Co*... préfixe, et *héritier*.

COHÉSION (ko-é-zion; en poésie, de quatre syllabes), s. f. Terme de physique. Force en vertu de laquelle les particules des corps solides se tiennent entre elles. Dans les corps la cohérence est l'effet de la cohésion. || Fig. La cohésion des parties d'un empire.

— ETYM. *Cohæsum*, supin de *cohærere* (voy. cohérent).

† COHIBANT, ANTE (ko-i-ban, ban-t'), adj. Terme didactique: Qui isole. La propriété cohibante de la résine à l'égard de l'électricité.

— ETYM. Lat. *cohibere*, arrêter, de *co*, et *habere*, avoir, tenir.

† COHIBITION (ko-i-bi-sion), s. f. Terme didactique. Empêchement d'agir.

— ETYM. Voy. cohivant.

† COHIER (ko-ié), s. m. Terme d'eaux et forêts. Espèce de chêne pédonculé.

— ETYM. Queue : c'est-à-dire qui a une queue, un pédoncule.

COHOBATION (ko-o-ba-sion), s. f. Terme de pharmacie. Action de cohober.

— ETYM. Cohober.

COHOBÉ, ÉE (ko-o-bé, bée), part. passé. Une liqueur cohobée. || Ce mot technique est assez mal employé dans ce passage de Rousseau, où il n'a pas un sens exact : Les esprits vivisants retenus et cohobés dans son sang, J. J. ROUSS. Ém. IV.

COHOBER (ko-o-bé), v. a. Terme de pharmacie. Distiller plusieurs fois de suite une liqueur sur son résidu, ou mieux sur de nouvelles substances, pour qu'elle se charge davantage des principes volatils.

— ETYM. Origine inconnue.

COHORTE (ko-or-t'), s. f. || 1^e Terme d'antiquité. Troupe d'infanterie chez les Romains qui était la 10^e partie de la légion. || 2^e En général, troupe de combattants. Pouvions-nous le surprendre ou forcer les cohortes Qui de jour et de nuit tiennent toutes les portes? CORN. Héracl. IV, 6. Il parle, et, défiant leurs nombreuses cohortes, Du palais à ces mots il fait ouvrir les portes, RAC. Mithr. V, 4. De ses fiers étrangers assemblant les cohortes, ID. Athal. I, 2. N'y reste-t-il que vous et vos saintes cohortes [les lévites]? ID. ib. III, 7. Il sort demi-paré; mais déjà sur sa porte Il voit de saints guerriers une ardente cohorte, Qui tous, remplis pour lui d'une égale vigueur.... BOIL. Lutrin, V. || 3^e Familièrement, toute sorte de gens réunis en troupe. Et bravant des sergents la timide cohorte, BOIL. Sat. V. || 4^e Sous l'Empire de Napoléon 1^{er}, division déterminée de la Légion d'honneur. || Troupe de gardes nationaux mobilisés, en 1814, au début de l'invasion.

— HIST. XIV^e s. Cohorte n'estoit autre chose que une certaine flote ou compagnie de genz armez, BERCHEURE, f° 2. Les cohortes eslurent leurs centurions, ID. f° 74. || XVI^e s. [ils] Sont venus voir la royalle cohorte, Amour, triumph, et beauté souveraine, MAROT, II, 250.

— ETYM. Le latin cohors.

COHUE (ko-ue), s. f. || 1^e Autrefois, dans quelques provinces, nom du lieu où les petites justices se tenaient. Le procureur était à la cohue. || 2^e Assemblée bruyante et tumultueuse. Toute cette cohue se dispersa, HAMILT. Gramm. 3. Si... En pareille cohue on me peut retenir, BOIL. Sat. III. Minerve seule à Samos descendue Avait du ciel suivi les souverains; Mais du Dieu Pan, des Fauves, des Sylvains, Elle évitait l'indécente cohue, MALFIL. Narcisse, ch. III. Et votre complaisance un peu moins étendue De tant de soupirants chassera la cohue, MOL. Mis. II, 4. Je serais mort en quatre jours, s'il me fallait vivre en homme du monde : je suis tranquille au milieu du tintamarre et solitaire dans la cohue, VOLT. Lett. Mme Florian, 12 oct 1767. || 3^e Confusion dans une assemblée trop nombreuse. Il y avait trop de cohue à ce bal. || 4^e Anciennement, criailerie, clamour. On lui a fait une cohue dont il a été fort touché, SCARRON, dans RICHELET.

— HIST. XIII^e s. Cohue [sorte de tribunal], dans un titre de 1235, Bibl. des Chartes, 4^e sér. t. III, p. 459. || XV^e s. A Raoul est donnée la garde du guichet et

de la cohue de la vicomté de Pontiaudemer, DU CANGE, cohua. Les dis Anglois se logerent en la ditte ville, et visiterent une parrigue forte de muraille et une cohue près du dit fort.... bouta le feu en la ditte cohue et ou [au] dit parrin, ID. ib. Que les bailliés et vicomtes soient diligens d'aller en cohue dedens prime le premier jour de leur auditoire, ID. ib. || XV^e s. Servir les maçons et couvreurs au chasteau et es cohues et estaux comme au chasteau, DELISLE, Agric. normande au moyen âge, p. 88. Je n'irai plus à la cohue Où chacun joue ou brait ou hue, Pathelin mourant, dans LACURNE. || XVI^e s. Il n'y a pas tant de chiquaneries aux cohues, comme on en trouve entre les courtizans pour destourner un dementi, PASQUIER, Lettres, t. I, p. 612, dans LACURNE.

— ETYM. Sans doute, comme le propose Diez, de *co*, et *uer*, à cause de bruit qui se fait aux halles ou dans les juridictions des halles; halle, juridiction des halles, étant le sens primitif de cohue. Bas-lat. cohua.

COI, COITE (koi, koi-t'), adj. || 1^e Qui se tient là sans se remuer, sans rien dire. Il était coi près du feu. Le bon sire le souffre et se tient toujours coi, LA FONT. Fabl. III, 4. Dans les visites qui sont faites, Le renard se dispense, et se tient clos et coi, ID. ib. VIII, 3. Tenez-vous coi, ID. Rém. Il souffre en silence et se tient coi, J. J. ROUSS. Ém. I. || Chambre coite, chambre bien fermée et bien chaude. Cette locution a vieilli. || Adv. Lors le manant les arrêtant tout coi [tout à coup], LA FONT. Vill. Sur ce propos l'autre l'arrête coi, ID. Serv. || 2^e Où règne le repos. Ces fertiles vallons, ces ombrages si cois, LA FONT. Joc. Qui préférerait à la pompe des villes Vos antres cois, vos chants simples et doux, ID. Epître V. Sous les ombrages toujours cois De Sully, ce séjour tranquille, VOLT. Lett. en vers et en prose, 7. || Substantivement. Sur le coi de la nuit, LA FONT. Cloch. Locution qui vieillit.

— HIST. XI^e s. Por Pinabel [ils] se contiennent plus quei, Ch. de Rol. CCLXXVII. || XII^e s. L'empereor ferez ster à son coi, Ronc. p. 27. Je trop redout [redoute] celle qu'amer [je] souloie, La grant, la gente, et la simple et la coie, Couci, p. 425. Mout me semont amors que je m'envoise[m'égaie]. Quant je plus doi de chanter estre cois, QUESNES, Romanero, p. 83. Bele Yolans en chambre coie Sur ses genouz pailles desploie, Coust un fil'd'or, l'autre de soie, ib. p. 53. Courtois ameo, Qui à sejor [en repos] Gisez en chambre coie, ib. p. 68. Lireis de Egypte se tint tut coi en sa terre, Rois, 432. || XIII^e s. Et quant Grieu les virent venir, si ordenerent leur batailles, et les atendirent tut coi devant leur paveillons, VILLEH. LXV. Mout [elle] fu taisant et quoie, Berte, CXVII. Et il me dit : tenez-vous tout quoy; car je vous weil demander.... JOINV. 256. La mer, qui estoit moult quoye, ID. 287. || XV^e s. Et conviendroit qu'ils [les Escots] se combatissent à leur mesches, ou ils demeureroient tous coys en Angleterre pris à la trappe, FROISS. I, 1, 36. Adonc fit-on arrester l'ost tout coi pour avoir autre conseil, ID. I, 1, 41. Le roi Charles de France fut durement sage et subtil, et bien le montra tant comme il vesqui; car tout quoi estoit en ses chambres et en ses deduits, ID. II, II, 45. || XVI^e s. Quand marys gardent leurs femelles, Ils ont droit, je m'en tais tout coy, MAROT, III, 68. Si les ennemis vous courrent sus, attendez les de pied coy, MONT. I, 355. Nature [caractère] lente, coye et reposée, AMYOT, Fab. 2. Le peuple se teut et luy donna coye audience pour ouïr ses raisons, ID. Cor. 26. Le plus desert d'un séparé rivage, Et la frayeur des autres les plus cois, RONS. 5.

— ETYM. Wallon, keüt, keüte fém.; picard, à l'coyette, à l'aise; Berry, coué, se mettre à la coi, se mettre à l'abri; provenç. quetz; catal. quiet; espagn. et ital. quieto; du latin quietus, de quies, repos.

† COI (ko-i), s. m. Conduit en bois pour le nettoyage d'un marais salant.

COIFFE (koi-f'), s. f. || 1^e Ajustement de tête en toile ou en tissu léger, autrefois à l'usage de toutes les femmes, aujourd'hui à l'usage seulement des femmes de la campagne ou des femmes des villes qui se mettent comme à la campagne. Vos coiffes sont faites, MOL. Éc. des f. I, 4. Une coiffe, un bout de ruban sont pour les filles autant d'affaires importantes, FÉN. XVII, 83. La coiffe, la paroisse, la chapelle, l'assiduité aux offices et des jargons de dévotions l'avaient lavée [Mme de Vendatour] de toute tache, ST-SIM. 130, 187. Pour moi je riais sous ma coiffe, SÉV. 44. || Brider sa coiffe, se cacher avec les brides de sa coiffe. Si quanto [Mme de Montespan] avait bridé sa coiffe, elle ne serait pas

dans l'agitation où elle est, ID. 320. || Autrefois, au pluriel, les coiffes, la coiffe avec le voile et ce qui en dépend. Elle ôta ses coiffes, son écharpe, HAMILT. Gramm. 4. || Coiffe de nuit, coiffe de toile qu'on mettait dans le honnet de nuit. || Fig. Être triste comme un bonnet de nuit sans coiffe, être chagrin et mélancolique. Aujourd'hui on dit seulement, être triste comme un bonnet de nuit. || Coiffe à perruque, tissu portant les cheveux de la perruque. || 2^e Coiffe de chapeau, sorte de coiffe qui garnit l'intérieur d'un chapeau. || 3^e Terme d'anatomie. Portion des membranes scellées que l'enfant pousse quelquefois devant lui, et qui se trouve alors sur sa tête dans l'accouchement ordinaire. Cet enfant avait la coiffe en naissant. Nous devenons chrysalides dans l'utérus, lorsque nous sommes dans cette enveloppe qu'on nomme coiffe, VOLT. Newton, I, 8. || Terme de botanique. Enveloppe membraneuse ou sorte de bourse qui recouvre l'urne ou cupule des mousses, et qui se rompt circulairement par son milieu. || 4^e Terme de marine. Morceau de toile en croix de Malte pour recouvrir le bout des haubans. || 5^e Terme de pêche. Filet à grandes mailles et évasé, qui se place à l'embouchure d'un filet à manche. || 6^e Terme de boucherie. Membrane séreuse dans laquelle on fait cuire le foie de porc. On dit aussi toilette. || 7^e Terme de mécanique. La coiffe d'une chèvre, la partie supérieure de cette machine.

— HIST. XI^e s. [Il] tranche la coife entresques à la char, Ch. de Rol. CCL. || XII^e s. Ne fust la coife du blanc haubert safré.... Ronc. p. 91. Ainsi [ils] fierent de haches com vilain de flæl; N'i avoient garant ne coife ne chapel, SAX. IX. Desor la coife de l'auberc doublentin, Raoul de C. 48. || XIII^e s. Bauduins de Soriel ne les va de riens espargnant, ains le fier de l'espée parmi la coiffe de fier [fer], H. DE VALENC. XXVI. Ouvrieres de coiffes à dames, et taies à orilliers, et de paveillons que on met par dessus les autez [autels], Liv. des mét. 85. Les chevaliers qui se combataient par mortre ou par homicide se devient combattre à pié et sans coifées, les testes rognées à la reonde, Ass. de J. I, 165. Il mala maintenant querre coiffes blanches et me pingna moult bien, JOINV. 253. Laissons huer ceste chiennaille; par la quoife Dieu, ainsi comme il juroit, encore en parlérons nous de ceste journée es chambres des dames, ID. 228. || XIV^e s. Gardez, belle seur, que vos cheveux, vostre coiffe, vostre cueuvrechief et vostre chapperon soient bien simplement ordenés, Ménagier, I, 4. Coiffe et habit fourré [il] portoit, BRUYANT, dans Ménagier, t. II, p. 24. Puis oste [en découpant le cerf] une coiffe de gresse qui est appelée foulie, et l'oste avec l'autre gresse que tu trouveras ez boyaux, Modus, f° XXII, verso. Les assistans dirent que le dit Jehan gaignoit bien à avoir deux buffes ou coiffes [coups sur la tête], DU CANGE, coifeta. || XV^e s. Et demoura messire Regnault tout nud hors mis de quafe, FROISS. II, III, 59. || XVI^e s. Epiploon, vulgairement la coiffe, PARÉ, I, 43. Le semblable se fait à l'enfant laissant sa coiffe [amnios] au ventre de sa mere, ID. XVIII, 46.

— ETYM. Wallon, coif, s. m.; provenc. cofa; espagn. cofia et escopia; portug. coifa; ital. cuffia et scuffia; bas-lat. cofea dans Fortunatus Venantius, cuphia dans Alcuin. On l'a tiré de l'ancien haut-allemand scufi, chevelure; mais scufi n'aurait donné ni dans le provençal ni dans le français un mot sans s; d'un mot hébreu kova, que Diez rejette et qui est en effet très-peu probable; de l'allemand Haube, bonnet; holland. huif; suédois, hufva, à quoi Diez objecte que l'h de l'allemand ne se change pas en c roman dans les noms appellatifs; enfin Diez propose le haut-allemand kuppa, kuppha, mitre, qui, par une dérivation très-facile en cette langue, a pu donner kupha, d'où le bas-latin cofea, cuphia; à quoi il ajoute, comme kuppha n'a point de tenants et aboutissants dans l'allemand, qu'il vient du latin cuppa; vase, vaisseau, coupe, une assimilation de forme ayant fait la transition de sens. On remarquera que l'italien prend facilement une épenthétique, qui n'a rien d'étymologique; c'est de là que vient scuffia et le français escopia.

COIFFÉ, ÉE (koi-fé, fée), part. passé. || 1^e Qui porte une coiffe. Une femme coiffée à la mode de son pays. Un escadron coiffé d'abord court à son aide; L'une chauffe un bouillon, l'autre apprête un remède, BOIL. Sat. X. || Qui porte un vêtement de tête quelconque. Coiffé d'un chapeau, d'une perruque. || Qui a une coiffure quelconque. Une femme coiffée en cheveux, c'est-à-dire qui n'a d'autre coiffure que ses cheveux. Madame Aubert paraît avec un air modeste, Bien coiffée en cheveux, un déshabillé leste, VOLT. Dépositaire, III, 2. || Spécialement, qui

a les cheveux arrangés d'une certaine manière. Coiffé à la Titus. Coiffée à la chinoise. || Être bien coiffé, avoir une coiffure qui va bien, et aussi avoir les cheveux bien plantés. || Cheval bien coiffé, celui qui a les oreilles petites et bien placées; mal coiffé, celui dont les oreilles sont longues et pendantes. || Un chien courant ou épagnuel est bien coiffé, lorsqu'il a les oreilles larges, longues et bien pendantes. || Fig. J'habitai plus que toi ces fortunés rivages [Savoie], J'adorai, j'aime encor ces monts coiffés d'orages, LAMART. *Harm.* III, 4. || 2^e Terme d'échecs. Pion coiffé, pion auquel on attache un signe, et qui a un emploi déterminé. || 3^e Terme de vénérerie. Mordu par le chien. || Fig. Je ne pouvais douter de l'extrême mauvaise volonté pour lui [Chamillart] de Mme de Maintenon et de Mme la duchesse de Bourgogne, et il était sans cesse coiffé par de rudes lévriers, ST-SIM. 232, 96. || 4^e Fig. Infatué. Un prélat, riche et fortuné, En est, s'il le faut ainsi dire, Coiffé [de Boisrobert], MALLEVILLE, *Épigr. contre Boisrobert*, dans LEROUX, *Dict. comique*. Que de son Tartuffe elle paraît coiffée! MOL. *Tart.* I, 2. Ton sermon me paraît un tant soit peu brutal; Mais, tant que tu voudras, parle, prêche, tempête, Ta maîtresse est coiffée [amoureuse], REGNARD, *le Joueur*, I, 2. C'est un goût vif dont je me sens coiffé, VOLT. *Béguèule*. || Avoir le cerveau coiffé, être pris de vin. || 5^e Né coiffé, né avec la coiffe sur la tête, circonstance fortuite à laquelle la superstition attribua de singulières vertus. || Fig. Être très-heureux. Pauline est née coiffée, SÉV. 587. || 6^e Terme de vétérinaire. Crottins coiffés, crottins qui sont recouverts d'une couche de mucosités provenant de la muqueuse intestinale. || Proverbe. Il aimeraït une chèvre coiffée, se dit d'un homme qui est amoureux de toutes les femmes, quelque laides qu'elles soient. || On dit aussi d'une personne laide : il, elle ressemble à un chat coiffé.

COIFFER (koi-fé), v. a. || 1^e Couvrir la tête d'une coiffe. || Couvrir la tête d'une coiffure quelconque. Coiffer les grenadiers d'un bonnet à poil. || Friser, natter les cheveux. Coiffer une femme en cheveux. || Coiffer sainte Catherine, rester fille. Ste Catherine étant la patronne des demoiselles, on dit que la demoiselle qui ne se marie pas lui met la première épingle à vingt-cinq ans, la seconde à trente; et à trente-cinq la coiffure est finie. || Absolument. Ce perruquier coiffe bien. || 2^e Orner, parer la tête. Cette couronne de bluets la coiffe à merveille. || 3^e Mettre, jeter sur la tête. On le coiffa d'un seau d'eau. On renversa la table, on coiffa d'un potage le pauvre Vineville qui n'en pouvait pas davantage, RETZ, III, 6. || 4^e Coiffer une bouteille, mettre une enveloppe par-dessus le bouchon. || 5^e En termes de mécanique, coiffer la chèvre, fixer sur la coiffe de cette machine le câble qui sert à soulever les objets. || 6^e Coiffer un livre, en arranger le cuir à chaque extrémité du dos. || 7^e Terme de vénérerie. Happer le sanglier aux oreilles en parlant d'un chien. || Par extension. Le tigre ne peut coiffer le rhinocéros sans risquer d'être éventré. || 8^e Infatuer. Les beautés qu'une prévention aveugle avait coiffées du mérite de Germain, HAMILTON, *Gramm.* 6. Il s'était laissé coiffer de chimères et de visions, ID. ib. 40. || 9^e Familièrement, enivrer. Il est aisé à coiffer. Quel est le cabaret honnête Où tu t'es coiffé le cerveau? MOL. *Amph.* III, 2. || 10^e Coiffer son mari, en parlant d'une femme, lui être infidèle. [Perruquier] prétendant n'avoir point coiffé de jolies femmes dont il n'eût coiffé les maris, J. J. ROUSS. *Conf.* III. || 11^e V. n. Terme de marine. On dit qu'un navire coiffe, lorsque le vent vient frapper les voiles par l'avant. || 12^e Se coiffer, v. refl. Porter comme coiffure. Les Turcs se coiffent d'un turban. || Se coiffer en cheveux, ou avec ses cheveux, n'avoir aucun ornement dans les cheveux arrangés en coiffure. || Se couvrir la tête, en parlant d'un homme. Coiffez-vous. || Arranger sa coiffure. Elle met un temps infini à se coiffer. || 13^e Terme de marine. Les voiles se coiffent, quand elles se collent aux masts. || 14^e S'enivrer. Cet homme se coiffe souvent. || 15^e S'infatuer. Fille se coiffe volontiers D'amoureux à longue crinière, LA FONT. *Fabl.* IV, 1. Faut-il de ses appas m'être si fort coiffé? MOL. *École des f.* III, 5. C'est un honneur de n'être point sujette à se coiffer d'un de ces oissons-là, SÉV. 239. Comment ce garçon s'était coiffé d'un visage à faire peur, HAMILT. *Gramm.* 40. Si on y songe trop, on s'entête et on s'en coiffe, PASC. *Disp.* 3. L'inquiétude dont Damon s'est coiffé si malheureusement, LA FONT. *Coupe*. Elle se coiffait de toute sa force en faveur de Matta, HAMILT. *Gramm.* 4. Il est difficile de comprendre comment M. de Turenne s'en coifa [de M. Boucherat], ST-SIM. 69, 432.

— HIST. XIII^e s. [La femme] Or est lavée, or est peignée, Or est coiffée, or est tressée, *Contenance des femmes*. || XVI^e s. [Vénus] Le transmit [un chapeau de roses] à son cher enfant, Qui de bon cœur le va coiffant, MAROT, I, 74. Toutes choses qui sont coiffées, Ont moult de lunes en la teste, ID. II, 428. Je crois que vous eussiez pris une chevre coiffée pour une belle fille, MARG. *Nouv.* VIII. Qui fut onques plus coiffé de femmes que lui de Messalinc? LA BOËTIE, 74. Alors les matrones presagent que l'enfant est heureux, par ce (disent-elles) qu'il est né coiffé, PARÉ, XVIII, 46. Dirai-je encore de tel qui est coiffé et meurt pour une qu'il sciait estre laide, vieille, souillée.... CHARRON, *Sagesse*, I, 38. Nous nous suyvons à la piste, voire nous nous pressons, eschauffons, nous nous coiffons et investissons les vices et passions les uns aux autres, ID. ib. II, *Préface*. La table est dèsjà coiffée [servie], *Contes de CHOLIÈRES*, f° 66, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Coiffe*; bourguig, *couiffay*, coiffé.

COIFFEUR, EUSE (koi-feur, fē-z'), s. m. et f. Celui, celle qui coiffe, qui arrange, coupe, frise les cheveux. Un habile coiffeur. Mlle de St-Yves fit venir une coiffeuse de St-Malo, VOLT. *Ingénu*, 3. Cet argent va aux marchands, aux coiffeuses et aux brodeuses, ID. *Dialect*. Le soldat d'antichambre de monsieur vaut bien la coiffeuse de madame, MARIVAUX, *les Jeux de l'amour et du has*. III, 7. || Adj. Perruquier coiffeur.

— ÉTYM. *Coiffer*.

COIFFURE (koi-fu-r'), s. f. || 1^e Partie de vêtement destinée à couvrir la tête, à la garantir. Le casque est la coiffure de la grosse cavalerie. Le turban est la coiffure des Turcs. Je veux une coiffure, en dépit de la mode, Sous qui toute ma tête ait un abri commode, MOL. *Ec. des maris*, I, 4. || 2^e Ajustement pour la tête. Une coiffure de fleurs. || Arrangement des cheveux. Coiffure à la Ninon.

— HIST. XVI^e s. Tous ces esprits portent la teste ceinte Du blanc attour d'une coiffure sainte, DUBELL. IV, 58, *recto*. || Coiffure à la Sévigné, s'est dit d'une coiffure avec de petites boucles sur le front, de grosses boucles aux côtés du visage, et, autour de la tête, un gros bourrelet de cheveux.

— ÉTYM. *Coiffe*.

† **COIGNAGE** (koi-gna-j'), s. m. Portion de la maçonnerie du fourneau des grosses forges.

— ÉTYM. *Coin*.

† **COIGNET** (koi-gnè), s. m. Terme de marine. Un petit coin.

— ÉTYM. Diminutif de *coin*; picard, *cuignet*, coin à fendre.

† **COIGNEUX** (koi-gneū), s. m. Batte pour compimer le sable des moules, dans la fonte des monnaies.

— ÉTYM. *Cognier*.

† **COIMENT** (koi-man), adv. D'une manière coite, paisible. Il était là coiment. Vieux.

— HIST. XI^e s. Mult quiement il dit à sei meisme, Ch. de Rol. CXII. || XII^e s. Bien et tut choiement venier vus en purrez, Th. le mart. 135. Si coiement [j'] ai ma dolor menée, Qu'à mon semblant ne la reconoist on, Couci, VI. || XIII^e s. Ne demora mie gramment Que Renart vint tot coiement, Ren. 274. || XV^e s. Et si ne s'en osoient descouvrir, fors l'un à l'autre quoient et secretement, FROISS. II, II, 239.

— ÉTYM. *Coie*, et le suffixe *ment*; provenç. *quedament*, *quietament*; espagn. et ital. *quietamente*.

COIN (koin), s. m. || 1^e Instrument de fer, taillé en angle solide, et dont on se sert pour fendre du bois. || Coins de mire, morceaux de bois qui servent à hausser ou à baisser un canon, un mortier, suivant la distance du but à atteindre. || Faire coin de même bois, se servir, pour mettre une chose en œuvre, d'une partie de cette même chose, et aussi user de ce qu'on tire d'une personne pour agir contre elle. || En mécanique, angle solide représentant deux plans inclinés adaptés par leur base, et servant à divers usages; c'est une des machines simples étudiées en statique. || Un coin de beurre, pièce de beurre à peu près en forme de coin qu'on vend à la halle. || Petit ornement autour des bouquets qui sont sur le dos des livres reliés. Petit fer qui sert à faire ces ornements. || La partie d'un bas dessiné en forme de coin, et dont la base correspond à la cheville du pied. || Autrefois, pièce de bas de chausse qui est en pointe et qui, prenant depuis la cheville du pied, s'étend jusque sous la plante. || Morceau de drap qui couvre l'espace compris entre les barrières d'une balle de paume. || Terme de cordonnier. Petit morceau de bois pour hausser le cou-de-pied des souliers, lorsqu'ils sont sur la forme. || Terme d'antiquité. Formation d'une troupe en un

bataillon triangulaire dont une pointe était tournée vers l'ennemi. || 2^e Terme de monnaie. Morceau de fer trempé et gravé, qui sert à marquer les monnaies et les médailles. || Monnaie, médaille à fleur de coin, celle que le frottement n'a pas encore usée et telle qu'elle est sortie de dessous le coin. || Anciennement, avoir coin, avoir droit de battre monnaie. || Fig. Cela est frappé, marqué à tel coin, on y reconnaît tel caractère, tel cachet. Des vers marqués au coin de l'immortalité, BOIL. *Ep.* x. Toi qui sais à quel coin se marquent les bons vers, ID. *Sat.* II. Il ne s'y voit rien qui ne soit marqué au coin de l'ouvrier, LA BRUY. XVI. Les riches étant, pour ainsi dire, marqués au coin du monde, BOSS. *Serm. Sept.* C'est presque le seul ouvrage marqué au bon coin, depuis trente ans, VOLT. *Lettr. Cideville*, 4 février 1765. || Poinçon pour marquer la vaisselle plate, les bijoux. || Marque, empreinte. Ce petit Feuquieres a un coin d'Arnaud dans la tête qui le fait mieux écrire que les autres, SÉV. 204. J'ai un coin de folie qui n'est pas encore bien mort, ID. 423. Je ne saurais croire que, quelque coin d'anachorète que vous ayez, ces honneurs et ces respects sincères puissent vous déplaire, ID. 558. || 3^e Angle rentrant ou saillant formé par la rencontre de deux ou de trois lignes, de deux ou de trois surfaces, ainsi dit par comparaison avec le coin de fer ou de bois. Le coin d'une maison. Dieu doit faire de cette pierre le chef du coin, PASC. *Prop.* 24. || Les quatre coins d'une chambre, les quatre angles que forment les quatre parois d'une pièce faite en carré ou en carré long. Les quatre coins d'une étoffe, les points où les bords se joignent. Des officiers portaient les quatre coins du poêle en cette pompe funèbre. || Les quatre coins et le milieu d'un bois, d'une ville, etc. tout l'espace embrassé par un bois, par une ville. Je l'ai cherché dans les quatre coins et le milieu du quartier. || Les quatre coins du monde, l'espace entier du monde. Les quatre coins de Paris. Il a parcouru les quatre coins de la ville, sans pourvoir découvrir son logement. Ne dirait-on pas que le feu est aux quatre coins de l'univers? DIDER. *Nouv. pensées philosophiques*, 57. Les orages sont venus des quatre coins du monde, et ont fondu sur ma petite barque que j'ai bien de la peine à sauver, VOLTAIRE, *Lett. Damilaville*, 34 déc. 1764. M. Cromelin est un peu ardent; on aurait dit que le feu était aux quatre coins de Genève, ID. *Lett. d'Argental*, 4 février 1766. || Jeu des quatre coins, jeu dans lequel quatre personnes occupent les quatre angles d'un carré; et une cinquième personne placée au centre du carré tâche de saisir une de ces places à la course. aussitôt que le tenant l'abandonne pour en changer avec un autre. L'amour, l'hybris, l'intérêt, la folie, Aux quatre coins se disputent nos jours, BÉRANG. *Coin de l'am*. Où l'ambition règne, La gaieté perd son coin, ID. *Ménétrier de Meudon*. || Le coin de la rue, l'endroit où deux rues se coupent. Envoyez des soldats à chaque coin des rues, CORN. *Héracl.* III, 4. || Le marchand du coin, le marchand logé au coin d'une rue voisine; et, figurément, le coin, le voisinage. Le géomètre dit qu'il en fallait parler au théologien du coin, VOLT. *l'Homme aux 40 écus, Mariage*. Il y a dans tous les coins des gens qui ont des remèdes infaillibles contre toutes les maladies imaginables, MONTESQ. *Lett. pers.* 58. || Le coin d'un bois, l'endroit où une route coupe un bois. Il a été assassiné au coin d'un bois. La naïve bergère, assise au coin d'un bois, chante et roule un fuseau qui tourne sous ses doigts, ST-LAMBERT, *Saisons, printemps*. || Mourir au coin d'un bois, d'une haie, mourir loin de toute assistance. || Cet homme a la mine de demander l'aumône au coin d'un bois, se dit d'un homme de mauvaise mine, de mine menaçante, qui demande l'aumône. || Fig. Il n'est coin et recoupe que je n'aie tenté, RÉGNIER, *Sat.* XIV. La sagesse vous éclairera par quelque coin inespéré, BOSS. *Lett. Corn.* 92. || Petit meuble en forme d'armoire que l'on place dans les coins d'une chambre. || En termes de manège, coin se dit des quatre angles de la volte, lorsque le cheval travaille en carré. Entrer dans les coins, pénétrer, autant qu'il est possible, dans les angles du manège. Travailler sur les coins ou faire les quatre coins, diviser la volte en quatre quarts. || Terme du jeu de trictrac, grand coin, coin de repos, ou, simplement, coin, la dernière case de chaque pan, de chaque partie de la boîte. Coin bourgeois, la dernière case du petit jan, et la première du grand. || Au jeu de paume, on dit qu'un homme tient bien son coin quand il sait bien soutenir et renvoyer les coups qui viennent de son côté. || Fig. Tenir son coin, tenir une place honorable dans un cercle; prendre part avec avantage

à une discussion, etc. Mme de Coulanges tenait son coin, sér. 489. Il peut tenir son coin parmi les beaux esprits, MOL. *Femmes sav.* III, 5. Le baron de Beauvais avait tenu son coin, mêlé avec l'élite de la cour, ST-SIM. 44, 459. Le chevalier de Lorraine, du temps des Guises, eût tenu un grand coin parmi eux, ID. 96, 44. || 4^e Le coin du feu, les côtés de la cheminée où l'on s'assied pour se chauffer. Je me suis livré dans cette lettre au plaisir de causer avec vous, comme si j'étais au coin de votre feu, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 20 nov. 1765. || Ne bouger du coin du feu, être très-sédentaire, mener une vie retirée. C'était un temps à garder le coin du feu, SÉV. 610. || N'aimer que le coin de son feu, aimer la vie retirée. || Cela ne se dit, ne se fait qu'au coin du feu, en famille, entre amis, chez soi. Au théâtre, il faut parler au cœur plus qu'à l'esprit; Tacite est fort hon au coin du feu, mais ne serait guère à sa place sur la scène, VOLT. *Lettr. Chauvelin*, 9 oct. 1764. || Fig. Allez lui dire cela au coin de son feu, ou allez lui dire cela et vous chauffer au coin de son feu, c'est-à-dire vous ne seriez pas bienvenu à lui parler ainsi dans un endroit où il serait le maître. || 5^e Le coin de la bouche, l'angle formé, de chaque côté, par la rencontre des lèvres. || Le coin de l'œil, l'angle formé, de chaque côté, par la rencontre des paupières. Regarder du coin de l'œil, regarder à la dérobée, sans faire semblant de rien. Elle regarde les rochers du coin de l'œil, mourant d'envie d'aller s'y reposer, SÉV. 550. Messire Jean... La regardait toujours du coin de l'œil, LA FONT. *Jum.* || Les coins, faux cheveux que l'on ajoute sur les côtés de la tête. || Terme de vétérinaire. Dents incisives du cheval, les plus voisines des crochets et les plus courtes; elles sont au nombre de quatre, deux à chaque mâchoire. || En termes de fauconnerie, les coins, les plumes qui forment les deux côtés de la queue de l'animal. || 6^e Endroit retiré, peu fréquenté. Il vit tranquille dans un coin de sa province. Va, furie exécable; en quelque coin de terre Que t'emporte ton char, j'y porterai la guerre, CORN. *Médée*, v. 8. Ah! ne languissons plus dans un coin du Bosphore, RAC. *Mithr.* I, 3. Qu'heureux est le mortel qui, du monde ignoré, Vit content de soi-même en un coin retiré! BOIL. *Ep.* vi. Je voudrais être caché dans un coin de Toulouse, le jour que l'innocence de Sirven sera reconnue, VOLT. *Lettr. Audra*, 5 mai 1769. || Petit espace de terrain. Ce coin de terre suffit à ses besoins. Supplier le roi de daigner mettre la paix une seconde fois dans ce petit coin de terre [Genève] dont il a déjà été le bienfaiteur, VOLTAIRE, *Lett. Richelieu*, 13 mars 1765. Je ne suis qu'un laboureur malade qui défriche des champs incultes et qui marie des filles dans un coin de terre ignoré, ID. ib. 23 août 1765. || Endroit peu exposé à la vue. Jetez cela dans un coin. Dans un coin du jardin, sous un épais nuage, Je l'enveloppe encor d'un sommeil assez doux, CORN. *Toison d'or*, v. 6. Cachée en un coin de ce vaste édifice, RACINE, *Ath.* v, 1. Tandis que dans un coin en grondant je m'essuie, Souvent, pour m'achever, il survient une pluie, BOIL. *Sat.* vi. — HIST. XII^e s. Ne coingnet [petit coin] nul à reverchier [fouiller], Que li gorpiz [renard] n'i fust cachiez, *Ren.* 22056. Deus coins de chiesne toz entiers Y avoit mis li forestiers, ib. 40283. Il lor donne formes veroies En coinz de diverses monnoies, *la Rose*, 16218. Et il et les autres seigneurs et roys dou roiaume, qui après lui furent, donnerent à aucuns haus hommes el dit roiaume, baronies, seignories, cours et coins et justise, *Ass. de Jér.* I, 24. || XIV^e s. Si come qui disposerot quatre choses en une figure quarrée là où il aroit quatre cuignes ou angles, ORESME, *Eth.* 150. Si trouva un grant arbre abattu que l'en avoit voulu fendre à coings, ID. ib. 44. || XV^e s. Pieur ou hazardeur de dés, Tailleur de faux coings, tu te brusles Comme ceux qui sont eschaudez, VILLON, *Ball. de bonne doctrine*. || XVI^e s. Les monnoies forgées de coins bien différents, CALV. *Instit.* 109. Nous commencerons par la partie qui fait le coin devers la mér athlantique d'un costé, de l'autre vers le destroit, n'AUB. *Hist.* I, 34. Faisans un coin de leur bataillon de lansquenets, ID. ib. I, 323. Les coins ou angles de l'œil, PARÉ. Enter en coin, o. DE SERRES. Par le feu et violence de coings, nous ramenons un bois tortu à sa droiture, MONT. IV, 204. Le tyran asservit les subjects les uns par le moyen des aultres, et est gardé par ceux des quels, s'ils valoient rien, il se debvoit garder; mais, comme on dict, pour fendre le bois, il se fait des coings du bois même, LA BOËTIE, *Servit. volont.* dans MONT. *Essais*, t. IV, p. 379. À dur neud, mauvais coing, COTGRAVE. Fol est qui de son poing fait coing, ID. Meschante [pauvre] vie quiert le coing, ID.

— ÉTYM. Wallon, *coine*; provenç. *cunh, conh, cong*; espagn. *cuno*; portug. *cunho*; ital. *conio*; du latin *cuneus*.
† COINÇAGE (koin-sa-j'), s. m. Terme de marine et de chemin de fer. Action de disposer des coins.
— ÉTYM. *Coincer*.
† COINCER (koin-sé). Le second c prend la cédille devant a et o), v. a. Enfoncer des coins. || Garnir de coins les rails.
— ÉTYM. *Coincident*.
COÏNCIDENT, ENTE (ko-in-si-dan, dan-t'), adj. || 1^e Terme de géométrie. Qui coïncide. Lignes, figures coïncidentes. || 2^e Simultané. Symptômes coïncidents. Un fait est coïncident à un autre, lorsqu'il est arrivé dans le même temps.
— ÉTYM. *Coïncider*.
COÏNCIDER (ko-in-si-dé), v. n. || 1^e Terme de géométrie. Avoir la coïncidence, en parlant des lignes, des surfaces, des volumes. Si son centre [du soleil] coïncidait avec celui de la terre, son volume embrasserait l'orbite de la lune, et s'étendrait une fois plus loin; d'où l'on peut juger de son immense grandeur, LAPLACE, *Expos.* II, 4. || 2^e Arriver en même temps. Ces deux événements coïncidèrent. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.
— HIST. XIV^e s. Coincider en partie et non pas en tout. — Coincider et estre semblable en aucunes choses, ORESME, *Thèse de MEUNIER*.
— ÉTYM. Co.... préfixe, et *incidente*, tomber sur (voy. INCIDENT).
† COÏNDICANT, ANTE (ko-in-di-kan, kan-t'), adj. Terme de médecine. Signes coïndicants, ceux qui concourent à indiquer l'emploi de tel ou tel moyen curatif.
— HIST. XVI^e s. De ces choses les unes sont indicatives, les autres coïndicatives; coïndicatives sont celles qui monstruent et enseignent le mesme que les indicatives, mais seulement par accident, et non proprement et essentiellement, PARÉ, *Introd.* 23.
— ÉTYM. Co.... préfixe, et *indiquer*.
† COÏNDICATION, s. f. Terme de médecine. Concours de plusieurs indications qui tendent toutes à motiver telle ou telle médication.
— HIST. XVI^e s. L'air nous donne quelque indication ou plus tost coïndication; car, s'il est semblable à la maladie, il symbolise en indications avec la maladie, PARÉ, *Introd.* 22.
— ÉTYM. Co.... préfixe, et *indication*.
† COÏNDIQUER (ko-in-di-ké), v. n. Terme de médecine. Indiquer concurremment, donner une coïndication.
— HIST. XVI^e s. Les choses non naturelles peuvent faire indication semblable que les choses naturelles, c'est à dire coïndiquent avec les choses naturelles, forces et tempérament de nostre corps, PARÉ, *Introd.* 22.
— ÉTYM. Co.... préfixe, et *indiquer*.
COING (koin; le g ne se lie jamais : un koin excellent; au pluriel l's se lie : des koin-z excellents), s. m. Le fruit du cognassier. De beaux coings. Compote, gelée de coings. || Familièrement. Être jaune comme un coing, avoir le teint fort jaune. Elle était arrivée plus jaune qu'un coing, HAMILT. *Gramm.* 7. C'était [M. l'Avocat] un grand homme, maigre, jaune comme un coing, ST-SIM. 74, 218.
— HIST. XIII^e s. Manger coins, poires et autres peans fruits, ALEBRANT, f° 4. Totes manieres de cooins confortent l'estomac et donnent appetit de mengier, ID. f° 53. || XIV^e s. Le grain de l'or ne plus ne moins Que les cerises et les coings Ou que les pommes et les poires, Ont tous chacun leur heure.... *Traité d'alchim.* 394. || XVI^e s. La pomme de coin, o. DE SERRES, 685.
— ÉTYM. Saintonge, *coudin*; provenç. *codoing*; ital. *cotogna*. L'italien vient du latin *cydonia*, le provençal et le français, du latin *cydonium*; du grec *κυδώνιον*, de *Cydon*, ville de Crète, d'où provint le cognassier. *Coing* est une contraction de l'ancien français *cooin*, répondant à *cydonium*.
COINTÉRESSÉ, ÉE (ko-in-té-ré-sé, sée), s. m. et f. Terme de droit. Celui, celle qui a un intérêt commun avec d'autres, dans une affaire, une entreprise.
— ÉTYM. Co.... préfixe, et *intéressé*.
COION (kou-ion), s. m. Poltron, lâche. Mot très-bas et très-libre.
— ÉTYM. Provenç. *colho*; espagn. *cojon*; ital. *co-*

glione; du latin *coleus*, testicule, de *κολεός*, sac. *Coion* a pris dans le français comme dans l'italien, par antiphrase sans doute, le sens de lâche. L'étymologie du mot français est prouvée par les formes des autres langues romanes.
† COIONNADE (kou-io-na-d'), s. f. Acte, propos de coion. Mot bas et libre.
— ÉTYM. *Coion*.
COIONNER (kou-io-né). || 1^e V. a. Traiter quelqu'un de coion. || 2^e Se moquer de quelqu'un. || 3^e V. n. Faire ou dire de mauvaises plaisanteries. || Manquer de courage. || Mot bas et libre.
— ÉTYM. *Coion*.
COIONNERIE (kou-io-ne-rie), s. f. || 1^e Bassesse, lâcheté. || 2^e Badinerie impertinente. || Mot bas et libre.
— ÉTYM. *Coionner*.
COIT (ko-i), s. m. Terme de physiologie. Accouplement du mâle avec la femelle.
— HIST. XVI^e s. Les femelles des bestes brutes abhorent le coit après la conception, PARÉ, XVIII, 3.
— ÉTYM. Le latin *coitus*, de *coire*, de *co*, et *ire*, aller (voy. J'IRAI).
COITE (koi-t'), s. f. || 1^e Voy. COUETTE. || 2^e Terme de marine. Les coites sont deux longues pièces de bois qu'on pose parallèles sous un navire pour le porter quand on veut le tirer du chantier et le mettre à l'eau.
† COIX (ko-iks'), s. m. Genre de la famille des graminées; les graines servent à faire des chapelets et des colliers.
COJOUSSANCE (ko-jou-i-san-s'), s. f. Terme de jurisprudence. Jouissance commune à deux ou à plusieurs.
— ÉTYM. Co.... préfixe, et *jouissance*.
† COJUSTICIER (ko-ju-sti-sié), s. m. Terme de droit féodal. Celui qui a droit de justice avec un autre seigneur.
— ÉTYM. Co.... préfixe, et *justice*.
COKE (ko-k'), s. m. Charbon minéral artificiel, qui est le résidu de la distillation de la houille, et qui diffère de cette dernière par l'absence du bitume.
— ÉTYM. Angl. *coke*.
COL (kol), s. m. || 1^e Cou, partie du corps qui supporte la tête. En ce sens il ne se dit que par euphonie; et encore l'usage s'en perd de plus en plus; il serait bon cependant de le conserver pour la poésie. Un col court. Un col apoplectique. [Il] tend à ses ennemis Un col à ton saint joug heureusement soumis, ROTR. *St-Gen.* III, 7. À l'État j'en dois le sacrifice.— Hé bien, achievez-le; voilà ce col tout prêt, ID. *Vencesl.* v, 4. Avant que de parler du teint, Je devais vous avoir dépeint, Pour aller par ordre en l'affaire, La posture du dieu; son col était penché; C'est ainsi que le Somme en sa grotte est couché, LA FONT. *Psyché*, I, p. 83. || 2^e Terme d'anatomie. Embouchure de certaines parties. Col de la vessie, sorte de prolongement de la partie antérieure inférieure de la vessie, représentant un goulot très-court. || Nom de parties qui sont plus minces que le reste de l'organe dont elles dépendent. Col de la matrice, canal étroit, cylindrique, qui conduit de l'orifice à l'intérieur de l'utérus. || Rétrécissement entre la tête et le corps de certains os. Le col du fémur, de l'humérus. || 3^e Par analogie, le col d'une bouteille, d'une cornue, la partie entre le goulot et le ventre. || 4^e Terme de géographie. Passage étroit entre deux montagnes. Le prince Eugène était entré dans le Dauphiné par le col de Tende, VOLT. *Louis XIV*, 24. || 5^e Col de chemise, partie de la chemise qui entoure le cou. || Col de cravate, ce qu'on met dans une cravate pour lui donner de la fermeté. || Par extension, sorte de cravate qui s'attache derrière le cou avec une boucle. Col de soie, de velours. Le Czar [Pierre I^r] ne portait qu'un col de toile, une perruque ronde brune, ST-SIM. 467, 439. || Faux col, façon de col de chemise qui s'attache autour du cou. || Sorte de petit collet en toile, en mousseline brodée ou en dentelle, monté sur un fond de fichu, que les femmes mettent autour de leur cou, dépassant le corsage de la robe, et généralement rabattu sur ce corsage. || 6^e Terme de marine. Col de cygne, bosse de fer qui sert à retenir les câbles-chaines. || 7^e Terme de serrurerie. Toute courbure que l'on fait subir à une tringle.
— HIST. XII^e s. El chemin s'esteit mis, ne l'a pas atendu; L'evesque le siwi tut à col estendu, TH. le mart. 440. || XIII^e s. Soit qu'il amaine de dehors la ville, ou qu'il envoit dehors la ville, soit sur cheval, ou à col, LIV. des mét. 247. || XVI^e s. Le col de la vessie, le col de la matrice, PARÉ, *Introd.* 2. Il n'eschet point de partage du costé ny du chef ou du col du pere ou de la mere encore vivant soit en ligne

directe ou collaterale, *Nouveau coustum. gén.* t. I, p. 964.

— ÉTYM. Voy. cou.

COLAO (ko-la-o), s. m. Sorte de ministre d'État à la Chine. L'empereur de la Chine envoie ses ordres par des colao, VOLT. *Dial.* xv, 2.

— ÉTYM. Portug. *colao*, du chinois *ko-lao*, membre du conseil privé, de *ko*, pavillon, chambre du conseil, et *lao*, vieillard.

COLARIN (ko-la-rin), s. m. Terme d'architecture. Nom de la petite frise du chapiteau des colonnes toscanes et doriques.

— ÉTYM. Ital. *collarino*, diminutif de *collo*, col (voy. COL).

† **COLAS** (ko-là), s. m. || 1^e Dans le langage familier, homme stupide. Rester là comme un colas. || 2^e Un des noms du corbeau.

— ÉTYM. *Colas*, nom propre, employé comme injure et comme nom d'animal, et abréviation de *Nicolas*.

† **COLATITUDE** (ko-la-ti-tu-d'), s. f. Terme d'astronomie. Complément de la latitude; c'est-à-dire distance angulaire du pôle au zénith de chaque lieu.

— ÉTYM. Co.... préfixe, et *latitude*.

COLATURE (ko-la-tu-r'), s. f. Terme de pharmacie. || 1^e Action de faire passer un liquide à travers un tissu de toile ou de laine peu serré, plutôt pour en séparer le marc que pour l'obtenir d'une transparence parfaite, ce en quoi elle diffère de la filtration. || 2^e Liqueur ainsi dépurée. Colature de sirop de chicorée.

— HIST. XVI^e s. Puis on les coulera par une estamine, et d'icelle coulature on en trempera des linges, PARÉ, XXI, 22.

— ÉTYM. *Colatura*, de *colare*, couler (voy. COULER).

COLBACK (kol-bak), s. m. Sorte de bonnet à poil en forme de cône tronqué renversé. || Familièrement et populairement, chapeau.

— ÉTYM. Turc, *kolbak*, sorte de bonnet garni de fourrure, porté en Turquie par les drogmans, les médecins, les Arméniens et les Juifs. Les chasseurs à cheval en firent usage pour la première fois, en France, au retour de l'expédition d'Egypte.

† **COLCHICACÉ**, ÉE (kol-chi-ka-sé, sée), adj. Terme de botanique. Qui ressemble au colchique. || S. f. plur. Les colchicacées, famille de plantes, dont le colchique est le type.

— ÉTYM. *Colchique*.

† **COLCHICINE** (kol-chi-si-n'), s. f. Terme de chimie. Alcaloïde trouvé dans les semences de colchique.

— ÉTYM. *Colchique*.

COLCHIQUE (kol-chi-k'), s. m. Terme de botanique. Plante bulbeuse cultivée à cause de la beauté de ses fleurs et de ses propriétés médicinales, dite aussi tue-chien, veillotte, lis vert, chiennée, safran des prés (*colchicum autumnale*, L.).

— ÉTYM. *Colchicum*, de *xολχικόν*, ainsi dit de la Colchide, patrie de l'empoisonneuse Médée.

COLCOTAR (kol-ko-tar), s. m. Terme de chimie. Peroxyde de fer rouge provenant de la décomposition du protosulfate de fer par le feu.

— HIST. XVI^e s. Soulphre, colcotar, litharge d'or, PARÉ, t. III, p. 636.

— ÉTYM. Il paraît être un mot inventé par Paracelse, chimiste du XVI^e siècle.

† **COLEÉE** (ko-lée), s. f. Terme de la chevalerie. Coup qui se donnait sur le cou et qui était partie des cérémonies pour faire un chevalier.

— HIST. XIII^e s. Et li dona li uns une colée et dit : Chevaliers soyés, BEAUM. XXXV, 26. Li rois meismes de sa main A à chascun ceinte l'espée, Et si lor done la colée, Ren. 26302.

— ÉTYM. *Col*.

COLEGATAIRE (ko-lé-ga-té-r'), s. m. et f. Celui, celle qui a part avec d'autres aux legs d'un testament.

— ÉTYM. Co.... préfixe, et *légataire*.

† **COLEODERME** (ko-lé-o-dér-m'), adj. Terme de zoologie. Couvert d'une enveloppe en forme de sac.

— ÉTYM. *Kολεός*, étui, et *derme*.

† **COLEOPHYLLE** (ko-lé-o-fi-l'), s. f. Terme de botanique. Gaine membraneuse qui occupe la base de la plumule.

— ÉTYM. *Kολεός*, étui, et *φύλλον*, feuille.

† **COLEOPODE** (ko-lé-o-po-d'), adj. Terme de zoologie. Qui a les pattes cachées dans un étui.

— ÉTYM. *Kολεός*, étui, et *ποῦς*, pied.

COLEOPTÈRE (ko-lé-o-pté-r'), s. m. Ordre d'insectes dont les deux ailes supérieures, dures, épaisses, servent d'enveloppe aux inférieures, qui, étant membraneuses, se replient sous elles dans l'état du repos. Le hanneton est un coleoptère.

— ÉTYM. *Kολεόπτερος*, de *Kολεός*, étui, et *πτερόν*, aile.

† **COLÉOPTILE** (ko-lé-o-pti-l'), s. m. Terme de botanique. Synonyme de coléophylle.

— ÉTYM. *Kολεός*, étui, et *πτίλον*, plume.

† **COLÉORRHIZE** (ko-lé-o-rri-z'), s. f. Terme de botanique. Gaine membraneuse qui enveloppe la radicule de l'embryon de certaines plantes monocotylédones.

— ÉTYM. *Kολεός*, étui, et *ῥίζα*, racine.

COLÉRA-MORBUS. Voy. CHOLÉRA-MORBUS.

† **COLÈRE** (ko-lé-r'), s. f. Sentiment d'irritation contre ce qui nous blesse. Je l'ai vu dans ses colères, dans des colères affreuses. Vous vous mettez en colère contre votre fils, PASC. *Prov.* 18. Mais que sert la colère où manque le pouvoir? CORN. *Sertor.* I, 2. Si pour moi vous êtes en colère, ID. *Nicom.* IV, 4. Vous eussiez vu leurs yeux s'enflammer de fureur, Et dans un même instant, par un effet contraire, Leur front pâlir d'horreur et rougir de colère, ID. *Cinna*, I, 3. Qui foule aux pieds pour vous vos vainqueurs en colère, RAC. *Andr.* III, 8. D'autant plus dangereux en leur âpre colère, Qu'ils prennent contre nous des armes qu'on révère, MOL. *Tart.* I, 6. Il n'y a morale qui tienne, je me veux mettre en colère tout mon cœur, quand il m'en prend envie, ID. *Bourg. gentilh.* II, 6. Un certain Grec disait à l'empereur Auguste Que, lorsqu'une aventure en colère nous met, Nous devons, avant tout, dire notre alphabet, Afin que dans ce temps la bile se tempère, ID. *Ec. des femmes*, II, 4. La colère est superbe et veut des mots altiers, BOIL. *Art p.* III. Le tyran est toujours dans une colère à faire pousser de rire, VOLT. *Lett. d'Argental*, 27 févr. 1765. La douceur, selon l'Écriture, rompt la colère, FLÉCHIER, *Serm.* II, 45. J'oubliai ma colère et ne sus que pleurer, RAC. *Iphig.* II, 4. D'autant plus malheureux qu'il aura su lui plaire, Narcisse, il doit plutôt souhaiter sa colère, ID. *Brit.* II, 2. Je n'épargnerai rien dans ma juste colère, RAC. *Andr.* I, 4. Vous avez vu quelle ardente colère Allumait de ce roi le visage sévère, ID. *Esth.* II, 9. La colère du roi, comme dit Salomon, Est terrible, et surtout celle du roi lion, LA FONT. *Fabl.* VIII, 14. La colère lui avait bouché les oreilles, VAUGEL. *Q. C.* VIII, 1. || La colère de Dieu. Pressé de toutes parts des colères célestes, Il en vient dessus vous faire fondre les restes, CORN. *Pomp.* I, 4. On m'accable et les astres sévères Ont contre mon amour redoublé leurs colères, MOL. *Fâch.* III, 4. Mais, seigneur, s'il le faut, si le ciel en colère Réserve à d'autres yeux la gloire de vous plaire.... RAC. *Andr.* IV, 5. Marie ignore les saintes colères du Seigneur, elle reste toute honté, CHATEAUB. *Génie*, I, I, 5. || Terme de l'Écriture. Les enfants d'Adam sont enfants de colère, indignes de l'héritage céleste, FÉN. XVIII, 167. Comme un esclave et un enfant de colère, MASS. *Myst. Purification*, 2. || Se dit aussi en parlant des animaux. La colère du lion. Chien en colère. || Fig. La colère des flots, la colère des vents, c'est-à-dire le soulèvement des flots, le souffle impétueux des vents.

— SYN. COLÈRE, COURROUX, EMPORTEMENT. L'emportement se distingue tout d'abord des deux autres, en ce qu'il est la manifestation extérieure soit de la colère soit du courroux. Une violente colère, un violent courroux peut être dans le cœur sans qu'il s'en montre rien au dehors; mais dès qu'il se montre par des gestes ou des paroles passionnées, alors il y a emportement. Entre colère et courroux, il est difficile de trouver aucune nuance dans le sens; on n'en trouve que dans l'emploi, colère étant du langage ordinaire comme du langage élevé, tantôt que courroux appartient seulement à ce dernier et se dit surtout de la colère des personnes de haut rang, de grande condition, ou des êtres célestes.

— HIST. XV^e Je ne vai point en cholere Tempester à la maison, BASSELIN, XV. || XVI^e s. Les nobles ne se pouvaient plus contenir, ains estans par cholere transportez hors d'eulx mesmes, AMYOT, *Cor.* 27. Nous reprenons en cholere ceulx qui se corroutent et cholèrent, ID. *Comment refréner la colère*, 42. À la fin ils vomisoient grante quantité de cholere [bile] et mourroient soudainement, ID. *Anton.* 58. Le reste des capitaines advertis de ce collere, demeurerent tous entredict, CARL. VI, 5. De quoy il entra en un merveilleux colere, ID. VI, 49. Il se retira en colere picarde, ID. VI, 50. La cholere [bile] est chaude et seiche, PARÉ, *Introd.* 5. Rien n'est à l'amant impossible pour parvenir à son intention; mais, sa grande colere [passion] refroidie, il treuve en fin de compte avoir servy d'une grande fable et risée à tout le peuple, PASQUIER, *Monophile*, p. 53, dans LA CURNE. Ayans cogneu que je ne tenois compte de leur indiscretè façon de faire et que leurs choleres et artifices ne me pouvoient divertir du chemin que

j'avoye commencé de tenir, CONDÉ, *Mémoires*, p. 674.

— ÉTYM. Bourguig. *quelère*; provenç. *colera*, *colra*, bile; espagn. *colera*; ital. *collera*; du latin *cholera*, bile, colère; du grec *χολέρα*, qui signifie non pas bile, mais choléra. *Colère* n'est entré qu'assez tard dans la langue; le mot habituel dans les âges anciens était *ire*; puis est venu *chole*, bile (*χολή*, bile); *chaude chole*, pour dire emportement, a été longtemps usité.

2. **COLÈRE** (ko-lé-r'), adj. Qui se met souvent en colère. Un prince avare et colère, FLÉCH. *Panég.* II, p. 445. Il est fier et colère, CORN. *Attila*, IV, 2. S'il est vrai que les riches soient colères, LA BRUY. VI. Ton ombre [Xerxes] est encore bien colère et bien superbe; tu n'étais pas plus emporté quand tu faisais fouetter la mer, FÉN. XIX, 470. Mais quelle erreur! non Dieu n'est point colère; S'il créa tout, à tout il sert d'appui, BÉRANG. *Dieu des b. gens*. Ma femme est terrible avecque son humeur; Du nom de philosophe elle fait grand mystère, Mais elle n'en est pas pour cela moins colère, MOLIÈRE, *F. sav.* II, 9. || Par extension. La vanité ne me donnait que trop de penchant à cette humeur colère, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Elle me frappe; et moi je feins, dans mon courroux, De la frapper aussi, mais d'une main légère, Et je laisse sa main impuissante et colère, A. CHÉNIER, *Éleg.* 29.

— REM. Dans le langage populaire, on dit souvent *être colère*, pour avoir un accès de colère: j'étais colère en ce moment-là. C'est une faute: colère signifie non pas l'homme saisi d'un accès de colère, mais l'homme qui se met souvent en colère.

— SYN. COLÈRE, COLÉRIQUE. Le colère est celui qui se met souvent en colère; le colérique est celui que son tempérament porte à la colère. Un homme, dit Roubaud, peut être colérique, sans être colère, s'il parvient à se vaincre lui-même.

— HIST. XVI^e Celuy qui est cholere semble remuant et actif, AMYOT, *Cor.* 32. Pelopidas estant de sa nature plus cholere, ID. *Pélop.* 44. Les femmes sont plus aigres et plus choleres que les hommes, ID. *Comment refréner la colère*, 45. Ce n'est pas ma faute, disons-nous, si je suis cholere, si je n'ay encoré establi aucun train asseuré de vie; c'est la faute de la jeunesse, MONT. III, 407.

— ÉTYM. *Colère* 1.

† **COLÉRÉ**, ÉE (ko-lé-ré, réé), part. passé. Mis en colère.... les combattants à l'égal colérés, RÉGNIER, *Ép.* II.

† **COLÉRER** (SE) (ko-lé-ré), v. réfl. Se mettre en colère. Qu'il ne se colère pas si fort. La colère t'emporte. — On se colère à moins, HAUTEROCHE, *Nobles de province*, II, 3. || Ce mot a vieilli; il peut pourtant être encore employé.

— HIST. XVI^e s. Les Italiens ont plus souvent porté les marques des François colérés, que les François n'ont porté les marques des Italiens desesperés, DESPER. *Contes*, cxxi. Puis, se colerant en lui mesme, de ce que.... ID. *ib.* ciii. Mais bien a il semblé à plusieurs leger, prompt et soudain à se cholerer, de sa nature, AMYOT, *Flam.* 33. Archias adonc commencea à se cholerer et à le menacer en courroux, ID. *Démosth.* 42.

— ÉTYM. *Colère* 1.

1. **COLÉRIQUE** (ko-lé-ri-k'), adj. Dont le tempérament est enclin à la colère (voy. COLÈRE 2, à la SYNONYMIE). Je hais de tout mon cœur les esprits colériques, MOL. *Sgan.* 47.

— HIST. XIV^e s. Le colérique a l'assault le plus fort de ire et de discorde, MÉNAGIER, I, 3. Si comme un homme trop colérique est enclin à ire, ORESME, *Eth.* 77. || XVI^e s. Ce fut seulement pour servir à une passion cholérique, qu'il mit en combustion et en trouble plusieurs contrées de l'Italie, AMYOT, *Alcib.* et *Cor. comp.* 3. Nous disons qu'un oedeme est fait de sang phlegmatique, un scirrhe du melancholique, un erysipelas du bilieux et cholérique, PARÉ, *Introd.* 6.

— ÉTYM. *Colère* 1; provenç. *coleric*; espagn. *colérico*; ital. *colerico*.

2. **COLÉRIQUE** (ko-lé-ri-k'), s. m. et f. Atteint de choléra. Voy. CHOLÉRIQUE.

† **COLÉRIQUEMENT** (ko-lé-ri-ke-man), adv. Avec colère.

— HIST. XV^e s. Il faut avoir un peu de patience et ne debattre point colériquement avec eux, COMM. IV, 9.

— ÉTYM. *Colérique* 1, et le suffixe *ment*.

† **COLETTE** (ko-lé-t'), s. f. Religieuse de Sainte-Claire, non cloîtrée.

COLI (ko-li). Voy. colis.

COLIART (ko-li-ar). s. m. Nom vulgaire de la raié blanche.

† COLIBET (ko-li-bè), s. m. Terme de pêche. Morceau cartilagineux assez délicat, qui se trouve dans la langue des morues.

COLIBRI (ko-li-bri), s. m. Très-petit oiseau que le vulgaire confond avec l'oiseau-mouche, tandis que pour le zoologiste l'oiseau-mouche et le colibri appartiennent à deux genres différents. Cet oiseau est sans difficulté le plus beau et le plus petit qu'il y ait au monde; il y a des auteurs qui l'appellent l'oiseau bourdonnant, parce que quand il vole, il bourdonne comme les abeilles ou comme ces grosses mouches qu'on appelle des bourdons; d'autres l'appellent l'oiseau-mouche, à cause de sa petitesse; nos Français le nomment colibri qui est le nom que les Caraïbes lui ont donné, *LABAT, Nouv. voyage aux îles*, t. IV, p. 11. On servit quatre potages garnis chacun de deux perroquets, un vautour bouilli, qui pesait deux cents livres, deux singes rôtis d'un goût excellent, trois cents colibris dans un plat et trois cents oiseaux-mouches dans un autre, *VOLT. Candide*, 47. S'éveillant, Babillard, Au jour qui naît et brille, Son petit corps scintille D'émeraude et d'azur Et d'or pur; Fleur qui cherche sa tige, Le voilà qui voltige; L'aurore en a souri; Baisez-moi, colibri, *BÉRANG. Colibri*.

COLICITANT (ko-li-si-tan), s. m. Terme de jurisprudence. Chacun de ceux au nom desquels se fait une vente par licitation.

— ÉTYM. *Co....* préfixe, et *licitant*.

COLIFICHET (ko-li-fi-chè: le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel *l's* se lie: des colifichets élégants, dites: des ko-li-fi-chè-z élégants; colifichets rime avec attrait, jamais, succès, etc.), s. m. || 1^e Anciennement petit morceau de papier, de carte, de parchemin, coupé proprement avec des ciseaux et représentant diverses figures, que l'on colle ensuite sur du bois, du velours, etc. || 2^e Babiole, bagatelle, petit objet de fantaisie. De petites branches d'arbre l'amuseront autant que ces magnifiques colifichets, *J. J. ROUSS. Em. I.* Il eût fait plus de cas de la boutique d'un taillandier que de tous les colifichets de Saïde, *ib. Em. III.* Comment se peut-il que vous soyez si fidèle et si généreux, après n'avoir pas eu de honte de me vendre des colifichets quatre fois au-dessus de leur valeur? *VOLT. Babouc*. || 3^e Ornement futile et souvent de mauvais goût. Des églises gothiques surchargées de colifichets. Moquez-vous, devant les enfants, des colifichets dont certaines femmes sont si passionnées, *FÉN. XVII, 94*. || Fig. Homme ou femme chargée de colifichets. Ne verrai-je jamais les femmes détrompées De ces colifichets, de ces fades pouponnes? *REGNARD, le Jouer*, 1, 2. Vous me préferez donc votre insipide amant, Votre colifiche plein de fard et de gomme, Qui pour toutes vertus est un beau petit homme, *SOURSAULT, Fables d'Ésope*, III, 3. Il n'a d'autre défaut qu'un peu d'étourderie; Et, grâce à vous, Géronte en va voir le portrait Comme d'un libertin et d'un colifiche, *GRESSET, Méchant*, II, 4. || 4^e Afféterie dans un ouvrage littéraire. Mais ne voyez-vous pas que cela vaut bien mieux Que ces colifichets dont le bon sens murmure? *MOL. Mis. I, 2*. À vingt-cinq ans vous n'envoyez de Paris des colifichets de lettres, *J. J. ROUSS. Hél. II, 23*. || 5^e Sorte de biscuit léger qu'on donne aux oiseaux. || 6^e En termes de monnaie, petite machine dont se servaient les ajusteurs pour réduire les espèces au poids légal. || 7^e Petite pièce du bâti d'un parquet.

— ÉTYM. *Coller*, et *ficher*; ce qui est le premier sens de *colifiche*.

COLIMACON (ko-li-ma-son), s. m. Limaçon. J'ai coupé la tête à des colimacons; leur tête est revenue au bout de quinze jours, *VOLT. Lett. d'Argental*, 27 juillet 1768.

— ÉTYM. Picard, *colimachon, calamichon*; norm. *calimachon, colimachon*; de *limaçon*, avec la particule *co* dont le sens reste ici obscur, si tant est qu'elle y ait un sens.

† **COLIN** (ko-lin), s. m. Plusieurs oiseaux d'Amérique. Colin noir, poule d'eau. || Terme de théâtre. Berger jeune et amoureux dans les opéras-comiques. Cet acteur joue les colins. || S'habiller à la colin. Cravate à la colin.

— ÉTYM. *Colin*, nom propre donné à un animal.

† **COLINETTE** (ko-li-nè-t'), s. f. Sorte de bonnet que les femmes portaient autrefois en déshabillé.

— ÉTYM. *Colin*, nom propre.

COLIN-MAILLARD (ko-lin-ma-llar, *ll* mouillées, et non ma-yar), s. m. Jeu de société où l'un, ayant les yeux bandés, cherche à attraper les autres à tâtons, et à les reconnaître. Le colin-maillard était de ses passe-temps les plus heureux, *HAMILT. Gramm. 7*. Je ne pourrais pas y jouer à colin-maillard, *sév.*

576. Que puis-je leur répondre? c'est jouer à colin-maillard, *VOLT. Lett. en vers et en prose*, 135. J'aime à voir Colin d'Harleville, De Regnard émule charmant, Attraper dans son vers facile, L'esprit, la grâce et l'enjouement; Mais chez les nymphes d'Aonie, Colin d'Harleville au hasard, Voulant attraper le génie, Me semble un peu colin-Maillard, *LEBRUN, Epigr.* Deux tables de boston et un colin-maillard dans le salon que tu connais; tu peux t'imaginer comme on était à l'aise, *P. L. COUR. Lett. II, 108*. || Fig. C'est un colin-maillard, se dit de manèges, de démarches où chacun agit à l'aveugle.

— *HIST. XVI^e S.* Il jouoit à colin maillard, *RAB. Garg. I, 22*. Colin bridé [jeu d'enfants], *OUDIN, Curiosités*.

— ÉTYM. *Colin*, nom d'homme pris en un sens général, et *maillard*, sans doute tenant à *maillot*.

† **CCLIN-TAMPON** (ko-lin-tan-pon), s. m. Batterie des tambours suisses. || Familièrement. S'en moquer comme de colin-tampon, n'avoir pas le moindre souci d'une chose.

— *HIST. XVI^e S.* Ainsi le *palalaalan* a emprunté ce nom du tambour des François; ainsi le colin tampon de celuy des Souisses, *PASQUIER, Recherches*, VIII, 6.

— ÉTYM. *Colin*, nom propre, et *tampon*.

† 1. **COLIQUE** (ko-li-k'), adj. Terme d'anatomie. Qui appartient au côlon.

— ÉTYM. *Kωλικός*, de *κῶλον*, côlon.

2. **COLIQUE** (ko-li-k'), s. f. Terme de médecine. Douleur intense siégeant dans les entrailles. Grimaçant son discours, semble avoir la colique, *RÉGNIER, Sat. II*. J'eus une colique très-fâcheuse, *SÉV. 58*. Mme de Brissac avait aujourd'hui la colique, *id. 277*. || Colique hépatique, douleur qui a son siège à la région du foie, et qui est souvent occasionnée par le passage de quelque calcul biliaire à travers les conduits cystique et cholédoque. || Colique métallique, colique des peintres, colique saturnine, colique due à l'absorption du plomb, et dont les principaux symptômes sont des douleurs abdominales très-aiguës. || Colique néphritique, douleur qui a son siège dans les reins, et qui est due à l'irritation produite par quelque calcul formé dans les reins. || Colique sèche, maladie endémique à l'île Bourbon, au Sénégal, au Gabon et sur les côtes intermédiaires, ainsi que dans l'Inde française. || Colique d'estomac, sorte de douleur intense, névralgie qui saisit l'estomac. || Terme de vétérinaire. Coliques ou tranchées, nom générique des douleurs dans les organes du ventre. Colique rouge ou colique sanguine, colique procédant d'une congestion de la muqueuse intestinale, et où les douleurs sont soudaines et atroces. || Fig. et familièrement. Avoir la colique, avoir peur (parce que la peur relâche le ventre).

— *HIST. XVI^e S.* Je me suis envieillé de sept ou huit ans; ce n'a pas été sans quelque nouvel acquêt; j'y ai pratiqué la cholique, par la liberalité des ans, *MONT. III, 196*. Dont s'ensuit la colique passion, *PARÉ, Introd. 6*. Aux gros boyaux, c'est ce que nous nommons proprement colique, qui a pris son nom de la partie malade qui est colon, c'est à dire la continuité des gros boyaux, mais principalement en celuy que nous nommons colon. — Colique nephritique ou pierreuse, *id. XV, 65 bis*.

— ÉTYM. *Colique* 1.

COLIR (ko-lir), s. m. Sorte d'officier en Chine, qui a la fonction de censeur universel. || On trouve aussi *coli*.

† **COLIQUEUX** (ko-li-keù), s. m. Celui qui est affecté de colique.

— *ÉTYM. XVI^e S.* Et lors on lui vid faire des mines d'un coliqueux, rougir et paslir, *D'AUB. Fæn. IV, 4*. La douleur coliqueuse, *PARÉ, XV, 65 bis*. En dix huit mois ou environ qu'il y a que je suis en ce mal-plaisant estat, j'ay desja appris à m'y accomoder; j'entre desja en composition de ce vivre choliqueux, *MONT. III, 197*.

— ÉTYM. *Colique* 2.

COLIS ou **COLI** (ko-li), s. m. Terme de commerce. Caisse, ballot de marchandises expédiées. || Tout objet remis à une entreprise de transport.

— ÉTYM. Ital. *colli*, charges, pluriel de *collo*, cou (voy. *cou*), parce que la charge se porte sur le cou.

COLISEE (ko-li-zée), s. m. Vieux amphithéâtre romain, bâti par Vespasien, et consacré par Titus son fils, où toutes les provinces de l'empire étaient représentées en statues, et Rome au milieu avec une pomme d'or à la main. Vieux palais ruinés, chef-d'œuvre des Romains. Et les derniers efforts de leur architecture; Colisée où souvent ces peuples inhumains de s'entrassassiner se donnaient tablature, *SCARRON, Sonnet*. || Nom donné à quelques

anciens monuments, qui sont des théâtres ou des amphithéâtres.

— **ETYM.** Bas-lat. *coliseum*, de *colosseum*, de *colossus*, de *χολοσσός*, colosse; ainsi dit selon les uns à cause de son immensité, selon les autres à cause de la statue colossale de Néron qui en occupait jadis l'emplacement.

† **COLISSE** (ko-li-s'), s. f. Chacune des mailles entre lesquelles passent les fils de la chaîne d'une étoffe.

— ÉTYM. Le même que *coulisse*.

† **COLITE** (ko-li-t'), s. f. Terme de médecine. Inflammation de l'intestin côlon.

— ÉTYM. *Côlon*.

† **COLITIGANT** (ko-li-ti-ghan), adj. Terme de jurisprudence. Les parties colitigantes, les parties qui plaignent l'une contre l'autre.

— ÉTYM. *Co....* préfixe, et *litigare*, avoir procès (voy. *LITIGE*).

COLLABORATEUR, TRICE (kol-la-bo-ra-teur, tri-s'), s. m. et f. Celui, celle qui travaille avec un autre à un même ouvrage, à une même publication littéraire. Ouvrages charmants à voir, charmants à lire, où le soin d'une exécution toute littéraire s'allie heureusement à la vivacité du mouvement théâtral, et qui font grand honneur à M. Ancelot, quoiqu'il les ait composés en grande partie avec des collaborateurs, *LEGOUVÉ, Disc. de réception à l'Acad.*

— ÉTYM. Latin fictif *collaborator*, de *collaborare*, collaborer.

† **COLLABORATION** (kol-la-bo-ra-sion; en poésie, de six syllabes), s. f. Participation à un travail littéraire. Si l'art dramatique français règne partout, si l'on ne représente à Saint-Pétersbourg, à Madrid, à Naples, à Londres, à Vienne, que des ouvrages français, à qui le devons-nous? à la collaboration qui, décuplant le nombre des productions ingénieuses et même originales, permet seule à l'imagination française de devenir, pour ainsi dire, l'imagination du monde, *LEGOUVÉ, Disc. de réception à l'Acad.* || Terme de jurisprudence. Travaux, soins communs du mari et de la femme.

— ÉTYM. Latin fictif *collaboratio*, de *collaborare*, collaborer.

† **COLLABORER** (kol-la-bo-ré), v. n. Travailler avec une ou plusieurs personnes à un ouvrage d'esprit. C'est un ouvrage auquel ils ont collaboré.

— ÉTYM. *Collaborare*, de *co....* et *laborare*, travailler (voy. *LABEUR*).

COLLAGE (ko-la-j'), s. m. || 1^e Action de coller du papier de tenture dans un appartement. || Collage de bois, jonction de pièces de bois, par le moyen de la colle forte. || 2^e Terme de papeterie. Action d'imprégnier de colle le papier, pour qu'il ne boive pas. || 3^e Clarification du vin, à l'aide de la colle de poisson ou du blanc d'œuf.

— ÉTYM. *Coller*.

† **COLLAIRE** (kol-lé-r'), adj. Terme de zoologie. Qui a rapport au cou.

— ÉTYM. *Col*.

COLLANT, ANTE (ko-lan, lan-t'), adj. Qui colle. || Pantalon collant, pantalon si juste qu'il dessine les formes.

† **COLAPSUS** (kol-la-psus'), s. m. Terme de médecine. Diminution de l'excitabilité du cerveau, ce qui fait qu'il cesse de remplir ses fonctions ou les remplit irrégulièrement.

— ÉTYM. *Collapsus*, chute, du latin *cum*, et *lapsus*, chute.

COLLATAIRE (kol-la-té-r'), s. m. Celui en faveur de qui le droit de collation est exercé.

— ÉTYM. Voy. *COLLATION*.

COLLATÉRAL, ALE (kol-la-té-ral, ra-l'), adj. || 1^e Qui accompagne, qui marche à côté. || Terme d'architecture. Nef collatérale, nef des bas côtés ou ailes d'une église; et, substantivement, les collatéraux d'une église, les bas côtés. || Terme d'anatomie. Artères collatérales, celles qui, s'échappant d'une autre artère, suivent à peu près la même direction que celle qui les a fournies. || 2^e Terme de jurisprudence. Qui est parent hors de la ligne directe. Parents collatéraux. Et que le ciel vous envoie des héritages d'Amérique; car il est bien flatteur d'être ainsi collatéral, *PICARD, le Collatéral*, 1, 6.

|| En termes de généalogie, ligne collatérale, celle qui est à côté de la directe et où sont les cousins, neveux, oncles, tantes, etc. Succession collatérale, la succession qu'on recueille d'un parent en ligne collatérale. Héritier collatéral, celui qui hérite d'un parent en ligne collatérale. || Substantivement. Un collatéral éloigné. Les collatéraux. || 3^e Terme de géographie. Points collatéraux, les points qui sont au milieu de deux points cardinaux. Le nord-est et

le sud-ouest, le nord-ouest et le sud-est, sont les quatre points collatéraux.

— HIST. XVI^e s. Si les pere et mere roturiers ou l'un d'eux marient leur fille et lui donnent de leurs biens, elle peut renoncer à succession paternelle, maternelle et collaterale à escheoir, *Coust. génér.* t. II, p. 588. Le foye est lié et attaché par trois ligaments, à scavoir deux collatéraux et un supérieur, PARÉ, I, 18. Les polemarches sont certains officiers qui assistent aux roys à la guerre comme leurs collatéraux, AMYOT, *Lyc.* 48. Il s'embarqua, ayant pour ses conseillers et collatéraux trente Spartiates, comme il avoit eu à son premier voyage, ID. *Agésilas*, 62. Non content d'estre collateral à son pere [associé à son sang], le voulut, pour son premier coup d'essai, supplanter de sa dignité imperiale, PASQUIER, *Lettres*, t. II, p. 519, dans LACURNE. Ilz ont fleury et multiplié tant en ligne directe que collaterale, ROZIER *histor.* I, 1.

— ÉTYM. *Co....* préfixe, et *latéral*.

† COLLATÉRALEMENT^o (kol-la-té-ra-le-man), *adv.* En ligne collatérale.

— HIST. XVI^e s. Retract se fera de l'immeuble qui aura escheu au vendeur par droit de succession de ses pere et mere ou collatéralement d'autres siens parens, *Nouv. coust. génér.* t. II, p. 855.

— ÉTYM. *Collatérale*, et le suffixe *ment*.

† COLLATÉRALITÉ (kol-la-té-ra-li-té), *s. f.* Qualité de collatéral.

— HIST. XVI^e s. Collateralité, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Collatéral*.

COLLATEUR (kol-la-teur), *s. m.* || 1^e Celui qui avait le droit de conférer un bénéfice. Si on donne un bien temporel pour un bien spirituel non pas comme prix, mais comme un motif qui porte le collateur à le donner, est-ce simonié ? PASC. *Prov.* 42. Le P. Tellier, tirant sur le temps et sur le peu de considération du collateur, fit entendre au roi qu'il ne convenait pas qu'un particulier fit sans lui un évêque dans son royaume, ST-SIM. 352, 131. Grégoire VII avait concu le dessein d'ôter à tous les collateurs séculiers le droit d'investir les ecclésiastiques, VOLT. *Mœurs*, 46. Une très-grande partie des bénéfices-cures était à la disposition des patrons ou collateurs laïcs, et ces laïcs en disposaient, MIRABEAU, *Collection*, t. V, p. 290. || Collateur ordinaire, ou, simplement, ordinaire, celui qui de droit commun conférait le bénéfice. || 2^e Celui qui confère.

— HIST. XVI^e s. Ce ne sont pas les evesques seulement qui confèrent les bénéfices : et encore quand ils en sont collateurs, CALV. *Instit.* 873.

— ÉTYM. *Collator*, celui qui confère, de *collatum*, supin de *conferre*, conférer, *cum*, avec, et *latum*, supin de *ferre*, porter (voy. LÉ).

COLLATIF, IVE (kol-la-tif, ti-v'), *adj.* Bénéfice collatif, bénéfice susceptible d'être conféré.

— ÉTYM. Voy. COLLATEUR.

1. COLLATION (kol-la-sion ; on prononce les deux *ll*, ce qui le distingue du suivant), *s. f.* || 1^e Terme de jurisprudence. Droit de nommer à un bénéfice ecclésiastique ; action de conférer un bénéfice ecclésiastique. Il n'y a rien à dire de ma part sur les collations, BOSS. *Lett. abb.* 43. || La provision du collateur. Avoir la collation de l'ordinaire. || 2^e Action de conférer un titre, un droit. || Action de conférer un grade, par faveur et indépendamment des examens, en des circonstances exceptionnelles. || 3^e Action de conférer, de confronter une copie avec l'original pour en constater l'exactitude. Les clercs de la vie commune, aux Pays-Bas, s'occupaient de la collation des originaux dans les bibliothèques, CHATEAUB. *Génie*, IV, VI, 5. Après avoir copié tout le morceau inédit, j'achevai la collation du reste avec ces messieurs, P. L. COUR. I, 68. || 4^e Terme de librairie. Action de collationner. || 5^e Mot qui s'est quelquefois dit en grammaire pour comparaison.

— HIST. XIV^e s. Par collacion et composition de l'un à l'autre faite, CRESME, *Eth.* 66. Pour la cause d'exemple et pour probacion Es simples et es rudes, j'en fais collation [je les mets sous les yeux ; il s'agit d'exemples], *Girart de Ross.* V, 586. || XV^e s. Si vueil [je veux] avoir conseil et collation avecque vous, comme je me pourray maintenir contre les Lissebonois et Portugalois, FROISS. *liv.* III, p. 50, dans LACURNE. Et maistres en theologie et divinité de tous ordres d'église lui plot [au roi] souvent oy en ses colacions [conférences], CHRIST. DE PISAN, Charles V, I, ch. 45. Et fut faicte une collation [discours] par un frere des Jacobins toute tendant à fin de misericorde, *Chr. de saint Denis*, t. III, p. 46, dans LACURNE. Maître Jean commença sa petite collation [allocution], comme il s'ensuit, LOUIS XI, *Nouv.* XXXII. || XVI^e s. Quant est de la collation des

benefices, laquelle chose estoit anciennement conjointe avec la promotion.... CALV. *Instit.* 872. Je scay bien qu'il y en a qui veulent prouver par collation des temps que ce soit une fable controvée à plaisir, AMYOT, *Solon*, 56. Par collation de plusieurs passages respondants l'un à l'autre, ID. *Moral. Epit.* p. 45.

— ÉTYM. Provenç. *collation*; espagn. *colacion*; ital. *collazione*; du latin *collationem* (voy. COLLETOUR).

2. COLLATION (ko-la-sion ; en poésie, de quatre syllabes ; on ne prononce qu'une seule *l*, ce qui le distingue du précédent), *s. f.* || 1^e Repas léger que les catholiques font au lieu de souper, les jours de jeûne. Plus la nourriture est forte, plus on est en état de garder la règle du jeûne en ne faisant chaque jour qu'un seul repas avec une petite collation, FÉN. XVIII, 479. || 2^e Par extension, tout repas fait dans l'après-dînée et qu'on nomme aussi goûter ; anciennement petit repas fait entre le dîner et le souper ; et aussi petit repas donné par politesse, par galanterie. Je n'ai pas songé à vous donner un peu de collation avant de partir, MOL. *l'Av.* III, 42. Il nous a donné la collation, ID. *Fourb.* II, 44. Après cela, on fit une jolie collation, SÉV. 78. Les sois il vient faire collation avec nous, ID. 504. On fit collation, on soupa, etc. ID. 47. Je lui dois donner une très-bonne collation, ID. 444. À dîner, on me servit des tubéreuses et puis des peaux d'Espagne ; je n'eus que des jonquilles à collation, FÉN. XIX, 40. || 3^e Petit repas qu'on fait, entre les repas, en hâte, en passant, ou par une circonstance quelconque. || 4^e Anciennement, repas qu'on servait la nuit dans les bals. Il y eut bal et grande collation.

— HIST. XV^e s. Pour faire une collation pour le fait du curé de saint Jaques, *Bibl. des Chartes*, 5^e série, t. I, p. 226. Après qu'ilz eurent tous soupé et joué, le dit Beauchamp fist hucher pour faire collation d'après souper, DU CANGE, *collatio*. Allerent visiter les Gantois de lieu à autre, et prirent la collation de vin en la tente de Gand, et de là passerent parmi Bourbourg, et allèrent loger emprès Gravelines, MONSTREL. t. II, p. 432, dans LACURNE. || XVI^e s. Et qu'autre chose il n'ha, sans point mentir, Qu'une rostie à sa colation, MAROT, t. III, p. 66. J'ai pris coutume de ne souper plus, et de faire seulement un petit de collation au soir, DESPER. *Contes*, LIX. S'il la veut venir voir à ce soir, elle luy donnera la collation entre huit et neuf heures, ID. *ib.* XXXIII. Faisant collation d'une bourrée [fagot], devant qu'aller au lit, ID. *ib.* XCVII. Le duc mesme, y arrivant sur le point de la collation et se fiant qu'on n'auroit pas touché à sa bouteille, en print à son tour, MONT. I, 253.

— ÉTYM. Provenç. *collation*; bas-lat. *collatio* (voy. COLLATION 4). Ce terme vient des coutumes ecclésiastiques. Dans les monastères, on faisait, après le souper, qui avait lieu de bonne heure, une lecture de l'Écriture sainte ou des Pères. Les moines échangeaient leurs observations sur le texte ; les uns faisaient des objections, d'autres y répondraient. Cet exercice, que nous appelons une conférence, ils l'appelaient *collatio* (de *conferre*). Au sortir de là, on prenait quelques légers rafraîchissements, et l'on s'allait coucher : de là le sens de petit repas donné à *collation*, GÉNIN, *Récrat.* t. I, p. 429.

COLLATIONNÉ, ÈE (kol-la-sio-né, née), *part. passé* de collationner 4. Copie dûment collationnée.

4. COLLATIONNER (kol-la-sio-né) ; ce verbe se distingue du suivant par la prononciation des deux *ll*, v. a. || 1^e Faire la collation d'une copie avec l'original; conférer deux écrits ensemble. Il eût été intéressant de collationner le texte de ce manuscrit avec les textes que nous avons, CHATEAUB. *Itin.* 98. || 2^e Terme de librairie. Vérifier s'il ne manque point de feuillets à un livre, soit par les signatures à l'égard des cahiers, soit par les chiffres à l'égard des feuillets.

— ÉTYM. *Collation* 4 ; provenc. *collationar*; espagn. *colacionar*; ital. *collazionare*.

2. COLLATIONNER (ko-la-sio-né) ; ce verbe se distingue du précédent parce qu'on n'y prononce qu'une seule *l*, v. n. Faire le repas appelé collation. Nous avons collationné ensemble. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVI^e s. Et de quoi collationnez-vous ? DESPER. *Contes*, LIX. L'ordre de Citeaux disne bien, mais collationne mal [par un jeu de mot sur *collationner*, faire la collation, et *collationner*, donner un bénéfice, parce que les abbayes, l'ordre étant très-riches, dînaient bien, mais avaient peu de bénéfices dépendants d'elles], LEROUX, *Dict. comique*.

— ÉTYM. *Collation* 2.

COLLE (ko-lé), *s. f.* || 1^e Préparation molle et homogène qu'on obtient en délayant de la farine dans de l'eau, et en soumettant le tout à la chaleur, et qui sert à joindre d'une manière fixe certains objets. || Colle forte, gélatine extraite des rebuts de substances animales, tels que les oreilles, les pieds, les rognures de peau. || 2^e Populairement, bourde, menterie, ainsi dite, parce qu'une attrape est comparée à une chose qui colle. En voilà une colle ! Donner une colle. || Terme d'écolier ou plutôt d'aspirant à une école spéciale. Professeur ou maître de colles, examinateur qui vient à certains jours faire aux aspirants des questions difficiles et auxquelles ils ne sont pas préparés, afin qu'ils apprennent à y répondre.

— HIST. XIII^e s. Chose molle [mouillée] attachée à cole seur l'arcion, *Liv. des mét.* 209. || XV^e s. Dames ne sont mie si lourdes.... Pour leur faire acroire merveilles, Elles changent si souvent leurs colles, AL. CHART. *La belle dame sans mercy*. || XVI^e s. Prenez colle des menuisiers, fondue en eau chaude, PARÉ, X, 9. Donner ou Fischer la colle [attraper], OUDIN, *Curios. fr.*

— ÉTYM. Espagn. *cola*; ital. *colla*; du latin *colla*, du grec *κόλλα*.

COLLÉ, ÈE (ko-lé, lée), *part. passé*. || 1^e Joint par de la colle. Le papier collé sur le mur. || Par extension. Les cheveux étaient collés sur la plaie. || Papier collé, papier qui a reçu un apprêt permettant qu'on écrive dessus. || Fig. Faire tourner des mots mal joints et mal collés, RÉGNIER, *Sat.* IV. || 2^e Fig. Attaché à, fixé sur. Il était tous les jours collé sur les livres, HAMILT. *Gramm.* 40. Nous nous écoulons en lui, nous y demeurons collés, BOSS, *Somm. de la doct.* Sa bouche tremblante collée sur le signe sacré de son salut, MASS. *Car. Impén.* Le duc [de Beauvilliers] eut sans cesse les yeux collés sur moi pendant que je lui parlai, ST-SIM. 45, 169. C'est lui qui entre dans une église, et prenant l'aveugle qui est collé à la porte pour un pilier... LA BRUY. XI. Il passa trois ans collé sur ses barbouillages, J. J. ROUSS. *Em.* III. Je me tenais collé à la fenêtre, CHATEAUB. *Itin.* 476. [Le crucifix] Aux lèvres du mourant collé dans l'agonie, Comme un dernier ami, LAMART. *Méd.* II, 22. || Collé sur son cheval, collé sur la selle, se dit d'un cavalier solide sur sa selle. || Terme de chasse. Chien collé à la voie, chien qui ne s'écarte pas de la piste de l'animal. || Terme de jeu de billard. Touchant à la bande. Bille collée. Je suis collé. || Terme d'écolier. Qui ne trouve rien à répondre, surtout dans un examen : Il demeura collé. Et aussi pris en faute, puni : Je suis collé pour la promenade.

† COLLECTAIRE (kol-lé-kté-r'), *s. m.* Terme de liturgie. Livre de prières qui renferme toutes les collectes de l'année.

— ÉTYM. *Collecte*.

COLLECTE (ko-lé-kt') ; d'autres disent kol-lé-kt'), *s. f.* || 1^e Anciennement, la levée des impositions. || Le temps pendant lequel un collecteur était en fonction. || 2^e Par extension, quête en vue d'une œuvre de bienfaisance ou d'une dépense commune. On dîne, et, après le repas, on fait une collecte pour les pauvres, VOIT. *Phil.* II, 43. Une lettre pastorale qui demande une collecte pour nos soldats qui sont esclaves à Maroc, ID. *Lett. d'Argental*, 10 fév. 1766. || 3^e Terme de liturgie catholique. Nom d'une prière de la messe qui se dit avant l'Epître et qui varie suivant les occasions. || 4^e Collecte s'est dit jadis pour assemblée, en langage de Malte.

— HIST. XVI^e s. [Les mutins ayant] pillé leur général, firent une collecte, fortifièrent pour eux la ville de S. Paul, D'AUB. *Hist.* III, 321. Gens de poeste [serfs, gens sous puissance de maître] ne se peuvent assembler, ne faire gets ne collecte sur eux, ne faire ou passer procuration sans l'autorité et licence de leur seigneur haut justicier, COUSTUM. *génér.* t. I, p. 848.

— ÉTYM. Provenç. *collecta*; espagn. *colecta*; ital. *colletta*; du latin *collecta*, du participe passé *collectus*, recueilli, de *colligere* (voy. CUEILLIR).

† COLLECTER (kol-lé-kté), *v. n.* Faire une collecte. En 1840, le gouvernement de Genève permit de collecter pour les incendiés de Sallanches. Terme clair et utile, HUMBERT, *Gloss.*

— ÉTYM. *Collecte*.

COLLECTEUR (ko-lé-kteur; d'autres disent kol-lé-kteur), *s. m.* || 1^e Celui qui avait charge de recueillir les impositions. || Celui qui reçoit des cotisations volontaires, par exemple dans les communautés protestantes. || 2^e Terme de physique. Le plateau supérieur du condensateur ou celui qui est en rapport direct avec la source d'électricité. || 3^e Adj

Terme de botanique. Poils collecteurs, appendices capillaires qui garnissent quelquefois le stigmate, et auxquels on attribue la fonction de recueillir le pollen.

— HIST. XVI^e s. Il fit mourir leurs collecteurs qui levoient et exigeoient la taille, AMYOT, *Pyrrh.* 51.

— ÉTYM. Provenç. *collector*; espagn. *colector*; ital. *collettore*; du bas-latin *collectorem* (voy. COLLECTE).

COLLECTIF, IVE (ko-lé-ktif, kti-v'); d'autres disent kol-lé-ktif), adj. || 1^e Qui contient un ensemble de personnes ou de choses, qui appartient à un ensemble de personnes ou de faits. Un tout collectif. L'homme à demi sauvage, dispersé, ne connaît pas sa puissance collective. Et la famille, enracinée Sur le coteau qu'elle a planté, Refleurit d'année en année, Collective immortalité! LAMART. Joc. IX, 291. || D'une manière collective, en considérant les objets comme formant un seul tout. || Substantivement et au masculin. Transporter le raisonnement de l'individuel au collectif, de l'homme au peuple, CHATEAUB. *Génie*, I, 1, 7. || 2^e Terme de grammaire, qui, exprimant la réunion de plusieurs individus de la même espèce, présente à l'esprit l'idée d'une collection. Peuple, armée, compagnie sont des noms collectifs. || Sens collectif, valeur collective, sens, valeur que prend un mot au singulier, qui, n'étant pas collectif de soi, le devient par l'emploi. Dans cette phrase : le renard est rusé, *renard* a un sens, une valeur collective. || Substantivement. Un collectif. Les collectifs.

— ÉTYM. Lat. *collectivus* (voy. COLLECTE); provenç. *collectiu*, espagn. *colectivo*; ital. *collettivo*.

COLLECTION (ko-lé-kshon; en poésie, de quatre syllabes; d'autres disent kol-lé-kshion), s. f. || 1^e Terme de pharmacie. Collection des drogues, l'approvisionnement qu'on en doit faire. || 2^e Terme de scolaistique. Réunion de parties. Il [Dieu] est l'être infini par intention, comme dit l'école, et non par collection, FEN. *Exist.* 293. || 3^e Assemblage d'objets d'art ou de science. Une collection d'insectes, de médailles, d'armes de prix. Une collection de tableaux. Les collections [de Commerson], qui existent encore au Muséum de Paris, figurent parmi les plus précieuses richesses que possède cet établissement, CAP, *Philibert Commerson*. || Par extension, se dit des personnes et de toutes sortes d'objets dans le langage familier et plaisant. Une collection d'originaux, de beaux esprits. Vous avez là une belle collection d'habits, c'est-à-dire un grand nombre, une grande variété. || 4^e Recueil de plusieurs ouvrages ou des divers numéros d'une publication ou de diverses pièces ou morceaux. La collection du Journal des savants. Le *Spicilegium* du P. d'Achéry est une collection de plusieurs pièces curieuses de l'histoire. || 5^e Réunion d'extraits. Ce jeune homme a fait de bonnes collections. Peu usité aujourd'hui dans ce sens. || 6^e Terme de médecine. Amas d'un liquide dans quelqu'une des cavités closes du corps. Collection purulente, amas de pus.

— HIST. XIV^e s. Entre la collection des fruits passés et le labeur pour les fruits à venir. — Les collections ou commixtions de toutes les choses dessus dictes, ORESME, *Thèse de MEUNIER*. || XVI^e s. Et pour ce qu'on ne peut bien mondifier telles playes, se fait collection de matière, dont en fin la mort s'ensuit, PARÉ, VIII, 34. Nombre est pris ici largement, non pas tant seulement en tant qu'il est collection de plusieurs unités, EST. DE LA ROCHE, *Aristmetique*, f° 42. Nombre est aggrégation ou collection d'une ou plusieurs unités, ID. ib. f° 1.

— ÉTYM. Provenc. *collectio*; espagn. *colección*; ital. *collezione*, du latin *collectionem* (voy. COLLECTE).

† **COLLECTIONNER** (ko-lé-kshio-né). || 1^e V. n. Faire des collections. || 2^e V. a. Collectionner des pierres précieuses, des insectes.

— ÉTYM. *Collection*.

† **COLLECTIONNEUR, EUSE** (ko-lé-kshio-neur, néu-z'), s. m. et f. Celui, celle qui fait des collections.

— ÉTYM. *Collectionner*.

COLLECTIVEMENT (ko-lé-kti-ve-man; d'autres disent kol-lé-kti-ve-man), adv. Dans un sens collectif. Dans la phrase : le tigre est féroce, *tigre* est pris collectivement.

— ÉTYM. *Collective*, et le suffixe *ment*.

COLLÈGE (ko-lé-j'; bien que l'Académie mette un accent aigu, la prononciation est d'un accent grave), s. m. || 1^e Corps de personnes revêtues de la même dignité. Il y avait à Rome un collège des augures, un collège des pontifes. || Collège d'artisans, nom donné aux corporations d'ouvriers dans l'empire romain. || Le sacré collège, le corps des cardinaux, divisé en trois ordres, évêques, prêtres et diacones. || Anciennement, le collège des secrétaires du roi, la compagnie des secrétaires du roi. || 2^e Collège

électoral, assemblée d'électeurs, à l'effet d'élire des députés. || Spécialement la réunion des électeurs appelés à voter pour une même élection. Un collège de département, d'arrondissement. Un collège peut être divisé en plusieurs sections. || 3^e Etablissement d'instruction publique et secondaire. Aller, étudier au collège. Les élèves d'un collège. Vous avez beau raisonner, monsieur est frais émoulu du collège, et il vous donnera toujours votre reste, MOL. *Mal. im.* II, 7. Voyant l'autre jour écrit sur une grande porte *Collégium*, je devinai que cela voulait dire collège, ID. G. Dandin, III, 4. || Par extension, tous les élèves ou tous les pensionnaires d'un collège. Le collège est à la promenade. || Nom des diverses classes d'élèves distribués dans des cours différentes, selon leur âge. Le grand, le moyen, le petit collège. || Amitié de collège, amitié contractée dès le collège. || Amis de collège, vieux amis et qui se regardent comme très-sûrs l'un de l'autre. || Sentir le collège, sentir son collège, avoir quelque chose de pédantesque. Certain enfant qui sentait son collège, Doublement sot et doublement fripon Par le jeune âge et par le privilège Qu'ont les pâlants de gâter la raison, LA FONT. *Fabl.* IX, 5. || Collège se distingue de lycée en ce que le premier est un établissement municipal dont la gestion appartient à la ville qui paye le traitement des professeurs; dans le second, tout relève de l'Etat. L'enseignement est à peu près le même dans ces deux ordres d'établissements, les collèges se modèlant autant que possible sur les lycées; mais, en général, dans les collèges, l'enseignement est moins élevé, moins développé, et le personnel moins complet (et non pourvu du titre d'agréé). Collège de plein exercice, collège dans lequel il y a un professeur pour chaque classe. Les noms de proviseur, censeur, professeurs ne se lisent que dans un lycée; dans un collège, il y a un principal et des régents. Avant 1848, il y avait collèges royaux et collèges communaux, termes changés depuis en lycées et collèges. || Collège de France, établissement fondé à Paris par François I^r, où l'on enseigne publiquement les hautes connaissances humaines, tant dans les lettres que dans les sciences et dans l'érudition.

— HIST. XIV^e s. Pour ce [il] fist Dieu son hoir, si funda abaves, Colleges, priorités qui or li font aies, Girart de Ross. v. 4285. Tuit y furent mandé et collège et chapitre, Et tuit cil du païs qui orent croce et mitre, ib. 6059. || XV^e s. Plus n'ont nulles elections Les abbayes, les colleges, Abatu sont les privileges, EUST. DESCH. *Poësies mss.* f° 524, dans LACURNE. Nous chrestiens qui sommes du college de Jesus-Christ qui fut et est Dieu et homme, Bouciq. IV, ch. 3. || XVI^e s. Les defaults que nous trouverons en ce collège là [réunion choisie], le monde les pourra hardiment bien avouer pour siens, MONT. II, 229. Un collège de religieux de l'observance de St Dominique, JEAN D'AUTON, *Annales de Louis XII*, p. 107. dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *college*; espagn. *colegio*; ital. *collegio*; du latin *collegium*, de *colligere*, réunir (voy. CUEILLIR).

COLLÉGIAL, ALE (ko-lé-ji-al, a-l'), adj. || 1^e Qui a rapport au collège. Ecarts la muse empesée Qui, se guindant sur de grands mots, Préside à la prose toisée Des poètes collégiaux, GRESSET, *les Ombres*. || 2^e Eglise collégiale, église qui n'est pas cathédrale et qui a un collège de chanoines. || Substantivement. Un de ses bâtards [à Bernard Van-Gallen] trouva le moyen d'être chanoine d'une collégiale, VOLT. Phil. II, 419. Plusieurs de ces églises des grecs sont des collégiales, ID. *Mœurs*, 91.

— HIST. XV^e s. Chantres, doyens, princes chanoines, Cathedraulx et collegiaulx, Registreurs et officiaulx, E. DESCII. *Poësies mss.* f° 405, dans LACURNE. || XVI^e s. Ces escoliers furent en la ville de Tholose appellez collégiaux, comme enfans des collèges, et, en l'université de Paris boursiers, comme estans nourris et alimentez de la bourse commune de leurs fondateurs, PASQUIER, *Recherches*, liv. VIII, p. 791, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Collège*.

COLLÉGIEN (ko-lé-ji-en), s. m. Elève d'un collège.

— ÉTYM. *Collège*.
COLLÈGUE (kol-lé-gh'), s. m. Celui qui fait, avec d'autres, partie d'un même corps, et aussi qui exerce une fonction, une magistrature avec un autre, qui remplit la même fonction. Il est mon collègue au conseil d'Etat. Ils sont collègues. Jurons-nous que des deux, qui que l'on puisse élire, Fera de son ami son collègue à l'empire, CORN. *Puichérie*, I, 4. Ma vertu souffre trop en ce funeste lieu, Dont

je ne puis chasser mes collègues impies, VOLTAIRE, *Triumv.* I, 3.

— REM. L'Académie écrit *collègue* avec juste raison, puisque telle est la prononciation; mais elle écrit *collège*, où la position et la prononciation de l'e sont les mêmes. Cette anomalie complique inutilement l'orthographe.

— SYN. **COLLÈGUE, CONFRÈRE**. Collègue se dit de ceux qui sont revêtus des mêmes fonctions ou qui ont une même mission : on est collègue dans un collège, au sénat, au corps législatif, dans un conseil municipal, etc. Confrère se dit de ceux qui appartiennent à une même société, à un même corps, sans avoir rien à faire de particulier au nom de cette société. On est confrère à l'Académie et dans toutes les sociétés académiques. Les hommes revêtus des mêmes grades, comme les avocats entre eux, les médecins entre eux, les marchands qui vendent les mêmes objets; par exemple, les libraires entre eux, se traitent de confrères.

— ÉTYM. Le latin *collega*, de *colligere* (voy. CUEILLIR).

† **COLLÈME** (kol-lé-m'), s. m. Terme de botanique. Genre de plantes lichenoides dont le thalle est gélatiniforme quand il est humide.

— ÉTYM. Kόλλα, colle.

† **COLLEMENT** (ko-le-man), s. m. État de choses collées l'une sur l'autre. Le collement des paupières, dans une ophthalmie, par l'humeur qui est sécrétée.

— ÉTYM. *Coller*.

COLLER (ko-lé), v. a. || 1^e Joindre avec de la colle. Coller du papier. Coller une feuille d'acajou sur du chêne. Coller deux choses ensemble. || Enduire, imprégner de colle, d'apprêt. Coller du papier, coller de la toile. || Par extension. Le sang avait collé ses cheveux. || Coller du vin, y battre de la colle de poisson ou même du blanc d'œuf pour le clarifier. Je croyais savoir coller le vin, J. J. ROUSS. *Conf.* VI. || 2^e Appliquer une chose contre une autre. Il a collé son visage contre le mien. Cette attente une bataille en Flandre collait tout le monde aux fenêtres pour voir arriver les courriers, ST-SIM. 209, 65. || Fig. Au lieu de les coller sur des livres, J. J. ROUSS. *Em.* II. || Terme de billard. Coller une bille, l'enoyer tout près de la bande. On dit aussi : coller son adversaire, pour dire : coller sa bille. || Populairement. Coller quelqu'un, lui fermer la bouche, lui dire quelque chose qui le fait taire. || Coller un écolier et surtout un aspirant à une des écoles du gouvernement, lui faire une question à laquelle il ne peut répondre. || 3^e V. n. Tenir comme avec de la colle. Tout cela avait collé ensemble. || Ce pantalon colle, il est juste, il dessine les formes. || 4^e Se coller, v. réfl. S'attacher comme avec de la colle. La tunique s'était collée sur sa peau, FÉNEL. *Tél.* xv. || S'appliquer exactement sur une chose. Cette draperie se collait sur le corps. || S'attacher fortement. Il dit, baise mes pieds, les inonde de larmes, Se colle à nos genoux, DELILLE, *Énéide*, III, 830. Sur sa pâle main [de Laurence] ma lèvre qui se colle La retint à la vie avec une parole, LAMART. *Joc.* IV, 460. Il lui est arrivé plusieurs fois de se trouver tête pour tête à la rencontre d'un prince et sur son passage, et n'avoir que le loisir de se coller à un mur pour lui faire place, LA BRUY. XI. || Fig. Tenir son esprit appliqué à une chose. L'immobile auditeur Se colle à la tribune où tonne l'orateur, SEGRAIS, *Georg.* III. Tillemont est le guide le plus sûr des faits et des dates pour l'histoire des empereurs; Gibbon se colle à lui; il se fourvoie et tombe quand l'ouvrage de Tillemont finit, CHATEAUB. dans le *Dict. de docbez*.

— HIST. XIII^e s. Si collerent [tendirent] les voiles et s'en allèrent, VILLEHARD. p. 455, dans LACURNE. || XVI^e s. Je voy plus de cent ruisseaux Collez de fange et de bourbe, DU BELLAY, II, 54, recto. Bons dieux! qui voudroit louer Ceux qui, collez sur un livre, N'ont jamais soucy de vivre? RONS. 417.

— ÉTYM. *Colle*.

† **COLLERET** (ko-le-rè), s. m. Terme de pêche. Espèce de seine.

— ÉTYM. Diminutif de *collier*.

COLLERETTE (ko-le-rè-t'), s. f. || 1^e Petit colle en linge fin, dont les femmes s'entourent le cou. Collerette de batiste. Dieux! il [le dard de la mouche] perce la collarlette [de Lisette]; Le sang coule! accourez, Amours, BERANG. *Mouche*. || Collerette d'homme, collarette à la Hepri IV. || 2^e Terme de botanique. Involucr des ombellifères, composé de bractées verticillées sur un seul rang, qui le font ressembler à une collarette. || 3^e Terme de pêche. Courtines volantes pour former un pare ou une

enceinte. || 4^e Dans les bateaux à vapeur, couronne du grand piston.

— ETYM. Diminutif de *collier*.

COLLET (ko-lè; le t ne se lie pas dans le parler ordinaire; l's se lie : des collets en velours, dites : des ko-lè-z en; collets rime avec traits, jamais, succès), s. m. || 1^e Partie d'un vêtement qui entoure le cou. Collet d'habit. || Sauter au collet, sauter au cou. Il y en eut une [harengère] qui sauta au collet de Monseigneur et qui l'embrassa des deux côtés, ST-SIM. 91, 196. || Fig. et familièrement. C'est un profit, c'est une aubaine qui lui saute au collet, c'est un avantage qui lui arrive inopinément. || Prendre quelqu'un au collet, le prendre par le haut de son habit, avec force ou avec violence. Entrer chez lui, le tenant au collet, LA FONT. *Gag*. L'homme élevé dans la crainte des gendarmes, qui craint que son ombre ne le prenne au collet, P. L. COUR. II, 258. || Par extension. Prendre quelqu'un au collet, le forcer d'écouter. || Fig. Et quand la servitude a pris l'homme au collet, RÉGNIER, *Sat.* III. Mais que plutôt son jeu mille fois te ruine, Que si la famélique et honteuse lésine, Venant mal à propos la saisir au collet, Elle te réduisait à vivre sans valet, BOIL. *Sat.* x. || Mettre la main sur le collet à quelqu'un, l'arrêter, le faire prisonnier. Moi qui dehors, sans plus, ai vu le Châtelet, Et que jamais sergent ne saisit au collet, RÉGNIER, *Sat.* v. || Fig. Prêter le collet à quelqu'un, lutter contre quelqu'un, se battre avec lui. Je vous prêterai le collet en tout genre d'érudition, MOL. *Am. méd.* II, 4. Villars manqua plus d'une occasion de prêter le collet au prince Eugène, ST-SIM. 332, 90. Jamais Malboroug, sans sa jonction [avec le prince Eugène], n'eût osé prêter le collet à nos trois armées, ID. 136, 265. || 2^e Morceau d'étoffe arrondi qui se place sur les épaules et couvre une partie du corps. || Collet de manteau, morceau d'étoffe rond qui est attaché au-dessus du corps du manteau et qui couvre les épaules. || 3^e Ornement de linge qu'on mettait autrefois sur le collet du pourpoint, pour la propreté, et qu'on nommait aussi rabat. Les gens du monde le portaient ample et souvent fort orné. || Un homme à petit collet, ou, simplement, un petit collet, un homme d'église, ainsi dit à cause de ce collet que les ecclésiastiques portaient plus petit. || En mauvaise part, celui qui affectait de porter un petit collet et de se donner des manières dévotes. || Le petit collet, la profession ecclésiastique. Un génie qui à cet âge méprisait le petit collet, HAMILT. *Gramm.* III. Il [le prince Eugène] prit ensuite le petit collet, VOLT. *Louis XIV*, 47. || 4^e Collet monté, collet que portaient les femmes; il était soutenu par des cartes, de l'empois et du fil de fer. Mignard aurait peint les courtisans du dernier siècle avec des fraises ou des collets montés, FÉN. XXI, 283. || Fig. C'est un collet monté, c'est une personne affectée, pédante. Cela est collet monté, bien collet monté, cela est constraint, guindé.... Oh! sollicitude à mon oreille est rude; il pue étrangement son ancien- neté. — Il est vrai que le mot est bien collet monté, MOL. *Femmes sav.* II, 7. Tes bons mots Sont des collets montés et des vertugadins, BOIL. *Sat.* XII. La critique qu'il fait en collet monté, SEV. 387. || 5^e Collet de buffle, sorte de pourpoint fait de peau de buffle, qui était à grandes basques et sans manches. || 6^e Terme de boucherie. Collet de mouton, de veau, la partie entre les épaules et la tête. || 7^e Terme d'anatomie. Collet des dents, ligne dont le contour marque la séparation de la racine et de la couronne d'une dent. || Terme de botanique. Point idéal d'où s'élève la tige et d'où part la racine, et qui a recu aussi le nom de *nœud vital*. || 8^e Petit filet de corde tendu dans des haies ou passages étroits avec un nœud coulant, dans lequel se prennent les lièvres et les lapins. Chasser au collet. Prendre le gibier au collet. On tend les collets dans les passages que le gibier fréquente. || Terme de pêche. Espèce de nœud coulant, employé pour la pêche de la carpe et du brochet. || 9^e Terme de métier. Bourrellet qui termine le goulot d'une bouteille. || Collet de chandelier, la partie du chandelier qui s'élève sur le pied. || Collet de hotte, la partie la plus haute du dos de la hotte. || Collet d'une bougie, d'un cierge, le bout de la mèche de fil blanc qu'on aperçoit au haut. Collet d'une chandelle, le coton qui sort hors du suif. || Partie du clou voisine de la tête. || Rebord de la chaudière du distillateur. || Partie ronde et concave au-dessus ou au-dessous d'une pièce d'orfèvrerie. || Bois d'une raquette à l'endroit ficelé. || Collet de violon, la partie qui est au bout du manche et qui est faite en croise. || Bout du manche d'une pioche. || 10^e Terme de construction. La par-

tie la plus étroite d'une marche tournante. || 11^e Terme de marine. Arrêt angulaire aux quatre faces du haut d'un mât. || Collet d'un étai, son grand anneau.

— HIST. XIII^e s. Colletes de cotes [sorte de robe], LIV. DES MÉT. 372. || XIV^e s. Avant que vous partiez de vostre chambre, aiez paravant avisé que le colet de vostre chemise, de vostre blanchet ou de vostre cote ne saillent l'un sur l'autre, MÉNAGIER, I, 4. De la poitrine d'un bœuf, la première pièce qui part d'emprès le colet est appellée le grumel, et est la meilleure, ib. II, 4. || XV^e s. Ne souffrist que homme de sa court, tant fust noble ou poissant, portast trop outrageuses poulaines, ne femmes cousues en leurs robes trop estraintes, ne trop grans collez, CHRIST. DE PISAN, Charles V, I, ch. 29. || XVI^e s. Prestant le collet à tous ceux qui vouloient mesurer leurs forces avec luy.... MÉM. S. DU G. CH. 4. Un corps, avec lequel j'oseroye bien prester le collet à un autre régiment tel qu'il fust des nations qui ne nous aiment pas, LANOUË, 284. Elle cherchoit de l'œil un capitaine des gardes pour lui faire mettre la main sur le collet, D'AUB. *Vie*, xxix. Qu'il avoit veu d'Aubigné faire rentrer la moitié de son pistolet entre la cuirasse et le colet de buffle du capitaine Metar, avant que de tirer, ID. ib. XLVIII. Torni et Mongommeri, avec leurs compagnies entières, presenterent le collet aux premiers poursuivans, ID. Hist. III, 263. Le roy luy faisant prendre un livre dans un coffre, duquel le grand Prieur et Carmille luy passerent le couvercle sur les reins, et cela s'appeloit parmi eux prendre le lievre au collet, ID. Conf. I, 7. Beaux lutteurs, qui n'en eussent craint homme collet à collet, DESPER. *Contes*, v. Un qu'on menoit au gibet disoit que ce ne feust pas par telle rue, car il y avoit dangier qu'un marchand lui feist mettre la main sur le collet à cause d'un vieux debte, MONT. I, 296. L'éléphant luy mettoit quelquesfois la trompe dans le sein par dessoubz son collet, ID. II, 185.

— ETYM. Diminutif de *col*; wallon, golé; espagn. *colecto*; ital. *colletto*.

COLLETÉ, ÉE (ko-le-té, téé), PART. PASSÉ. Colleté par un homme plus fort que lui. || Terme de blason. Animal colleté, animal qui a un collier d'un émail différent de celui du corps.

COLLETER (ko-le-té; l'e muet de le se change en è quand la syllabe suivante est muette : je collète, je collèterai). || 1^e V. a. Saisir quelqu'un au collet en cherchant à le terrasser. Il l'a colleté. || En parlant des animaux. Le dogue colleta le loup. || Terme de métier. Colleter une chandelle, descendre une chandelle dans le suif jusqu'au collet. || 2^e V. n. Tendre des collets pour prendre du gibier. Ce braconnier collète sans cesse. || 3^e Se colleter, v. réfl. Se prendre au collet en luttant. Il [le comte d'Harcourt] eût eu tout l'avantage, si son épée ne lui fut tombée de la main en nous colletant, RETZ, I, 3.

— HIST. XVI^e s. Saisissant Granson par le corps et le colletant avec tant de force qu'il le jetta sous luy, MÉM. S. DU G. CH. 31. Tout blessé qu'il estoit, il ne laissa pas de se relever, de se jeter sur l'autre et de le colletier, D'AUB. *Vie*, xxvi. Afin que le seul Caton pust fournir à tout exemple de vertu, il semble que son bon destin lui feist avoir mal en la main de quoy il se donna le coup, à ce qu'il eust loisir d'affronter la mort et de la colleter, MONT. II, 388.

— ETYM. *Collet*.

† **COLLETEUR** (ko-le-teur), s. m. Terme de chasse. Celui qui tend des collets.

— ETYM. *Colleteer*.

† **COLLETIN** (ko-le-tin), s. m. Synonyme de collet de buffle.

— ETYM. *Collet*.

† **COLLÉTIQUE** (kol-lé-tik'), adj. Terme de médecine. Médicaments collétiques, médicaments qui servent à rejoindre les parties séparées d'une plaie ou d'un ulcère.

— HIST. XVI^e s. Medicament collétique, c'est à dire agglutinatif, PARÉ, XXV, 17.

— ETYM. *Colleticus*, de κολλητικός, de κολλάω, coller (voy. COLLE).

COLLEUR (ko-leur), s. m. || 1^e Ouvrier qui colle ou qui fait le collage. || Anciennement, faiseur de carton. || Colleur d'affiches, ou, simplement, colleur, afficheur. || 2^e Populairement, celui qui conte des colles, des bourdes. || 3^e Dans l'argot des colléges, maître qui vient non pour faire des cours, mais pour interroger les élèves qui vont passer des examens et se destinent aux écoles spéciales, et pour les préparer en leur posant des questions difficiles.

— ETYM. *Coller*.

COLLIER (ko-lié; l'r ne se lie jamais; au pluriel l's se lie : des colliers enrichis de pierreries, dites : des ko-lié-z enrichis....), s. m. || 1^e Ornement de

cou en forme de chaîne ou de chapelet. Collier de perles, de pierreries. || Chaîne d'or que portent les chevaliers de certains ordres. Le collier de l'ordre du Saint-Esprit. Vous serez obligés de venir prendre le collier, SEV. 493. || 2^e Sorte de collier à l'usage des esclaves, des animaux. Il mit un collier au cou de son esclave. Le collier d'un chien. Des chiens dont le pavé se couvre, Distinguez-nous à nos colliers, BÉRANG. Requête. Le collier dont je suis attaché, De ce que vous voyez [le cou pelé] est peut-être la cause, LA FONT. Fabl. I, 5. || Chien au grand collier, chien d'attache qui conduit les autres. || Fig. C'est un des grands colliers, des gros colliers de la compagnie, c'est-à-dire il a beaucoup d'autorité, de crédit dans sa compagnie. De ces auteurs au grand collier Qui pensent aller à la gloire Et ne vont que chez l'épicier, SCARRON, dans RICHELET. || Collier de force, collier garni de pointes en dedans, et dont on use pour dresser certains chiens d'arrêt. || Courroie embrassant le cou des animaux et servant à les attacher à l'écurie. || 3^e Pièce principale du harnais des animaux de trait, et qui est composée des coussins et des attelles. || Collier de cheval, partie du harnais qu'on passe au cou du cheval, et à laquelle les traits sont attachés. || Cheval de collier, cheval de trait, et par abréviation, un collier. Il y a tant de colliers pour le service de cette ferme. Le Normand fermier général fournit de bons chevaux à Crecy, son ami, et ne donna que des colliers et des charrettes à l'autre, ST-SIM. 47, 41. || Cheval franc de collier, se dit des chevaux de la bonté desquels on juge par la franchise ou par la lâcheté dont ils tirent au collier. || Fig. et familièrement. Être franc du collier, se dit d'un homme sur qui l'on peut compter pour tout ce qui est action. ... tu n'es pas comme moi Franc du collier, LA FONT. Lun. Il faut voir sur-le-champ si les vice-bailliifs sont si francs du collier que vous l'avez promis, REGNARD, *le Joueur*, III, 9. Le duc d'Orléans se passait difficilement de pincer ceux qu'il ne trouvait pas ce qu'il appelait francs du collier, ST-SIM. 390, 4. || Donner un coup de collier, faire un effort, une tentative, dans un moment de nécessité; aider à quelqu'un. || Donner à plein collier, tirer vigoureusement; et, figurément, même sens. Un fanatic qui a donné à plein collier dans les billets de confession, VOLT. Lett. d'Argental, 7 juill. 1769. || Collier de misère, travail rude et assujettissant; existence pénible. || 4^e Terme de boucherie. La partie du cou dans le bœuf la plus rapprochée de la tête. || Maniement pair ou double, commun aux deux sexes, répondant aux trois quarts supérieurs environ de la longueur du bord antérieur de l'épaule. || 5^e Marque naturelle autour du cou d'un animal. Un chien noir qui a un collier blanc. || Petit chapelet de plumes, d'écaillles, de plis ou de callosités qui entourent quelquefois le cou des oiseaux. || Partie du corps des mollusques (hélices) qui déborde le pied, sous laquelle celui-ci se retire et qui remplit l'ouverture de la coquille. || En pathologie, éruption d'artreuse qui fait le tour du cou comme un collier. || 6^e Terme d'architecture. Astragale taillé en perles, en olives ou en patenôtres. || 7^e Terme de pêche. Corde qui, tenant au bout du verveux, l'attache à quelque objet solide. || 8^e Terme de marine. Cercle de fer servant à contenir les mâts de hune, de perroquet, les bouis dehors, etc. || 9^e Terme de ponts et chaussées. Cercle de fer ou de cuivre, qui maintient par le haut les poteaux tourillons des portes des écluses. || 10^e Arc de l'éperon qui embrasse le talon.

— HIST. XIII^e s. Li liemiers s'en vient devant, Son lien el col bel et grant, Dont li colers èrt de fin or, PARTONOPEX, v. 4819. Bien sevent mes regles garder, Et sunt si très bon escolier Qu'il traient uit à mon collier, la Rose, 19194. Tout plainement droit escolier Ont plus de paine que colier [porte-faix], Quant ils sont en estrangeit, RUTERB. 229. Et se feri [le roy] entre les Turs si avant, que il li empristrent la coliere de son cheval de feu grejois, JOINV. 230. Nus bourelier ne puet faire colier de mouton ou de bazane, LIV. DES MÉT. 224. || XIV^e s. Un collier d'or, à dix neuf turterelles blanches, esmaillées, et sur la plus grant a un rubis, pesant sept onces six esterlins, DE LABORDE, ÉMAUX, p. 220. Un autre collier d'argent, à sonnettes, pour un petit chien, ID. ib. Le collier [du cerf] c'est une chair qui est entre la hampe et les espalues, et vient tout autour par dessus l'os, du long de la hampe, sur le jargel, MODUS; f° XXII, verso. || XV^e s. Le frain aux dents, frano au collier, VILLON, *Petit testam.* || XVI^e s. Une chasse qui se conduit plus par subtilité que par force; comme celle des colliers [collets], de nos lignes et de l'harmesson, MONT. II, 470. Il ne doute les loups, tant

soient-ils redoutables, Ny les mastins armez de colliers effroyables, RONS. *Bergeries, Eglogue* 1.

— ÉTYM. Provenç. *colar*; espagn. *collar*; ital. *collare*; du latin *collare*, de *collum* (voy. cou).

† **COLLIÈRE** (ko-liè-r'), s. f. Perche qui fait la base d'un train de bois.

† **COLLIGANCE** (kol-li-ghan-s'), s. f. Terme de logique. Connexion, enchaînement. Peu usité.

— HIST. XIV^e s. Toutes choses sont déjà mises en ordre, et en ce ordre a telle colligance que les unes sont subjettes aux autres, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, II, 63. || XVI^e s. Le corps avait nécessairement part à cette perfection de l'âme, par le droit de leur colligance, MONT. III, 384.

— ÉTYM. Le latin *colligare*, enchaîner, de *cum*, avec, et *ligare*, lier (voy. LIER).

COLLIGÉ, ÉE (kol-li-jé, jée), part. passé. Des plantes colligées avec beaucoup de peine.

COLLIGER (kol-li-jé), v. n. || 1^e Faire des collections de pierres, d'insectes, etc. || 2^e Faire des extraits. Vieux en ce sens.

— HIST. XVI^e s. Varro luy proposa un theme, qu'il cherchoit l'heure et le jour de la naissance de Romulus, en la colligeant par la consequence de ses aventures, AMYOT, *Rom.* 48. Soudain par la reponse de la vieille, Floradin colligea aisement que, pour certain, ce nouveau marié estoit son Claribel, YVER, p. 632. Opinion qui n'est pas tant procedée de la vérité, comme nous pouvons colliger de Galien, que de.... PARÉ, *Introd.* 5.

— ÉTYM. Mot formé du latin *colligere*, qui, dans l'ancienne langue, a donné *cueillir* (voy. ce mot).

† **COLLIMATION** (kol-li-ma-sion), s. f. Terme d'astronomie. Action de viser, de diriger la vue.

|| Ligne de collimation, ligne qui passe par l'axe optique de la lunette.

— ÉTYM. Ce mot devrait être rayé du dictionnaire astronomique et remplacé par *collinéation*. Il y a dans quelques éditions de Cicéron et d'Aulu-Gelle un verbe *collimare*, auquel le contexte force d'attribuer le sens de viser à, mais qui, en soi, ne signifie rien. Les manuscrits en effet ont montré que c'était une fausse leçon et qu'il fallait lire *collineare*, verbe très-clair et formé de *cum*, et *linea*, ligne, suivre de l'œil une ligne. Les astronomes qui ont écrit en latin l'ont pris dans ces éditions fautives : Astronomi imitati artifices qui, regulæ rectitudinem exploraturi, unum adhibent oculum; à la marge, en manchette : Ratio collimandi, KEPLER, *Ad Vitellionem paralipomena, quibus astronomix pars optica traditur*, Francfort, 1604, p. 211. Mais d'autres plus corrects ont employé la vraie forme : At qui nondum fuerit assuetus collineationi per summitates aquæ.... RICCIOLI, *Geographia et hydrographia reformatæ*, libri XII, Venetiis, in-f°, 1672, p. 231, col. 4.

† **COLLINAIRE** (kol-li-né-r'), adj. Terme de botanique. Qui croît sur les collines. Plantes collinaires.

COLLINE (ko-li-n'), s. f. Hauteur qui s'élève au-dessus de la plaine. Le haut, le pied d'une colline. Ô muses, accourez; solitaires divines, Amantes des ruisseaux, des grottes, des collines, A. CHÉN. *Élég. XIV*. || Poétiquement. La double colline, le Parnasse.

— HIST. XVI^e s. Gaigner la colline [s'enfuir], ou DIN, *Curios. fr.*

— ÉTYM. Lat. *collina*, féminin de *collinus*, adjetif dérivé de *collis*, colline.

† **COLLINEATION** (kol-li-né-a-sion), s. f. Véritable terme remplacé à tort par collimation (voy. ce mot).

COLLIQUATIF, IVE (kol-li-koua-tif, ti-v'), adj. Terme de médecine. Qui épouse promptement les malades, et semble être le résultat de la liquéfaction des parties solides du corps. Flux colliquatif. Sueur colliquative. Dévoilement colliquatif.

— HIST. XVI^e s. Dont s'ensuit plusieurs accidents et principalement fièvre hectique et colliquative, PARÉ, VIII, 33.

— ÉTYM. Voy. COLLIQUATION.

COLLIQUATION (kol-li-koua-sion), s. f. Terme de médecine. Fonte des parties solides avec excrétions abondantes soit de selles, soit d'urine, soit de pus, soit de sueurs.

— HIST. XVI^e s. Es autres la colliquation estoit telle, qu'un mois après leur fluoit la bouche, PARÉ, XVI, 44.

— ÉTYM. *Collquare*, de *cum*, avec, et *liquare*, fondre. (voy. LIQUEUR).

COLLISION (kol-li-zion; en poésie, de quatre syllabes), s. f. || 1^e Terme de physique. Choc entre deux corps. || 2^e Fig. Lutte, choc de partis animés de prétentions contraires. On craint une collision entre la troupe et la population.

— HIST. XVI^e s. Tout son [bruit] causé de la collision et rencontre de deux corps, PARÉ, *Introd.* 9.

— ÉTYM. Provenç. *collisio*; du latin *collisionem*, de *collidere*, de *cum*, avec, et *lidere* pour *lacer*, lacer (voy. LÉSION).

COLLOCATION (kol-lo-ka-sion), s. f. || 1^e Terme de jurisprudence. Inscription d'un créancier suivant l'ordre que la loi assigne à sa créance. Bordereau de collocation. || Collocation utile, celle pour le paiement de laquelle les fonds seront suffisants. || Somme qu'un créancier a droit de toucher en vertu de sa collocation. || 2^e Collocation de l'argent, emploi qu'on fait de l'argent en le plaçant.

— ÉTYM. Lat. *collocatio*, de *collocare* (voy. COLLOQUER).

† **COLLOCUTION** (kol-lo-ku-sion), s. f. Synonyme, peu usité, de colloque.

— HIST. XIV^e s. Avoir collocution et compagnie à.... ORESME, *Thèse de MEUNIER*. Inutile à telles collocutions et esbattemens, ORESME, *Eth.* 438. || XV^e s. Aiant sceu que le duc de Bourgogne avoit eu paroles et collocution au roy d'Angleterre, JUV. DES URSINS, *Charles VI*, 1447. || XVI^e s. Après plusieurs collocutions et conseils tenus, M. DU BELLAY, 134.

— ÉTYM. Lat. *collocutio* (voy. COLLOQUE).

† **COLLODIÉ**, ÉE (kol-lo-di-é, ée) ou **COLLATIONNÉ**, ÉE (kol-lo-di-o-né, née), adj. Terme de photographie. Enduit de collodion. Verre collodionné.

† **COLLODION** (kol-lo-di-on), s. m. Solution éthérrée de coton-poudre, dont l'emploi a été proposé en chirurgie comme agglutinatif, et que la photographie emploie.

— ÉTYM. Κολλώδης, collant, de κόλλα, colle (voy. COLLE).

† **COLLOÏDE** (kol-lo-i-d'), adj. Terme de chirurgie. Cancer colloïde, production morbide qui consiste en une trame aréolaire remplie d'une sorte de gelée.

— ÉTYM. Κόλλα, colle, et εἶδος, forme.

† **COLLOIR** (ko-loir), s. m. Métier à encoller.

— ÉTYM. Coller.

COLLOQUE (kol-lo-k'), s. m. Conférence entre deux ou plusieurs personnes. Ils ont ensemble de fréquents colloques. || Le colloque de Poissy, conférence célèbre qui eut lieu à Poissy entre les catholiques et les réformés. || S. m. plur. Titre d'ouvrages appelés en latin *colloquia*, dialogues. Les Colloques d'Erasmus.

— HIST. XVI^e s. [Je] voyois aussi des noms estranges de surveillans, diacres, consistoires, synodes, colloques, n'ayant jamais été desjeusné de telles viandes, MONTLUC, *Mém. t. II*, p. 3, dans LACURNE. Il attribua le jugement de ces choses à celui du colloque de Poissi prochain, D'AUB. *Hist. I*, 107.

— ÉTYM. Le latin *colloquium*, de *colloqui*, s'entretenir avec, de *cum*, avec, et *loqui*, parler (voy. LOQUACE).

COLLOQUÉ, ÉE (kol-lo-ké, kée), part. passé. || 1^e Crédanciers colloqués selon l'ordre de leur hypothèque. || 2^e Mis, en un sens d'ironie ou de rigueur. Une fille colloquée au couvent.

COLLOQUER (kol-lo-ké), v. a. || 1^e Terme de jurisprudence. Faire la collocation des créanciers. || 2^e Familièrement. Mettre quelqu'un en une place assez mauvaise. On nous a fort mal colloqué. || Colloquer à quelqu'un, remettre à quelqu'un, avec l'idée qu'on est soi-même embarrassé de ce qu'on veut colloquer. Il ne sait à qui colloquer sa fille. Ces titres l'embarrassaient, il a tâché de me les colloquer. || 3^e Se colloquer, v. réfl. Se placer. Quand un chacun fut embarqué, Aeneas s'étant colloqué, SCARRON, *Virg. travesti*, dans LE ROUX, *Dict. comique*.

— HIST. XVI^e s. Tous ceux qui sont colloqués et demeurent environ la mer, ORESME, *Thèse de MEUNIER*. || XV^e s. Jà les plusieurs [grâces] estoient promises et colloquées, FROISS. II, II, 41 || XVI^e s. Il fault colloquer les enfants [leur donner un état] non selon les facultez de leur pere, mais selon les facultez de leur ame, MONT. I, 178. Renversant les loix, en la tutelle desquelles Dieu l'a colloqué, ID. IV, 204. Enfin l'ordonnance fut faicte pour colloquer les estats à Meaux et le concile national, D'AUB. *Hist. I*, 97. C'est son escusson [à l'âme] à plusieurs quartiers, representant le recueil de tous les titres de sa noblesse, planté et colloqué sur la porte et au frontispice.... CHARRON. *Sagesse*, I, 6. Il a bien colloqué sa fille, PALSGR. p. 462. Voilà la bonté de cette bonne princesse à l'endroit du pays où elle avoit été colloquée [mariée], BRANT. *Dames gal.* t. II, p. 90, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *colliri*; espagn. *colirio*; ital. *collirio*; du latin *collyrium*, de κόλλυρον, de κόλλα, sorte de pain et, en pharmacie, trophische. † **COLMAR** (kol-mar), s. m. La poire de Colmar, ou, simplement, le colmar, espèce de poire.

— ÉTYM. La ville de Colmar, Haut-Rhin. † **COLMATAGE** (kol-ma-ta-j'), s. m. Opération agricole qui a pour but d'exhausser le niveau des terrains trop bas ou marécageux, au moyen de dépôts qu'y laissent des eaux bourbeuses, détournées de leur cours. Le colmatage a pris naissance en Toscane; en 1781, un arrêté de Léopold I^r le rendit obligatoire.

— **COLLUDANT, ANTE** (kol-lu-dan, dan-t'), adj. Terme de jurisprudence. Qui collude.

COLLUDER (kol-lu-dé), v. n. Terme de droit. Avoir collusion.

— HIST. XVI^e s. Celuy qui d'ores en avant formera une demande en retrait, sera obligé, si la partie le requiert, de declarer sous le serment qu'il aura fait la demande en retrait pour son propre aventure et non pour personne autre et sans savoir colludé avec qui que ce soit, NOUVEL. *coustum. génér. t. I*, p. 555.

— ÉTYM. Le latin *colludere*, de *cum*, avec, et *ludere*, jouer.

† **COLLURE** (ko-lu-r'), s. f. Terme de relieur. Action de coller.

— ÉTYM. Coller.

COLLUSION (kol-lu-zion; en poésie, de quatre syllabes), s. f. || 1^e Terme de droit. Intelligence de deux parties qui plaident, mais qui ne laissent pas de s'entendre pour tromper un tiers. || 2^e Dans le langage général, entente secrète entre deux ou plusieurs parties, pour faire préjudice ou simplement pour tromper. De Mesmes n'avait rien oublié pour jeter sur moi toute l'envie de la collusion avec les ennemis de l'Etat, RETZ, II, 254. D'où vient que des hommes si différents conviennent tous pourtant en ce point et veulent tous être immortels? Ce n'est point ici une collusion; car comment ferez-vous convenir ensemble les hommes de tous les pays et de tous les siècles? MASS. *Car. Vérité d'un avenir*.

— HIST. XVI^e s. Estant chargé d'avoir fait intelligence et collusion avec le roi d'Angleterre, YVER, p. 618. Après laquelle coriposition, ou pour mieux dire collusion, les deux caporaux en advertirent ledit du Bellay, M. DU BELL. 526.

— ÉTYM. Le latin *collusio* (voy. COLLUDER).

COLLUSOIRE (kol-lu-zoi-r'), adj. Qui est fait par collusion. Disposition collusoire.

— ÉTYM. *Collusorius*, de *colludere* (voy. COLLUDER).

COLLUSOIREMENT (kol-lu-zoi-re-man), adv. D'une manière collusoire. La volonté arbitraire d'un seul, collusoirement aidée des prétentions aristocratiques qui enchaînaient ou paralyisaient la nation, MIRABEAU, *Collection*, t. III, p. 63.

— ÉTYM. *Collusoire*, et le suffixe *ment*.

† **COLLUTOIRE** (kol-lu-toi-r'), s. m. Terme de médecine. Médicament qui diffère du gargarisme en ce qu'il est employé pour agir seulement sur les gencives et les parois internes des joues et non sur la gorge.

— ÉTYM. Le latin *colluere*, laver, de *cum* et *luere*, laver (voy. LOTION).

† **COLLYBISTIQUE** (kol-li-bi-sti-k'), adj. Ancien terme de droit. Contrat collybistique, contrat par lequel une personne transportait à une autre, pour un prix convenu, l'argent qu'elle avait dans un autre pays.

— ÉTYM. Κόλλυβος, change.

COLLYRE (kol-li-r'), s. m. Terme de médecine. Toute espèce de médicament topique appliquée sur l'œil ou plutôt sur la conjonctive. Collyres secs, ceux qui consistent en des poudres que l'on insufflent dans l'œil; collyres mous, ceux qui sont des onguents ou pommades; collyres liquides, ceux que l'on prépare avec des eaux distillées, avec des infusions ou décoctions de plantes.

— HIST. XII^e s. Si come la lumiere est del tot de nofe al malade oilh, quand li collires i est mis, Job, 5:16. || XIII^e s. Car entor moi si très cler vi, Tant m'oingt les yéx d'un fin colire, la Rose, 8085. || XVI^e s. Collyre est un medicament approprié aux yeux, fait de medicaments bien subtilement pulvrisés, que les Arabes disent comme alcohol; aucunes fois collyre est dit improprement, pour quelque medicament liquide composé de poudres et quelques liqueurs, qui s'appliquent à autres parties, PARÉ, xxv, 34.

— ÉTYM. Provenç. *colliri*; espagn. *colirio*; ital. *collirio*; du latin *collyrium*, de κόλλυρον, de κόλλα, sorte de pain et, en pharmacie, trophische.

— ÉTYM. La ville de Colmar, Haut-Rhin.

† **COLMATAGE** (kol-ma-ta-j'), s. m. Opération agricole qui a pour but d'exhausser le niveau des terrains trop bas ou marécageux, au moyen de dépôts qu'y laissent des eaux bourbeuses, détournées de leur cours. Le colmatage a pris naissance en Toscane; en 1781, un arrêté de Léopold I^r le rendit obligatoire.

— ÉTYM. Ital. *colmare*, combler. Voy. COMBLER.

† **COL-NU** (kol-nu), s. m. Espèce de corbeau.

|| Au plur. Des cols-nus.

† **COLOBOME** (ko-lo-hô-m'), s. m. Terme de

médecine. Mutilation en général, et, en particulier, vice de conformation de l'œil, qui consiste en une fissure de la paupière supérieure et de l'iris.

— ÉTYM. Koλεωμα, mutilation.

† COLOCASE (ko-lo-ka-z') ou COLOCASIE (ko-lo-ka-zie), s. f. Terme de botanique. Nom vulgaire et spécifique de l'*arum colocasia*, *L.*

— ÉTYM. Koλοκασία.

† COLOCYNTHINE (ko-lo-sin-ti-n'), s. f. Terme de chimie. Principe trèsamer, résinoïde, qui est dans la coloquinte.

— ÉTYM. Voy. COLOQUINTE.

COLOMBAGE (ko-lon-ba-j'), s. m. Mot qui s'emploie dans la charpente, au lieu de colonnade, pour signifier un rang de colonnes ou de solives, dans une cloison ou une muraille.

— HIST. xv^e s. Partie chevrons à maison et partie à coulobage, DU CANGE, *columba*.

— ÉTYM. *Colombe*, qui s'est dit pour *colonne* (voy. COLOMBE 2).

† 1. COLOMBAIRE (ko-lon-bè-r'), adj. || 1^o Terme d'histoire naturelle. Qui appartient aux pigeons. || 2^o Terme de minéralogie. Epithète donnée aux grains d'une roche grenue quand ils sont de la grosseur d'un œuf de pigeon.

— ÉTYM. *Colombe*.

† 2. COLOMBAIRE (ko-lon-bè-r'), s. m. Terme d'antiquité. Voy. COLUMBAIRE.

1. COLOMBE (ko-lon-b'), s. f. || 1^o Pigeon, en style élevé. Le Saint-Esprit descend sous la figure d'une colombe. Notre-Seigneur a dit : Soyez prudents comme les serpents et simples comme les colombes. || En termes d'histoire naturelle, nom moderne du genre *pigeon*. || Colombe du Groenland, nom vulgaire du genre *cephus*, palmipèdes ne contenant qu'une espèce, laquelle est connue sous le nom de petit Guillemot. || 2^o Fig. Jeune fille pure et candide. C'est lui [Louis XIV] qui rassembla ces colombes timides, éparques en cent lieux sans secours et sans guides, RAC. *Esth. Prol.* L'Esprit-Saint, qui de Dieu fait entendre la voix, Parle-t-il à ton cœur, a-t-il dicté ton choix ? Et, t'appelant parmi ses colombes fidèles, Pour voler jusqu'à lui t'a-t-il prêté ses ailes ? ST-ANGE, *Épître à une novice*. Oui, reprend la sainte colombe [la sœur de charité] À descendre en paix dans la tombe Ma voix préparait les mortels, BÉRANG. *Les deux sœurs de charité*. || 3^o Vase de métal où l'on enfermait l'Eucharistie. || Terme d'astronomie. Petite constellation méridionale.

— HIST. x^e s. In figure de colom volat à ciel, *Eulalie*. || xii^e s. S'ot [Franchise] les chevous et blons et lons, Et fu simple comme uns coulons, *la Rose*, 1204. Ensement com li faus [faucou] vole après le coulon, CH. d'ANT. II, 816. Les Sarrazins envoient au soudanc par coulons messagers par trois foiz, que le roy estoit arrivé, JOINV. 215. || xv^e s. Notre bonne bourgeoise abandonna son mari en ce colombier, et le laissa roucouler toute la nuit avec les coulons, LOUIS XI, *Nouv. LXXXVIII*. || xvi^e s. Et est un mesme propos comme si quelcun disoit que tout coulomb fust le Saint-Esprit, pourtant qu'il est apparu en telle espece, CALVIN, *Instit.* 1177. On a beau dire, une colombe est noire, Un corbeau blanc.... MAROT, II, 56. Mais au coussin plume trèsblanche et pure D'un blanc coulomb le grand ouvrier a mis, ID. II, 261. L'une plantoit herbes en un verger; L'autre paisoit coulombs et tourterelles, ID. III, 296. L'herbe Robert, le pied de coulon, le plantain, PARÉ, XVI, 35. Mon plaisir en ce mois c'est de voir les coloms S'emboucher bec à bec de baisses doux et longs, RONS. 242. À colombe saoules cerises sont ameres, LEROUX DELINCY, *Prov. t. I*, p. 172.

— ÉTYM. Saintonge, *coulombe*; provenç. *columba*, columbe, *colomb*, pigeon; catal. *coloma*, *colom*; ital. *colomba*, *colombo*; du latin *columba*, *columbus*; grec, κόλυνθος, plongeur, par une confusion des oiseaux plongeurs et des pigeons. L'ancien français disait *coulomb*, au masculin, pour pigeon.

† 2. COLOMBE (ko-lon-b'), s. f. Grosse solive, posée à plomb pour faire des édifices de charpente. || Sorte de grande varlope renversée. || Billot de bois carré, sur lequel les tonneliers joignent et rabotent les fonds.

— HIST. xiii^e s. Une eglise.... Sor bieles [belles] colombe de marbre, PH. MOUSKES, ms. p. 294, dans LACURNE. || xiv^e s. Jehan frapa tant à la porte, que il rompi la columbe d'icelle, et par force se ouvri, DU CANGE, *columba*. Emporter la columbe ou le maistre huis, ID. ib. || xv^e s. Hubert s'eflora d'entrer cu dit hostel entre deux coulombes, ID. ib.

— ÉTYM. Forme altérée de *columna*, colonne, par attraction de l'*m* pour *b* ou *p*; provenç. *columpa*. On remarquera comment les noms de métiers

conservent parfois des formes archaïques, partout ailleurs effacées.

† COLOMBEAU (ko-lon-bô), s. m. Petit pigeon.

— HIST. XIII^e s. Ains les veissiez entre aus [eux] deus Baisier comme deus columbiaus, *la Rose*, 1283. || xvi^e s. Les petits colombeaux s'apprennent à aller par les nids pepiant, YVER, p. 653. Voyez les passereaux Qui demenent l'amour, voyez les colombeaux, Regardez le ramier.... RONS. 150.

— ÉTYM. Diminutif de *columb*, pigeon.

† 1. COLOMBELLE (ko-lon-hè-l'), s. f. Petite colombe, au propre et au figuré. Je vois paratre au bout de ma ruel'e Non un pigeon, non une colombelle, Mais vingt corbeaux de rapine affamés, VOLT. *la Bastille*.

— HIST. XVI^e s. Un char Conduit par douze colombelles, MAROT, I, 174. Se baisotter comme folastres colombelles, YVER, p. 563. Mon doux plaisir, ma douce colombelle, Mon passereau, ma gente tourterelle, RONS. 148. Icy sur les ormeaux se plaint la tourterelle, Icy le colombeau baise sa colombelle, ID. 742.

— ÉTYM. Diminutif de *colombe* 1.

† 2. COLOMBELLE (ko-lon-hè-l'), s. f. En typographie, espèce de filet qui sépare deux colonnes.

— ÉTYM. Diminutif de *colombe* 2, c'est-à-dire petite colonne.

† COLOMBETTE (ko-lon-hè-t'), s. f. Champignon bon à manger.

— HIST. XVI^e s. Cueillir vos salades, les herbes de vos potages, et des champignons columelles et dialettes, qu' vous accommodez vous mesme, mettant d'ordinaire la main à la cuisine, SULLY, *Mém. t. I*, p. 256, dans LACURNE.

— ÉTYM. Diminutif de *colombe*, ainsi dit par comparaison avec une petite colonne (voy. COLOMBE 2).

† COLOMBIDÉE (ko-lon-bi-dée), s. f. Terme d'ornithologie. Famille de l'ordre des passereaux ayant pour type le genre pigeon.

† COLOMBIENNE (ko-lon-biè-n'), s. f. Presse d'imprimerie en fonte.

COLOMBIER (kolon-bi; l'r ne se lie jamais; au pluriel l's se lie : les colombiers et les pigeons; dites : les ko-lon-bi-z et...), s. m. || 1^o Bâtiment où l'on élève des pigeons. || Colombier à pied, colombier qui a des boulins ou trous depuis le sommet jusqu'au rez-de-chaussée. || Fig. Attirer, faire venir les pigeons au colombier, attirer la clientèle, procurer des profits; et dans le sens contraire, chasser les pigeons du colombier. || Fig. Toute la bande des amours Revient au colombier; les jeux, les ris, la danse, Ont aussi leur tour à la fin, LA FONT. *Fabl. vi*, 21. Après avoir en grand courrier Voyagé pour chercher un sage, J'ai regagné mon colombier, VOLT. *Lettres en vers et en prose*, 72. || 2^o Dans le langage familier, les places les plus élevées dans une salle de spectacle. Je n'ai trouvé place qu'au colombier. On dit aujourd'hui plus communément poulailleur. || 3^o Terme de papeterie. Papier d'un grand format. || 4^o Terme d'imprimerie. Trop grande distance que le compositeur met entre les mots. || 5^o Terme de marine. Forte pièce de bois qui fait partie du ber d'un bâtiment en construction.

— HIST. XIII^e s. Et vola tant [le pigeon] qu'il vint au colombier où il avoit été nourris, *Chron. de Rains*, p. 95. En leu de chevaus atelés Ot es limons huit columbiaus, Pris en son colombier moult biaus, *la Rose*, 15988. || xiv^e s. Ne m'eschapperez pas ainsi que le coulon Qui ist [sort] du columbier et va sur le buisson, *Guescl.* 12255. Il est li colomiers de touz les esgarez, *Girart de Ross.* v. 1521. || xv^e s. Là dit une haute parole le comte de Devensiere : Et comment, seigneurs ! en nostre nouvelle chevalerie nous tiendra [arrêtera] meshui ce columbier [cette bicoque] ? FROISS. II, II, 65. || xvi^e s. Nul ne peut bastir columbier à pied, sans le congé de son seigneur, LOYSEL, 240.

— ÉTYM. Berry, *coulombier*; wallon, *colébire*; namurois, *colébi*; provenç. *colombier*; anc. catal. *colomer*; ital. *colombajo*; du latin *columbarium*, de *columba* (voy. COLOMBE 1).

4. COLOMBIN, INE (ko-lon-bin, bi-n'), adj. || 1^o Qui est de la couleur de la gorge des pigeons, couleur variable, mais qui, déterminée précisément et pour la teinture, est celle des fleurs de l'arbre de Judée (comme l'a reconnu M. Chevreuil, d'après un passage d'Olivier de Serres). Taffetas colombin. || 2^o S. m. Un des minerais, d'où l'on tire le plomb. || 3^o S. f. Terme de peinture. Colombine, espèce de laque. || 4^o S. f. Terme d'agriculture. Colombine, engrais de fiente de volaille.

— HIST. XIII^e s. Et nos font chiere colombine, *Fabl. et contes anc. t. I*, p. 343. || xvi^e s. Les bai-

sers colombins ne vous defaillent point, RONS. 785.

Que la simplicité colombe fust instruite par l'astuce serpentine, CAMUS DE BELLEY, *Diversités*, t. II, f. 422, dans RAYNOUARD. Ses fleurs colombines [de l'arbre de Judée] augmentent la grace de l'arbre, O. DE SERRES, 6^e lieu, ch. vi. Cent oeillets colombins et mille fleurs vermeilles, AMAD. JAMIN, *Poësties*, p. 152, dans LACURNE. On te doit, colombin, louer de tous costez, Voyant comme tu plais à la fleur des princesses; Les coiombes, qui sont d'amour sages maistresses, En ont la gorge peinte; et les jardins planter En ont, comme les champs, leurs honneurs augmentez, ID. ib. p. 274.

— ÉTYM. *Colombe* 1; provenc. *colombin*; ital. *colombino*. Dans le xvi^e siècle, *colombin* avait le sens général de : qui appartient à la colombe, au pigeon.

† 2. COLOMBIN (ko-lon-bin), s. m. Bassin dans lequel se met la composition de la fritte du faïencier.

† 4. COLOMBINE (ko-lon-bi-n'), s. f. Un des noms de l'ancolie.

† 2. COLOMBINE (ko-lon-bi-n'), s. f. Personnage de la comédie italienne; la fille de Cassandre et la prétendue d'Arlequin. || Au masculin, colombin, jeune homme qui a un air de colombe; se dit par plaisanterie. C'est un vrai colombin.

— ÉTYM. Ital. *Colombina*, nom propre, tiré lui-même de *colombe*, pour désigner la douceur de caractère.

† COLOMBIUM (ko-lon-bi-om'), s. m. Terme de chimie. Nom d'un métal plus généralement connu sous celui de tantale.

† COLOMBO ou COLUMBO (ko-lon-bo), s. m. Terme de pharmacie. Racine d'une plante sarmenteuse (*menispermum palmatum*, *L.*), qui est amère et astringente.

— ÉTYM. *Colombo*, ville de l'île de Ceylan, d'où cette racine est apportée.

† COLOMINE (ko-lo-mi-n'), s. f. Variété talqueuse d'argile à poterie.

† COLOMNAIRE (ko-lo-mnè-r'), adj. Terme didactique. Qui a la forme d'une colonne. Structure colomnaire.

— ÉTYM. Le latin *columna*, colonne.

† COLOMNANTHÉEE, ÉE (ko-lo-mnan-té-ré, rée), adj. Terme de botanique. Dont les étamines sont réunies en colonne.

— ÉTYM. *Columna*, colonne, et *anthère*.

† COLOMNFÈRE (ko-lo-mni-fè-r'), adj. Terme d'architecture. Qui porte une colonne.

— ÉTYM. Le latin *columna*, colonne, et *ferre*, porter.

1. COLON (ko-lon), s. m. || 1^o Cultivateur d'une terre. || Colon partiaire, cultivateur qui partage avec le propriétaire les produits de la récolte. L'esclave qui cultive doit être le colon partiaire du maître, MONTESQ. *Esp. XIII*, 3. || Spécialement, celui qui affirme une terre moyennant une part des fruits, par opposition à celui qui paye en argent. || 2^o Dans les derniers temps de l'empire romain et au moyen âge, personne de condition non libre, dépendante d'un maître et attachée au sol. || Du VIII^e au X^e siècle, personne non libre, de condition supérieure à celle du serf. Les colons d'un fisc, d'une abbaye. On dit au féminin, une colonne. || 3^o Celui qui fait partie d'une colonie, ou qui en exploite le sol. || Celui qui habite les colonies, par opposition aux gens de la métropole. Un riche colon. Les colons se sont opposés autant qu'ils ont pu à l'affranchissement des nègres. || Celui qui est né aux colonies d'une famille de colons, par opposition aux personnes venues d'Europe.

— HIST. XIV^e s. Et les coulons, c'est les habitants de la ville, BERCHEURE, f. 23, verso. || XVI^e s. Les colons ou conducteurs d'aucun héritage ne peuvent intervertir la possession du propriétaire, COUST. GÉNÉR. t. I, p. 109.

— ÉTYM. Le latin *colonus*, de *colere*, cultiver (voy. CULTURE).

† 2. COLON (ko-lon), s. m. Terme de grammaire grecque. Membre d'une période, et, quelquefois aussi, incise. || Dans la métrique, colon signifie deux pieds au commencement d'un vers finissant avec les mots eux-mêmes, sans aucune syllabe de reste. || Pause marquée par un point en haut, qui équivaut à deux points ou au point et virgule.

— ÉTYM. Κῶλον, membre d'une période (voy. COLON).

CÔLON (kô-lon), s. m. Terme d'anatomie. Celui des gros intestins qui fait suite au cæcum. Est-ce la vessie ou le côlon qui vous tourmente ? VOLT. *Oreilles*, III.

— HIST. XVI^e s. Ces humeurs le plus souvent s'assassent au boyau nommé colon, PARÉ, *Introd. VI*, Partie transverse du colon, ID. I, 1.

— ÉTYM. Χῶλος, membre du corps, et, en particulier, un des intestins.

† COLONAGE (ko-lo-na-j'), s. m. Exploitation par un colon partiaire.

— ÉTYM. Co'on, 4.

† COLONAILLE (ko-lo-nâ-lî', il mouillées), s. f. Terme de métier. Brin d'osier plus gros que les autres dans un ouvrage de vannerie.

— ÉTYM. Colonne.

† COLONAT (ko-lo-na), s. m. Sous l'empire romain, état des agriculteurs, qui, sans en faire des esclaves susceptibles d'être vendus, les attachait au sol qu'ils ne pouvaient quitter. || Conduis des colons de l'empire romain et du moyen âge. La période du colonat succède à celle de l'esclavage.

— ÉTYM. Colon, 4.

COLONEL (ko-lo-nèl), s. m. Le chef d'un régiment. || Officier qui, sans avoir de régiment, a le grade de colonel. Colonel d'état-major. || Autrefois, colonel général, dignitaire placé à la tête de tous les corps d'une même arme. Colonel général des hussards, des Suisses. || Colonel-lieutenant, nom qu'on donnait à l'officier qui commandait les régiments des princes du sang. || Colonel général de l'infanterie, celui qui commandait toute l'infanterie; charge supprimée en 1664.

— HIST. XVI^e s. Sur la fin de ce différent arriverent les deux coronnels, RAB. IV, 37. De la même façon que depuis nous appelaimes coronal de l'infanterie celuy qui la conduisoit: mot qui approche de la royauté, PASQ. Rech. 44. Le couronnel des compagnies, LA BOËTIE, 134. C'est à elle de faire la revue de tout ce qui est, comme à un couronnel de la faire de ses compagnies, ID. 186. Un couronnel de mille hommes, AMYOT, Galba, 11. Ce qu'ils firent en l'absence de leur coronal, sans ordre ni conduite, M. DU BELL. 602. Le duc d'Albe eut pour mestre de camp general ou, pour mieux dire, colonel commandant à tous (car tel l'avoit esteu le duc d'Albe) Chiapin Vicelly, BRANT. Capit. estrang. t. I, p. 79, dans LACURNE.

— ÉTYM. Bourguig. et Berry, coronel, prononciation qui est un provincialisme devenu fautif, comme *colidor* pour *corridor* où la permutation des liquides *r* et *l* est inverse; espagn. *coronel*; non pas de *corona*, couronne, comme le ferait croire cette prononciation, mais de l'italien *colonello*, qui vient de *colona*, colonne, qui a aussi le sens d'une troupe de guerre.

† COLONELLAT (ko-lo-nél-la), s. m. Ancien terme qui désignait l'emploi d'un colonel propriétaire de son régiment.

COLONELLE (ko-lo-nèl-l'), adj. f. || 1^e La compagnie colonelle, ou, substantivement, la colonelle, la première compagnie d'un régiment d'infanterie, qui était commandée par le major. D'autre part la porte St.-Antoine était gardée par une colonelle de bourgeois, LA ROCH. Mém. 269. Ici, d'Eustaches devait, à l'heure donnée, faire battre le tambour par toute sa colonelle, RETZ, I, 40. Le bruit qu'il y eut dans le palais obligea le parlement à faire garder les portes du palais par les compagnies colonelles de la ville, ID. II, 339. Officier aux gardes de son métier, anspassade de la colonelle, DANCOURT, les Vendanges, 12. || 2^e La femme d'un colonel. Madame la colonelle.

— HIST. XVI^e s. Il prit dix légions avec trois cohortes prætoriennes qui sont les compagnies coulonnelles, ordonnées pour la garde du capitaine, AMYOT, Ant. 48. Prevost, enseigne de la coronalle de monsieur de l'Archam, PARÉ, VIII, 30. À mon regret diray cavalerie, infanterie, enseigne colounelle, esquadrons, au lieu de chevalerie, pietons, enseigne coronale, PASQUIER, Lettres, t. I, p. 106, dans LACURNE..

— ÉTYM. Colonel.

† COLONIAIRE (ko-lo-ni-èr'), adj. Qui a rapport à une colonie romaine. Soldat coloniaire. || Qui est relatif aux colons du moyen âge. Un manse coloniaire.

COLONIAL, ALE (ko-lo-ni-al, a-l'), adj. Qui provient des colonies, qui est relatif aux colonies. Produits coloniaux. Questions coloniales. || Système colonial, celui qui réserve le marché des colonies à la métropole et réciproquement, ou celui qui développe les établissements coloniaux en vue de l'extension des débouchés. Dans le premier sens on dit pacte colonial. Colbert et les autres partisans du système colonial. L'Angleterre a renoncé au système colonial.

— ÉTYM. Colonie.

COLONIE (ko-lo-nie), s. f. || 1^e Etablissement fondé par une nation dans un pays étranger. Envoyer une colonie. Leurs terres où ils fondent une colonie, BOSS. Hist. I, 8. Les Grecs qui font sur cette côte des colonies, FEN. Tel. XI. || 2^e Possession d'une nation européenne dans une autre partie du monde. || Absolu-

ment, les colonies, se dit pour les Antilles françaises. Il est mort aux colonies. || 3^e Réunion d'individus qui ont quitté un pays pour en peupler un autre. || Le lieu où ils se sont transportés. || Les gens d'un même pays habitant une localité étrangère. || Absolument, la colonie. On désigne ainsi dans certaines localités les résidents qui ne sont pas originaires de cette localité. || 4^e Colonies agricoles, établissements agricoles institués à l'effet d'offrir du travail aux indigents et aux jeunes détenus, et d'augmenter les produits du sol en l'améliorant. || Colonie militaire, territoire dont les cultivateurs sont des soldats comme en Croatie, ou que des soldats habitent comme en Russie.

— HIST. XIV^e s. Colonie ou coulongne est appelée quant aucune ville est gaignée et aquise, et l'en [on] trametoit nouvel pueple pour habiter, BERCHEURE, f° 10, verso. Colonie romaine estoit aucune ville qui ou commencement avoit été fondée et peuplée de Romains, ID. f° 2.

— ÉTYM. Le latin *colonia*, de *colonus* (voy. COLON 1). On remarquera, dans Bercheure, l'hésitation entre *colonie* et *colongne*; *colonie* est la forme moderne, calquée sur la lettre latine; *colongne*, *colongne* est la forme antique calquée sur l'accentuation latine, *colōnia*.

† COLONISABLE (ko-lo-ni-za-bl'), adj. Qui est susceptible d'être colonisé.

— ÉTYM. Coloniser.

† COLONISATEUR (ko-lo-ni-za-teur), s. m. Celui qui colonise. Les colonisateurs de l'Amérique. || Adj. Un peuple colonisateur.

— ÉTYM. Coloniser.

COLONISATION (ko-lo-ni-za-sion), s. f. Action de coloniser; le résultat de cette action. La colonisation de l'Algérie. Colonisation civile. Colonisation militaire.

— ÉTYM. Coloniser.

COLONISÉ, ÈE (ko-lo-ni-zé, zée), part. passé. L'Amérique colonisée par les Européens.

COLONISER (ko-lo-ni-zé), v. a. Peupler par une colonie. || Se coloniser, v. réfl. Devenir colonisé. Avec le temps l'Algérie se colonisera.

— ÉTYM. Coloniser.

COLONNADE (ko-lo-na-d'), s. f. Terme d'architecture. Suite de colonnes qui forment galerie, et décorent un édifice. La colonnade du Louvre. L'ordre du commerce a élevé les fastueuses colonnades de l'hôpital de Greenwich, CHATEAUB. Génie, III, 1, 6. Là leurs gigantesques fantômes [des nuages] Imitent les murs des cités.... Là s'élèvent des colonnades... LAMART. Harm. I, 10.

— ÉTYM. Colonne; ital. *colonnato*.

† COLONNAISON (ko-lo-nè-zon), s. f. Terme d'architecture. Façade ornée de colonnes.

— ÉTYM. Colonne.

† COLONNATION (ko-lo-nna-sion), s. f. Terme d'architecture. Disposition, proportion des colonnes. || Peu usité.

— ÉTYM. Colonne.

COLONNE (ko-lo-n'), s. f. || 1^e Terme d'architecture. Sorte de fût cylindrique avec base et chapiteau, portant un entablement. Auprès d'une colonne et loin de la clarté Qui suffisait à peine à ce lieu redouté, VOLT. Sémir. V, 6. Comme une colonne dont la masse solide paraît le plus ferme appui d'un temple ruineux, lorsque ce grand édifice qu'elle soutenait fond sur elle, BOSS. Reine d'Anglet. || Colonne toscane, colonne qui a dans sa hauteur sept fois son diamètre; c'est la plus courte et la plus simple des cinq reconnues par Vignole. Colonne dorique, colonne qui a huit diamètres de hauteur, avec un chapiteau et une base un peu plus riches que la toscane. Colonne ionique, celle qui a neuf diamètres, et dont le chapiteau a des volutes. Colonne corinthienne, colonne qui a dix diamètres, et dont le chapiteau est orné de deux rangs de feuilles, avec les caulincoles, d'où sortent de petites volutes. Colonne composite, c'est la colonne corinthienne, sauf que l'on met au haut du chapiteau la volute ionique. || Colonne cannelée. Colonne torse. || Demi-colonne, colonne dont la moitié sort du mur, l'autre est présumée entrer dedans. || Colonne monumentale, monument qui a la forme d'une grande colonne isolée. La colonne de la place Vendôme, et, absolument, la colonne. Ah! qu'on est fier d'être Français, Quand on regarde la colonne! Chanson populaire.

|| Colonne milliaire, borne qui indique les distances sur une route. || Les colonnes d'Hercule, les montagnes de Calpé et d'Abyla, au détroit de Gibraltar, où l'Océan communiquait avec la Méditerranée et où Hercule borna, dit-on, ses voyages. || Fig. Le point le plus éloigné de la terre. Fais trembler

sous tes pas les colonnes d'Hercule, CORN. Hor. I, 1. Fusses-tu par delà les colonnes d'Alcide, Je me croirais encor trop voisin d'un perside, RAC. Phèd. IV, 2. || Fig. Ce sont autant de colonnes que vous élirez à votre gloire, boss. Prov. 4. Du temple des arts que la gloire environne, Vos mains ont élevé la première colonne, A. CHÉN. 2. || Les colonnes de l'Etat, de l'Eglise, les personnes ou les choses qui en sont les soutiens. Recommander la cause de Dieu à ceux qui en ont toujours été les plus fermes colonnes, DESC. Epst. Oter.... Un ministre à l'Etat, un père à la patrie, Au trône une colonne, au prince un favori, NOTR. Bélis. III, 5. Qui rencontre à son trône une ferme colonne, ID. Vencesl. V, 9. Du plus ferme empire ébranlant les colonnes, RACINE, Alex. II, 2. Bézè, Calvin qu'on regardait comme les colonnes du calvinisme, boss. Var. 44. C'était une des colonnes du parti protestant, ID. Var. 8. Bien-tôt l'Etat, privé d'une de ses colonnes, Se plaindrait d'un repos qui trahirait le sien, J. B. ROUSS. Odes, liv. III, 6. Tu es le fléau du vice et la colonne de la fidélité, MONTESQ. Lett. pers. 2. || 2^e Colonne de lit, pièce de bois tournée qui pose à terre et qui aide à soutenir le fond du lit. || Terme de charpente. Pièce de bois qui se pose à plomb et qui soutient le faîte d'un bâtiment. || Terme d'architecture. Colonne d'air, vide formé par le limacon d'un escalier à vis suspendu. || 3^e En physique, on dit une colonne d'air, d'eau, de mercure, etc. pour indiquer une quantité de ces fluides d'une hauteur et d'un diamètre déterminés. || Colonne d'eau se dit aussi pour trombe. || Terme de fontainier. Quantité d'eau qui entre dans le tuyau montant d'une pompe. || Terme d'anatomie. Colonne vertébrale, nom donné à l'ensemble des vertèbres superposées. || Colonnes charnues du cœur, faisceaux musculaires plus ou moins nombreux qui sont dans les cavités du cœur. || 4^e Colonne dans un livre, dans une page d'écriture, partie d'une page séparée du reste par une raie ou seulement par un espace blanc. Ce tableau a huit colonnes. Une colonne de chiffres. La colonne des unités, des dizaines. Les journaux ont deux, trois ou quatre colonnes. M. de Cambrai fit un livre qu'il intitula Maximes des saints, et le mit en deux colonnes, ST-SIM. 45, 13. || 5^e Terme de guerre. Corps de troupes disposé par sections plus ou moins étaudiés, ayant peu de front et beaucoup de profondeur. Serrer, déployer la colonne. L'ordre en colonne. Colonne serrée, lorsque la distance d'une section est moindre que le front des sections. Colonne d'attaque. Plusieurs brigades, prises de la nuit, couchèrent en colonne, comme elles se trouvèrent, ST-SIM. 42, 144. D'un pas ferme et pressé, d'un front toujours égal, S'avance vers nos rangs la profonde colonne Que la terreur devance et la flamme environne, VOLT. Fontenois. || Colonne mobile, corps détaché chargé de parcourir un pays pour contenir les mouvements hostiles. || 6^e Terme d'horticulture. Arbre en colonne, tige simple, verticale, s'élevant jusqu'à la hauteur de 6 mètres et plus, garnie seulement et régulièrement de rameaux à fruit depuis sa base jusqu'à son sommet. || 7^e Colonne torse, jolie coquille univalve.

— HIST. XIII^e s. Columpnes rondes qui furent as murs justées, Rois, 247. || XIII^e s. Il avoit [il y avait] une colombe en Constantinople el milieu de la ville qui estoit une des plus hautes et des plus ouvrées de marbre qui onques fust veue, VILLEH. CXXVII.

— ÉTYM. Provenç. *colonna*, *colomna*, *coronda*; espagn. *columna*; ital. *colonna*; du latin *columna*, de *columen*, soutien.

† COLONNETTE (ko-lo-nè-t'), s. f. || 1^e Terme d'architecture. Petite colonne. || 2^e Terme d'anatomie. Portion de la dent. M. Owen a dit que les molaires des antilopes se distinguent de celles des chèvres, parce qu'elles ne portent point de colonnettes interlobaires, GAUDRY, Comptes rendus, Acad. des sc. t. LII, p. 297.

— ÉTYM. Diminutif de colonne.

COLOPHANE (ko-lo-fa-n'), s. f. Matière résineuse, sèche, transparente, jaune ou brune, qui est le résidu de la distillation de la téribenthine. || Résine avec laquelle on frotte l'archet des violons, basses et autres instruments de la même famille.

— HIST. XVI^e s. Ferez fondre vostre colophane et resine avec la cire et l'huile, PARÉ, XXV, 26. Vous ferez lentement fondre la cire, adoucissant la poix et colophane, ID. ib. 27. Colofaigne, PALISSY, 208.

— ÉTYM. Provenç. *colophonia*: espagn. et ital. *colofonia*; de κολοφωνίη, sous-entendu *résine*, résine de la ville de Colophon, en Asie mineure. *Colophone*, qui s'est dit d'abord, était plus correct.

† COLOQUINELLE (ko-lo-ki-nè-l'), s. f. Variété de courge, dite coloquinte fausse.

— ÉTYM. Voy. COLOQUINTE.

COLOQUINTE (ko-lo-kin-t'), s. f. Concombre fort amer (*cucumis colocynthis*, L.). Amer comme coloquinte. Les bignonias, les coloquintes s'entrelacent au pied de ces arbres de toutes les formes, CHATEAUB. *Atala*, 204. || Coloquinte fausse, variété de courge qui n'a aucune amertume. || Dans un langage très-trivial, la tête, ainsi dite par assimilation de forme. Un coup de poing sur la coloquinte.

— HIST. XVI^e s. Faites fumigation de graines de coloquintes, et de moutarde, PARÉ, XV, 26. Rue, poudre de colocynthe, ID. XXI, 5.

— ÉTYM. Κολοκύνθη, citrouille; Suidas dit ce mot médique. Espagn. et ital. *coloquintida*.

COLORANT, ANTE (ko-lo-ran, ran-t'), adj. Qui colore. Substance colorante. Les principes colorants.

+ **COLORATION** (ko-lo-ra-sion; en poésie, de cinq syllabes), s. f. Action par laquelle un corps devient coloré; résultat de cette action. La coloration des fruits par la chaleur du soleil. || État, apparence d'un corps coloré. La coloration de la peau, du visage.

— HIST. XVI^e s. Coloration, OUDIN.

— ÉTYM. *Colorer*; provenç. *coloratio*; espagn. *coloracion*; ital. *colorazione*.

COLORÉ, ÉE (ko-lo-ré, rée), part. passé. || 1^e Qui a reçu de la couleur. L'horizon coloré par l'aurore. || Avoir le teint coloré, l'avoir rouge et vermeil. || Vin coloré, vin plus rouge que paillet. || En botanique, feuille colorée, feuille qui a une autre couleur que la couleur verte. || Fig. Style coloré, style dont on compare les effets à des teintes vives et agréables. || 2^e Qui a une apparence capable de séduire, de tromper. Il n'a pas même un titre coloré. Vous nous payez ici d'excuses colorées, MOL. *Tart. IV*, 1. Cette offre peut-elle être un refus coloré? CORN. *Tois. d'or*, I, 3. On ne pouvait pas proposer à un roi une vue politique mieux colorée, BOSS. *Polit.* Cette Eglise n'a pas même une succession apparente et colorée, ID. *Réfl.*

+ **COLOREMENT** (ko-lo-re-man), s. m. Terme de dessin. Colorement de l'ombre, manière d'ombrer d'après les teintes du modèle.

— ÉTYM. *Colorer*; provenç. *colorament*; anc. espagn. *coloramiento*; ital. *coloramento*.

COLORER (ko-lo-ré), v. a. || 1^e Donner de la couleur. Le soleil colore les fruits. J'ignorais [ce] que ce pouvait être, Qui lui colorait ce beau teint, MALH. IV, 1. Cette noble pudeur colorait son visage, RAC. *Phéd.* II, 5. Il le revit [l'incendie de Moscou] dans toute sa violence; toute cette cité lui parut une vaste trombe de feu qui s'élevait en tourbillonnant jusqu'au ciel et le colorait fortement, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VIII, 7. || 2^e Fig. Embellir. Son imagination lui colore tout. || 3^e Présenter sous un jour, sous un aspect favorable. Je n'ai point d'éloquence Pour colorer un fait, ou détourner la foi, RÉGNIER, *Sat.* III. Je ne sais pas ce qu'on peut dire pour colorer tant de violences, PATRU, *Plaid.* V, dans RICHELET. Pour en rompre les noeuds et colorer ses crimes, ROTROU, *Vencesl.* II, 1. Et pour en colorer l'emportement honteux, CORN. *Sertor.* I, 1. L'ingrat d'un faux respect colorant son injure, RAC. *Brit.* I, 1. Et par là de son fiel colorant la noirceur, ID. *Athal.* I, 1. Dans leur rébellion les chefs des janissaires cherchent à colorer leurs desseins sanguinaires, ID. *Baj.* II, 1. Quelle excuse pouvons-nous trouver pour colorer nos rébellions? BOSS. *Purif.* 2. Le monde n'a plus rien à nous dire pour colorer ses déréglements, MASS. *Panég. St-Louis.* Des raisons dont la flatteuse adresse à mes yeux éblouis colorant vos refus.... VOLT. *Zaire*, IV, 2. Que d'un prétexte heureux la trompeuse apparence Colore ces apprêts.... DELILLE, *Enéide*, IV, 416. || 4^e Se colorer, v. réfl. Prendre de la couleur. Les raisins commencent à se colorer.

— SYN. COLORER, COLORIER. Colorer, c'est donner une couleur naturelle ou artificielle, mais sans autre intention que cette couleur même. Colorier, c'est apposer avec art des couleurs sur quelque chose. Un verre coloré est un verre qui a une teinte de couleur quelconque comme un verre bleu, un verre rouge, et en général les vitraux de nos églises; un verre colorié est un verre qui représente quelque dessin qu'on a tracé dessus, comme les verres de la lanterne magique, sur lesquels on a peint en couleurs transparentes des figures qui se reproduisent amplifiées sur un linge blanc.

— HIST. XII^e s. Trois fois se pasme sur l'erbe colorie, RONC. p. 145. Blanche char [elle] et comme flors espancia; Face vermeille com rose coulorie, Raoul de C. 143. || XIII^e s. [La femme] Or est un peu descolorée; Par temps sera bien colorée, *Contenance des femmes*. || XIV^e s. Ce que il dit eust aucune couleur, mais comme pourroit il coulourer son dit?

ORESME, Eth. 297. Les petiz [corps], disons nous que il sunt bien formez, bien mesurez ou bien colorez, ID. ib. 118. Il le dist pour applaudir [faire approuver] et coulourer son fait, DU CANGE, *applausrus*. || XV^e s. Et leur fit dire et demontrer tant de bellés raisons colorées que.... FROISS. I, I, 310. Ne jamais il ne doibt estre receu à dire le contraire de sa confession, ne à la coulourer ou justifier autrement, JUVEN. *Charles VI*, 1411. Tous se coulouroient sur le bien public du royaume, COMM. I, 2. || XVI^e s. Il employoit à tout propos ce qu'il avoit appris de Anaxagoras, coulourant ses raisons de philosophie naturelle par l'artifice de rhetorique, AMYOT, *Pétric.* XIII. Ces beaux pavois de pourpre coulourez, D'yvoire et d'or richement labourez.... ID. *Timol.* 41. Luy qui ne demandoit que quelque occasion colorée, ID. *César*, 16.

— ÉTYM. Berry, *coulourer*; Saintonge, *coulourer*; provenç. et espagn. *colorar*; portug. *corar*; ital. *colorare*; du latin *colorare*, de *color*, couleur.

+ **COLORIAGE** (ko-lo-ri-a-j'), s. m. La mise en couleurs. Le coloriage des cartes de géographie.

— ÉTYM. *Colorier*.

COLORIÉ, ÉE (ko-lo-ri-é, ée), part. passé. Planches, cartes coloriées. || Fig. Nos historiens ne s'ont qu'à faire des portraits fortement coloriés, J. J. ROUSS. *Em.* IV.

COLORIER (ko-lo-ri-é). || 1^e V. a. Appliquer des couleurs sur un objet. Colorier un dessin, une statue. || 2^e V. n. Terme de peinture. Employer les couleurs. Ce peintre colorie mieux qu'il ne dessine.

— ÉTYM. *Colori*, ancien participe du verbe *colorir*, dit à côté de *colorer*; ital. *colorire*.

+ **COLORIFIQUE** (ko-lo-ri-fi-k'), adj. Terme de physique. Qui produit de la couleur.

— ÉTYM. Le latin *color*, couleur, et *facere*, faire.

+ **COLORIGRADE** (ko-lo-ri-gra-d'), s. m. Voy. COLORIMÈTRE.

— ÉTYM. Lat. *color*, couleur, et *gradus*, degré.

+ **COLORIMÈTRE** (ko-lo-ri-mè-tr'), s. m. Terme de physique. Appareil imaginé pour déterminer le pouvoir colorant de certaines matières colorantes, garance, indigo.

— ÉTYM. Le latin *color*, couleur, et *mètre*, mesure.

+ **COLORINE** (ko-lo-ri-n'), s. f. Sorte de teinture jaune.

— ÉTYM. Le latin *color*, couleur.

COLORIS (ko-lo-ri), s. m. || 1^e Partie de la peinture par laquelle on donne aux objets qu'on peint la couleur qui leur convient. Ce tableau pâche par le coloris. || 2^e Par extension, éclat des couleurs au teint et sur les fruits. Le coloris d'une prune. L'autre broie en riant le coloris des moines, BOIL. *Lutrin*, II. Quand j'ai bu du vin de Champagne, j'ai, le lendemain, le coloris obscur, les nuances brouillées et des erreurs au teint qui me vieillissent de dix années, REGNARD, *Critique du lég.* 8. || 3^e Fig. Eclat du style qui permet de le comparer aux reflets de la peinture. Il n'y a point de si petits caractères qu'on ne puisse rendre agréables par le coloris: le fleuriste de la Bruyère en est la preuve, VAUVEN. *Nouv. max.* 65. Né avec cet enjouement qui répand un coloris de finesse sur la raison, et d'aménité sur les vertus, DIDIER. À mon frère. Il ne s'agira plus que de retoucher le tableau et de lui donner du coloris, VOLT. *Lett. d'Argental*, 12 sept. 1764. De sa main triomphante il [le roi de Prusse] me trace une épître, Une épître où son cœur a paru tout entier; Je vois le bel esprit, et l'homme et le guerrier; C'est le vrai coloris de son âme intrépide, ID. *Ép.* II. || Fig. Ce qui masque. J'ai vu mille peines cruelles Sous un vain masque de bonheur, Mille lâchetés infidèles Sous un coloris de candeur, GRESSET, *Chartreuse*.

— ÉTYM. Ancien participe *colori* (voy. COLORIER). Si compaignon fierent [frappent] de lor brans coloris, Ch. d'Ant. VIII, 977. Ital. *colorito*. L'orthographe de ce mot aurait dû être *colori*, et non *coloris*, où l'on ne s'explique pas.

+ **COLORISATION** (ko-lo-ri-za-sion), s. f. Terme de physique. Apparition d'une couleur quelconque. || Terme de pharmacie. Changement de couleur qui arrive aux substances en diverses opérations de la nature ou de l'art. || Action d'appliquer des couleurs. Colorisation électro-magnétique.

— ÉTYM. Verbe fictif *coloriser*, de *coloris*.

COLORISTE (ko-lo-ri-st'), s. m. || 1^e Peintre habile dans le coloris. C'est dans les écoles vénitienne et flamande qu'on trouve les meilleurs coloristes. Jean-Jacques aura toujours entre les littérateurs le mérite des grands coloristes en peinture, DIDIER. *Ess. s. Claude*. || Les coloristes, les peintres qui se distinguent par la couleur, par opposition à ceux qui se distinguent par le dessin. || Se dit aussi des écrivains,

C'est un coloriste. || 2^e S. m. et f. Celui qui colorie des estampes, des cartes.

— ÉTYM. *Coloris*.

COLOSSAL, ALE (ko-lo-sal, sa-l'), adj. || 1^e Qui est extrêmement grand, comme l'est le colosse. Des monumens colossaux. Statue colossale. Et leurs pas, ébranlant les arches colossales, Troublent les morts couchés sous le pavé des salles, v. HUGO, *Ball.* 14. || Par extension, qui appartient à un colosse de puissance ou d'orgueil. Du meurtrier [du duc d'Engleterre] les nations vassales Courbent leurs fronts tremblants sous ses mains colossales, v. HUGO, *Odes*, III, 5. || 2^e Fig. Vaste, étendu. L'empire des califes fut de peu de durée, mais colossal.

— ÉTYM. *Colosse*.

COLOSSE (ko-lo-s'), s. m. || 1^e Statue d'une grandeur extraordinaire. Le colosse de Rhodes. || 2^e Par extension, homme, animal de haute et forte stature. Qui n'admirera que notre corps, qui tantôt n'était pas perceptible.... soit à présent un colosse? PASC. dans cousin. Il jugea qu'à son appétit Dame baleine était trop grosse; Dame fourmi trouva le cirion trop petit, Se croyant, pour elle, un colosse, LA FONT. *Fabl.* I, 7. [Le comte de Baglani] C'était une espèce de colosse en hauteur et en grosseur, ST-SIM. 406, 128. || 3^e Fig. Empire ou souverain très-puissant; personnage très-considérable. Un colosse d'Etat qui de vous seul attend L'âme qu'il n'a pas de lui-même, CORN. *Agésil.* III, 4. Voici de quoi détruire et de quoi renverser Ce colosse orgueilleux si fort à terrasser, ROTR. *Bélisaire*, IV, 5. Ce colosse effrayant dont le monde est foulé, VOLT. *Mort de César*, III, 4. Cet effroyable colosse, Cazaux, l'appui des mutins, A mis le pied dans la fosse.... MALH. II, 5. J'ai du regret de voir Tite-Live jeter ses fleurs sur ces énormes colosses de l'antiquité; je voudrais qu'il eût fait comme Homère, qui néglige de les parer, MONTESQ. *Romains*, 5. Ces colosses d'orgueil furent tous mis en poudre, MALH. II, 42. Trente années détruiront ces colosses de puissance qu'on ne voyait bien qu'à force de lever la tête; nous disparaîtrons, moi qui suis si peu de chose, et ceux de qui j'espérais toute ma grandeur, LA BRUY. VIII. Que c'était un assez grand résultat pour y sacrifier Moscou tout entière; que peut-être le ciel, pour leur accorder une aussi grande victoire, voulait un aussi grand sacrifice, et qu'enfin il fallait à cet immense colosse un immense bûcher, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VIII, 6. || Le colosse du Nord s'est dit très-souvent pendant un temps pour le czar de Russie, l'empire russe.

— HIST. XVI^e s. Le bruit sempiternel du colosse érigé sus la sépulture de Memnon, RAB. *Pant.* V, 4. Le sage peult bien, sans interest de son debvoir, leur quitter [accorder aux passions humaines] d'en haïr ou retarder son pas, et ne se planter somme un colosse immobile et impassible, MONT. I, 339.

— ÉTYM. Le latin *colossus*, de κολοσσός, statue colossale.

+ **COLOSTRATION** (ko-lo-stra-sion), s. f. Terme de médecine. Maladie des enfants nouveau-nés, qu'on supposait produite par le colostrum.

— ÉTYM. *Colostrum*.

COLOSTRUM (ko-lo-strom'), s. m. Terme de médecine. Le premier lait des femmes après l'accouchement.

— ÉTYM. Lat. *colostrum*.

+ **COLOUGLI** (ko-lou-gli) ou **COULOUGLI** (kou-lou-gli), s. m. Nom des habitants de l'Algérie nés de pères turcs et de femmes indigènes.

— ÉTYM. Mot turc, de *koula*, esclave, et *oghli*, fils.

+ **COLPOCÈLE** (kol-po-sè-l'), s. f. Terme de chirurgie. Hernie du vagin.

— ÉTYM. Κόπωσ, vagin, et χυλη, hernie.

+ **COLPOPTOSE** (kol-po-ptô-z'), s. f. Terme de chirurgie. Procidence du vagin.

— ÉTYM. Κόπωσ, vagin, et πτώσις, chute.

+ **COLPORRHAGIE** (kol-po-rra-jie), s. f. Terme de médecine. Hémorrhagie du vagin.

— ÉTYM. Κόπωσ, vagin, et φαγη, éruption.

COLPORTAGE (kol-po-ta-j'), s. m. Action de colporter; métier de colporteur. Les règlements sur le colportage.

— ÉTYM. *Colporter*.

COLPORTE, ÉE (kol-po-té, tée), part. passé. Des marchandises colportées dans les campagnes.

|| Fig. Des bruits colportés par la malveillance.

COLPORTER (kol-po-té), v. a. || 1^e Porter dans les villes ou les campagnes des marchandises pour les vendre, marchandises qui sont dans une banne portée sur le dos ou sur une petite voiture. Colporter des livres. || Par extension. Colporter une nouvelle, une histoire, aller la raconter à l'un et à l'autre

|| Fig. Imitant noblement ces grâces mercenaires, Qui, par couples nombreux, sur le déclin du jour, Vont aux lieux fréquentés colporter leur amour, GILB. *Le 18^e s.* || 2^e Se colporter, v. réfl. Etre colporté, être dit ça et là. Cette nouvelle se colporte depuis hier.

— HIST. XIII^e s. Nus ne puet ne doit conporter ne faire conporter par la ville de Paris, *Liv. des mét.* 86.

— ÉTYM. Sans doute de *col* et *porter*: porter sur son cou. Cependant la forme ancienne est *conporter*, qu'on peut expliquer en disant qu'elle est pour *conporter*, les syllabes *on* et *ou* se confondant facilement dans l'ancienne prononciation. Quoi qu'il en soit, *conporter* reste et rappelle le latin *comportare*. On trouve aussi au XVI^e siècle *contreporter*.

COLPORTEUR (*kol-por-teur*), s. m. || 1^e Originai-rement, petit marchand ambulant qui colporte ses marchandises sur son dos. || Marchand ambulant, qui porte ses marchandises dans les campagnes pour les vendre à des particuliers, et, particulièrement, marchand de liyres. Mais dans les vers tous s'estiment docteurs, Bourgeois, pédants, écoliers, colporteurs, J. B. ROUSS. *Épit.* III, 1. || Par extension. Les Hollandais ont été les colporteurs des autres nations. || 2^e Celui qui crie et qui vend dans les rues, avec permission de la police, les bulletins, les journaux, etc. || Fig. Un colporteur de nou-velles, celui qui va les débiter à droite et à gauche.

— HIST. XIII^e s. Nus chaucliers de Paris ne puet conporter né sere conporter par la ville de Paris chauces neuves de soie ne de toile, pour les fraudes qui sont telles que li conporteur ne sont connue, *Liv. des mét.* 139. || XVI^e s. La dite dame en fournitsoit [de nouvelles] les contreporteurs, *Sat. Mén.* p. 497. Les revendeurs de livres, qui les portent à leur col par la ville, sont appellez contreporteurs, d'un mot corrompu au lieu de colporteurs, PASQUIER, *Rech.* VIII, p. 754, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Colporter*.

† **COLTIS** (*kol-ti*), s. m. Terme de marine. Couple qui correspond aux points où commence la saillie des bossoirs.

† **COLUBRIN, INE** (*ko-lu-brin, bri-n'*), adj. Terme de zoologie. Qui appartient à la couleuvre. || S. m. Nom d'une famille de reptiles établie sur le genre couleuvre.

† **COLUBRINE** (*ko-lu-bri-n'*), s. f. || 1^e Variété d'argile à poterie grise et sans tache. || 2^e Un des noms de la bryone.

— ÉTYM. *Colubra* (voy. COULEUVRE).

† **COLUMBAIRE** (*ko-lon-bé-r*) et **COLUMBARIUM** (*ko-ion-ba-ri-om'*), s. m. Terme d'antiquité. Bâtiment sépulcral, qui contenait plusieurs niches propres à recevoir des urnes mortuaires.

— ÉTYM. Lat. *columbarium*, pigeonnier; les niches des urnes ressemblant à des trous à pigeons.

† **COLUMELLAIRE** (*ko-lu-mèl-lé-r*), adj. Terme didactique. Qui a rapport à la columelle d'une coquille.

— ÉTYM. *Columelle*.

† **COLUMELLE** (*ko-lu-mè-l'*), s. f. || 1^e Terme didactique. Petite colonne. || 2^e Nom qu'on donne au fût, à la rampe, ou à l'axe intérieur d'une coquille, depuis le haut jusqu'en bas. || 3^e Axe central de l'urne des mousses.

— ÉTYM. Le latin *columella*, diminutif de *columen* (voy. COLONNE).

† **COLUMELLÉ, ÈE** (*ko-lu-mèl-lé, lée*), adj. Terme de botanique. Qui est garni d'une columelle.

COLURE (*ko-lu-r*), s. m. Chacun des deux grands cercles géographiques, qui s'entre-couplent à angles droits aux pôles du monde et qui passent, l'un par les points solsticiaux, et l'autre par les points équinoxiaux de l'écliptique. De là ils tirent les noms, l'un de colure des solstices, l'autre de colure des équinoxes, parce qu'ils déterminent ces quatre grandes divisions et marquent par conséquent les quatre saisons de l'année. Comme on sait que les étoiles fixes ont un mouvement en longitude d'un degré en 72 ans, si on sait une fois qu'au temps de Chiron le colure des équinoxes passait par certaines étoiles fixes, on saura, en prenant leur distance à celles par où il passe aujourd'hui, combien de temps s'est écoulé depuis Chiron jusqu'à nous, FON-TEN. *Newton*.

— ÉTYM. *Kóλουρος*, sous-entendu γραμμή, ligne colure, de κόλος, qui a la queue mutilée, de κόλος, mutilé, et οὐρά, queue; ainsi nommés, dit Proclus, parce que quelques-unes de leurs parties ne sont pas accessibles à la vue.

COLZA (*kol-za*), s. m. Nom donné à une variété de chou champêtre (crucifères), dont les graines fournissent une huile bonne à brûler.

— ÉTYM. Wallon, *colza*, *golza*; rouchi, *cols*;

du holl. *koolzaad*, mot à mot semence de chou, de *kool*, chou, et *zaad*, semence. Ce mot est écrit, dans Richelet, *colzat*, qui est plus conforme à l'étymologie.

COMA (*kô-ma*), s. m. Terme de médecine. Sorte d'assoupissement dans lequel le malade retombe aussitôt qu'il cesse d'être excité.

— ÉTYM. *Kώμα*, assoupissement (comp. CIME-TIÈRE).

† **COMARCHIE** (*ko-mar-chie*), s. f. Fonction de comarque.

† **COMARQUE** (*ko-mar-k'*), s. m. Terme d'anti-quité grecque. Gouverneur d'un village.

— ÉTYM. *Κώμαρχος*, de κώμη, village, et ἀρχεῖν, commander.

COMATEUX, **EUSE** (*kô-ma-teū*, *teū-z'*), adj. Terme de médecine. Qui concerne le coma.

— ÉTYM. *Coma*.

COMBAT (*kon-ba*; le *t* se lie; au pluriel *l's* se lie) : des combats opiniâtres, dites : des kon-ba-z opiniâtres; combats rime avec appas, mâts, etc.), s. m. || 1^e Action dans laquelle on attaque et l'on se défend. Un ange contre qui il eut un combat, BOSS. *Hist.* I, 3. Je dois aux yeux d'Alcmène un portrait militaire Du grand combat qui met nos ennemis à bas, MOL. *Amph.* I, 4. Si son esprit est haut, il le veut faire bas; S'il est propre à l'étude, il parle des combats, THÉOPHILE, *Sat.* I. Qu'il lui suffise que l'Espagne, Réduite par tant de combats A ne l'oser voir en campagne, A mis l'ire et les armes bas, MALH. III, 4. || Combat naval, combat sur mer. || Combat singulier, duel. || Combat judiciaire, dans le moyen âge, combat, autorisé par le juge, de deux champions; le vaincu perdait sa cause. || Terme de l'ancienne chevalerie. Combat à outrance, celui qui se faisait avec l'épée tranchante, à fer émoulu. Combat à plaisir, tournoi que l'on faisait pour divertir les dames et qui était suivi de danses. || Être hors de combat, être par ses blessures hors d'état de combattre. || Mettre hors de combat, blesser ou désarmer son adversaire, de manière qu'il ne puisse plus combattre. Et fig. L'affaire du syndic m'avait mise hors de combat, SÉV. 492. Vous étiez hors de combat, ID. 644. || En parlant des animaux. Combat de taureaux, de coqs. || 2^e Au pluriel et dans le style soutenu, la guerre. Je chante les combats, BOIL. *Art p.* III. Le Dieu que nous servons est le Dieu des combats, RAC. *Esth.* I, 5. Nos défenseurs se pressaient sur vos pas; Les fleurs pleuvaient, et dès vierges pudiques Melaient leurs chants à l'hymne des combats, BÉRANG. *Déesse*. || 3^e On donne ce nom à certains exercices, à certains jeux dans lesquels deux ou plusieurs champions disputent un prix. Le combat du ceste. Les combats du cirque. || Fig. Combat littéraire, dispute d'un prix littéraire, ou lutte des écrivains qui se disputent la faveur publique. Dans les combats d'esprit fameux maître d'escrime, Enseigne-moi, Molière, où tu trouves la rime, BOIL. *Sat.* II. || 4^e Par extension, lutte de forces contraires, physiques ou morales. Le combat des éléments. La fortune en tous lieux à l'homme est dangereuse; Quelque chemin qu'il tienne, il trouve des combats, MALH. V, 2. Cette vie est un combat perpétuel, et la philosophie est le seul emplâtre qu'on puisse mettre sur les blessures qu'on reçoit de tous côtés, VOLT. *Lettr. Mme du Deffant*, 3 oct. 1764. Sans rendre combat, tu veux qu'on te surmonte, CORN. *Cid*, V, 8. Je n'avais contre Attale aucun combat à rendre, ID. *Nicom.* III, 4. Ce cœur si généreux rend si peu de combat, ID. *Cinna*, IV, 5. Les combats qu'il a fallu rendre, BOSS. *Anne*. Quels assauts, quels combats j'ai tantôt soutenus! RAC. *Mithr.* II, 4. Je n'ai pu soutenir tes larmes, tes combats, ID. *Phèd.* I, 3. Où sont-ils ces combats que vous avez rendus? ID. *Iphig.* IV, 4. Sa douleur a si peu de combats [il se livre si facilement à sa douleur], MALH. I, 4. Ô rigoureux combat d'un cœur irrésolu! CORN. *Cinna*, IV, 2. Mais en ce dur combat de colère et de flamme Il déchire mon cœur sans partager mon âme, ID. *Cid*, III, 3. Votre amour en tous deux fait ce combat d'esprits, ID. *Cinna*, II, 4. Que je sens de rudes combats, ID. *Cid*, I, 9. Je n'ai plus de combat à faire contre moi, ID. *D. Sanche*, V, 4. Ce qu'on ne dit point qu'après de longs combats, MOL. *Mis.* IV, 3. La vie chrétienne est toujours une vie de combat, MASS. *Panég. mart.* Quand le sort à ta mince étoffe Livrera de nouveaux combats, BÉRANG. *Habit*. Napoléon ne se décide encore ni à rester ni à partir; vaincu dans ce combat d'opiniâtré, il remet de jour en jour à avouer sa défaite, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, II. || 5^e Louable émulation. Ce fut entre eux un combat de générosité. Qui de civilités avec tous font combat, MOL. *Mis.* I, 4. || 6^e Terme de féodalité. Combat de fief, con-

testation entre deux seigneurs qui réclamaient la mouvance d'un même fief.

— REM. L'Académie dit : donner un combat; des grammairiens ont condamné cette expression, mais sans fondement.

— HIST. XVI^e s. Assister au combat de taureaux, MONT. I, 92. La douceur d'iceux vents et leur plaisant combat, RAP. *Pant.* V, 48. Qu'il ne laisse de venir à ma court, l'asseurant, s'il demande la joute, qu'elle ne lui sera refusée; si le combat, encores moins, D. *Flores de Grece*, I^e cl., dans LACURNE.

— ÉTYM. Voy. COMBATTRE.

† **COMBATIVITÉ** (*kon-ba-ti-vi-té*), s. f. Voy. COM-BATTITVITÉ.

† **COMBATTABLE** (*kon-ba-ta-bl'*), adj. Qui peut être combattu.

— HIST. XIII^e s. Et Gauvain le bien combatable, la Rose, 19092. || XV^e s. Le mareschal et bon combatable, EUST. DESCH. *Mir. du mar.*

— ÉTYM. *Combattre*. Dans l'ancien français *combattable* a le sens actif: qui combat.

COMBATTANT (*kon-ba-tan*), s. m. || 1^e Homme armé pour la guerre. Thèbes pouvait faire sortir ensemble dix mille combattants par chacune de ses portes, BOSS. *Hist.* III, 3. Sous couleur de punir un injuste attentat, Des meilleurs combattants il affaiblit l'Etat, CORN. *Cid*, IV, 5. || Champion. Nommons des combattants pour la cause commune; Que chaque peuple aux siens attache sa fortune, CORN. *Hor.* I, 3. Et croire que nous seuls armons ce combattant, CORN. *Pomp.* V, 4. || 2^e Soldat qui prend part à un combat. Le nombre des combattants était égal de part et d'autre. La déroute fut entière, Quoи que pût faire Artarpax, Psicarpax, Meridarpax, Qui, tout couverts de poussière, Soutinrent assez long-temps Les efforts des combattants, LA FONT. *Fabl.* IV, 6. Et le combat finit faute de combattants, CORN. *Cid*, IV, 3. Une nuée de traits obscurcit l'air et couvrit tous les combattants, FÉN. *Tél.* XX. Allez, vils combattants, inutiles soldats, Laissez là ces mousquets trop pesants pour vos bras, BOIL. *Ep.* IV. || Les combattants, ceux qui, dans une armée, prennent part aux combats, par opposition aux non combattants, c'est-à-dire les officiers d'administration, les musiciens, les chirurgiens, etc. Napoléon, entré dans Moscou avec quatre-vingt-dix mille combattants et vingt mille malades, en sortait avec plus de cent mille combattants, SÉGUR, *Hist. de Napol.* IX, 4. || Familièrement. Le bal, le jeu finit faute de combattants, faute de danseurs, de joueurs. || 3^e Chacun des assistants et des tenants d'un tournoi. || 4^e Par plaisir, combattant se dit de gens qui se battent à coups de poing; en ce sens il a un féminin, combattante. On fut d'avis de jeter deux ou trois seaux d'eau sur les combattants.

— HIST. XII^e s. Vingt mile combatant, RONC. p. 27. Sire, dit Guenes, Ogier li combatanz [le guerrier], ib. p. 31. Près [il] trovera le fort roi combattant, ib. p. 422. Vingt mille sont, hardi et combattant, ID. p. 432. || XVI^e s. Chacun pouvoit assembler cent mille combattants, MONT. I, 229.

— ÉTYM. *Combattre*. L'ancien français avait le substantif *combatere*, *combateor*, qui a subsisté jusque dans le XVI^e siècle. Irreprehensible, de bonne doctrine, non pas combattant ni avaricieux, CALV. *Instit.* 870. *Combattant* ne remplace pas exactement *combatteur*: comme il n'est autre que le participe présent de *combattre*, pris substantivement, il a le sens de celui qui combat actuellement, tandis que *combatteur*, c'est celui qui a l'habitude ou qui fait le métier de combattre.

† **COMBATTITVITÉ** (*kon-ba-ti-vi-té*), s. f. Terme du système phrénologique qui exprime le penchant que les animaux et l'homme paraissent avoir pour le combat.

— ÉTYM. *Combattre*.

COMBATTRE (*kon-ba-tr'*), je combats, nous combattions; je combattis; je combattrai; que je combatte; que je combattisse; combattant; combattu, v. a. || 1^e Se battre contre un ennemi, soit qu'on attaque, soit qu'on se défende. Combattre un adversaire. Combattre les bêtes féroces. On eut d'abord à combattre les bêtes farouches; les premiers héros se signalèrent dans ces guerres, BOSS. *Hist.* I, 1. || Faire la guerre. Combattre les ennemis de son pays. || Dans le langage élevé ou poétique. Mon père... plein du grand combat qu'il avait combattu, En racontant sa vie enseignait la vertu, LAM. *Harm.* III, 2. Bien: aimez vos amours et combattez vos guerres, V. HUGO, *Odes*, II, 10. Cet emploi se justifie par l'exemple célèbre de Bossuet : Dormez votre sommeil, grands de la terre, le Tellier. || 2^e Fig. Combattre les préjugés. Combattre l'hérésie. Un scrupule continual la

combat dans cette jouissance, PASC. *Conv. des P.* Rodrigue dans mon cœur combat enor mon père; CORN. *Cid.* III, 3. Car enfin ce n'est rien d'avoir à combattre l'indifférence ou les rigueurs d'une beauté qu'on aime, MOL. *Sicilien*, 3. De cent peuples pour lui combattre la rigueur, RAC. *Androm.* I, 4. Me faudra-t-il combattre enor vos cruautés? ID. *ib.* I, 4. C'est une ingratitudo de combattre les intentions de son bienfaiteur, PATRU, *Plaidoyer* 3, dans RICHELET. Nos vrais ennemis sont en-nous-mêmes, et Louis combat ceux-là plus que tous les autres. BOSS. *Marie-Thérèse*. || Combatire la nature, lutter contre les obstacles qu'elle présente à l'homme. Il nous a fallu reprendre Corbie... en une saison en laquelle, outre les hommes, nous avions encore le ciel à combattre, voit. *Lett.* 74. Les chefs et Mortier lui-même, vaincus par l'incendie qu'ils combattaient depuis trente-six heures, y vinrent [au Kremlin] tomber d'épuisement et de désespoir, SÉGUR, *Hist. de Napol.* VIII, 6. || Essayer de résister ou de détruire les opinions qu'un autre avance. Cet orateur combattit le ministère. Aristote combat souvent Platon. Je tiers aussi difficile de combattre un ouvrage que le public approuve, que d'en défendre un qu'il condamne, MOL. *Fdch. Préface*. On voit que les grands noms ne lui en imposaient pas; il combat quelquefois Morgagni en le respectant, et Haller en l'estimant, CONDORCET, *Bertin*. || 3° Combattre un mal, une maladie, y opposer les moyens qui peuvent en procurer la guérison ou en arrêter les progrès. || 4° V. n. Livrer combat. À ce que je puis voir vous avez combattu, Prince, par intérêt plutôt que par vertu, CORN. *Nicom.* II, 3. Je combattais, Seigneur, avec Montmorency, VOLT. *Zaire*, II, 3. Mon Dieu, j'ai combattu soixante ans pour ta gloire, ID. *ib.* II, 3. Je suis l'un des guerriers qui sont venus de France Combattre parmi vous pour votre indépendance, MASSON, *Helv.* II. Deux taureaux combattaient à qui posséderait Une génisse avec l'empire, LA FONT. *Fabl.* II, 4. Les Machabées étaient vaillants, et pourtant il est écrit qu'ils combattaient par leurs prières plus que par leurs armes, BOSS. *Marie-Thérèse*. || Par extension. Et comptez-vous pour rien Dieu qui combat pour nous? RAC. *Ath.* I, 2. C'est ainsi que M. de Beaumont défend à Paris l'innocence des Sirven, après avoir si glorieusement combattu pour les Calas, VOLT. *Lett. à M****, mars 1767. || Lutter. Pollux.... ne combattait pas mieux du ceste, FÉN. *Tél.* XVI. || Fig. Être en état de lutte, faire des efforts. Pour ne la plus aimer j'ai cent fois combattu, RAC. *Bérén.* V, 7. Par elle [la tentation] sa vertu plus vivement éclate, Et l'on doute d'un cœur jusqu'à ce qu'il combatte, CORN. *Imit.* I, 13. || 5° Combattre contre, au propre et au figuré, lutter, engager, soutenir la lutte. Il combattit contre les ennemis. Combattre contre les tentations. Combattre contre la faim. Il essaye, il fait des efforts, il combat contre le danger, MASS. *Avent. Délai de la convers.* || Dans le style élevé [Ile] Bordée de rochers affreux contre lesquels la mer va follement combattre, FÉN. *Tél.* VIII. || Combattre pour, concourir au succès au triomphe de. Les maladies qui désolèrent l'armée ennemie combattaient pour Louis XIV, VOLT. *Louis XIV*, 21. || Combattre de civilité, de politesse avec quelqu'un, faire assaut de civilité. || 6° Se combattre, v. réfl. Se battre l'un contre l'autre; être opposé l'un à l'autre. Ils se combattaient avec fureur. || Fig. Ces raisons se combattaient dans son esprit. L'auteur se combat lui-même, BOSS. *Somm. de la doctr.*

— HIST. XI^e s. [Je] Puis m'en cumbatre [avec nos chevaliers] à Charle et à Franceis, CH. de ROL. XLII. Assez est mieus que [nous] morions combatans, ID. CXIV. À cels d'Espaigne mout s'i est cumbatuz, ID. CL. S'il ne cumbat à cele gent hardie, ID. CLXXXIV. Li emperere, s'il se cumbat od moi, ID. CXXXVIII. Onc [je] ne vi gent qui si fust cumbatant, ID. CCLVI. || XII^e s. Bien [tu] peus combattre au roi et as Franzois, RONC. p. 27. Et toute terre en [de mon épée] ai-je combatait, ID. p. 105. Là se combat chascuns pour garantir sa pel, SAX. IX. L'arcevesque Thomas pur els se combatait, TH. LE MART. 26. || XIII^e s. Bien furent jusques à seize seur le mur, et se combattaient main à main de haches et d'espées, VILLEH. LXXVI. Et en cheval se combatti Pompeus de Rome contre Julius Cesar, H. DE VALENC. XV. Pour combattre à vos ennemis avez passé une riviere à noue [à la nage], JOINV. 229. || XV^e s. Ainsi que ces garçons se combattaient à aucuns de ces Anglois, FROISS. I, I, 34. Et savoit bien [le roi d'Angleterre] que le roi de France le suivoit à tout son effort, et en grand volonté de lui combattre, ID. I, I, 278. Ils ne cuidoient mie que nul François osast se combattre contre un Anglois, ID. II, II, 69. Mais à présent Dieu pour toy se combat, CH. D'ORL. *Ball.* 77. Et fut cette bataille

fort combatait, COMM. III, 7. Monseigneur qui aux Sarrazins se combatoit, LOUIS XI, *Nouv.* XVI, || XVI^e s. Quiconque combat les loix menace les plus gents de bien de.... MONT. I, 165. Combattants cette opinion contre Platon, ID. II, 253. Ceste bataille fut si asprement combatait de part et d'autre, que.... AMYOT, *Fab.* 6. Il s'en alla trouver Hannibal, non point en l'intention de le combattre, ains.... ID. *Fab.* 41. Ils s'amuserent à piller l'or et l'argent, se combattans à qui en auroit, ID. *Lucul.* 31. Nous les freres puinez combaterons ensemble, Je dy Castor et moy, ou vous si bon vous semble, RONS. 854. Et se combat furieusement de ceste corne, PARÉ, *Licorne*, 43. Toute personne est tenue de combattre pour son pays, ROZIER *histor.* 1, 2.

— ETYM. Le latin *cum*, et *battere*; provenç. *combattre*; espagn. *combatir*; ital. *combattere*. Dans l'ancienne langue, *combattre* est un verbe neutre qui quelquefois, comme tous les verbes neutres d'alors, se conjugue avec le pronom réfléchi; ce n'est qu'à partir du XV^e et du XVI^e siècle qu'il devient actif.

COMBATTU, UE (kon-ba-tu, tue), part. passé de combattre. L'ennemi combattu pied à pied ne fit que peu de progrès. || Fig. De mes plaisirs passés mon âme est combattue, RÉGNIER, *Plainte*. D'un soin cruel ma joie est ici combattue, RAC. *Iphig.* II, 2. Oreste vous adore, Mais de mille remords son esprit combattu.... ID. *Andr.* V, 2. Son cœur fut combattu par deux passions contraires, FÉN. *Tél.* XVII. Combattus et flottants pendant tout le cours de notre vie. J. J. ROUSS. *Em.* I. Et de quelques remords que je sois combattu, CRÉBILL. *Rhadam.* III, 2. Arrête.... malheureux! que je suis combattu! Il est donc vrai que l'homme en proie à la misère Malgré lui vers le crime est souvent entraîné, GILB. *Plaintes du malheureux*. Sachez que d'une fille ou risque la vertu, Lorsque dans son hymen son goût est combattu, MOL. *Tart.* II, 2. Les agitations d'un cœur combattu par la tendresse et le repentir, VOLT. *Lett. Cailleau*, 1772.

† COMBE (kon-b^e), s. f. || 1° Petite vallée, pli de terrain, lieu bas entouré de collines. Dans ces espèces de plaines au-dessus des montagnes, il se trouve des terrains enfoncés, des vallons secs et froids qu'on appelle des combes, BUFF. *Exp. sur les végét.* 2^e mém. Dans une combe, à vingt pas, j'aperçois une manufacture de bas, J. J. ROUSS. *Promen.* 7. Mais au fond d'une combe ignorée et stérile Qui pourrait attirer les cupides soldats? MASS. *Helv.* II. || 2^e Terme d'art militaire. Esplanade peu étendue.

— HIST. XII^e s. Si os chevauche par tertres et par combes, GARIN LE LOHERAIN, t. I, p. 96. Si descendirent lès une basse combe, ID. dans DU CANGE, *cumba*. Li rois li cainst l'espée forte et dure; D'or fu li pons et toute la heudure, Et fu forgie en une combe obscure, R. DE CAMBRAI, 49. Par les grans combes la poudrere lever, RONCISV. p. 409. Ne combe obscure qui tant soit ennuée, ID. p. 457. || XIV^e s. [Ils] courrent de toute part joant [joyeux] à celle tombe, Qui estoit à l'iglise assise en une combe [crypte], GIRART DE ROSS. V. 624. || XV^e s. Icelui Carmen qui aloit en une combe ou valée pleine de bois, DU CANGE, *cumba*. || XVI^e s. En approchant de Bonne-Val, et prenant à droite le chemin qui tourne à Chartres, il trouve sortant d'une combe le nouveau gouverneur de Chartres, D'AUB. *Hist.* III, 172. Il s'embusque dans un hameau abandonné, à la couverture duquel et d'une combe qui y touchoit, il se tient clos et serré, ID. *ib.* III, 389.

— ETYM. Bourguig. *combe*, comme, vallée étroite; provenç. et espagn. *comba*; piémont. *comba*; pays de Côme, *gomba*; dialectes anglais, *comb*, un vallon. Mot d'origine incertaine. Il se trouve déjà dans un texte latin du VII^e siècle comme nom géographique. Il n'est pas non plus isolé dans les langues romanes: le provençal a *comb*, et l'espagnol *combo*, qui signifient courbé; et l'espagnol *combar*, courber. Du Cange y voit le latin *cumba* ou *cymba*, barque, par assimilation de la concavité d'une barque à celle d'un vallon. Diez, qui trouve cette assimilation difficile, propose *concava*; qui, ayant l'accent sur la première syllabe, a pu donner *comba*, l'a bref disparaissant, et *concava* passant à *convava* ou *comba*. On a mentionné le latin inusité *cumbere* (radical de *in-cumbere*), être couché; mais *cumbere*, outre le sens qui ne va pas de soi, n'a dans le roman aucune dérivation (voy. CATACOMBES). On a proposé une origine celtique: bas-breton *comb*; *kymri*, *cwm*, vallée; à quoi Diez objecte que *comb* peut venir du français, et que, avec le gallois *cwm*, l'apparition du *b* dans les langues romanes fait difficulté; pourtant, jusqu'à plus ample informé, la dérivation celtique a le plus d'apparence.

COMBIEN (kon-biñ), adv. || 1^e À quel point; dans ce cas *combien* précède d'ordinaire le verbe. Combien il m'est pénible de vous parler ainsi! Vous voyez combien il vous aime. Combien tout ce qu'on dit est loin de ce qu'on pense! RAC. *Brit.* V, 1. Vois donc combien c'est peu que la gloire ici-bas, A. DE MUSET, *Poésies nouv.* Sonnet. || Cependant *combien* peut, dans le style élevé, aussi précéder immédiatement l'adjectif. Qui ne voit combien vaines, mais combien courtes et combien fragiles sont encore ces secondes vies que notre faiblesse nous fait inventer pour couvrir en quelque sorte l'horreur de la mort! BOSS. *le Tell*. Tu sais combien terrible en ses soudains transports, De nos desseins souvent il rompt tous les ressorts, RAC. *Esth.* II, 4. || 2^e Quelle quantité, quel nombre; dans cet article, *combien* est, grammaticalement, un véritable substantif. Combien de livres y a-t-il dans cette bibliothèque? De combien d'hommes était-il suivi? À combien de personnes n'a-t-il pas rendu service? En combien de lieux trouve-t-on ce coquillage? Par combien de liens n'est-il pas retenu? Combien d'argent avez-vous? Dites-moi combien de bié est produit par ce champ. Combien de gens s'imaginent qu'ils ont de l'expérience, par cela seul qu'ils ont vieilli! Vous verrez l'enchaînement des affaires humaines; et par là vous connaîtrez avec combien de réflexion et de prévoyance elles doivent être gouvernées, BOSS. *Hist. Dessein général*. Je sais tout ce que j'ai commis, Et combien de devoirs en un jour j'ai trahis, VOLT. *Zulime*, IV, 5. Combien de pleurs m'eût épargnés cette philosophie que vous traitez de grossière, BARTHÉL. *Anachars.* ch. 79. Combien de projets a-t-il faits ou reformés! combien d'ouvertures a-t-il données! combien de services a-t-il rendus, dont il a dérobé la connaissance à ceux qui en ont ressenti les effets! FLÉCH. *Lamoign*. Combien à vos malheurs ai-je donné de larmes! RAC. *Andr.* I, 1. Avec combien de joie on y trahit sa foi! ID. *Brit.* V, 1. Combien de rois, de princes, de héros nous a-t-il représentés? RACINE, *Disc. Thom. Corn.* Ô combien lors aura de veuves La gent qui porte le turban! MALH. III, 4. De combien de tragédies, Sans ton assuré secours, Étaient les trames ourdies Pour ensanglanter nos jours? ID. II, 2. Combien en as-tu vu (je dis des plus huppés) A souffler dans leurs doigts dans ma cour occupés! RAC. *Plaid.* I, 4. Combien en a-t-on vus Qui, du soir au matin, sont pauvres devenus Pour vouloir trop tôt être riches! LA FONT. *Fabl.* V, 13. Songe aux fleuves de sang où ton bras s'est baigné, De combien ont rougi les champs de Macédoine, Combien en a versé la défaite d'Antoine! CORN. *Cinna*, IV, 2. || Absolument, combien se dit pour combien de gens. Combien se sont perdus par leur imprudence! Combien qui ont la science et la piété, mais une piété sans expérience! FÉN. t. XVII, p. 545. || Combien, se dit aussi absolument quand le sens supplié sans peine le substantif qui est sous-entendu. Combien vaut cela? A combien vous revient cet habit? Il y a je ne sais combien que j'enrage du peu de liberté que mon père me donne, MOL. *Mar. forcé*, 4. Je songe avec respect de combien je suis né! Au-dessous des grandeurs d'un si noble hyménée, RAC. *Mithr.* IV, 4. De combien près la menace a-t-elle été suivie du coup! BOSS. *Duch. d'Orléans*. Car de combien peut-on retarder le voyage? LA FONT. *Fab.* VIII, 4. || Combien que, loc. conjonct. Quelque prix que, quelque quantité que. Combien qu'on vous en demande, il faut l'achever. || Combien que, quoique, encore que, bien que. Et combien que nos crimes Vous donnent quelquefois des courroux légitimes, MALH. V, 24. Et combien qu'il ne sente Rien que le ciel présent et la terre présente, Pense qu'en se voyant tout le monde, l'a vu, ID. I, 4. Aussi combien qu'après la vie Son âme, d'honneur assouvie, Possède ce bonheur entier, Qu'à ses vertus le ciel octroie, RACAN, *Ode au roi*. Cette locution a un peu vieilli; mais elle mérite d'être conservée. || Le combien, taux, prix non encore fixé. Il veut me vendre sa terre; mais le combien fait difficulté.

— REM. 1. Combien de larmes il a données à cette perte; combien il a donné de larmes à cette perte. Lorsque le substantif joint à *combien* précède le verbe, le participe s'accorde avec le substantif; si, au contraire, ce substantif suit le verbe, le participe s'accorde avec le nom de quantité *combien* qui est du masculin et du singulier. || 2. Le combien du mois tenons-nous? le combien est-ce aujourd'hui, le combien es-tu dans ta classe? sont des phrases détestables, qui se disent souvent, mais qu'il faut écarter loin du bon langage. On dira quel jour du mois avons-nous? quel jour du mois est-ce aujourd'hui? quelle place as-tu dans ta classe?

— HIST. XIII^e s. Par les escriz des prophetes monterra il combien il aime cele cité, *Psauntier*, f° 105. Combien que debonnaire soie, Se por honte ne le laisse, Ne me tendroie de vous batre, *la Rose*, 8557. Ceste amor, combien que profite, N'a los, ne blasme, ne merite, *ib.* 5801. Combien que il aient mesfet, ne de quelque mesfet il soient pris, soient cler, soient lai, il y doivent avoir garant, *BEAUM.* XI, 15. || XIV^e s. Il verroient de combien doleur seroit plus hardie à recouvrer liberté perdue que n'estoit convoitise à maintenir injuste seignourie, *BERCHEURE*, f° 63, *verso*. Combien que tu soies de jeune aage, toutesvoies de jour en jour t'assault la mort, *Ménagier*, I, 6. Combien que les stoyciens dient que.... ORESME, *Eth.* 223. Nez [même] il ne lui chaura combien on vendre blé, *Guescl.* 19289. Endurer aventures Paciemment convient, combien que soient dures.... *Complainte sur la bataille de Poitiers. Biblio. des Charters*, 3^e série, t. II, p. 263. || XV^e s. Ceux là firent remparer la ville et fortifier malement, combien qu'elle fust forte assez devant, *FROISSART*, II, II, 4. Belle, combien que de mon fait Je croy qu'avez peu souvenance, CH. D'ORL. *Ball.* 22. Combien que aucunefois les saillyes soient bien necessaires, si sont elles bien dangereuses pour ceux de dedans une place, *COMM.* II, 44. || XVI^e s. L'odeur du vin, o combien est plus friant que d'huyle! RAB. *Garg.* I, *prol.* Combien que la chose soit telle que, tant plus seroit remembrée, tant plus elle plairoit à vos seigneuries, ID. *ib.* I, 4. Combien qu'il n'est ja besoin d'amasser passages pour prouver une chose si noatoire, CALV. *Instit.* 320. Combien y en a-il d'entre eux qui face mesmes semblant d'executer sa charge? ID. *ib.* 876. Nous voyons de quelles et combien ameres reprehensions il use, ID. *ib.* 877. J'avanceray mes journées le plus qu'il me sera possible, combien que je ne puis faire grant nombre de lieues, MARG. *Lett.* 43. Ce porteur vous dira combien de larmes de joye il a veu verser à ceste compagnie, ID. *ib.* 84. Plus je voys en avant, et plus je congnois combien je suis obligée à vous, ID. *ib.* 426. Ce qui n'a encores esté offert de nul serviteur, coimbien qu'il y en ait à qui il ne default que le bon vouloir, ID. *ib.* 421. Voyez combien Cesar se desploye largement à nous faire entendre.... MONT. I, 57. Il leur demanda pour combien ils vouldroient.... ID. I, 446. Là, sans faire autres aproches, on se mit sur le combien, et la place fut prise à coups de pistoles, je ne puis pas dire le prix, D'AUB. *Hist.* III, 463.

— ÉTYM. Wallon, *kiben*; bourguig. *combé*; de l'anc. franç. *com*, qui signifie *comme*, et *bien*, adv.

† COMBINABLE (kon-bi-na-bl'), adj. Qui peut être combiné.

— ÉTYM. *Combiner*; espagn. *combinable*.

COMBINAISON (kon-bi-nè-zon), s. f. || 1^o Assemblage de plusieurs choses deux par deux, trois par trois, ou, en général, nombre par nombre, dans un ordre déterminé. Faire des combinaisons de chiffres, de cartes, de couleurs, de lettres. La mer et le continent semblent être dans une guerre éternelle; chaque instant produit de nouvelles combinaisons, MONTESQ. *Lett. pers.* 413. || Terme d'algèbre. Produit qu'on peut former avec un nombre donné de lettres, chaque groupe différant des autres au moins par une des lettres qui y entrent. || Terme de chimie. Union de plusieurs corps en un certain nombre de proportions, toutes déterminées et constantes, d'où résulte un composé possédant des propriétés différentes de celles de ses composants. L'azote et l'oxygène sont dans l'air atmosphérique en simple mélange, tandis qu'ils sont en combinaison dans l'acide azotique. || 2^o Mesure que l'on dispose en vue du succès d'une entreprise. Faire bien ses combinaisons. Les combinaisons de la politique. La combinaison réussit. Toutes les combinaisons que ce plan exige demandent beaucoup de temps, VOLT. *Lett. d'Argental*, 18 août 1763. || Combinaison ministérielle, composition d'un ministère dans lequel on fait entrer des hommes politiques qui puissent agir d'accord. || Esprit de combinaison, aptitude à combiner les choses. Ceux qui ne peuvent atteindre à l'esprit de combinaison, VAUVEN. *Du jeu*.

— HIST. XIV^e s. Et une conjugacion ou combination qui est faite selon dyametre fait la retribucion estre selon proporcionalité, ORESME, *Eth.* 450. || XVI^e s. Il y a une combination de masle et femelle aux choses vegetatives, PARÉ, *Animaux*, 21.

— ÉTYM. Lat. *combinatio*, de *combinare*, combiner; espagn. *combinacion*; ital. *combinazione*.

† COMBINATEUR (kon-bi-na-teur), s. m. || 1^o Celui qui combine. Un Ecossais, grand joueur et grand combinateur [Law], était venu en France dans les

derniers temps du feu roi, ST-SIM. 441, 444. || 2^o Adj. Toutes les combinaisons sont parties de l'être combinateur de toute éternité, VOLT. *Dial.* xxiv, 47.

— ÉTYM. *Combiner*; ital. *combinatore*.

† COMBINATOIRE (kon-bi-na-toi-r'), adj. Terme didactique. Qui a rapport aux combinaisons; qui les produit. Art combinatoire.

— ÉTYM. *Combiner*.

COMBINÉ, ÉE (kon-bi-né, née), part. passé. || 1^o Objets combinés deux à deux. || Armée, flotte combinée, armée, flotte formée des forces réunies de deux ou plusieurs puissances. || Terme de chimie. Réuni par combinaison. L'oxygène et l'hydrogène combinés font l'eau. || Substantivement, un combiné, le produit d'une combinaison. || Dans la minéralogie, cristaux combinés, cristaux composés de plusieurs ordres de facettes. || 2^o Fig. Disposé pour un but, pour une réussite. Mesures bien combinées.

COMBINER (kon-bi-né), v. a. || 1^o Faire une combinaison. Combiner des cartes, des lettres, des chiffres. Combiner des idées. || Absolument. Ceux qui ont l'esprit assez net et l'imagination assez forte pour combiner sans géométrie et calculer sans algèbre, BUFF. *Homme, arithm. morale*. || Terme de chimie. Unir, en proportions déterminées, les substances qui ont de l'affinité. Combiner l'oxygène avec l'hydrogène. || 2^o Fig. Disposer ses moyens en vue d'un résultat. Henri III combina l'assassinat du duc de Guise. Il combina sa marche avec celle du premier corps d'armée. || 3^o Se combiner, v. refl. Recevoir combinaison. Les quatre lettres *a*, *b*, *c*, *d*, se peuvent combiner de vingt-quatre manières différentes. Les vérités en se combinant se multiplient. Nos idées se combinent de plusieurs manières. Le gaz oxygène se combine avec les métaux pour faire les oxydes. Cette opinion fait le malheur des hommes, lorsqu'elle se combine avec la religion, BERN. DE ST-P. *Chaum.* ind.

— HIST. XIV^e s. Ilz peuvent estre combiné ensemble, ORESME, *Thèse de MEUNIER*. || XV^e s. Un petit pont si estroit que un seul homme à cheval seroit assez ensonnié [embarrassé] de passer outre: deux hommes ne s'y pourroient combiner, FROISS. I, I, 433.

— ÉTYM. Provenç. *combinar*; du latin *combinare*, de *cum*, avec, et *bini*, deux.

† COMBLAU ou COMBLEAU (kon-blô), s. m. Nom, dans l'artillerie, de grosses cordes servant à traîner le canon. Quelques-uns disent comblan.

4. COMBLE (kon-bl'), s. m. || 1^o Ce qui tient au-dessus des bords d'une mesure déjà pleine. Le comble d'un bosome. || 2^o Fig. Le dernier degré, le plus haut point. Cette ombre de pitié n'est qu'un comble d'envie; Vous m'avez envié le bonheur de ma vie, CORN. *OEdipe*, III, 3. S'il ne m'obéit point, quel comble à mon ennui! ID. *Cid*, II, 3. La mort n'est point pour moi le comble des disgrâces, RAC. *Baj.* II, 3. Sans doute, c'est pour moi le comble des malheurs, ID. *Mithr.* II, 6. Que le trouble [dans une pièce de théâtre], toujours croissant de scène en scène, à son comble arrivé se débrouille sans peine, BOIL. *Art p. III*. Lorsque les abominations de Sodome furent montées à leur comble, MASS. *Carême, Imp.* Les opinions s'élèvent peu à peu jusqu'au comble de la probabilité, PASC. *Prov.* 13. Elle nous mène jusqu'à la mort qui est un comble éternel, ID. *Vrai bien*, 1. C'était là le comble de ses souhaits, LA BRUY. VI. Les vieux capitaines dont la réputation et l'expérience étaient au comble, FÉN. *Télém.* xv. Encore une parole, j'étais au comble du bonheur, ID. *ib.* IX. L'iniquité vint à son comble, BOSS. *Hist.* II, 4. Les iniquités n'étaient pas au comble où il les attendait, ID. *ib.* II, 3. Sa gloire parut alors élevée au comble, ID. *Hist.* I, 9. Ses iniquités étaient montées jusqu'au dernier comble, ID. *Bonté*, 2. La mesure semble être au comble, ID. *Avert.* 4. Ses plaisirs sont au comble, et n'ont rien de mortel, GIBL. *Le jugement dern.* Le comble à cette vraisemblance était que les marées sont plus hautes à la nouvelle et à la pleine lune, VOLT. *Newt.* III, 40. || Mettre le comble à quelque chose, en combler la mesure. Pour mettre le comble à leur malheur, FÉN. *Tél.* XIV. Pour mettre le comble à sa félicité, HAMILT. *Gramm.* 7. || Pour comble de, pour dernier surcroît. Et demandons aux dieux, nos dignes souverains, Pour comble de bonheur l'amitié des Romains, CORN. *Nicom.* V, 40. Veux-tu qu'un médisant, pour comble à sa misère, L'accuse d'y souffrir l'assassin de son père? ID. *Cid*, III, 4. Pour comble à sa noire aventure, ID. *Pomp.* II, 2. Pour comble d'ennui, Mon cœur, mon lâche cœur s'intéresse pour lui, RAC. *Andr.* V, 4. Pour comble de gloire et de magnificence, ID. *Esth.* II, 5. Pour comble de malheur, les dieux, toutes les nuits, Me veraient reprocher ma pitié sacrilége, ID. *Iphig.* I, 4. La fortune pour comble de maux me l'a enlevé, FÉN. *Tél.* IV. || Absolument. Mais, pour comble, à la fin, le marquis en prison Sous le faix des procès vit tomber sa maison, BOIL. *Sat.* v.

— HIST. XV^e s. Quiconque amenera poissons en panier à Paris, il convient que ses paniers soient remplis loyalement, ou à comble ou sans comble, ORD. DES ROIS DE FR. t. II, p. 359. On ne trouveroit nul homme terrier à qui nostre seigneur donnast tant de graces comme il te appreste: il te donna beaulté à comble; il te donna sens et discretion à congoistre le bien du mal, *Lancelot du lac*, t. III, f° 78. || XVI^e s. Comment nous oserions nous glorifier d'avoir adjouté quelque comble à la juste mesure, CALV. *Instit.* 614. Sa libéralité vient jusques à ce comble, de ne rejeter pas nostre obeissance imparsaite, ID. *ib.* 259. Ce que dessus suffira pour faire connoistre l'injustice aproche de son comble, LANOUË, 43. Droit de mouture est que les meuniers doivent rendre du rès [mesure de grain rase] le comble [mesure de farine comble], LOYSEL, 262.

— ÉTYM. Provenç. *comol*; espagn. et ital. *colmo*; portug. *cumulo*, et *cómoro*, *combe*, tas de terre; du latin *cumulus*.

2. COMBLE (kon-bl'), adj. || 1^o Qui est rempli jusqu'à par-dessus le bord. Bosome comble. || Fig. La mesure est comble, c'est-à-dire les choses sont arrivées à ce point qu'on ne peut plus les endurer. Voyant enfin la mesure comble, BOSS. I, *Pass.* 3. Les temps étaient changés, la mesure était comble, VOLT. *Mœurs*, 428. || Par extension. La salle de spectacle était comble, elle était pleine à ne pouvoir contenir personne de plus. || 2^o Terme de vétérinaire. Pied comble, nom donné au sabot dont la sole porte seule à l'appui, dépassant, par cette convexité morbide, le bord plantaire de la muraille.

— HIST. XII^e s. Estre comble, RONCISV. p. 3. || XIII^e s. De joie fu sa fame pleine, Quant el vit son seignor venir, Les pocins à son col tenir; Por comble se tient et por riche, REN. 17785. || XIV^e s. Et regardez si le cheval a piés gras et combles, MÉNAGIER, II, 3. || XV^e s. Princes, ceux des citez sont grans, Bien aisiez, riches, combles, frans, Et de jour en jour s'enrichissent, E. DESCH. *Poësies mss.* f° 448, dans LACURNE. Ta grand richesse et tes combles tresors sont bien vains, LOUIS XI, *Nouvel. c.* || XVI^e s. L'amitié en seroit plus pleine et plus comble, MONT. I, 240. Il en a sa brassée toute comble, il n'en peult saisir davantage, ID. I, 350. Quand tous mes cinq sens de nature seroient combles de liesse.... ID. II, 252. Lesquels il fit encore couvrir de terre, jusqu'à ce que la fosse fust comble, DESPER. *Cont. xv.*

— ÉTYM. *Comble* 1; provenç. *comol*; ital. *colmo*.

3. COMBLE (kon-bl'), s. m. || 1^o Construction couronnant le sommet d'un édifice. Du temple tout à coup les combles s'entr'ouvrirent, VOLT. *OEdipe*, IV, 4. Il n'est guère plus vain d'avoir paru à la tranchée que le couvreur d'avoir monté sur de hauts combles, LA BRUY. II. L'aigle déjà perché sur le comble des tours semblait dire: Ici je bâtirai mon aire, CHATEAUB. GAUL, 264. Apprends à monter sur un comble, J. J. ROUSS. *Ém.* III. L'homme est tombé en ruine par sa volonté dépravée, le comble s'est abattu sur les murailles, et les murailles sur le fondement, BOSS. *la Vallière*. || Terme d'architecture. Comble brisé, celui qui est disposé sur deux pentes, l'une inférieure fort roide, l'autre plus douce. || Terme de vannier. Intervalle entre les têtes d'un ouvrage. || Terme de blason. Le chef de l'écu lorsqu'il est diminué. || 2^o De fond en comble, loc. adv. Entièrement. La ville fut renversée de fond en comble, BOSS. *Hist.* II, 8. Cette conduite de Gervaise n'allait pas à moins qu'à la chute d'un si merveilleux édifice [la Trappe]; M. de la Trappe le sentait, lui qui l'avait construit et soutenu de fond en comble, ST-SIM. 61, 22. || Ruiner quelqu'un de fond en comble. Ruiner un système, une doctrine, de fond en comble. || 3^o Fig. Monter au comble, s'élever au plus haut point. Le mérite en repos s'endort dans la paresse; Mais par les envieux un génie excité Au comble de son art est mille fois monté, BOIL. *Ép.* VII. Qu'ils n'arrivent jamais au comble frivole de notre gloire, plutôt que de l'achever au prix des vices et des malheurs où elle nous a précipités, MASS. *Louis le Grand*. Il est au comble de ses vœux, RAC. *Andr.* V, 2. Quand je vous élevais au comble de la gloire, ID. *Mithr.* IV, 4. Au comble des douleurs tu m'as fait parvenir, ID. *Andr.* V, 5.

— REM. De même que *comble* 1, qui vient de *cumulus*, et *comble* 3, qui vient de *culmen*, ont

influé l'un sur l'autre pour s'assimiler dans la forme, de même on trouverait dans les emplois figurés de *comble* 4 des exemples qui iraient aussi bien à *comble* 3 ; mais il a paru qu'il valait mieux laisser ensemble des locutions si voisines plutôt que de les disséminer, en suivant rigoureusement un principe étymologique. D'ailleurs on peut conserver dans l'esprit cette nuance-ci : quand on dit qu'un homme ou un être personnifié arrive au comble de..., on doit entendre qu'il s'agit du fait; quand on dit qu'une chose est à son comble, arrivé à son comble, on doit entendre qu'il s'agit du surcroit que comporte une mesure.

— HIST. XIII^e s. Et ayant un trau el comble deseure, par quoi il reprendoit s'alaine, *Chr. de Rains*, p. 95. || XIV^e s. Une litiere fist tantost aporter là, Et dessus la litiere, sus le comble, rouva à metre sa baniere, si que on la verra, *Baud. de Seb.* ix, 406. || XV^e s. Ces engins jetoient nuit et jour pierres et mangonneaux à grand foison, qui enfondroient et abattoient les combles des tours, des chambres, des salles, *Froiss.* i, 1, 446. Messire Guillaume de Douglas, qui s'arme d'azur à comble d'argent, et dedans le comble trois estoiles de gueules, *ib.* i, 1, 468. Si tost que la nef fut approchée des deux basteaux, ung chevalier se mist au comble [tillac] de la nef, *Perceforest*, t. vi, p. 46. Carleir frappa premierement le roy en la lumiere du heaulme et lui abattit jus du chief; le roy le va atteindre sur le comble de l'escu, *ib.* t. 1, p. 25. || XVI^e s. Ce temple fut reedifié par Vespasien de fond en comble, *AMYOT*, *Public.* 28. La couverture est un seul comble rond, *ib.* *Péricl.* 29. L'office du censeur, qui estoit à Rome la cyme de dignité, et le comble d'honneur le plus hault où pouvoit atteindre un citoyen, *ib.* *Caton*, 32. Tout l'exercice en armes luy dressa un comble de terre en forme de tombeau, *ib.* *Alex.* 94. Lorsque le peuple athénien estoit au comble de sa prosperité, *AMYOT*, *Péricl. et Fab. comp.* 4.

— ÉTYM. Espagn. *cumbre*; portug. *cume*; ital. *colmo*; pays de Coire, *culm*, montagne; du latin *culmen*, faite.

COMBLÉ, ÈE (kon-blé, blée), part. passé. || 1^e Rempli jusque par-dessus le bord. Un boisseau comblé. || 2^e Rempli. Un fossé comblé avec des gravats. Les tranchées comblées de morts. Quand un carrosse fait de superbe manière, Et comblé de laquais et devant et derrière, *MOL. Fâcheux*, 1, 4. || 3^e Fig. Il est comblé d'honneurs. Je partage les maux dont je la vois comblée, *CORN. Sertor.* iv, 3. Comblé de douleur amère, sév. 412. Ainsi pour vous venger tant de rois assemblés, D'un opprobre éternel retourneront comblés, *RAC. Iphig.* 1, 2. || Absolument, très-satisfait. Vous êtes trop bonne, j'en suis comblée, sév. 71. M. d'Arrouy est comblé de vos honnêtetés, *ib.* 73. Ce bon homme en paraît l'âme toute comblée, *CORN. D. San.* v, 5. M. de Bièvre se promenait à la campagne avec un très-gros homme qui s'arrêta au bord d'un fossé et dit : Je le sauterais bien, mais je pourrais tomber dedans.—Ah! monsieur, repartit de Bièvre, il serait comblé de vous recevoir, *Bievriana*, p. 98.

COMBLEMENT (kon-ble-man), s. m. Action de combler un creux, un vide. Le comblement d'un puits. || En termes de géologie, terrain de comblement, terrain formé par des matières qui ont rempli un vide.

COMBLER (kon-blé), v. a. || 1^e Remplir une mesure, un vaisseau jusque par-dessus le bord. Combler un boisseau. || Fig. Combler la mesure, commettre une dernière action qui rende toute patience, toute indulgence impossible. Mes crimes désormais ont comblé la mesure, *RAC. Phèd.* iv, 6. || Fig. Ou plutôt il fallait, comblant ta perfidie, Lui râvir tout d'un coup la parole et la vie, *RAC. Phèd.* iv, 2. Quand le ciel en colère De ceux qu'il persécute a comblé la misère, *VOLT. Orphel.* v, 1. Ses prédécesseurs avaient commencé la ruine des mœurs; il la comble, *DIDER. Ess. sur Claude*. || 2^e Remplir un creux ou un vide. Combler un fossé. Prends ton pic, et me romps ce caillou qui te nuit; Comble-moi cette ornière.... *LA FONT. Fabl.* vi, 48. || Par extension. Cette ligne, fournie par les manuscrits, comble une lacune dans le texte. || Combler un déficit, fournir l'argent qui manque dans une caisse. || Fig. Combler les vœux, les désirs, les souhaits de quelqu'un, lui procurer tout ce qu'il souhaite. || 3^e Faire avoir en surabondance. J'étais lasse d'un trône où d'éternels malheurs Me comblaient chaque jour de nouvelles douleurs, *CORN. Rodog.* II, 3. Qu'il comble d'épouvante et Grenade et Tolède, *ib. Cid*, iv, 3. Puisse d'un prompt succès votre grande entreprise Combler vos ennemis d'un mortel désespoir, *ib. Médée*, iv, 6. Ce choix pouvait

combler trois familles de gloire, *CORN. Hor.* 1, 2. Cette déesse qui nous comble de biens, *FÉN. Tél.* 1. Il nous combla de présents, *ib. ib.* 1. Vous me comblez de joie en m'apprenant que les stoïciens subsistent encore, *FONTEN. Sénèque et Scarron*. Cet hommage rendu à l'Académie par un savant illustre que l'Europe avait comblé de titres littéraires, honore à la fois cette compagnie et la nation, *CONDORCET. Linne*. || 4^e Elliptiquement. Combler quelqu'un, le satisfaire entièrement. Vous me comblez. Entre ces tilleuls sans feuillage, Nous regarder comblait nos jours, *BÉRANG. Maudit printemps*. || 5^e Se combler, v. réfl. Être comblé. On a vu plusieurs vallées se combler par des éboulements.

— HIST. XII^e s. Por de besans pleine mine comblée Ne vous voudroie.... *GUILL. D'ORANGE. Variantes*, t. II, p. 294. || XIV^e s. Et de draps y avoit mainte pile empilée, Et de lange et de linge mainte huché comblée, *Guescl. 20398*. Et en l'un des bachins puves [pommés] je meteroie, Et l'autre par dechâ de florins combleroie, *Baud. de Seb.* 1, 4037. Les gens de guerre avoient rompu et comblé en partie ung puis qui estoit en la maison, du *CANGE. abosatio*. || XV^e s. Le cheval n'estoit mye frais; car il avoit erré grant journée; et il se combla des pieds de devant et cheut en une crevace moult grande, et le chevalier tomba dessoulz, *Lancelot du lac*, t. I, f° 43. || XVI^e s. La mer comblant de limon et de sable les fosses d'entre deux, *MONT. I*, 231. Combler un bras de mer, *AMYOT. Thémist.* 31. Je vous conseille de combler ici vos victoires, et de prendre vostre espée au croc, d'AUB. *Hist. II*, 483. Celuy est bien mon oncle qui le ventre me comble, *COTGRAVE*.

— ÉTYM. Provenç. *cumular*; espagn. *colmar*; ital. *colmare*, *cumulare*; du latin *cumulare*, combler. Dans l'exemple de Lancelot du lac, se combler veut dire chopper, et vient du bas latin *colmus*, embarras dans un chemin, qui se trouve dans *encombrer* (*en-combr-er*), et qui vient de *cumulus* (voy. COMBLE 4).

COMBLÈTE (kon-blè-t'), s. f. Terme de vénerie. Fente du pied du cerf.

— HIST. XVI^e s. Comblette, *COTGRAVE*.

— ÉTYM. *Comblète* paraît venir du mot *combe*, enfoncement, vallée, et signifier un petit enfoncement. On a, dans le provençal, *combement*, enfoncement, cavité.

— **COMBOURGEOIS, EOISE** (kon-bour-joî, joî-z'), s. m. et f. Celui, celle qui est de la même ville qu'une autre personne, qui a le droit de bourgeoisie dans la même ville; s'est dit particulièrement dans la Suisse.

— HIST. XVI^e s. Il ne laissa pas de vouloir reschauffer les coeurs à garder le château, plus pour esperance de s'en prevaloir avec ses combourgeois, que pour opinion qu'il eust de tenir la place, d'AUB. *Hist. II*, 276. Ceste science ou autrement ceste soy vous enseigne et certifie que vous estes combourgeois des cieux et que par Jesus Christ vous avez esté arraché des pattes du grand Pharaon qui est le diable, *LANOUX*, p. 483, dans *LACURNE*.

— ÉTYM. Lat. *cum*, avec, et *bourgeois*.

— **COMBOURGEOISIE** (kon-bour-joî-zie), s. f. Anciennement et particulièrement en Suisse, qualité de combourgeois.

— HIST. XVI^e s. Pour la religion que les dits de Berne ont mise au plus [ont fait prévaloir] dans un bailliage qu'ils ont en commun avec ceux de Fribourg; ce qu'ils pretendent leur estre permis par leur combourgeoisie, *VILLEROY. Mém.* t. VI, p. 37, dans *LACURNE*.

— ÉTYM. *Combourgeois*.

COMBRIÈRE (kon-bri-è-r'), s. f. Terme de pêche. Filet à prendre les gros poissons, et, en particulier, les thons.

— ÉTYM. Mot qui vient sans doute, à cause de la forme du filet, d'un radical *comb*: provenç. *comb*, courbe; espagn. *combar*, courber, cambrer (voy. COMBE).

COMBUGÉ, ÈE (kon-bu-jé, jée), part. passé. Futailles combugées.

COMBUGER (kon-bu-jé; le *g* prend un *e* devant *a* ou *o*: combugeant, combugeons), v. a. Imbibir d'eau une futaille, pour la mettre à l'épreuve.

— ÉTYM. Peut-être *com*, et *buée*, lessive.

— **COMBURANT, ANTE** (kon-bu-ran, ran-t'), adj. Terme de chimie. Principe comburant, tout corps qui, en se combinant avec un autre corps, donne lieu à la combustion de ce dernier. Lavoisier avait donné à l'oxygène le nom de comburant par excellence. || S. m. Le soufre, le chlore, l'iode, ayant la propriété de se combiner à certains corps avec dégagement de calorique et de lumière, sont des comburants.

— HIST. X^e s. Delir e tota la civitate comburit, *Fragm. de Val.* p. 469.

— ÉTYM. Provenc. *comburir*; du latin *comburere*, de *cum*, et *burere*, brûler, radical inusité d'où vient *bustum*, bûcher. Au reste comparez *USTION*.

— **COMBUSTIBILITÉ** (kon-bu-sti-bi-li-té), s. f. Propriété des corps combustibles. || Combustibilité du tabac, faculté que les tabacs possèdent, à des degrés très-variés, de demeurer en ignition pendant un certain temps après chaque aspiration du fumeur.

— ÉTYM. *Combustible*.

COMBUSTIBLE (kon-bu-sti-bl'), adj. || 1^e Qui a la propriété de brûler au feu. Matière combustible. Comme si c'était un feu spirituel, ou que l'âme, toute spirituelle qu'elle est, devint, ainsi que le corps, un sujet sensible et combustible, *BOURDAL. Pensées*, t. III, p. 67. Le feu s'assimile et se rend propres toutes les choses combustibles, *BUFF. Animaux*, *Reprod.* || S. m. Toute matière dont on fait ordinairement du feu, comme le bois, la houille. Cette province manque de combustible. || En termes de géologie, les combustibles, roches comprenant les débris de matières organiques végétales. || 2^e Terme de chimie. Corps combustible, tout corps susceptible de se combiner avec un principe comburant, tel que l'oxygène, en dégageant du calorique. || 3^e Fig. Qui s'enflamme facilement. Ayant le malheur de se sentir un tempérament combustible, J. J. ROUSS. *Em. v*. La nature en naissant vous fit l'âme sensible. — Le soufre préparé n'est pas plus combustible, *REGNARD. Démocr.* II, 7.

— HIST. XVI^e s. Comme nous voyons que le feu s'esteint, cessant sa matière combustible, *PARÉ*, IX, 45.

— ÉTYM. Voy. COMBUSTION.

COMBUSTION (kon-bu-sti-on), s. f. || 1^e État d'un corps qui se dissipe en produisant de la chaleur et de la lumière. || Action de brûler entièrement. La combustion des morts était en usage chez les anciens. || Incendie. C'était l'instant où ces flammes furieuses étaient dardées de toutes parts et avec le plus de violence sur le Kremlin; car le vent, sans doute attiré par cette grande combustion, augmentait à chaque instant d'impétuosité, *SÉGUR. Hist. de Napol.* VIII, 6. || 2^e Terme de chimie. Combinaison de deux ou plusieurs corps qui s'accomplit avec dégagement de calorique et de lumière. || Combinaison sans dégagement de lumière et avec un dégagement de calorique qui n'est pas apparent. En ce sens, la rouille est le produit de la combustion du fer; mais on dit plutôt oxydation. || 3^e Fig. Désordre et effervescence. Frédégonde avait mis toute la France en combustion, *BOSS. Hist. I*, 44. Étrange succès d'une dispute qui avait mis en combustion tout l'univers, *MONTESQ. Rom.* 45. Cette maxime en fit tant naître [de calomnies] en peu de jours et tant de médisances et tant de faux rapports que cela mit toute la cour en combustion, *PASC. Prov.* 45. Les soldats grecs que le roi avait disposés par colonies autour de Bactres, entrèrent en combustion les uns contre les autres, *VAUG. Q. C.* 526. Quoi qu'il en soit, cet altercas mit en combustion la salle et la cuisine, *LA FONT. Fabl.* XII, 8. C'est là une doctrine capable de bouleverser tout le monde et de mettre l'univers en combustion, *D'ABLANCOURT. Lucien*, dans *LEROUX. Dict. comique*. Il fait plus de bruit que quatre autres et met tout en combustion, *LA BRUY. XII*. Jean Jacques, que vous avez si bien réfuté, met tout en combustion dans sa petite république, *VOLT. Lett. de Bordes*, 4 janv. 1765.

— HIST. XIV^e s. À Hais [il] ne trova riens fors que destruction Des gens murtris à glaive et grant combustion, *Girart de Ross.* v. 4339. || XVI^e s. Les consulz, voyans le peuple mutiné accourir de toutes parts en la place, eurent peur que toute la ville n'en tumbast en combustion, *AMYOT. Cor.* 24. Il conseilla à Ciceron, lequel estoit desja poursuivy par Clodius, qu'il n'entrast point en combustion avec luy, *ib. C. d'Utiq.* 46. Il m'interroguai comme on traitoit les coups d'harquèbuse et les combustions faites par la poudre à canon, *PARÉ*, IX, 4^e disc. Es combustions les doigts se joignent ensemble, *ib. XII*, 6. Avoir mis toute la France en trouble et en combustion, *CONDÉ. Mémoires*, p. 658. Elles [les femmes] preuvent plus tost par là qu'elles ne les aiment que morts [leurs maris]; la vie est pleine de combustion; le trespass d'amour et de courtoisie, *MONT. III*, 477. Si faut-il qu'ils [les habitants de Nismes] avisent qu'il y a des menées secrètes pour les disjoindre et mettre en combustion avec ceux de Montpellier, *FROUMENTEAU. Finances*, III^e liv. p. 472. — ÉTYM. Provenc. *combustio*; espagn. *combustion*;

ital. *combustione*; du latin *combustionem* (voy. COMBURANT).

† COME (ko-m'), s. m. Synonyme de comite.

— ETYM. Voy. COMITE, dont come est une forme plus régulière.

† COMÉDIATEUR (ko-mé-di-a-teur), s. m. Celui qui est médiateur dans une affaire de concert avec une ou plusieurs personnes.

— ETYM. Co, et médiateur.

COMÉDIE (ko-mé-die), s. f. || 1° Pièce de théâtre qui est la représentation, en action, des caractères et des mœurs des hommes, et d'incidents ridicules, plaisants ou intéressants. Voici une comédie dont on a fait beaucoup de bruit, qui a été longtemps persécutée; et les gens qu'elle joue ont bien fait voir qu'ils étaient plus puissants en France que tous ceux que j'ai joués jusqu'ici, MOL. *Tart. Préf.* Je dis que le grand art est de plaire et que, cette comédie ayant plu à ceux pour qui elle est faite, je trouve que c'est assez pour elle, et qu'elle doit peu se soucier du reste, MOL. *Critique*, 7. Moquons-nous de cette chicane où ils veulent assujettir le goût du public, et ne consultons dans une comédie que l'effet qu'elle fait sur nous, ID. ib. 7. Il est très-assuré, sire, qu'il ne faut plus que je songe à faire des comédies, si les tartuffes ont l'avantage; qu'ils prendront droit par là de me persécuter plus que jamais, et voudront trouver à redire aux choses les plus innocentes qui pourront sortir de ma plume, MOL. *Tart. 2° placet*. || Personnage de comédie, personnage qui n'a que l'apparence de l'autorité, du crédit. Je doutais qu'il pût être une âme assez hardie Pour ériger Carlos en roi de comédie, CORN. D. San. IV, 2. || 2° Chez les Grecs, la comédie ancienne, celle où l'on mettait sur la scène les citoyens mêmes d'Athènes avec leurs noms; la comédie moyenne, celle où on les y mettait sans les nommer; la comédie nouvelle, celle où l'on ne mit plus que des personnages d'imagination. Des succès fortunés du spectacle tragique Dans Athènes naquit la comédie antique, BOIL. *Art p. III*. Le théâtre perdit son antique fureur; La comédie apprit à rire sans aigreur, ID. ib. || Comédie latine, celle que les Romains imitèrent de la comédie grecque, et surtout de la comédie nouvelle. Ils distinguaient la comédie *palliata*, où les personnages étaient grecs, ou revêtus du pallium; la comédie *togata*, où ils étaient revêtus de la toge, c'est-à-dire romains; la comédie *prætextata*, où les personnages étaient romains, mais des hautes familles; et la comédie *tabernaria*, où l'on faisait agir et parler les habitués des tavernes. || Comédie française, la comédie illustrée par Molière, Regnard et leurs successeurs, produit d'un art beaucoup plus développé. || Comédie historique, celle où un trait d'histoire, un événement historique est représenté. || Comédie héroïque, celle où les personnages appartiennent à un ordre supérieur, rois, princes, etc. Tel est le Don Sanche d'Aragon de Corneille. || Comédie pastorale, celle dont l'action se passe entre des bergers. || Comédie de ballet, comédie mêlée de ballets. || Comédie de genre, comédie comparée aux tableaux de genre et où l'on représente quelque scène d'intérieur. || Comédie féerie, celle où l'on fait intervenir des fées, des génies, des enchanteurs et autres personnages de ce genre, et qui permet, au moyen de machines, d'exécuter des changements à vue de décors ou de costumes. On l'appelait autrefois comédie à machines. || Comédie à couplets ou à ariettes, ou mêlée de couplets, c'est ce qu'on appelle plus souvent comédie-vaudeville, ou, par abréviation, vaudeville; c'est une comédie dans laquelle on intercale des couplets, uniquement à cause de l'agrément du chant. || Comédie italienne; c'est au fond la même chose que nos anciennes sorties: c'est la représentation d'une action qui se passe entre des personnages de convention qui représentent par une sorte d'assimilation comprise de tout le monde les membres de la société réelle. Ces personnages sont surtout le père Cassandre, vieux bourgeois ou maître de maison ridicule et trompé; Colombine ou Isabelle, sa fille; Arlequin, l'amoureux de Colombine; Paillasse, le valet fainéant et gourmand; Gilles, le beau Léandre, le fat ou le petit-maître ridicule, etc. || Comédie de caractère, celle qui a pour objet le développement d'un caractère. Comédie de mœurs, celle qui offre la peinture des mœurs. Comédie d'intrigue, celle qui, par la multiplicité des incidents, a pour but d'intéresser et d'amuser. Comédie anecdotique, celle dont le fond est une anecdote. Comédie épisodique, plus souvent nommée comédie à tiroirs, celle dont les scènes ont peu de liaison entre elles. || Comédie larmoyante, celle où, pour intéresser le spectateur, on cherche les situations touchantes et

tristes, comme dans Mélanide de La Chaussée. La comédie larmoyante était fort estimée dans le siècle dernier. La comédie larmoyante qui, à la honte de la nation, a succédé au seul vrai genre comique, porté à sa perfection par l'inimitable Molière, VOLT.

Lett. Somarokof, 26 février 1769. || La haute comédie, celle qui se propose particulièrement la peinture des mœurs et des caractères et qui n'emploie que des personnages de la meilleure compagnie, comme le Misanthrope. || Figurément. Ceci est de la haute comédie, se dit de quelque tromperie, de quelque dissimulation bien menée ou très-éfrontée. || 3° Représentation d'une pièce. Il joue très-bien la comédie. Et j'ai maudit cent fois cette innocente envie, Qui m'a pris, à dîner, de voir la comédie, MOL. *Fach. I*, 1. Ainsi, quand Richelieu revenait de Mahon, Partout sur son passage il eut la comédie, VOLT. *Les trois manières*. || 4° Théâtre, lieu où jouent les comédiens. Il est allé à la comédie voir le Cinna de Corneille, le Tartuffe de Molière. La duchesse était à la comédie avec sa sœur, HAMILT. *Gramm. 40*. || Comédie-Française, le Théâtre-Français à Paris. Je ne connais pas Mlle Dubois; je ne savais pas même quelle sorte d'emploi elle avait à la Comédie, VOLT. *Lett. Richelieu*, 16 mars, 1767. || Portier de comédie, s'est dit autrefois de celui qui se tenait à la porte du théâtre pour recevoir l'argent. || Fig. Celui qui n'ouvre pas la porte sans se faire payer. J'étais un franc portier de comédie, RAC. *Plaid. I*, 1. || 5° La troupe des comédiens d'un même théâtre. Toute la comédie paraît dans la cérémonie du Malade imaginaire. || 6° L'art de composer des comédies. La comédie a été portée par Molière à une très-grande perfection. Que la comédie était, comme beaucoup d'autres choses, fort en décadence, VOLT. *Lett. d'Argental*, 4 janvier 1767. Aussi, madame, n'ai-je rien dit qui aille à vous; et mes paroles, comme les satires de la comédie, demeurent dans la thèse générale, MOL. *Critique*, 7. La tragédie, sans douce, est quelque chose de beau quand elle est bien touchée; mais la comédie a ses charmes, et je tiens que l'une n'est pas moins difficile que l'autre, ID. ib. 7. Le devoir de la comédie étant de corriger les hommes en les divertissant, MOL. *Tart. 1° placet au roi*. Je ne puis pas nier qu'il n'y ait eu des Pères de l'Eglise qui ont condamné la comédie; mais on ne peut pas me nier aussi qu'il n'y en ait eu quelques-uns qui l'ont traitée un peu plus doucement, ID. *Tart. Préf.* Si l'emploi de la comédie est de corriger les vices, je ne vois pas par quelle raison il y en aura de privilégiés, ID. *Tart. Préface*. Il ne serait pas difficile de leur faire voir que la comédie, chez les anciens, a pris son origine de la religion et faisait partie de leurs mystères; que les Espagnols nos voisins ne célébrent guère de fête où la comédie ne soit mêlée; et que, même parmi nous, elle doit sa naissance aux soins d'une confrérie à qui appartient encore aujourd'hui l'hôtel de Bourgogne, ID. ib. L'aimable comédie, avec lui [à la mort de Molière] terrassée, En vain d'un coup si rude espéra revenir, Et sur ses brodequins ne put plus se tenir, BOIL. *Ep. VII*. || 7° Fait qui excite le rire. C'était une vraie comédie de voir la dispute de ces deux hommes. || Donner la comédie, faire ou dire des choses qui sont comme une comédie pour ceux qui les voient ou les entendent. Je vous dirai tout franc que cette maladie, Partout où vous allez, donne la comédie, MOL. *Mis. I*, 1. Il disait au parterre: ris donc, parterre; ce fut une seconde comédie que le chagrin de notre ami, il la donna en galant homme à toute l'assemblée, MOL. *Critique*, 6. || Donner la comédie au public, tenir une conduite scandaleuse qui attire l'attention. || 8° Feinte. Se donner dans l'église la comédie de son propre enterrement, VOLT. *Mœurs*, 126. Le cœur se donne la comédie en lui-même, BOSS. *Parole de Dieu*, 3. Oh! que, pour la punir de cette comédie, Ne lui vois-je une vraie et longue maladie! BOIL. *Sat. X*. || Jouer la comédie, affecter des sentiments qu'on n'a pas. Je ne crois point qu'ils puissent jouer longtemps la comédie, SÉV. 583. Cela nous fit voir qu'on joue longtemps la comédie, ID. 149. || 9° La Divine-Comédie, titre du poème dans lequel Dante a décrit l'enfer, le purgatoire et le paradis. || Proverbes. C'est le secret de la comédie, c'est-à-dire cela est su de tout le monde, comme les secrets des personnes de la comédie qui sont sus du public. Cela [les réunions chez Monseigneur] ne dura pas longtemps sans devenir le secret de la comédie, ST-SIM. 173, 62.

— HIST. XIV^e s. Et ce peut assez apparaître par les comédies des anciens et par celles que l'en fait à présent, ORESME, *Eth. 439*. || XVI^e s. En ces comédies, il y a plusieurs paroles dites de luy, les unes à bon

escient, les autres en jeu et avec risée, AMYOT, *Péricl. 43*.

— ETYM. Provençal et espagn. *comedia*; ital. *commedia*; du latin *comœdia*; de κωμῳδία, de κῶμος (voy. COMIQUE), et ωδὴ, chant (voy. ODE).

COMÉDIEN, IENNE (ko-mé-diin, diè-n'), s. m. et f. || 1° Celui, celle dont la profession est de jouer la comédie sur un théâtre. Un misérable libraire de Paris a imprimé mes pièces de la façon détestable dont les comédiens les jouent, VOLT. *Lett. d'Argental*, 19 déc. 1765. Je conclus donc qu'il faut faire imprimer sa drogue; ensuite les comédiens donnent notre orvietan sur leur échafaud, s'ils le veulent, ID. *Lett. Chabanon*, 22 déc. 1766. C'est en quoi vous faites mieux voir que vous êtes une excellente comédienne, de bien représenter un personnage qui est si contraire à votre humeur, MOL. *Impromptu*, 1. J'avais songé une comédie où il y aurait eu un poète qui serait venu pour offrir une pièce à une troupe de comédiens nouvellement arrivés de campagne, ID. ib. 1. Si j'étais à la place de vous autres comédiens, j'aimerais mieux tirer la langue d'un pied de long que de représenter de pareilles sottises, REGNARD, *Crit. du Lég. 2*. || Les comédiens français, les comédiens du Théâtre-Français. || Les comédiens ordinaires de S. M., les comédiens du Théâtre-Français. || Comédiens de campagne, ou ambulants, comédiens qui vont de ville en ville donner des représentations. || 2° Fig. Celui, celle qui feint des sentiments qu'il, qu'elle n'a pas. Quelque grand comédien qu'il fut [le duc de Gesvres], il ne put cacher sa rage, ST-SIM. 36, 156. Quand la meurtrière de Marie Stuart parlait de la crainte de Dieu, cette reine faisait la comédienne, VOLT. *Mœurs*, 174. Avec son ton radouci, sa face minaudière, je le crois un grand comédien, LESAGE, *Turcar. I*, 1. || 3° Adj. Feint, affecté. Il faut empêcher les enfants de contrefaire les gens ridicules; car ces manières moqueuses et comédiennes ont quelque chose de bas et de contraire aux sentiments honnêtes, FÉN. XVII, 48.

— ETYM. *Comédie*; espagn. *comediante*; ital. *commediante*.

† COMÉDON (ko-mé-don), s. m. Terme de médecine. Nom de petits cylindres vermiculés qu'on fait sortir de la peau du nez, de celle des joues et du front, et qui proviennent des follicules pileux.

— ETYM. Lat. *comedo*, mangeur, parce qu'on croyait qu'il y avait érosion.

† COME PRIMA (ko-mé-prima), COME SOPRA (ko-mé so-pra), loc. adv. Termes de musique. Comme ci-dessus; ce qui indique qu'on doit répéter un passage qu'on a déjà vu.

— ETYM. Ital. *come*, comme, et *prima*, première (voy. PREMIER), sous-entendu *volta*, fois, ou *come*, comme, *sopra*, ci-dessus (voy. SUR, prép.).

† COMESTIBILITÉ (ko-mé-sti-bi-lité), s. f. Qualité de ce qui est comestible.

— ETYM. *Comestible*.

COMESTIBLE (ko-mé-sti-bl'), adj. || 1° Qui peut être mangé; qui est bon à manger. Les champignons et les mousses, dont quelques espèces sont comestibles; BERN. DE ST-P. *Harm. I. Tabl. génér.* Je rencontrais toujours quelque plante comestible qui avait survécu à la ruine des cultivateurs, ID. CH. IND. || 2° S. m. Un bon comestible. Une boutique de comestibles.

— HIST. XVI^e s. Comestible, NICOT.

— ETYM. Espagn. *comestible*; ital. *comestibile*, du latin *comestibilis*, de *cum*, avec, et *es*, radical du verbe *edere*, *esse*, manger.

† COMÉTAIRE (ko-mé-té-r'), adj. Qui a rapport aux comètes. Les hypothèses cométaires. Densité cométaire, densité des comètes. La matière amenée à l'état de densité cométaire. Quelques astronomes prétendent que les noyaux cométaires, ceux-là même qui, par la vivacité de leur lumière, ressemblent le plus aux planètes, jouissent d'une complète diaphanéité; que les comètes, en un mot, sont de simples amas de vapeurs, ARAGO, *Annuaire*, 1832, des comètes, p. 220.

— ETYM. *Comète*.

COMÈTE (ko-mé-t'), s. f. Terme d'astronomie. || 1° Astre qui porte une chevelure lumineuse, qui est constitué par une matière excessivement rare et qui dérute autour du soleil des orbites extrêmement allongés. Les comètes, que l'on a regardées pendant longtemps comme des météores, sont des astres semblables aux planètes: leurs mouvements, leurs retours sont réglés suivant les mêmes lois que les mouvements planétaires, LAPL. *Exp. II*, 5. Le sentiment de ceux qui croient les comètes des corps éternels, aussi bien que les planètes, avait été attaqué par M. Montanari, sur ce fondement que cette dernière comète, qui avait disparu à la fin de

février 1681, n'était point alors assez éloignée de la terre pour disparaître par son éloignement seul et qu'il devait y avoir eu, par conséquent, quelque dissolution physique, FONTEN. *Guglielmini*. Il conclut que les comètes sont des corps éternels et que leurs retours peuvent être prédis, ce qui est aussi la pensée de M. Cassini, ID. *Bernoulli*. Je suis très-persuadé qu'aucune comète ne peut prendre aucune planète en flanc, VOLT. *Lett. Dionis du Séjour*, 18 janv. 1775. Tout Paris, en dernier lieu, était en alarmes; il s'était persuadé qu'une comète viendrait dissoudre notre globe le 20 ou 21 de mai, VOLT. *Lett. Hamilton*, 17 juin 1773. Dès qu'une comète a été observée trois fois avec exactitude, on calcule ses éléments paraboliques, et l'on s'empresse de rechercher si, dans le catalogue où de tout temps ces éléments sont inscrits et qui s'appelle le catalogue des comètes, il en est d'à peu près semblables à ceux qu'on vient de trouver, ARAGO, *Annuaire*, 1832, des comètes, p. 172. || Vin de la comète, vin recueilli dans l'année 1811, célèbre par l'apparition d'une très-belle comète, par la chaleur de l'été et de l'automne, et par l'excellence de ses vins. || 2^e Terme d'artifice. Fusée à queue lumineuse. || 3^e Sorte de ruban étroit qui a beaucoup d'apprêt. || 4^e Terme de liaison. Étoile à huit rayons, qu'on peint avec une queue flamboyante. || 5^e Jeu de cartes qui se joue avec deux jeux de cartes, dont on ôte les as; l'un des deux jeux est de couleur noire, l'autre de couleur rouge; il y avait une des cartes sur laquelle était représentée la figure d'une comète; ou bien on faisait servir de comète le neuf de carreau dans le jeu noir, et le neuf de trèfle dans le jeu rouge. Il est vrai qu'elle a fait plus de progrès dans la comète et le triquet que dans l'orthographe, et qu'elle met la comète pour neuf plus aisément qu'elle n'écrit une lettre, VOLT. *Lett. d'Argental*, 23 janv. 1763.

— REM. Comète fut d'abord du féminin; au XVI^e s. on fit ce mot du masculin pour se conformer à l'étyologie; plus tard on hésitait entre l'ancien genre et le nouveau: Ces affreux comètes, MERC. de FR. oct. 1779, p. 33; aujourd'hui comète est du féminin.

— HIST. XIII^e s. Mes les cometes plus n'aguetent [regardent]. Ne plus espressement ne gietent lor influences ne lor rois [rayons] Ne sor rois que sor povres hommes, la Rose, 18745. Les cometes font-il [les cieux] paroir, Qui ne sunt pas es ciex posées, Ains sont parmi l'air embrasées, Et poi durent, puis que sont faites, ib. 18738. || XIV^e s. Aussi fu l'estoile comée [comata, à chevelure], En semblance de feu couée, Qui de feu et d'occision Faisoit pronostication, MACHAULT, p. 68. || XVI^e s. Et là notoient les cometes, si aulcuns estoient, RAB. *Garg.* I, 23.

— ETYM. Provenç. espagn. et ital. *cometa*; du latin *cometa*, de *xóμητης*, de *xóμην*, chevelure: astre chevelu.

† COMÉTÉ, ÈE (ko-mé-té, tée), adj. Terme de blason. Se dit de pièces qui ont des rayons ondoyants et mouvants du chef; au lieu que les rayons flamboyants sont mouvants de la pointe de l'écu.

— ETYM. Comète.

† COMÉTOGRAPHE (ko-mé-to-gra-f'), s. m. Celui qui étudie les comètes, qui traite des comètes.

† COMÉTOGRAPHIE (ko-mé-to-gra-fie) ou COMÉTOLOGIE (ko-mé-to-lo-jie), s. f. Terme d'astronomie. Histoire des comètes.

— ETYM. Comète, et γράφειν, décrire, ou λόγος, traité.

COMICES (ko-mi-s'), s. m. plur. Terme d'antiquité. Nom que les Romains donnaient à leurs assemblées pour l'élection des magistrats, et pour d'autres affaires publiques. Et quel est aujourd'hui l'ordre de vos comices? VOLT. *Catil.* IV, 2. Demain au point du jour j'assemblerai les comices, M. J. CHÉN. *Gracques*, I, 2. || De nos jours, nom que l'on a donné aux assemblées primaires appelées à voter sur des plébiscites. || Comice agricole, société libre formée par des cultivateurs, des éleveurs, etc. à l'effet de discuter en commun les meilleurs procédés en agriculture, et de perfectionner la culture des terres et l'élevage des bestiaux par des encouragements divers. Ce nom a été donné, par assimilation avec les comices romains, à ces réunions agricoles, vers la fin du siècle dernier, peu avant la Révolution (1788).

— HIST. XIV^e s. Quant aucun lieu estoit dédié aux choses publiques, comme estoit le cirque, le comice, BERCHEURE, f° 1, verso. Sachez que le lieu où l'élection des nouveaux magistrats et officiers se fesoit chacun an estoit appellé comice au singulier, et le fait et l'estat des dites elecions estoit appellé les comices au plurier, id. ib.

— ETYM. Le latin *comitium*, de *cum*, avec, et *ire*, aller (voy. J'IRAI).

† COMIFERE (ko-mi-fè-r'), adj. Terme didactique. Qui porte une chevelure.

— ETYM. Lat. *coma*, chevelure (voy. COMÈTE), et *ferre*, porter.

COMINGE (ko-min-j'), s. f. Sorte de grosse bombe. Vieux.

— ETYM. Le comte de Cominges, aide de camp de Louis XIV au siège de Mons, à la taille duquel le roi avait comparé ces bombes en badinant.

COMIQUE (ko-mi-k'), adj. || 1^e Qui appartient à la comédie. Le genre, le style comique. Troupe comique. Poète, pièce comique. Il n'avait point de répugnance à suivre l'avis que lui donnait le père de sa femme, sachant mieux qu'elle que la vie comique n'est pas si heureuse qu'elle le paraît, SCARR. *Rom. com.* II, ch. 3. Théodore, avec un habit austère, a un visage comique et d'un homme qui entre sur la scène, LA BRUY. VIII. || Avoir le masque comique, avoir, en parlant d'un acteur, un visage habile à exprimer toutes les nuances d'un rôle plaisant. || 2^e Par extension, plaisant, qui fait rire. Propos, aventure comique. J'aime mieux Arioste et ses fables comiques, BOIL. *Art poét.* III. Il est comique que le bien d'un Parisien scit en Souabe; mais la chose est ainsi, VOLT. *Lett. Florian*, 11 avril 1767. Oh! tu prends au tragique Un débat qui pour moi ne sera que comique, GRESSET, *Méchant*, II, 4. || 3^e S. m. Le comique, le genre comique, la comédie. Comique de situation, de caractère, larmoyant. Que la nature donc soit votre étude unique, Auteurs qui prétendez aux honneurs du comique, BOIL. *Art p.* III. Le comique, ennemi des soupirs et des pleurs, ID. ib. Le paysan ou l'avrogné fournit quelques scènes à un farceur; il n'entre qu'à peine dans le vrai comique; comment pourrait-il faire le fonds ou l'action principale d'une comédie? LA BRUY. I. || Le haut comique, la comédie de caractère ou de mœurs, quand les personnages sont de bonne compagnie dans leurs actions et leurs paroles. Il y a deux acteurs excellents, mais rien pour le tragique ni pour le haut comique, VOLT. *Lett. d'Argental*, 19 sept. 1766. || Le bas comique, les pièces qui se rapprochent de la farce par les actions, les idées, les plaisanteries. || Avoir du comique dans la figure, dans l'esprit, avoir une figure qui fait rire, un esprit qui plaît. || Par extension, ce qu'il y a de comique. Le comique de l'affaire, c'est que.... || 4^e Auteur comique. Molière est notre premier comique. Quel homme on aurait pu faire de ces deux comiques [Térence et Molière]! LA BRUY. I. || Le comédien chargé de représenter les personnages comiques. La troupe a un très-bon comique. Jouer les comiques, tenir l'emploi de comique. || Fig. C'est le comique de la troupe, se dit d'une personne qui, dans une société, amuse d'ordinaire les autres par ses plaisanteries ou ses bouffonneries. || Aujourd'hui chanteur comique et quelquefois comique tout court, chanteur de salon qui chante des chansonnettes, des romances bouffonnes.

— HIST. XVI^e s. Dit l'ancien comique grec.... MONT. I, 104. — ETYM. Le latin *comicus*, de *κωμικός*, de *κωμός*, gala, le dieu Comus.

COMIQUEMENT (ko-mi-ke-man), adv. D'une manière comique. Il a traité ce sujet comiquement. On représente comiquement ce qui se passe de ridicule en divers lieux, ST-ÉVREM. *Discours sur la comédie anglaise*, dans RICHELET.

— ETYM. Comique, et le suffixe *ment*.

† COMITAT (ko-mi-ta), s. m. Nom donné aux divisions civiles et administratives de la Hongrie.

— ETYM. Latin *comitatus* (voy. COMTÉ).

COMITE (co-mi-t'), s. m. Officier préposé à la chourme d'une galère. Pontchartrain était envieux et jaloux de tout, et, dans sa marine, comme un comite sur ses galériens, ST-SIM. 305, 234. Ces forcats qui gémissent sous l'inhumanité d'un comite, FLÉCH. Aig. La révocation de l'édit de Nantes mit nobles, riches, vieillards, gens aisés, faibles, délicats, à la rame et sous le nerf très-effectif du comite, ST-SIM. 443, 481.

— HIST. XIII^e s. Et fu comite et chevetaine Raimont, Hist. occid. des crois. t. II, p. 170. Raimont, qui estoit comistre des galeries, ib. p. 207. || XVI^e s. Et fault en chasque galere ung comite, qui doit avoir par moy dix livres, Stolonomie, dans JAL.

— ETYM. Espagn. *comitre*; ital. *comito*; bas-lat. *comitus*, forme dérivée de *comes*, comte (voy. COMTE). Le bas-lat. *comes*, le bas-grec *χώμην* se sont dits pour chef de navire, et, à l'origine, il y eut des *comites* de toutes sortes d'offices.

COMITÉ (ko-mi-té), s. m. || 1^e Réunion d'un nombre relativement restreint de personnes, ou, plus

spécialement, de membres d'un corps plus nombreux, d'une assemblée, laquelle réunion est chargée de s'occuper d'affaires déterminées, de donner un avis, de préparer une délibération. || Assemblée de commissaires choisis par autorité, et chargés de la discussion particulière de quelque affaire. Les membres, le bureau, le président du comité. Comité consultatif. Comité exécutif. Comité de surveillance. Le régent me dit qu'il formerait un comité (car on ne parlait plus qu'à l'anglaise) de quelques-uns du conseil de régence, ST-SIM. 466, 116. || Nom des sections du conseil d'État. || 2^e Comité secret, délibération d'une assemblée à laquelle le public n'est pas admis. || Familièrement. Petit comité, réunion composée seulement d'un petit nombre de personnes intimes. Nous serons ce soir en petit comité. || 3^e Au théâtre, le comité de lecture, ou, simplement, le comité, réunion d'acteurs ou d'hommes de lettres, qui, écoutant la lecture des pièces soumises à leur appréciation, les admettent ou les rejettent.

— ETYM. Angl. *committee*, participe féminin anglo-français de *commettre*.

† COMITAL, ALE (ko-mi-si-al, a-l'), adj. Qui a rapport aux comices. || Maladie comitiale, l'épilepsie, à cause que les comices se séparaient quand quelqu'un y tombait du haut mal.

— HIST. XIV^e s. Jours comiciaux estoient ceux qui estoient établis à escrire les magistrats et à publier les loys, BERCHEURE, f° 54, verso.

— ETYM. Le latin *comitalis*, de *comitia*, comices.

COMMA (ko-mma), s. m. || 1^e Terme de grammaire grecque. Une partie du membre ou colon, c'est-à-dire une incise. || Pour les métriciens, une des parties du vers hexamètre séparées par la césure. || Nom de la virgule. || 2^e Terme de musique. Très-petit intervalle. Les Anciens reconnaissaient plusieurs comma. Le comma moyen est l'excès du *mi* calculé comme quatrième quinte de l'*ut*, sur le *mi* calculé comme sa tierce. La différence est de 81 à 80, ce qui fait à peu près un neuvième de ton. Le comma est la différence du demi-ton majeur au demi-ton mineur, comme d'*ut* dièze à ré bémol. Quelques-uns même s'imaginent que le ton majeur n'est point différent du ton mineur, de sorte que le comma, qui en est la différence, leur est insensible, MALEB. RECHERCHÉ, VI, 4. Dites-moi si vous divisez à Siam le ton majeur en deux comma et deux semi-comma, VOLT. *Dial.* 22. Les musiciens entendent par comma la huitième ou la neuvième partie d'un ton, la moitié de ce qu'ils appellent un quart de ton; mais on peut assurer qu'ils ne savent ce qu'ils veulent dire, en s'exprimant ainsi, puisque pour des oreilles comme les nôtres un si petit intervalle n'est appréciable que par le calcul, J. J. ROUSS. *Dict. de musique*, mot *comma*. || 3^e Terme d'imprimerie. Ponctuation qui se marque par deux points l'un au-dessus de l'autre. || *Au plur.* Des comma.

— ETYM. Κόμμα, ce qui est coupé, de κόπτειν, couper.

COMMAND (ko-man), s. m. || 1^e Terme de jurisprudence. Celui pour lequel on fait une acquisition sans que son nom soit porté dans l'acte. || Celui pour lequel l'adjudicataire déclare avoir enchéri. || Déclaration de command, acte par lequel un avoué nomme la personne pour le compte de qui il s'est rendu adjudicataire. || 2^e Autrefois, lieutenant. Le père de Villars est donné pour avoir été mis commandant dans Condrieux par le duc de Nemours, ST-SIM. 443, 83.

— HIST. XI^e s. Et cil respondent: sire, à vostre commandant, Ch. de Rol. LXXIV. Jà pris il Noples sans le vostre commandant, ib. CXXXII. || XII^e s. Si me mettrai du tout à son commandant, QUESNES, *Romancero*, p. 90. || XIII^e s. Par le commandant le roi est Symois retournés, Berte, CXXI. || XVI^e s. Un acheteur d'aucuns heritages vendus par décret de la justice, peut retenir pour lui les dits heritages ou faire et dénommer son commandant recevable et lui transporter et delaisser iceux heritages, NOUV. COUST. GÉNÉR. t. 7, p. 444.

— ETYM. Voy. COMMANDER; provenç. *coman*; espagn. *comando*; ital. *comando*. *Command*, dans l'ancien français, signifie commandement.

COMMANDANT, ANTE (ko-man-dan, dan-t'). || 1^e Adj. Qui commande. Une parole commandante. Un ton commandant. || Fig. et dans le langage recherché du temps. Un vin à séve veloutée, armé d'un vert qui n'est point trop commandant, MOLEBOURG. IV, 4. || 2^e Qui a un commandement militaire. Officier commandant. Capitaine commandant. || 3^e S. m. Chef. Tout parti demande un commandant,

CORN. Sertor, 1, 4. || 4^e Terme militaire. Celui qui commande. Commandant d'un détachement, d'un poste. Un commandant de place, celui qui commande une place, quel que soit son grade; et aussi chef de bataillon attaché à l'état-major des places. || Qualification donnée au chef de bataillon ou d'escadron.

— ÉTYM. *Commander*.

† **COMMANDANTE** (ko-man-dan-t'), s. f. Femme d'un commandant.

COMMANCE (ko-man-d'), s. f. || 1^e Terme de commerce. Demande, pour une époque déterminée, d'une certaine quantité d'objets fabriqués, ou de marchandises. On lui a fait plusieurs commandes. || Ouvrage de commande, ouvrage fait sur l'ordre exprès d'une personne. Il y a des ouvrages de commande, LA BRUY. VI. || 2^e De commande, loc. adv. D'obligation; obligatoire. Fêtes, jeûnes de commande, qu'on est obligé d'observer. L'hospitalité n'est point de commande aux musulmans envers les infidèles, VOLT. Charles XII, 6. || Fig. Joie, douleur, maladie de commande, joie, douleur, maladie qu'on feint. Dieu me garde de vous faire des réprimandes de commande! BOSS. Lett. abb. 77. Le mercredi des cendres mit fin à toutes ces tristes réjouissances de commande, ST-SIM. 4, 61. D'Antin, d'ailleurs si maître de soi, s'aigrit de commande dans la dispute, ID. 232, 98. Qui de moi voudra de beaux vers, Que jamais il ne les demande; Je ne fais rien que de travers, Quand la besogne est de commande, DE CAILLI, dans RICHELET. Ce n'était point cet enthousiasme de commande que s'efforcent de montrer pour tous les objets les hommes qui n'en ont véritablement pour aucun, CONDORCET, *Bucquet*. || 3^e Terme de marine. Commandes, petites cordes portées à la ceinture, pour servir au besoin. || Commande! réponse de l'équipage quand le maître, appelant de la voix ou du sifflet, prévient qu'il va transmettre quelque commandement. || 4^e Terme de pêche. Bout de corde servant à retenir un bâton ou un filet dans une situation fixe, ainsi nommé parce que ce bout de corde commande et retient.

— HIST. XIII^e s. Il est assés sires du cors, Qui a le cuer en sa commande; Outrageus est qui plus demande, la Rose, 2007. Ou s'aucuns baillé en commande [garde] aucune coze, la quelle est porsivie qu'elle est tolue ou emblée, le [la] commande ne doit pas estre rendue devant que le [la] justice.... BEAUM. XXXVI, 4. Et quant cil qui preste ou met en commande, demande que on li rende.... ID. XXXIV, 20. Vous savés que nous recevons les commandes en tel maniere, que par nos seremens nous ne les poons delivrer mes que à ceulz qui les nous baillent, JOINV. 249. || XV^e s. Manyant toute la viande, Comme docteur en medecine Qui tient malades en commande, VILLON, Repues franches. L'un des ditz varlez, qui besongnoit avec le suppliant [un tisserand], dist à la ditte femme: maistresse, commandez ceste commande, en lui montrant un fil de laine qui estoit rompu, et lui voulant dire qu'elle noast le dit fil, DU CANGE, *commenda*. || XVI^e s. Permet que je coupe Sous heureux sort la commande [amarre] qui tient Ma nef au bord... RONS. 604.

— ÉTYM. Voy. *COMMANDER*; provenç. *comanda*, *commanda*.

COMMANDÉ, ÈE (ko-man-dé, dée), part. passé. || 1^e Ordonné. Le meurtre des Guise commandé par Henri III. || 2^e Qui est sous le commandement. Le régiment commandé par son colonel. Une expédition commandée par un chef habile. || Qui est de service. Un officier dit: Je ne peux pas m'absenter, je suis commandé. Irez-vous à cet enterrement? Oui, je suis commandé. || 3^e Dominé. La ville commandée par la hauteur voisine.

COMMANDEMENT (ko-man-de-man), s.m. || 1^e Action de commander. Par vos commandements Chimène vient vous voir, CORN. *Cid*, 1, 5. Cet amour qui m'expose à vos ressentiments N'est point le prompt effet de vos commandements, ID. *Cinna*, v, 2. Des vaisseaux dans Ostie armés en diligence N'attendent pour partir que vos commandements, RAC. *Bérén*, 1, 3. M. le comte de Guichen, qui venait lui rendre compte du commandement d'une grande flotte et de trois batailles glorieuses qu'il avait livrées, CONDORCET, *Maurcypas*. || Ordre. Messieurs les maréchaux, dont j'ai commandement, Vous mandent de venir les trouver promptement, MOL. *Mis.* II, 6. || Jussion. Le roi a envoyé un commandement exprès au parlement de vérifier tel édit. Hors qu'un commandement exprès du roi me vienne De trouver bons les vers dont on se met en peine, MOL. *Mis.* II, 6. || Secrétaire des commandements, le principal secrétaire d'un prince. On m'a mandé qu'il [Fréron] allait être secrétaire des commandements de la reine,

VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 144. || Dans l'ancienne monarchie, secrétaires d'Etat et des commandements, les quatre secrétaires d'Etat. || Lettres signées en commandement, lettres signées par un secrétaire d'Etat. || Terme militaire. Ordre bref pour faire exécuter certains mouvements. Attention au commandement! || Terme de marine. Bâtiment commandé. Cet officier va rejoindre son commandement. || Terme de civilité. Je n'ai pas voulu partir pour Lyon, sans recevoir vos commandements. Je suis venu à votre commandement dès que vous m'avez averti de venir. || Avoir quelque chose à son commandement, pouvoir s'en servir à volonté. J'ai dix langues, Cliton, à mon commandement, CORN. *le Ment*, IV, 3. || Avoir une chose à commandement, l'avoir à souhait. S'énoncer clairement et avoir toujours le mot propre à commandement, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 37. On n'a pas toujours des idées à commandement; c'est un coup de la grâce: elle vient quand lui plait, VOLT. *Lett. d'Argental*, 27 juillet 1763. || 2^e Manière de commander. Il a le commandement doux, rude, bref. || Avoir le commandement beau, se dit d'un officier qui commande de bonne grâce; et, ironiquement, d'un homme hautain et despote qui commande une chose sans en avoir le droit, ou de celui qui commande des choses difficiles ou impossibles à exécuter. || 3^e Terme de jurisprudence. Acte d'huissier à la requête d'un créancier, par lequel on commande au débiteur de satisfaire à son obligation, en vertu d'un titre authentique ou exécutoire. || 4^e Loi, précepte. Les commandements de Dieu. Les commandements de l'Église. Cette pratique est de commande, BOSS. *Var.* 14. L'état monacal n'est pas de commandement, ID. *Projet*. || 5^e Pouvoir de commander, autorité. Aspirer au commandement. Prendre le commandement. Il ajoute qu'il était d'avis qu'on lui donnât, comme on avait fait à Pompée, le commandement général sur toutes les flottes de la république, VERTOT, *Revol. rom.* liv. XIV, p. 287. Vous comptez maintenant le nombre de vos campagnes, la distinction de vos commandements, MASS. *Avent, Mort du pécheur*. Tel a été à la mode pour le commandement des armées et la négociation, ou pour l'éloquence de la chaire, ou pour les vers, LA BRUY. XIII. || Bâton de commandement, bâton qui est pour certains officiers le signe du commandement. || 6^e On dit qu'une place a plusieurs commandements, c'est-à-dire qu'elle peut être battue du canon par des hauteurs qui la dominent. Commandement de front, celui d'une hauteur qui est opposée à un poste, qui le bat par devant. Commandement de revers, celui qui bat le poste par derrière. Commandement d'enfilade, celui qui bat d'un seul coup toute une ligne droite.

— SYN. **COMMANDEMENT, ORDRE, INJONCTION**. Étymologiquement, le commandement est l'action de recommander; l'ordre, l'action de disposer; l'injonction, l'action d'imposer une obligation. De là découlent les nuances de l'usage. Commandement tantôt incline du côté du sens de précepte, comme les commandements de Dieu, de l'Église, où ordre ne peut pas se dire, tantôt exprime une action directe, comme dans les commandements qu'un officier fait à ses soldats; ici encore ordre ne conviendrait pas. Au contraire, toutes les fois qu'il s'agira d'un ensemble de dispositions, on emploiera ordre et non pas commandement: le régiment, la troupe reçut l'ordre de partir, et le commandement du colonel la mit en mouvement. Injonction, qui, d'ailleurs, appartient de préférence au langage du pouvoir judiciaire et à l'administration, impose une obligation: Dieu, dit Bourdaloue, enjoint au riche d'entretenir le pauvre. C'est dans ce sens que l'autorité fait des injonctions à ses agents.

— HIST. XI^e s. Ademplir [je] vuil vostre commandement, CH. de ROL. XXII. || XII^e s. Pour ce est ele [Eve] en son commandement [de l'homme], RONC. p. 452. Or faites, belle, vostre comandement, ib. p. 472. Mais ma dame servir et honorer, Et faire adès à son commandement, COUCI, XIII. As reis d'antiquité devriez reguarder, Qui les comandemens Deu ne voldrent garder, TH. le mart. 78. || XIII^e s. Et il firent tantost son commandement, VILLEH. LXXVIII. Il ne savoient quant Dieu ferroit son commandement d'aus [d'eux], ID. LXX. La royne s'en va au Dieu commandement [à la recommandation de Dieu], Berte, IX. Et comment tu accompliras Nuit et jour les commandemens Que ge commande as fins amans, la Rose, 2051. Sire, tel vient devant vos come devant son seignor, et vos fait assaveir que Dieu a fait son comandement de tel.... ASS. de J. I, 232.... Si comme aucuns hons de poesté connoit une dete et on li fet commandement qu'il ait païé dedans

sept jors et sept nuis, BEAUM. XXIII, 2. Et pour ce ne font force li assacs [assassins], se l'en les occist, quant il font le commandement du Vieil de la Montaigne, JOINV. 230. Vous me jurerez, que vous tendrés mes commandemens, ID. 263. || XIV^e s. Du commandement de très noble et très excellent prince Charles quint de ce nom, par la grace de Dieu, roy de France, ORESME, PROL. || XV^e s. Pour ce qu'il avoit trespassé le commandement de son seigneur le roi, FROISS. I, I, 154. Nostre roy qui avoit bien la parole à commandement, COMM. IV, 40. Plusieurs femmes ont larmes à commandement, LOUIS XI, NOUVE. XIII. Comment vous va?—Et bien vrayement, Tout à vostre commandement, PATELIN. || XVI^e s. Pleust or à Dieu, pour fuir mes malheurs, Que je vous tinse à mon commandement! MAROT, II, 333. Robertet, secrétaire des commandemens, LANOUÉ, 565. Il n'a point cherché ambitieusement les commandemens et honneurs, ID. 703. Ilz allerent loger en lieu où ilz eussent l'eau plus à commandement, AMYOT, ARIST. 38. Mais son commandement fut tard entendu de chascun, ID. NICIAS, 50. Il a ses gageures de cent pistoles fort à commandement, D'AUB. FÆN. III, 6. Cette ville est commandée d'un costeau de vignes, où les assiegeans logerent leurs moins dices pieces et firent breche à la faveur du commandement, ID. HIST. I, 249. Ville en très heureuse assiette, franche de tous commandemens, ID. ib. II, 257. La ville fortifiée de brique, et, quoi que près des montagnes, hors de grand commandement, ID. ib. III, 405. Ils perdirent 24 hommes, parmi ceux-là six de commandement, ID. ib. III, 403.

— ÉTYM. *Commander*; Berry, *c'mandement*; provenç. *comandamen*; anc. catal. *comandament*; anc. espagn. *comandamiento*; ital. *comandamento*.

COMMANDER (ko-man-dé), v. a. || 1^e Prescrire qu'une chose soit faite. Faites ce que je vous commande. Puisqu'enfin ma prière a si peu de pouvoir, Vous avez entendu ce que je vous demande, Madame, je le veux, et je vous le commande, RAC. *Iphig.* III, 4. || Par civilité. Vous n'avez qu'à commander. || Se commander, c'est-à-dire commander à soi-même, s'imposer l'obligation de.... Si ce cœur, trop puni d'avoir été sensible, Ne s'était commandé de rester inflexible, DELILLE, *Énéide*, IV, 27. || Il se dit des choses. L'honneur vous commande ce sacrifice. Les circonstances commandent ces mesures. || Imposer par une sorte de contrainte morale. Commander l'estime, le respect, l'admiration. || 2^e Terme de guerre. Avoir le commandement d'une armée, d'une flotte, d'une troupe. Vous, nourri dans les camps du saint roi Josaphat, Qui sous son fils Joram commandiez nos armées, RAC. *Athal*, I, 4. Ce kan de la petite Tartarie ne commandait point les armées du grand seigneur, VOLT. *Russie*, II, 4. || Diriger. Commander une expédition, une attaque. || Mener à la guerre une troupe, du commandement de laquelle on est chargé. Commander l'artillerie, l'infanterie. || Donner l'ordre d'exécuter une chose. Commander le feu. Commander l'attaque, la retraite. || Commander un certain nombre d'hommes pour un coup de main, donner l'ordre de les tenir prêts pour l'opération dont il s'agit. Commander de service, ou, simplement, commander un officier, des soldats, les prévenir qu'ils seront de service. || 3^e Être le supérieur de.... Ne saurus-tu juger que, si je nomme un roi, C'est pour le commander et combattre pour moi? CORN. *Rodog.* II, 2. Je ne sais pourquoi Un roi que je commande ose se nommer roi, ID. *Agésil*, I, 4. Le duc d'Enghien joint à la gloire de commander encore Turenne celle de réparer sa défaite, VOLT. *Siècle de Louis XIV*, 3. Je me souviens toujours que j'étais né pour les commander [les femmes], MONTESQ. *Lett. pers.* 9. || 4^e Terme de commerce. Faire une commande à un fabricant, à un artiste, à un ouvrier, etc. Commander un ameublement. Commander un tableau. Commander un dîner. || 5^e Terme de fortification. Dominer par son élévation, pouvoir battre. La citadelle commande la ville. || On a dit aussi dans ce sens commander à, qui est aujourd'hui moins usité. La montagne commandait au chemin par où l'ennemi devait passer, VAUGEL. Q. C. III, 4, dans RICHELET. || Par extension, il se dit de tout lieu plus élevé qu'un autre. Les cimetières de la Suisse sont quelquefois placés sur des rochers, d'où ils commandent ces lacs, CHATEAUB. *Génie*, IV, II, 7. Nous le suivîmes dans ce lieu qui commandait une vue immense, ID. *Atala*. || 6^e V. n. Faire commander. Il commande au soleil d'animer la nature, RAC. *Athal*, I, 4. Commande à mes tyrans d'épargner ma mémoire, VOLTAIRE, *Mariamne*, V, 3. || Avoir un commandement militaire. Ils avaient levé

jusqu'à soixante mille hommes de pied, et choisi trois braves chefs pour leur commander, VAUGEL. Q. C. 500. || Avoir, exercer l'autorité supérieure. Je veux bien un Romain, mais je veux qu'il commande, CORN. *Sertor.* II, 2. Moi qui commande ailleurs, puis-je servir sous vous? ID. ib. III, 2. Qui n'a fait qu'obéir saura mal commander, ID. *Pulch.* II, 2. C'est aux rois d'obéir alors qu'elle [Rome] commande, CORN. *Nicom.* II, 3. Et pourquoi commandent les hommes, si ce n'est pour faire que Dieu soit obéi? BOSS. *Reine d'Anglet.* Douce, familière, agréable autant que ferme et vigoureuse, elle savait persuader et convaincre aussi bien que commander, ID. ib. Cessez de vous troubler, vous n'êtes pas trahi; Quand vous commanderez, vous serez obéi, RAC. *Iphig.* IV, 4. Ce Dieu jaloux, ce Dieu victorieux Est le seul qui commande aux cieux, ID. *Esth.* I, 5. Sur cent peuples nouveaux Bérénice commande, ID. *Bérén.* II, 2. Ô vous qui commandez avec tant d'expérience sur des peuples innombrables, FÉN. *Tél.* XX. Le droit de commander n'est plus un avantage Transmis par la nature ainsi qu'un héritage, VOLT. *Mérope,* I, 3. | Commander à la baguette, avec hauteur et dureté, et aussi avec une autorité absolue. || Familièrement et figurément. Commandez à vos valets, se dit à une personne qui parle trop impérieusement à des gens qui ne dépendent point d'elle. || On dit absolument d'un chef militaire, d'un colonel, etc. qu'il commande bien, c'est-à-dire qu'il sait bien commander les manœuvres. || Fig. Commander à ses passions, y résister, les maîtriser. Commander à ses pleurs en cette extrémité, C'est montrer, pour le sexe, assez de fermeté, CORN. *Hor.* I, 4. Ton cœur.... Prévoit qu'il ne pourra commander à tes larmes, RAC. *Andr.* IV, 4. Commandez à vos yeux de garder le secret, ID. ib. III, 4. Ou si nous ne pouvons commander à nos pleurs, ID. *Bérén.* IV, 5. Tu veux commander seul à mes sens éperdus, VOLT. *Zaire,* IV, 2. Répondez-vous à mes questions? — Oh! qui pourrait m'en exempter, monseigneur? vous commandez à tout ici hors à vous-même, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* v, 42. || Absolument. Pardonne, par mes pleurs, au feu qui me commande, RÉGNIER, *Elég.* 2. Il ne faut que j'attende Ni pitié, ni faveur au mal qui me commande, ID. ib. 4. || L'heure me commande, se dit de l'obligation où je suis d'être quelque part ou de faire quelque chose à une heure dite. || 7° Terme de guerre. Cette place forte commande à tout le pays, c'est-à-dire qu'on ne peut s'établir dans le pays sans s'être rendu maître de la place. || 8° Se commander, v. refl. Se maîtriser. Il se commanda et contint son émotion. Dans les choses de peu si tu ne te commandes, Dis, quand te pourras-tu surmonter dans les grandes? CORN. *Limit.* I, 44. || 9° Être obtenu par commandement. La gaieté ne se commande pas. Ce sentiment ne se commande point, ne dépend pas de la volonté. || 10° Se commander l'un à l'autre, v. refl. indirect, avoir un commandement l'un sur l'autre. Ces chefs fiers et du même âge, compagnons de guerre.... n'étaient guère propres à se commander l'un à l'autre, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VI, 46.

— REM. Une colline commande la plaine, la domine; une citadelle commande la ville, la domine et peut tirer dessus de haut en bas. Une place forte commande à un pays, elle empêche qu'on ne puisse s'établir en sûreté dans ce pays.

— HIST. XI^e s. N'en parlez mais, si je nel vous cumant, CH. de Rol. XIX. Jointes ses mains, iert [il sera] vostre comandet, ib. LIII. Par penitence [il] les [leur] cumande à [de] ferir, ib. LXXXVII. Je vous cumant qu'en Saragoce aillez, ib. CLXXXIX. || XII^e s. [Il] Comande les mules establer, RONE. p. 8. Mais commandez qu'il ait ajue [aide] grant, ib. p. 35. Un mien service vous voudrai comander, ib. p. 457. Naymes chevauche, com Charles comanda, ib. p. 478. Li rois comande Guenelon à juger, ib. p. 484. À Jesu Christ tu soies comandé, ib. p. 488. Se mes sires commande, nous irons voirement, SAX. XXI. Veez-en ci la chartre, commandez qu'on la lise, ib. XXIII. Charles mande et commande que treu [nous] lui devon, ib. 25. Par les oilz Deu, fait-il, tute la guerpirai, E mun fil e mun regne tut yus comenderai, TH. le mart. 445. As esteilles s'en vunt e à la tenebrur, Et se sant comandé à Deu nostre seignur, ib. 49. || XIII^e s. Mais la comtesse de Brie, Cui commans je n'os [ose] veer, M'a commandé à chanter, AUB. DE SEZANNE, *Romancero*, p. 425. Et l'avant-garde fu commandée à Joffroi le mareschal de Champaingne et de Romenie, VILLEH. CLXI. Je vous comunit à Dieu, qui est vrais gouvernere, Berte, IV. Et lors ferez vous ce que m'orrez [vous m'ouïrez] commander, ID. XVII.

Lors fist li rois ordener ses batailles et les comenda as dix plus preudhomes de s'ost, CHRON. de RAINS, p. 446. Quant la roïne vit çou, si l'en pesa, et comenda que cius [celui] fust pris qui çou li avoit fait, ib. p. 492. Et li juges, selonc l'estoire, Le commanda tantost à prendre Por li mener ocir ou pendre, la Rose, 5665. Li eschieles s'en vont, es les vous aroutées; Al bon duc de Buillon ont les os [l'armée] comandées, Et il les conduit bien.... CH. d'ANT. II, 27. Sitost comme il commença à cheoir, il se comanda à Nostre Dame, et elle le soustint par les espaules dès que il chefi, jusque à tant que la galie le roy le requelli, JOINV. 287, || XIV^e s. Nulle chose il ne font de ce que il lour ensaignent ou commandent, ORESME, ETH. 44. || XV^e s. Puis se commandrent en la garde [de] Notre Seigneur, et se mirent en chemin par mer, FROISS. I, I, 47. Après les messes, le roi commanda à toutes gens eux armer, ID. I, I, 84. || XVI^e s. Le gentilhomme voyant que c'estoient femmes, ne put pis faire, que de les commander à tous les diables, leur fermant la porte au visage, MARG. NOUV. XVI. On corrompt l'office du commander, quand on y obeit par.... MONT. I, 59. Pythagoras, qui tant commandoit et recommandoit le silence à ses disciples, AMYOT, NUMA, 44. Mon honneur me commande de mourir icy, ID. SYLLA, 46. Il presenta son filz aux gens de guerre en le leur commandant comme son successeur et heritier, ID. DÉMOCR. 37. La ville et le chasteau sont commandez, mais l'estoffe des parapets y remedie en quelque façon, D'AUB. *Hist.* II, 239. Le ciel.... Qui me commande à mourir pour vos yeux, RONS. 47. — ETYM. Berry, c'mander, quemandar; Sain-tonge, coumander (d'après Palsgrave, au XVI^e siècle, on prononçait coumander); provenç. comandar; catal. comanar; espagn. comandar; ital. comandare; du latin cum, avec, et mandare, mander, ordonner (voy. MANDER).

COMMANDERIE (ko-man-de-rie), s. f. || 1° Espèce de bénéfice, qui appartient à un ordre militaire, et qui se donne aux chevaliers, par rang d'ancienneté, ou pour récompense de leurs services avec le titre de commandeur. Les chevaliers de Malte menèrent Zizin dans une de leurs commanderies, VOLT. MŒURS, 107. Nous sommes voisins d'un commandeur de Malte.... Une partie des terres de la commanderie est enclavée dans celle de notre gendre Dupuits, VOLT. *Lett. d'Argental*, 29 oct. 1764. || 2° L'édifice même. Là [au-dessus de Neustadt] se trouvait une commanderie ruinée où on jeta quatre bataillons, ST-SIM. 40, 243.

— ETYM. Commander.

COMMANDEUR (ko-man-deur), s. m. || 1° Chevalier pourvu d'une commanderie dans les anciens ordres militaires. Commandeur de Malte. Seigneur commandeur, mon maître don Juan vous demande si vous voulez lui faire l'honneur de venir souper avec lui, MOL. *le Festin*, III, 7. Le commandeur voulait la scène plus exacte; Le vicomte indigné sortait au second acte, BOIL. *Ep.* VII. L'affaire eût été plus loin, si le commandeur ne l'eût interrompu avec tant d'impétuosité qu'il fut contraint de se taire, ST-ÉVREMOND, *Lettre au comte d'Olonne*. || Terme de pharmacie. Baume du commandeur de Permes, ou, simplement, baume du commandeur, sorte de préparation stimulante, due à une personne qui se nommait le commandeur de Permes. || 2° Aujourd'hui, titre d'un grade élevé dans les ordres de chevalerie. Commandeur de la légion d'honneur. || 3° Commandeur des croyants, titre que portaient les califés. || 4° Aux Antilles, celui qui est chargé de l'inspection d'une exploitation, spécialement de la surveillance des nègres. Le fouet du commandeur. Vois-tu ce commandeur, hélas! comme eux esclave, Du fouet armé, debout sous l'arbre du chemin? Un chien est à ses pieds; lui, sur un bloc de lave, Il surveille pensif son noir bétail humain, LACAUSSADE, cité dans J. des Débats, 14 mai 1861.

— HIST. XIII^e s. Et lors refu Uters commenderes de la terre ainz que il fust rois, MERLIN, f° 52, verso. Entre frere Robert de Noers comandeur de Launei et les freres de la maison, BIBL. DES CHARTES, 3^e série, t. V, p. 87. Nous preismes quarante livres pour nos despens, et le remenant commandasmes à garder au commandeur du palais du Temple, JOINV. 254. || XVI^e s. Ils maintienent que, quand les grands commandent, on doit fermer les yeux et obeir: car encores que la chose fust injuste, que l'exécuteur est excusé et le commandeur responsable, LANOUX, 247. Commandeur general de toutes les armées et provinces unies, D'AUB. *Hist.* III, 203. L'eminence de ces haultes fortunes et commanderesses, MONT. IV, 28. Joint qu'il semble requis que celuy

qui commande soit meilleur que ceux à qui il commande, ce disoit un grand commandeur, CYRUS, CHARRON, SAGESSE, I, 54. Cyrus, Alexandre, César, trois grands commandeurs des hommes, ID. ib. I, 8.

— ETYM. Provenc. comandaire, comandador; espagn. comendador; ital. commendatore; du latin commendatorem, si l'on considère l'espagnol et l'italien; de commendator et commendatorem, si l'on considère le vieux français et le provencal. Le français comandere et le provencal comandaire sont le nominatif, venant de commendátor, avec l'accent sur da; comandeor et comandador sont le régime, et viennent de commendatōrem, avec l'accent sur to.

COMMANDITAIRE (ko-man-di-tē-r'), s. m. || 1^e Terme de commerce. Bailleur de fonds dans une société en commandite. || 2^e Adj. Associé commanditaire. L'associé gérant est engagé, pour tous ses biens, envers les créanciers de l'entreprise, tandis que l'associé commanditaire n'engage que sa mise de fonds, J. B. SAY, COURS, 1840, t. II, p. 77.

— ETYM. Commandite.

COMMANDITE (ko-man-di-tē), s. f. Terme de commerce. Société en commandite, ou, simplement, commandite, société où l'on prête seulement son argent, sans faire aucune fonction d'associé et sans avoir aucune responsabilité. L'association en commandite est une manière de prêter aux entreprises industrielles, J. B. SAY, COURS, 1840, t. II, p. 77. || Fonds remis par un commanditaire.

— ETYM. Commander, dans le sens de confier.

+ COMMANDITÉ, ÉE (ko-man-di-tē, tē), part passée. Commandité par des bailleurs de fonds.

+ COMMANDITER (ko-man-di-tē), v. a. Fournir à un commerçant, à un industriel, les fonds nécessaires à une exploitation, moyennant une part d'intérêts dans les profits, mais sans contracter soi-même aucune obligation commerciale.

— ETYM. Commandite.

+ COMMATISME (ko-mma-ti-smē), s. m. Terme de grammaire très-peu usité et signifiant le style coupé.

— ETYM. Comma.

COMME (ko-mē), adv. || 1^e De la façon que, ainsi que, de même que, autant que. Les métaux précieux, comme l'or, l'argent, sont moins utiles que le fer. Une âme comme la sienne. Une sorte de bras dont il s'élève en l'air comme pour prendre sa volée, LA FONT. *Fabl.* VI, 5. Les éclairs de ses yeux étaient comme d'un tonnerre, MALH. II, 2. Mars.... N'a rien de si tragique aux fureurs de la guerre, comme ce déloyal [l'Amour] aux douceurs de la paix, ID. VI, 5. Il y a des héros en mal comme en bien, LAROCHEF. MAX. 485. Mais un monarque enfin comme un autre homme expire, CORN. NICOM. IV, 3. J'admire deux choses, le flegme de celui qui a tout remué, comme l'embarras de ceux qui n'ont rien fait, LA BRUY. I. Vouloir être justes et ne voir, autant qu'on le peut, les choses que comme elles sont, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 29 juillet 1771. Les peuples, comme les hommes, ne peuvent être heureux que dans un état de calme, et loin des grands efforts qui supposent de grands besoins, THOMAS, *Essai sur les éloges*, ch. 23. La reconnaissance est le plus doux comme le plus saint de nos devoirs, ID. ib. Si votre roi revient dans ses États comme et dans le temps que je vous ai dit.... FÉN. XXI, 447. Mais tu n'aimes qu'un temps comme notre hirondelle, Moi, je t'aime comme je vis, V. HUGO, *Odes*, IV, 7. Dieu, dont elle a tant de crainte, au moins comme elle dit, RÉGNIER, *Elég.* 3. Mais je n'en ai point vu de faux, comme je crois, MOL. *l'Étour*, II, 6. Notre heureuse pécheresse n'est pas timide dans le bien, comme elle ne l'avait pas été dans le mal, MASS. *Car. Pécheresse*. || Comme entre dans la multitude infinie de comparaisons brèves qui donnent au style de la conversation un caractère original et plaisant. Traité comme un chien. Rire comme un bossu. Muet comme une tanche. Crier comme un aveugle. || Tout comme, tout pareillement. Vous vous en apercevez tout comme moi. || Familièrement. C'est tout comme, c'est la même chose. C'est justement tout comme: La femme est en effet le potage de l'homme, MOL. *Ec. des f.* II, 3. || Dans cet emploi, quand comme est suivi d'un infinitif, on intercale d'ordinaire la préposition de; pourtant l'omettre ne serait pas une faute. Il n'y a rien qui rafraîchisse le sang comme d'avoir su éviter de faire une sottise, LA BRUY. XI. Rien ne rafraîchit le sang comme de secourir les malheureux, VOLT. *Lett. Boisgelin*, mars 1767. Rien ne la console comme d'entendre parler du Dieu qu'elle a aimé, MASS. *Car. Mort.* || Comme il faut, précédé d'un mot exprimant commandement, signifie qui oblige, qui contraigne. Ayez un ordre

comme il faut que je parte. Obtenez un arrêt comme il faut que je dorme, RAC. *Plaid.* I, 4. || En un autre sens et dans le langage familier, un homme comme il faut, des gens comme il faut, celui, ceux qui appartiennent à la bonne société, qui ont de bonnes manières. On prononce le plus ordinairement en cet emploi, *comme i faut*. || *Comme aussi*. Le contrat porte que..., comme aussi que, etc. Son chien dormait aussi, comme aussi sa musette, LA FONT. *Fabl.* III, 3. || *Comme en effet*, façon de parler qui sert à confirmer. S'il est homme de bien, comme en effet il est. On emploie aussi *comme sans en effet*, dans le même sens, et en répétant le verbe *être*. Quand je ne serais pas votre serviteur comme je suis. Puis étant son mérite infini comme il est, MALHERBE, dans VAUGELAS, *Rem.* || *Comme si*, de même que si. Bien des hommes vivent comme s'ils ne devaient jamais mourir. Comme si d'occuper ou plus ou moins de place Nous rendait, disait-il, plus ou moins importants, LA FONT. *Fabl.* VIII, 45. Et comme s'ils vivaient des misères publiques, Pour les renouveler ils font tant de pratiques Que qui n'a point de peur n'a point de jugement, MALH. II, 4. || Un homme comme lui, un homme de son mérite, de son rang, etc. || Familièrement. *Comme cela*, qu'on prononce ordinairement *comme ça*, ni bien ni mal. Comment se porte-t-il? Comme cela. || Il est comme cela, c'est son caractère. || Comme qui dirait, en quelque sorte, une sorte de.... Il portait sur sa tête comme qui dirait un turban. Cette locution a été condamnée par des grammairiens; mais, outre qu'elle est ancienne (voy. L'HISTORIQUE), elle n'a en soi rien d'incorrect, et elle s'explique par une ellipse. Il a taillé ce bout de bois comme qui taillerait une plume, c'est-à-dire comme le taillerait celui qui taillerait une plume; il porte sur la tête comme qui dirait un turban, c'est-à-dire il porte comme dirait celui qui dirait un turban. || *Comme ça!* Terme de marine. Commandement fait à un timonnier de maintenir la barre du gouvernail, de manière à ce que le navire dévie le moins possible du point où se trouve le cap. || 2^e Presque, quasi, en quelque sorte. Ce sens n'est qu'une extension du précédent et s'explique par une ellipse: Ce fut comme un éclair, c'est-à-dire ce fut de la façon que serait un éclair. Enfin on ajurait le monde où l'on avait reçu sa première naissance, pour se vouer totalement à l'Eglise, où l'on prenait comme une seconde naissance, PASC. *Comparaison des chrétiens*. Le ciel en sa faveur produit comme un miracle, MOL. *l'Étour.* V, 14. On se donne à Paris, sans se parler, comme un rendez-vous public, mais fort exact, tous les soirs, au cours et aux Tuilleries, pour se regarder au visage et se désapprouver les uns les autres, LA BRUY. VII. C'est une offrande comme encore souillée qu'on va mettre sur l'autel, MASS. *Panég. St Berost*. Un goût qu'on apporte comme en naissant et qui semble ne pouvoir venir que du maître de la nature, ID. *Car. Vocation*. La suite ordinaire et comme infaillible d'une vie pécheresse, c'est la mort dans le péché, ID. ib. *Impénit. finale*. Tout ce qui s'y décide sans nous et comme malgré nous ne peut tarder d'être désavoué de nous-mêmes, ID. ib. *Vocation*. Des fautes qui lui sont comme inévitables, ID. *Car. Fausse confidence*. Je pourrais même aller plus loin et vous demander si l'innocence de la vertu ne vous eût pas été comme plus naturelle, plus douce, plus aisée que le dérèglement du vice, ID. ib. Le désir de souffrir pour Dieu fut comme sa passion dominante, FLÉCHIER, *Panég.* II, p. 260. Le pardon qu'elle obtenait lui était comme un nouveau lien qui l'attachait, ID. ib. p. 261. Il n'y a eu rien ou comme rien de pillé dans la ville, PELLISS. II, 257. || 3^e En qualité de. On le cite comme le plus savant helléniste. Regarder la chose comme faite. Elle [l'âme] comprend qu'elle ne doit plus penser ici-bas qu'à adorer Dieu comme créateur, lui rendre grâce comme redévable, lui satisfaire comme coupable, le prier comme indigente, PASC. *Conv. du pécheur*. Comme à de mes amis il faut que je te chante Certain air que j'ai fait de petite courante, MOL. *Fâch.* I, 5. Un gentilhomme français, qui, comme curieux d'obliger les honnêtes gens, a bien voulu prendre ce soin, MOL. *Sicilian*, 44. Comme sage, J'ai pesé mûrement toutes choses, ID. *Turt.* II, 2. || 4^e De quelle manière, par quels moyens. Je ne sais comme il me sera possible de m'accommoder au temps, VAUG. Q. C. 369. Voilà comme l'amour succède à la colère, CORN. *Rodog.* III, 1. Je sais trop comme agit la vertu véritable, ID. *Hor.* IV, 1. J'ai su par son rapport, et je n'en doutais pas, Comme de vos deux fils vous portez le trépas, ID. ib. V, 2. Et je vous montre à tous par

là comme il faut vivre, ID. *Poly.* V, 2. Afin d'être témoin, comme après nos débats Je chéris sa mémoire et venge son trépas, ID. *Pomp.* III, 4. Mais je ne comprends pas toute cette conduite, Ni comme à cet éclat la reine vous contraint, ID. *Nicom.* III, 3. Montrez-lui comme il faut s'endurcir.... ID. *Cid*, I, 3. Un cœur né pour servir sait mal comme on commande, ID. *Pomp.* IV, 2. Je vais savoir comme enfin tout se passe, ID. *Hor.* III, 3. Qui sait comme en ses mains ce portrait est venu? MOL. *Sgan.* 6. Je m'étonne comme le ciel les a pu souffrir si longtemps, ID. *Don Juan*, V, 4. Qu'importe comme ils parlent, pourvu qu'ils me disent ce que je veux savoir? ID. *Pourc.* II, 12. On n'est pas en peine sans doute comme il faut faire pour vous louer, ID. *Ép. dédic.* de l'*Éc. des f.* Je ne sais comme il est demeuré sur ma table, ID. *D. Garc.* II, 6. À peine pouvez-vous dire comme il se nomme, ID. *Mis.* I, 4. On ne savait comme en venir à bout, LA FONT. *Court.* Voici comme, à peu près, Esope le raconte, LA FONT. *Fabl.* VI, 4. Je t'attraperai bien, dit-il [l'ours]; et voici comme, Aussitôt fait que dit, ID. ib. VIII, 10. Il se faut entraider, c'est la loi de nature. L'âne un jour pourtant s'en moqua, Et ne sais comme il y manqua: Car il est bonne créature, ID. ib. VIII, 17. Il rêve la veille par où et comme il pourra se faire remarquer le jour qui suit, LA BRUY. XIII. Je lui demandai comme il se portait, SÉV. 125. Prenez bien garde comme je parle, BOSS. *Lett. abb.* 104. Voilà comme je crus étouffer ma tendresse, RAC. *Andr.* I, 4. Le voyez-vous comme il vole ou à la victoire ou à la mort? BOSS. *Louis de Bourbon*. Voilà comme il conserva son innocence dans le grand monde, FLÉCH. *Panég.* I, p. 353. Ecoutez comme l'apôtre consolait autrefois les premiers fidèles, MASS. *Car. Mort.* [Ils] Nous ont assez appris comme on peut la dompter, VOLT. *Tancr.* I, 4. Je ne sais point encore comme on manque de foi, ID. *OEdipe*, III, 2. || Interrogativement. En cet emploi il a vieilli. Comme y fournirez-vous, quand il aura vingt ans? MALH. IV, 1. Comme échapperons-nous en des nuits si profondes? ID. II, 1. Comme a-t-elle reçu les offres de ma flamme? CORN. *Pomp.* III, 3. Albin, comme est-il mort? ID. *Poly.* III, 5. Comme est-ce que chez moi s'est introduit cet homme? MOL. *Éc. des f.* II, 2. || *Comme que*, avec le subjonctif, de quelque façon que. L'abbé d'Estrées se promettait je ne sais comme une fortune, en se cramponnant, comme que ce fut, dans son trieste emploi, ST-SIM. 131, 199. Tout ce qu'on fait par autrui se fait mal, comme qu'on s'y prenne, J. J. ROUSS. *Em.* IV. Comme qu'on s'y prenne, il est impossible qu'on en vienne à bout, ID. ib. II. Comme que je fasse, il m'empoisonnera, ID. *Conf.* I. || Familièrement. Dieu sait comme, locution qui signifie médiocrement, assez mal. Et peu d'amis, même amis, Dieu sait comme, LA FONT. *Faucon*. Je croyais voir le président Faire bâiller en répondant Que l'on vient de perdre un grand homme, Que moi je le vaud, Dieu sait comme, BÉRANG. *Acad. et Cav.* Léandre me fait lui prêter De l'argent qu'il rend Dieu sait comme! ID. 3^e mari. || *Comme quoi*, de quelle façon. Voilà comme quoi il est fort dangereux d'avoir demi-étudié, BALZ. *liv.* III, *lett.* 9. Vous savez comme quoi je vous suis tout acquise, CORN. *Rodog.* I, 7. *Comme quoi* est aussi interrogatif mais très-peu usité en cet emploi. Comme quoi n'êtes-vous pas persuadé? || *Comme quoi* est de difficile explication. Comme a parfois le sens de comment; et l'on dit, interrogativement, ayant mal entendu: comme quoi? Cette étoffe est comme du satin; si on a mal entendu, on dira dans le langage très-familier: comme quoi? *Comme quoi* est devenu de la sorte une locution faite, qui s'est introduite pour ne signifier rien de plus que comment. || 5^e Combien, à quel point. Comme il est changé! Vous voyez comme il travaille! Comme il est bon! Comme il est aimable! Vous ne croirez jamais comme chacun l'admire, CORN. *Cid*, IV, 4. Vous ne sauriez croire comme elle est affolée de ce Léandre! MOL. *Méd. m. lui*, III, 7. Et par la fermeté dont ce cœur est armé, Titus, tu connaîtras comme il t'aurait aimé, VOLT. *Brutus*, IV, 3. || 6^e *Conj.* Quand, dans une période, deux membres expriment une comparaison, comme se met au commencement du premier, et le second a pour corrélatif *ainsi*, quelquefois *aussi*; et d'autres fois n'a point de corrélatif du tout. Comme la raison n'a plus de frein, ainsi l'erreur n'a plus de bornes. Comme il est inconstant dans ses projets, aussi voit-on qu'il réussit rarement. Et comme elle a l'éclat du verre, Elle en a la fragilité, CORN. *Poly.* IV, 2. Et si c'est un bienfait qu'il faut rendre aujourd'hui, Comme il parla pour vous, vous parlerez pour lui, ID. *Pomp.* I, 4. Comme nous

devinons, vous pouvez deviner, ID. *Suréna*, IV, 3. Comme tout est pur à ceux qui sont purs, tout devient souillé à celui qui l'était déjà par sa transgression, MASS. *Car. Danger des prospérités temporelles*. || 7^e Dans le temps où, au moment où. Comme il était à Paris, la révolution éclata. Comme il fut sorti de Delphes et qu'il eut pris le chemin de la Phocide, LA FONT. *Vie d'És.* Comme il eut aperçu que, dans ce mélange infini de sectes, le plaisir de dogmatiser sans être repris était le charme qui possérait les esprits... BOSS. *Reine d'Anglet*. Comme il fut arrivé à un pont, Pomponius et Licinius, pour faciliter sa suite, firent ferme les armes à la main, VERTOT, *Révol. rom.* liv. IX, p. 359. On dit que, comme on lui eut amené un cheval, un peu avant que le combat commençât, il tira son épée, le tua, et, se tournant vers ses soldats.... ID. *ib.* liv. XI, p. 143. Vers le soir, comme elle était seule avec Virginie, il entra chez elle un grand homme vêtu d'une soutane bleue, BERN. *DE ST-P. Paul et Virginie*. || 8^e Parce que, vu que, puisque, attendu que. Comme ses raisons paraissaient bonnes, on s'y rendit. Comme notre héros se voit près d'achever, C'est peu pour lui de vaincre, il veut encor braver, CORN. *Hor.* IV, 2. Et comme pour toi seul l'amour veut que je vive, ID. *Cinna*, III, 4. Et comme à l'échauffer j'appliquerai mes soins, ID. *Nicom.* I, 5. Comme toute disgrâce peut leur arriver [aux hommes], ils devraient être préparés à toute disgrâce, LA BRUY. XI. || *Comme* signifiant vu que et dans le temps où, peut être remplacé par *que* dans les membres de phrase subséquents. Comme vous êtes un fort galant homme, et que vous savez comme il faut vivre, MOL. *Mar. for.* 4. Comme elle possédait son affection.... et que son heureuse fécondité redoublait tous les jours les sacrés liens.... BOSS. *Reine d'Anglet*. || Proverbe. Comme on fait son lit on se couche, c'est-à-dire celui qui n'a aucune prévoyance éprouve des désappointements de toute nature.

— REM. 1. Il faut prendre garde à l'emploi de *comme* avec une négation; ce qui amène parfois de l'amphibiologie. Ainsi dans cette phrase : la terre ne produit pas comme la mer des animaux qui..., cela peut vouloir dire : ou que ni la terre ni la mer ne produisent des animaux qui... ou : la terre, à la différence de la mer qui en produit, ne produit pas des animaux qui.... Il faut donc éviter cette tournure dans les cas où le sens n'est pas clairement déterminé. || 2. *Comme quoi* est nouveau et bien reçu, pour dire comment, dit Marg. BUFFET, *Observ.* p. 70, en 1668. Vaugelas observe aussi que cette locution n'est pas ancienne. Thomas Corneille ajoute qu'elle a déjà vieilli. Mais depuis elle est rentrée dans l'usage. || 3. *Comme ainsi soit que* est une locution qui était encore usitée au commencement du XVII^e siècle, mais qui depuis lors est tombée en désuétude. Veuillez-en des exemples dans l'historique, au XVI^e siècle. Elle signifie : comme il est vrai que.... || 4. *Comme* s'est dit après *autant, aussi, tant, si*. Ce n'est pas tant le mouvement comme l'action qu'il faut prendre, DESC. *Diop.* 4. Qu'il fasse autant pour soi comme je fais pour lui, CORN. *Poly.* III, 3. Ma foi, vous en tenez aussi bien comme nous, ID. *le Menteur*, V, 4. Il n'est rien de si beau Comme Caliste est belle, MALH. V, 12. Mais en quel autre cœur est la douleur si vraie Comme elle est dans le mien? ID. VI, 11. Cette construction ne s'emploie plus, du moins dans le style ordinaire; car, en vers et dans le style élevé, elle serait acceptable et ne paraîtrait pas surannée. || 5. *Comme tout* est une locution populaire, depuis longtemps condamnée et qui n'a rien en sa faveur. Voici un terme des plus barbares où bien des provinciaux tombent : ils diront : cet homme est riche comme tout; il faut dire : est très-riché, MARG. BUFFET, *Observ.* p. 75, en 1668. || 6. *Comme de juste*, pour dire *comme il est juste*, est une locution populaire qu'il faut aussi écarter. *De juste* n'est pas français et ne le devient pas davantage pour être joint à *comme*.

— HIST. IX^e s. Si cum on, per dreit, son frædra [frère] dist [doit], *Serment*. || X^e s. Enz en 'l fou la getterent, com arde tost, *Eulalie*. Si astreint [seraient] li Judei perdu, si cum il ore sunt, *Fragm. de Valenc.* p. 469. || XI^e s. Pur tant cum il pussent le dreit servise faire, *L. de Guill.* 33. Conseilez mei cume mi home saive, *Ch. de Rol.* II. Terrés et fiés [fiefs] tant cum vous en vuldrez, ID. V. Par main [matin], en l'aube, si cum li jorz esclaire, ID. LII. Si cum il put, du pin est avalet, ID. LXXIX. Cum il le vit, à ferir le [il] desire, ID. CXII. Cum [comment] faitement lui manderons novelles? ID. CXXVI. Pour ce sont Franc si fier cume lion, ID. CXL. Laissez les morz tout ainsi cum il sont, ID. CLXXIV. Cum il entrerent

en la chambre voltice, Il firent... *ib.* cxci. Cum dechera [déchoira] ma force et ma baldur! *ib.* cciv. || xii^e. s. Si voirement com nous bien le creons, Ronc. p. 48. Com s'el m'eüst dedenz son corps portée, *ib.* p. 161. Aussi com vous le me poez doner, Quant vous plaira, le me poez retraire, *Couci*, ii. Si con fait nes [nef] que vens guie [guide], *ib.* iii. Taut con [je] fu miens [je m'appartins], [elle] ne me fist se bien non, *ib.* vi. Mais se clamer m'i volez vostre ami, Comme [il y] auroit ci très glo- rieus secours! *ib.* vii. De ceste amor qui tant me fait pener, Ne voi-je pas com je puisse partir, *ib.* x. Si [je] me merveil con vostre cuers l'endure, *ib.* xi. Car quant je me repourpens Comme ele est bele à veoir, *ib.* xii. Pour une qu'en ai hâie, J'ai dit aux autres folie Come irous [irrité], QUESNES, *Romancero*, p. 87. Lors [ils] sauront comme Charles nous a le jeu parti, *Sax.* xxiv. || xiii^e s. Ha! biau sire Dieu, con grant domages ce fu que cele assemblée, qui fu ilec, ne fust avoec les autres devant Andreynoble! VILLEH. cxlix. Ha Dex! com perilleuse bataille, de si peu de gent encontre tant! *ib.* clx. Comme droit hoir de France [ils] font Pepin couronner, *Berte*, iii. Il surent aussi bien le françois de Paris Com se il fussent né au bous à St-Denis, *ib.* v. À vous [je] l'envoyerai si com pour là gesir, *ib.* xiii. Ainsi come [elle] eüst deuil, [elle] prent fort à soupirer, *ib.* xvii. Vermeille ert [elle était] comme rose, blanche com flor de lis, *ib.* xxx. Si [elle] saignoit com ce fust perceüre de clou, *ib.* xxxii. Ah! mere, fait-ele, com auriez cœur mari, Se vous saviez.... *ib.* lix. Il l'amoient [Berte] de cuer comme bien enseignée, *ib.* lx. || xiv^e s. Et est semblable, comme qui feroit comparaison d'une chose qui a ame à celle qui n'a point d'ame, ORESME, *Eth.* 207. || xv^e s. Il a fait votre traité tout comme vous l'avez démandé, FROISS. II, III, 23. Et n'y avoit aucun, comme grand qu'il fust, qui de rien osast trespasser son commandement, ni contredire [d'Artevelle], *ib.* I, I, 65. Je iroie volontiers assaillir ce fort chastel, comme tra- vaille que je sois, pour essayer si nous y pourrions rien conquerer, *ib.* I, I, 182. Si devez savoir que la joie fut très grande, quand [les Anglais] s'heurent que [les Gascons] estoient, com durement que ce fust, arrivés et venus à port de salut, *ib.* II, II, 120. Il fut commanlé et dit que quiconque avoit prisonnier que tantost il l'occist, et que nul n'y fust excepté ni dis- simulé, comme vaillant, comme puissant, comme noble, comme gentil ni comme riche qu'il fust, *ib.* II, III, 20. Et fut prouvé sur eux, si comme je fus adone informé, *ib.* II, II, 2. Il me faut regarder comme hastivement je me puisse venger de ce des- pit que l'on m'a fait, *ib.* I, I, 100. Consul de Rome, qui estoit office comme nous dirions duc et connes- table de la chevalerie, *Boucq.* I, ch. 18. Ledit duc, comme il veit les portes fermées, fist saillir les gens de sa chambre, *COMM.* II, 7. Tout ainsi comme cecy avoit été conclud, il fut executé, *ib.* IV, 2. Se age- nouilla comme à demy pied de terre, *ib.* IV, 10. Hardy autant comme homme qui ait regné de son temps, *ib.* V, 9. Il receut lettres comme la duchesse d'Austrie estoit morte, *ib.* VI, 7. Estoit là avec plusieurs de ses enfans comme trois fils et ung filz, *ib.* I, 2. Et n'estoit point si forte comme elle est à présent, *ib.* I, 2.Lui escrivoit comme [que] le roy partoit, *ib.* Et tous les autres se mettoient à la suytte comme ils venoient, *ib.* I, 3. Comme la nuit fut toute close, on ordonna cinquante lances pour veoir où le roy estoit logé, *ib.* I, 4. Et gaignerent une petite isle qui estoit comme au meilleu, *ib.* I, 6. Les Lygeois en tres grant nombre de gens comme de trente mille personnes, *ib.* II, 2. Quand la piece de bœuf fût comme toute depeschée, LOUIS XI, *Nouv.* lxxxiii. || xvi^e s. Il le faisoit contourner en uug cercle, tant à dextre comme à senestre, RAB. *Gar.* I, 23. Lesquelles façons n'accordent non plus avec la nature du sacrement comme [que] le feu avec l'eau, CALV. 345. Comme ainsi soit que Dieu ne puisse re- cevoir aucun bien-fait de nous.... *ib.* *Instit.* III, 43. Comme leur oserions nous oster l'héritage de vie? *ib.* 359. Tout cela est autant comme s'ils plai- doyent contre Dieu, de ce qu'il a créé le monde si tard, comme ainsi soit qu'il l'eust peu faire dès le commencement, *ib.* 364. Il nous a voulu, comme e n passant, signifier la grandeur de sa miséricorde, *ib.* 288. Car suyvre faut la reigle et loy de Christ, Comme il l'a baillée par escrit, MAROT, I, 272. La plus grosse beste qui soit, Monsieur, comme est-ce qu'on l'appelle? *ib.* III, 144. Martin ne veut point de Catin; Je le trouve aussi fin comme elle, *ib.* III, 176. Que scais-tu quel j'estois devant qu'aller à Rome? Quel j'en suis retourné? quel j'ay vescu, et comme? DUBELL. VI, 50, *verso*. Comme quelques

jours aprez un de ses gents veint à mourir, MONT. I, 6. Comme si nulle contenance ne pouvoit repre- senter ce degré de dueil, *ib.* I, 7. Ils accusent cette pratique, comme ennemie de.... *ib.* I, 23. Comme grant capitaine et philosophe, *ib.* I, 28. Comme nous voyons des terres, ainsi est il des es- prits, *ib.* I, 31. Comme est-il possible d'aller? *ib.* I, 72. Comme il feut en sa présence, il lui dict, *ib.* I, 127. Penses tu qu'il cherché comme il se rendra plus homme de bien? *ib.* I, 278. Il en est peu, ou comme point, qui n'aient essayé quelquesfois en eux mesmes la cruauté du tyran, LA BOËTIE, 68. Je te feray doncques de surcroist le conte comme c'est que je me prins garde de ce beau mot, *ib.* 152. Voylà comme j'en use, *ib.* 217. Comme le pere lui demandast combien il vouloit avoir pour lui instruire et enseigner son fils, LANOUÉ, 143. Le mal de quoy on a bonne connaissance est comme demi gueri, *ib.* 158. On regarde seulement comme son voisin fait, *ib.* 167. C'estoit comme on dit: après la mort le me- decin, *ib.* 254. Et comme pourroit-il souffrir qu'on l'allast attaquer jusques dedans sa caverne, sans se defendre, comme font les bestes genereuses? *ib.* 441. Les exemples ne monstrent pas seulement comme il faut faire, mais aussi impriment affection de le vouloir faire, AMYOT, *Préf.* IV, 30. Comme tout le monde se trouvast estonné d'un conseil hardy et si avantageux, *ib.* Cimon, 9. Homme consommé en tout rare scavoir, ainsi comme ses œuvres ne laissent douter à qui les a entierement leues, *ib.* *Préf.* XXI, 48. On surnomme celle deesse Epitragia, comme qui diroit, la deesse du bouc, *ib.* Thésée, 21. Thésée y alla comme les autres, *ib.* 5. Le menu peuple saccagea ceulx que l'on appeloit prosagogides, comme qui diroit les courratiens, *ib.* Dion, 37. Elle ne peut trouver mary d'aussi noble maison comme elle, pour sa pauvreté, *ib.* Cimon, 8. J'auray pitié du feu qui cause vostre perte, Pleurant vostre douleur comme l'ayant soufferte, RONS. 699. Il vous fera pardon, il est dieu debonnaire, Et, comme les humains, ne tient pas sa colere, *ib.* 870.

— ÉTYM. Bourguig. *queme*; Berry et Saintonge, *coume* (d'après Palsgrave, p. 57, au XVI^e siècle on prononçait *coume*); provenç. *com*, *co*, *cum*; anc. catal. anc. espagn. anc. portug. anc. ital. *com*; espagn. et portug. mod. *como*; ital. mod. *come*; sicil. *comu*; du latin *quomodo*, composé de *quo* et *modo*: de la façon que, en quelle façon. Ce qui écarte tout à fait de l'étymologie la conjonction latine *cum*, ce sont les formes *come*, *como*, incompatibles avec elle. Si l'on passe en revue les exemples depuis le IX^e siècle jusqu'au XVI^e siècle, on verra que, dans les siècles antérieurs au XVI^e, *cum*, *com* ou *comme* pour- rait être remplacé par *quomodo* soit directement, soit par une dérivation d'idée facile à saisir; mais qu'à partir du XVI^e siècle, *comme* est assimilé à la conjonction latine *quum*, et même on va jusqu'à faire régir à *comme* le subjonctif devant l'imparfait, de même que *quum* le régit en latin. Dans un texte cité du X^e siècle, *come*, suivi du subjonctif, a la signification: de la façon que: Ils la jeterent au feu, de façon qu'elle brûle tôt. Cet emploi se rapproche, pour le sens, de notre tournure: Obtenez un arrêt comme il faut que je dorme, RAC. *Plaid.*

COMMÉMORAISON (ko-mmé-mo-ré-zon), s. f. Terme de liturgie. Mention faite d'un saint le jour consacré à la fête d'un autre. L'Eglise fait commémoration de tel saint.

— ÉTYM. Forme ancienne de *commémoration*.

+ **COMMÉMORATIF**, IVE (ko-mmé-mo-ra-tif, ti-v'), adj. Qui rappelle le souvenir. Fête commémorative. || Dans le langage médical, signes commémoratifs, les marques qu'a laissées le passé sur le corps du malade. Circonstances commémoratives, circonstances passées, tant celles qui résultent des signes commémoratifs, que celles qui ne se savent que par les aveux du malade, ou les déclarations des assistants.

— ÉTYM. Voy. **COMMÉMORATION**.

COMMÉMORATION (ko-mmé-mo-ra-sion; en poé- sie, de six syllabes), s. f. || 1^e Cérémonie établie pour rappeler le souvenir d'un événement. La communion est une douce commémoration du sacrifice de la croix, BOSS. *Lett. Corn.* 55. Encore que ce sacri- fice soit une commémoration de celui de la croix, PASC. *Prov.* 46. Les Béotiens en faisaient commémoration [de Cadmus] dans leurs cérémonies, VOLT. *Mœurs, déluge.* || La Commémoration des morts, la fête que l'Eglise célèbre le jour des Morts. || 2^e En général, souvenir. Je garde chèrement ce portrait en commémoration de notre ancienne amitié. || Fa- milièrement et en plaisantant, faire commémoration de quelqu'un, en faire mention.

— HIST. XVI^e S. Vous ferez ceci en commémora- tion de moy, CALV. *Instit.* 1088. La passion de nos- tre Seigneur, dont la commémoration se faisoit en ces jours-là, MARG. *Nouv.* XI.

— ÉTYM. Provenc. *commemoracio*; espagn. *com- memoracion*; ital. *commemorazione*; du latin *com- memorationem*, de *commemorare*, commémorer.

+ **COMMÉMORE**, ÈE (ko-mmé-mo-ré, rée), part. passé. Des faits commémorés par nos grands-pères. + **COMMÉMORER** (ko-mmé-mo-ré), v. a. Néolo- gisme. Rappeler au souvenir.

— ÉTYM. Le latin *commemorare*, de *cum*, et *memorare*, avoir mémoire (voy. MÉMORABLE).

COMMENCANT, ANTE (ko-man-san, san-t'), s. m. et f. Celui, celle qui est aux premiers éléments d'un art ou d'une science. L'auteur du Spectacle de la Nature est tombé dans une méprise qui peut égarer les commençants, VOLT. *Newt.* II, 4. Cette forme de leçon était plus propre à encourager les commençants, qu'il faut sans cesse distraire de ce que l'étude a de pénible par quelque attrait de curiosité ou par l'intérêt de quelque application utile, CONDORCET, *Buc- quet*.

COMMENCE, ÈE (ko-man-sé, sée), part. passé. || 1^e Une construction commencée. L'année étant commencée. Le cœur qui n'était encore que com- mencé à former, DESC. *Fætus*, 4. Serons-nous fort contents d'une pénitence commencée à l'agonie, qui n'aura jamais été éprouvée, dont jamais on n'aura vu aucun fruit? BOSS. *Anne de Gonz.* Quelle est donc sa pensée et que cache un discours Com- mencé tant de fois, interrompu toujours? RAC. *Phèd.* V, 4. Elle a trois fois écrit, et, changeant de pensée, Elle a trois fois rompu sa lettre com- mencée, *ib.* V, 5. Je suis au comble de ma joie de voir l'affaire des Sirven commencée, VOLT. *Lett. Beaumont*, 15 sept. 1766. Pour persécuter un homme légalement, il faut du moins quelques preuves com- mencées, VOLT. *Lett. d'Argental*, 13 sept. 1766. || 2^e Qui a reçu les premiers éléments d'un art, d'une science. Cet élève commencé par un habile maître.

COMMENCEMENT (ko-man-sé-man; quelques personnes prononcent ke-man-se-man; cette pro- nonciation, qui est un provincialisme, n'est pas re- que; du reste il est constant que nos ancêtres avaient une certaine tendance à assourdir le son de l'o en e muet; d'après Palsgrave, p. 57, au XVI^e siècle, on prononçait *cumanceman*), s. m. || 1^e La première partie d'une chose qui a étendue ou durée. Bon, mauvais commencement. Le commencement d'un livre, de l'année. Les vieillards qui lui conseillaient d'affermir les commencements de son règne, MASS. *Petit-Carême. Tent. des grands.* Pour reprendre un fait dès ses commencements, LA BRUY. *Théophr.* 42. Dès le commencement de nos entretiens, dit-il, je me suis engagé à vous expliquer les maximes de nos auteurs pour toutes sortes de conditions, PASC. *Prov.* 8. Les hommes s'ennuent enfin des mêmes choses qui les ont charmés dans leurs commencements, LA BRUY. XI. Le poème tragique vous serre le cœur dès son commencement, vous laisse à peine dans tout son progrès la liberté de respirer.... *ib.* I. Ce que je sais le mieux c'est mon commencement, RAC. *Plaid.* III, 3. || Prendre son commencement, prendre commencement, en parlant des choses, com- mencer. La guerre prit commencement, ou prit son commencement au printemps. || Au commencement, dans le commencement, dans les premiers temps. Au commencement tout allait bien. || Au commencement que.... Au commencement que l'évêque avait seul entre les mains tout le revenu de son église, en était-il plus fastueux? MASS. *Conf. Usage des revenus ecclésiast.* || Dans le style de l'écriture, au commence- ment, c'est-à-dire au commencement du monde. Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre. || 2^e Terme de théologie. Premier principe. Dieu est le commencement et la fin de toutes choses. || 3^e Terme de jurisprudence. Commencement de preuve, indice qui commence une preuve, qui met sur la voie de la preuve, qui autorise à fournir la preuve. || 4^e Ebau- che. Ronsard, qui de son temps a passé pour le prince des poëtes français, quoique au jugement de M. de Balzac il ne soit tout au plus que la matière et le commencement d'un grand poète.... MÉNAGE, *Préface aux Œuvres de Malherbe.* || 5^e Au plur. Les premiers développements d'un État, d'un homme. Les grandes fortunes viennent souvent de petits com- menciements. Il ne faut pas prendre, de la ville de Rome dans ses commencements, l'idée que nous donnent les villes que nous voyons aujourd'hui, MONTESQ. *Rom.* I. Tout le reste de sa conduite répondit à de si beaux commencements, BOSS. *le Tellier.* La plupart des hommes, pour arriver à leurs

fins, sont plus capables d'un grand effort que d'une longue persévérance; leur paresse ou leur indolence leur fait perdre le fruit des meilleurs commencements, LA BRUY. XI. Les commencements de ceux qui n'ont pour eux que leur mérite sont assez obscurs et assez lents, FONTEN. Dodart. || Les premières leçons ou notions d'un art, d'une science. Les commencements sont toujours difficiles. Avoir de bons commencements. Donner de bons commencements. || Proverbe. Il y a commencement à tout, c'est-à-dire il faut faire son apprentissage en toutes choses, on ne peut bien faire tout d'abord.

— REM. On entend souvent des phrases comme celle-ci : nous allâmes demeurer tout auprès de lui, et du commencement l'on se visitait. Il faut dire : *au commencement, dans le commencement*. Le bon usage n'a point adopté cette locution, bien qu'elle soit construite comme *du temps* (du temps de Louis XIV), et qu'on ait dit autrefois : *de commencement*.

— HIST. XII^e s. Commencement de douce saison belle, Que je voi revenir, COUCI, XVIII. || XIII^e s. Comme ele l'arrea [la trahison] dès le commencement, Berte, XCV. Ele [la dame] commence avanment [son récit]; Or oyés le commencement, FLORE ET BL. 55. Quant li avocat pledent por autre, il doit dire à celui qui tient le [la] cort el commenche-ment se [sa] parole, BEAUM. V, 7. || XIV^e s. Pour ce que riens ne vault li bons commencemens Ne li moiens [le milieu], se bons n'est li deffinemens, GIRART DE ROSS. V. 5969. Et semble que le commencement ou principe soit plus de la moitié de toute la besoigne, ORESME, ETH. XI, 17. Selon Aristote, le monde est perdurable, mès en vérité il eut commencement, ID. ib. 66. || XV^e s. [Les archers] se bouterent au hahay, et navrerent de commencement tout plein des garçons des Haïnuyers, FROISS. I, I, 34. La fin en sera mauvaise; Ains que vostre œuvre soit usée; Commencement n'est pas fusée, J. CHARTIER, Hist. de Charles VII, p. 444, dans LACURNE. L'on dit : commencement n'est pas fusée mais advantaige grant, PERCEFOREST, t. VI, p. 84. || XVI^e s. Mourut ce bon capitaine et honnable sei-gneur, qui ne pouvoit mourir autrement; car qui a bon commencement a bonne fin, BRANT. Capit. fr. t. I, p. 82, dans LACURNE. Zenon, tout au commencement des livres de la république, declaroit inutiles toutes les liberales disciplines, MONT. II, 239.

— ÉTYM. *Commencer*; Berry, *c'mincement*, *c'men-cement*; provenç. *comensamens*; catal. *comensa-ment*; anc. espagn. *comenzamiento*; ital. *comincia-men-to*. L'ancien français avait aussi *commencence* et *comensaille*.

COMMENCER (ko-man-sé; quelques personnes prononcent ke-man-sé, provincialisme non reçu; le c prend la cédille devant a et o: commençant, començons), v. a. || 1^e Donner commencement à quelque chose. Commencer une construction, un discours. J'ai commencé la lecture de ce livre. Ce que j'ai commencé je ne l'achève point, RAC. Iphig. III, 4. Notre grand flandrin de vicomte, par qui vous commencez vos plaintes, MOL. Mis. V, 4. L'on en sait d'autres qui ont commencé leur vie par les plaisirs et qui ont mis ce qu'ils avaient d'esprit à les connaître, que les disgrâces ensuite ont rendus religieux, sages, tempérants, LA BRUY. XI. || 2^e Être au commencement de. Commencer l'année, commençer la journée, être aux premiers jours de l'année, aux premières heures de la journée. Je crains que cet enfant ne commence une maladie grave. Commencez donc par là cette heureuse journée, RAC. Iphig. III, 4. || 3^e Être en tête, au commencement, en parlant des choses. Le mot qui commence la phrase. || 4^e Ébaucher. La nature commence avec nous ce sentiment, BOSS. Conn. de Dieu, IV. || 5^e Commencer un élève, lui donner les premières leçons. || Cette nourrice a commencé cet enfant, elle est la première qui lui ait donné à téter. || Terme de manège et de vénérerie. Commencer un cheval, commencer un chien, commencer à dresser un cheval, un chien. || 6^e V. n. Prendre commencement, en parlant des choses. Notre année commence au premier janvier. La leçon commence à telle page. Voilà qui commence bien, lui dis-je, PASC. Prov. 4. Près de la borne où chaque état commence, Aucun épis n'est pur de sang humain, BÉRANG. Sainte alliance des peuples. Ce serait ignorer sa nature, de s'imaginer qu'elle ait commencé, PASC. Préf. vide. || Être au début, en parlant des personnes. J'ai pris ce livre pour l'étudier, et je commence. Il a mal commencé. Il y a un jeu dans la conduite: on a commencé, il faut finir, on veut fournir toute la carrière, LA BRUY. XI. || Commencer par, faire d'abord, parler d'abord, s'en prendre d'abord à.... Commençons par nous

préparer, ensuite nous agirons. Ciel, que lui vais-je dire et par où commencer? RAC. Phèd. I, 3. Pour commencer par Néron, il faut se souvenir qu'il est ici dans les premières années de son règne, qui ont été heureuses, RAC. Brit. 2^e préface. Il commence, il est vrai, par où finit Auguste; Mais crains que, l'avenir détruisant le passé, Il ne finisse ainsi qu'Auguste a commencé, ID. ib. I, 4. || Commencer à avec un infinitif. Commencez par Sabine à faire de nos vies Un digne sacrifice à vos chères patries, CORN. Hor. II, 6. S'il cesse de m'aimer, qu'il commence à me craindre, CORN. Médée, I, 5. Tant de précaution commence à me lasser, ID. Sertor. IV, 2. On commence en Europe à la moins redouter, VOLT. Tancre. I, 4. Après trente-trois ans sur le trône perdus, Commençant à régner, il a cessé de vivre, CORN. Sonnet sur Louis XIII. Ce n'est pas être transporté d'un lieu à un autre que de commencer à entendre ce qu'on n'entendait pas, BOSS. Connaiss. IV, 10. La vie est un sommeil; les vieillards sont ceux dont le sommeil a été plus long; ils ne commencent à se réveiller que quand il faut mourir, LA BRUY. XI. || Commencer de. Il a commencé d'écrire sa lettre. Albe où j'ai commencé de respirer le jour, CORN. Hor. I, 4. Vous avez commencé tantôt d'y consentir, ID. Héracl. V, 6. Puisque j'ai commencé de rompre le silence.... RAC. Phèd. II, 2. Ma vie à peine a commencé d'éclore, ID. Esth. I, 5. Ses transports dès longtemps commencent d'éclater, ID. Brit. III, 3. Je commence d'avoir plus d'espérance de mon retour que je n'en avais eu jusqu'ici, VOIR. Lett. 37. Le conte qu'il a commencé de faire à quelqu'un, LA BRUY. XI. Le Vésuve ne commença d'être un volcan dangereux que quand l'Etna cessa de l'être, VOLT. Mœurs, Introd. chang. Ô rives de la Saône, où ma faible paupière À la clarté des cieux commença de s'ouvrir, Lieux où l'on sait au moins respecter l'innocence, Vous ne me verrez plus!.... GILB. Le poète malheureux. Avant d'avoir commencé de vivre, J. J. ROUSS. Ém. II.... tout ce qui pense et tout ce qui respire Commença de souffrir, LAMART. Méd. I, 7. Il commença d'exercer son ministère, BOSS. Hist. II, 40. Un loup qui commençait d'avoir petite part... LA FONT. Fabl. III, 4. La renommée enfin commença de se plaindre, LA FONT. Fabl. VI, 20. Nous commençons de vivre par degrés, et nous finissons de mourir comme nous commençons de vivre, BUFF. De la vieillesse et de la mort. Le roi Henri VIII commença d'ébranler l'autorité de l'Église, BOSS. Reine d'Anglet. Et déjà mon rival commence de paraître, MOL. D. Garc. V, 3. Nous commençons d'être connues, ID. les Précieuses, 42. À demi-lieu de là, L'étoile commença de se plaindre, SCARR. Rom. com. II, 42. || Impersonnellement. Il commence. Il commence à pleuvoir. Il a commencé à faire nuit. || 7^e Se commencer, v. résf. Prendre commencement. Cette étude, cet apprentissage doit se commencer de bonne heure, si l'on veut réussir. || Proverbes. N'a pas fait qui commence, c'est-à-dire il ne suffit pas de commencer, il faut poursuivre et continuer. Dans un sens analogue : A moitié fait qui commence bien.

— REM. Les grammairiens ont essayé de distinguer entre *commencer à* et *commencer de*, disant par exemple que : Cet enfant commence à marcher signifie que l'enfant prend l'habitude de faire des pas, et que l'enfant commence de marcher signifie que l'enfant, qui était immobile, se met à faire des pas. Cette distinction subtile n'est pas justifiée par l'usage des auteurs.

— HIST. X^e s. Quant oi comenciest [quand vous commencez aujourd'hui], FRAGM. de Valenc. p. 469. || XI^e s. [Il] baisse son chef, si cumencet à penser, CH. de Rol. IX. Que je ne fu à l'estor cumencer, ID. CLXXXIII. || XII^e s. Commenciez est li dex [deuil] et li, estriz, RONC. p. 72. Toutes ses plaies commencent à saigner, ID. p. 96. Mout fait l'amors que vilaine, Qui comence por faillir, COUCI, IV. En aventure [peut-être] [je] comens Ma daerraine chanson, ID. XV. Et la mauviz [alouette] qui commence à tentir, ID. XVIII. Au commencer [je] la trovai si doucete, ID. VI. Quand il commençad à regner, ROIS, p. 41. || XIII^e s. Et nostre sires les en commencha mains [moins] à amer que il n'avoit fait, VILLEH. CVIII. À ce tems dont vous ai l'histoire commenie, Berte, II. Lors commence la dame tenrement à plorer, ID. XLIII. || XV^e s. Folie parmaintenue vaut pis que folie commencée, FROISS. II, III, 38. Il m'apperceu, si commençà à rire, CH. D'ORL. 40. Et luy commençà la parole disant, COMM. I, 42. || XVI^e s. Peu de temps apres elle commençea à soupirer, lamenter et crier, RAB. Garg. I, 6. Lors commençea le monde attacher les chausses au pourpoint, ID. ib. I, 8. S'ils com-

mencent une fois de la repoter selon leurs œuvres, CALV. Instit. 648. Depuis mercredi, madame s'est trouvée beaulcoup plus mal qu'elle n'avoit été depuis qu'elle a commencé à se lever, MARG. Lett. XL. J'ay commencé de les mettre en roolle, MONT. I, 33. Les oracles avoyent commencé à perdre leur credit, ID. I, 42. Les voiles aegyptiennes, qui commençoint à les approcher, ID. I, 63. Et, pour commencer à luy oster son plus grand advantage, ID. I, 76. Que l'amitié commence de ce jour d'huy entre nous, ID. I, 130. Encore l'injuria il bien plus outrageusement, et ce en une chanson, qui se commence, ô muse! ID. Thém. 41.

— ÉTYM. Berry, *c'mincer*, *c'mencer*; Saintonge, *counencer*, *counincer*; bourguig. *quemancé*; proveng. *comensar*, *comenchar*; catal. *comensar*; anc. espagn. *compenzar*, avec un *p* intercalaire; espagn. mod. *comenzar*; portug. *comezar*; anc. ital. *comenzare*; ital. mod. *cominciare*; du latin *cum*, et *iniciare*, commencer (voy. INITIER).

+ COMMENCEUR (ko-man-seur), s. m. Celui qui commence.

— HIST. XV^e s. Saintré, qui jà estoit en point comme le commenceur et entrepreneur de l'emprise, monta à cheval, J. de Saintré, 33.

— ÉTYM. Provenç. *comensaire*, *comensador*; ital. *cominciatore*. Dans le provençal, *comensaire* est le nominatif, et *comensador* le régime.

COMMENDATAIRE (ko-man-da-té-r'), adj. Qui tient un bénéfice en commende. Abbé commendataire, ecclésiastique séculier nommé par le roi aux abbayes en commende. || Qui est tenu en commende. J'allai me réjouir avec M. de la Trappe [de Rancé] de la solidité que le roi venait de donner à son ouvrage; c'était une abbaye commendataire de 44 000 ou 42 000 livres de rente, ST-SIM. 32, 117. Les abbayes commendataires allaient à 4 500 000 livres, VOLT. LOUIS XIV, 35.

— ÉTYM. Commende.

1. COMMENDE (ko-man-d'), s. f. || 1^e Originairement, la provision d'un bénéfice qu'on donnait à un séculier pour en jouir par économat, en attendant qu'on en eût pourvu un titulaire. || Plus tard, titre de bénéfice donné par le pape à un ecclésiastique séculier ou à un laïque nommés par le roi (il s'agit des bénéfices ecclésiastiques qui étaient à la nomination du roi, depuis le concordat de Léon X et de François I^r). Une abbaye en commende était celle où le roi nommait un ecclésiastique séculier, qui jouissait, en vertu de cette faveur, d'un tiers du revenu, sans aucune autre obligation que d'en faire un bon usage; des deux autres tiers l'un restait à la communauté, et l'autre devait être employé aux réparations de l'église et aux aumônes. Les cardinaux, les premiers ministres, les princes du sang, qui l'avaient en commende [Cluny], prétendirent les mêmes droits que les abbés réguliers, ST-SIM. 279, 16. || 2^e Par extension. C'était une coutume dans l'Amérique espagnole de réduire les Indiens en commende et de les sacrifier aux travaux des mines, CHATEAUB. Génie, IV, IV, 4.

— HIST. XVI^e s. Le pape ne peut lever aucune chose sur le revenu du temporel des bénéfices sous prétexte d'emprunt, impost, vacant, incompatibilité, commande, neufiesme, decime.... P. PITHOU, 14.

— ÉTYM. Bas-lat. *commenda*, de *commendare* (voy. COMMANDER).

2. COMMENDE (ko-man-d'), s. f. Terme de pêche. Voy. COMMANDE.

+ COMMENDER (ko-man-dé), v. a. Donner un bénéfice en commende.

— ÉTYM. Commende.

COMMENSAL (ko-mmnan-sal), s. m. || 1^e Chacun de ceux qui mangent habituellement à la même table. C'est mon commensal. Nous sommes commensaux. Nos commensaux ont fait faux bond, SÉV. 40. L'un qui se piquait d'être commensal du jardin, l'autre de la maison, LA FONT. Fab. III, 12. Bertrand avec Raton, l'un singe, l'autre chat, commensaux d'un logis, avaient un commun maître, ID. ib. IX, 17. || 2^e Au fémin. La mouche voltige impunément autour du maître des animaux dont elle se fait la commensale malgré lui, BERN. DE ST-P. Harm. liv. II, Anim. || 2^e Officier de la maison du roi ayant bouche à la cour en temps de service.

— HIST. XVI^e s. Commensal (rendu en anglais par boorder that gothe ta borde), PALSGR. p. 199.

— ÉTYM. Com, avec, et mensa, table; espagn. *commensual*.

COMMENSALITÉ (ko-mmnan-sa-li-té), s. f. || 1^e Qualité de commensal. Notre commensalité a duré trois ans. Sa commensalité est fort agréable. Il [Humboldt] frappe fort sur le roi de Prusse avec lequel il

a diné, auprès duquel il couche à Potsdam; cette commensalité, cette domesticité le gênaient, il en tire vengeance, PH. CHASLES, *J. des Débats*, 20 mai 1860. || 2^e Droit d'être commensal à la table du souverain. L'Académie française jouissait du droit de commensalité.

— HIST. XVI^e s. Est avisé que partie n'y sera point venue [devant un tribunal], s'elle ne dit qu'il est son conseiller, avocat procureur ou solliciteur et de sa commensalité, *Ordonn. des ducs de Bretagne*, 194, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Commensal*.

COMMENSURABILITÉ (ko-mman-su-ra-bi-li-té), s. f. Terme de mathématiques. Qualité d'être commensurable.

— ÉTYM. *Commensurable*.

COMMENSURABLE (ko-mman-su-ra-bl'), adj. Terme de mathématiques. Qui a une mesure commune, c'est-à-dire où cette mesure peut s'appliquer exactement un certain nombre de fois. Ainsi la toise ancienne et la brasse ou pas géométrique étaient commensurables parce que la toise valait six pieds, la brasse en valait cinq; et qu'ainsi le pied était la commune mesure de l'une et de l'autre. Au contraire, le côté d'un carré et sa diagonale ne sont pas commensurables, parce qu'il n'y a pas de longueur, si petite qu'on la suppose, qui s'applique un nombre de fois juste sur tous les deux. C'est par la monnaie que les biens d'espèces diverses deviennent commensurables, J. J. ROUSS. *Em.* III.

— HIST. XIV^e s. Aussi est ce simplement impossible que le dyametre du carré soit commensurable à son costé, ORESME, *Thèse de MEUNIER*.

— ÉTYM. *Com*, et *mensurable*, inusité, de *mensurabilis*, mesurable (voy. ce mot).

+ **COMMENSURATION** (ko-mman-su-ra-sion), s. f. Terme de mathématiques. Recherche d'une commune mesure entre deux grandeurs.

— HIST. XIV^e s. Qui excede et passe la commensuration et proportion qu'il doit avoir, ORESME, *Thèse de MEUNIER*.

— ÉTYM. *Com*, et *mensuration*.

COMMENT (ko-man), adv. || 1^e De quelle sorte, de quelle manière. Voulez-vous savoir comment il faut donner, mettez-vous à la place de celui qui reçoit. || Je suis, je me trouve tout je ne sais comment, je suis dans un état de santé ou d'humeur qui n'est pas le bon état de santé ou d'humeur. || Comme, à quel point. Vous ne sauriez croire comment l'erreur s'est répandue, et de quelle façon chacun s'est endiable à me croire médecin! MOL. *Méd. m. lui*, III, 4. || 2^e Il exprime l'interrogation, et signifie de quelle manière, par quel moyen. Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé? RAC. *Athal.* III, 7. Comment se sont-ils vus? depuis quand? dans quels lieux? ID. *Phèd.* IV, 6. Et je sais que de moi tu médis l'an passé.—Comment l'aurais-je fait si je n'étais pas né? LA FONT. *Fabl.* I, 10. Une femme... qui vécut toute sa vie en péché mortel et mourut enfin en cet état, et qui ne laissa pas d'être sauvée par le mérite de cette dévotion. Et comment cela, m'écriai-je? c'est, dit-il, que notre Seigneur la fit ressusciter exprès, PASC. *Prov.* 9. || *Comment... que*, locution dans laquelle *autrement* est sous-entendu, et qui signifie: comment... si ce n'est. Comment réparerez-vous vos plaisirs illicites, qu'en vous abstenant...? MASS. *Carême, Jeûne*. || Comment? que dites-vous? Se dit quand on n'a pas bien entendu ou bien compris. || Pour quelle cause? pour quel motif? Comment vous êtes-vous avisé de venir ici? Comment n'avez-vous pas appréhendé.... || Expression d'étonnement. Comment! est-il donc vrai qu'il soit mort? mais, mon père, qui répondra pour le P. Barry? Comment! dit le père, il est de notre compagnie [les jésuites]; et ne savez-vous pas encore que notre société répond de tous les livres de nos pères? PASC. *Prov.* 9. || 3^e S. m. Le comment, la manière dont la chose s'est faite. Ainsi je n'irai plus râver si loin de moi, Dans les secrets de Dieu, ces comment, ces pourquoi, LAMART. *Méd.* I, 20. Cet admirable ouvrage de l'institution d'un prince [de M. du Gué], dont on voit le comment dans le court avertissement qui se trouve au devant de ce livre, ST-SIM. 87, 133. || Le comment et le pourquoi, en langage philosophique, désignent le premier les conditions qui sont que les choses sont comme elles sont, le second l'enquête téléologique de l'origine des choses. L'esprit humain est apte, dans une certaine limite, à trouver le comment des choses; le pourquoi lui est interdit. || 4^e *Comment que*, de quelque façon que. Locution vieillie. Toutes ces gardes, comment qu'elles soient établies, ne sont point difficiles à passer, P. L. COUR. II, 486.

— HIST. XI^e s. Cument qu'il seit [quoi qu'il en soit],

[il] ne se veut celer mie, *Ch. de Roi* CCLVII. Deus sait assez cument la fins en ert [sera], ib. CCLXXXII. || XII^e s. Si m'aiderez de Rollant le marquis, Comment il soit engonbez et ocis, *Ronc.* p. 30. Et cil respondent: Comment les severons? ib. p. 454. Coument que je me desespoir, Bien m'a Amours guerreddonné, *Couci*, III. Comment que longue demeure [j'] Aie faite de chanter, Ore est bien raison et heure Que [je] m'i doive retourner, ib. IV. Beauz sire Diex, comment porrai avoir Vraie merci, que tant aurai requise? ib. XVII. Comment me peut li cuers au cors durer, Qu'il ne s'en part? ib. XXI. Il n'est pas droit que l'on me desconfise; Et si dirai bien la raison comment, QUESNES, *Romancero*, p. 89. Oi avez de Karle le mortel encombrier, Comment il a perdu Rolland et Olivier, *Sax.* VI. || XIII^e s. Comment que je chant ne rie, Je devroie mieus plurer, AUB. DE SEZANNE, *Rom.* p. 426. Biaus très doux fils, fait-ele, comment osas penser...? *Berte*, III. [je] Ne sai comment [il] ot nom, ib. XI. La maniere comment [elle] se porra traire arriere, ib. XII. Comment que la chose après aille, *la Rose*, 6466. Mès, comment que de moi aviengne, Je li pri que il li soviengne, ib. 4224. Ne fortune ne puet pas faire, Que nules des choses lor soient [soient leurs, aux hommes], Comment que conquises les aient, ib. 5334. || XIV^e s. Aus autres chrestiens demanderent briefment Pour coy cilz apparailz se fasoit tellement; Et ceulz lor ont compté et pour coi et comment, *Guescl.* 4537. || XV^e s. Vous avez bien entendu en l'histoire ça devant comment le roi d'Angleterre avait grands guerres.... FROISS. I, I, 494. Je vueil chevaucher contre les Anglois, et les combattre, comment qu'il soit, id. I, I, 273. Le temps va je ne scay comment, ch. d'ORL. *Ball.* 62. Toutes les fois que vous voy, Je suis je ne scay comment, id. *Rond.* Mais, comment que ce fust, ledit seigneur Ludovic les prit en grand amour, COMM. VII, 2. || XVI^e s. Comment doncques eussent peu entendre ces vieux resveux le texte des loiz, qui jamais ne veindrent bon livre de langue latine? RAD. *Pant.* II, 40. Comment Panurge raconta la maniere comment il eschappa de la main des Turcuz, id. ib. II, 14. Qui ne scait donc Amour bandé bien paindre, Me vienne voir, il apprendra comment, MAROT, III, 438. O si je pouvois deux fois naistre, Comment je te servirois mieux! ID. III, 438. Voilà comment nostre seigneur appelle le baptesme regeneration, CALV. *Instit.* 4084. Enquiers toy là où descend le soleil, de là où il monte; cherche comment est-ce que la lune a perdu une si grande lumiere, d'où est-ce qu'elle l'a depuis recouvrée, ANYOT, *De la curiosité*, 9. — ÉTYM. Bourguig. *quement*; provenç. *coment*; sarde, *comenti*. Diez le tire de *quomodo mente*; *mente* employé ici comme il l'est dans les adverbes en *ment*, de sorte que *comment* serait un adverbe formé de *comme* et *ment*, comme *bonnement*. On peut proposer *quomodo inde*, *inde* ayant donné *en* dans l'ancien français, devenu *en* dans le français moderne (voy. EN pronom); ce qui expliquerait que, pour un mot aussi ancien, on ne trouve jamais *commentement* à côté de *comment*; si on examine de près l'emploi de *comment* dans les anciens textes, on verra que l'idée de *inde* s'y accorde.

COMMENTAIRE (ko-mman-tē-r'), s. m. || 1^e Suite de notes et d'explications sur toutes les parties d'un ouvrage. Cette compilation [livres sibyllins] fut publiée plusieurs fois avec d'amples commentaires, surchargés d'une érudition presque toujours étrangère au texte, que ces commentaires éclaircissent rarement, volt. *Dict. phil. art. Sibylle*. J'en connais un dont j'ai lu un commentaire sur Job, BOSS. *Or.* 5. Aussi ne prétends-je pas vous en faire un commentaire, id. *Hist.* II, 2. Il ne faut ni réflexion ni commentaire, id. *Polit.* || Commentaire perpétuel, commentaire qui suit le texte phrase par phrase. || Terme de législation. Explication d'une matière en suivant l'ordre du texte législatif, par opposition au traité où l'on suit l'ordre logique. On dit en ce sens: adopter l'ordre du commentaire. || Figurément. Marquez cet endroit: la suite des événements vous en fera bientôt un beau commentaire, BOSS. *Hist.* II, 4. La vie d'un écrivain distingué par une très-grande originalité est le meilleur commentaire de ses écrits, CARREL, *Œuvres*, t. V, p. 475. || Familièrement. Cela n'a pas besoin de commentaire, cela n'a pas besoin d'explication. || Point de commentaire, se dit quand on veut imposer silence à un inférieur qui s'explique ou se justifie. || 2^e Interprétation plus ou moins maligne qu'on donne aux actes et aux discours des autres. Sa conduite équivoque a donné lieu à bien des commentaires. || 3^e S. m. plur. Nom qu'on donne à des histoires anciennes ou à des mémoires ainsi intitulés à

l'imitation des anciens; histoires et mémoires où l'écrivain est le principal acteur. Les commentaires de César. Les commentaires de Montluc. On n'est entré ici dans aucun détail des victoires du roi de Prusse, il les a écrites lui-même; c'était à César à faire ses commentaires, volt. LOUIS XV, 47. Alors l'ennui de six mois d'hiver, qui l'aurait retenu sur ces fleuves [la Duna et le Borysthène], lui paraissait son plus grand ennemi, et, pour le combattre, ce autre César y eût dicté ses commentaires, SÉGUR. *Hist. de Napol.* x, 6.

— HIST. XVI^e s. Montluc a intitulé son œuvre commentaires ce qu'en nostre langue un Commines e. après luy un Martin du Bellay voulurent appeler memoires; car, pour bien dire, sans nous esligner de nostre vulgaire françois, après avoir recité chaque memorable exploit par luy faist, il apporte tout d'une suite un beau commentaire, PASQUIER, *Lettres*, t. II, p. 387, dans LACURNE.

— ÉTYM. Le latin *commentarius*, de *commentari*, méditer (voy. COMMENTER). Espagn. *comentario*; ital. *commentario*. Auparavant on disait *comment*, du latin *commentum*. Et fist un command là-dessus [les œuvres de Denis l'aréopagite], CHRIST. DE PISAN, Charles V, III, 43.

COMMENTATEUR, TRICE (ko-mman-ta-teur, tri-s'), s. m. et f. Celui, celle qui commente. Les commentateurs de la Bible. Madame, votre mari [Dacier] n'est pas le seul traducteur et commentateur, et vous êtes la seule traductrice et commentatrice, volt. *Dictionn. phil. art. Scolaste*. Que tous les disciples d'Aristote assemblent tout ce qu'il y a de fort dans les écrits de leur maître ou de ses commentateurs pour rendre raison de ces choses par l'horreur du vide, PASC. *Pesant. de l'air, Conclusion*. || Sur-nom d'Averrhoës, ainsi nommé parce qu'il fut, parmi les Arabes, le commentateur par excellence d'Aristote. || Les commentateurs, les juristes qui, à la fin du moyen âge, ont commenté les textes du droit romain.

— ÉTYM. Le latin *commentator* (voy. COMMENTER); espagn. *comentador*; ital. *commentatore*.

COMMENTÉ, EE (ko-man-té, tée), part. passé. D'autres passages [de la Bible] étaient commentés dans le même esprit, CHATEAUB. *Natch.* II, 215. Vous aurez incessamment le Corneille commenté, volt. *Lett. Damilaville*, 26 mars 1764.

COMMENTER (ko-man-té). || 1^e V. a. Expliquer par un commentaire. Commenter la Bible. Il a commenté le code civil. || Par extension. Se plaît à l'entretien, commente les bons mots, RÉGNIER, *Sat.* V. || 2^e V. n. Amplifier quelque peu par malice les faits et les choses. Il aime à commenter. || Commenter sur tout, interpréter malignement toute chose.

— HIST. XVI^e s. Je ferois un registre commenté des morts diverses, MONT. I, 81. G. Guerente, qui a commenté Aristote, id. I, 494.

— ÉTYM. Le latin *commentari*, commenter, proprement méditer, de *cum*, et *mens*, esprit (voy. MENT, suffixe); espagn. *comentar*; ital. *commentare*.

COMMER (ko-mé), v. n. Faire comparaison. Vieux et inusité.

— HIST. XVI^e s. Si je ne comme bien, qu'un autre comme mieux pour moi [à propos des exemples qu'il cite], MONT. I, 402.

— ÉTYM. *Comme*, par l'addition de la finale verbale *er*; c'est-à-dire: mettre comme, dire comme.

COMMÉRAGE (ko-mé-ra-j'), s. m. Propos, conduite de commerce. C'était, si l'on peut s'exprimer ainsi, le commérage de la bonne compagnie, STAEL, *Corinne*, liv. I, ch. 3. Il y avait des commérages vers la maison de Socrate, CHATEAUB. *Itin.* 178.

— ÉTYM. Verbe fictif *commérer*, de *commère*.

COMMERCABLE (ko-mér-sa-bl'), adj. Qui peut se négocier dans le commerce. Billets commerçables (on dit de préférence aujourd'hui négociables). Des emprunts en viager, si souvent renouvelés par les besoins insatiables de notre gouvernement, n'auraient pu se réaliser, si ce viager n'était pas devenu un fonds commerçable, MIRABEAU, *Collection*, t. IV, p. 265.

— ÉTYM. *Commercer*; espagn. *comercial*.

COMMERCANT, ANTE (ko-mér-san, san-t'), adj. || 1^e Qui fait le commerce. Les peuples commerçants. Ville commerçante, ville où il se fait beaucoup de commerce. || 2^e S. m. Un riche commerçant. On sait combien l'intérêt particulier fascine les yeux et rétrécit l'esprit; je ne dis pas seulement l'intérêt d'un commerçant, mais d'une compagnie, mais d'une ville, volt. LOUIS XIV, 29. On peut juger avec quelle idolâtrie le czar Pierre fut reçu [en Hollande] par un peuple de commerçants et de gens de mer

dont il avait été le compagnon, VOLT. *Russie*, II, 7. Les marchands portaient encore de petites robes lorsqu'ils s'assemblaient et qu'ils allaient chez les ministres; et les plus grands commerçants étaient alors des hommes grossiers, ID. ib. || Terme d'économie politique. Celui qui se livre à l'industrie commerciale, par opposition à l'agriculteur et au fabricant.

— ÉTYM. *Commercer*; espagn. *comerciante*.

COMMERCE (ko-mér-s'), s. m. || 1^e Echange, entre les hommes, des divers produits de la nature ou de l'industrie. Commerce de mer. Commerce du Levant. Pour ceux qui sont dans le commerce, PASC. *Prov.* 6. Un trafiquant de Perse, Chez son voisin, s'en allant en commerce, Mit en dépôt un cent de fer un jour, LA FONT. *Fab.* IX, 4. Ils ne faisaient aucun commerce au dehors, FÉN. *Tél.* VIII. Le commerce qu'ils font jusqu'aux colonnes d'Hercule, ID. *Tél.* III. Les Phéniciens sont en commerce avec tous les peuples, ID. *Tél.* IX. Les Anglais et encore plus les Hollandais faisaient, par leurs vaisseaux, presque tout le commerce de la France, VOLT. *Louis XIV*, 29. Le génie de Colbert se tourna principalement vers le commerce, qui était faiblement cultivé et dont les grands principes n'étaient pas connus, ID. ib. La mort de Colbert et la guerre avaient beaucoup diminué le commerce, ID. ib. Je suis bien persuadé avec vous que le pays où le commerce est le plus libre sera toujours le plus riche et le plus florissant, proportion gardée, ID. *Lett. Roubaud*, 4^e juill. 1769. Le besoin du commerce ensantera la paix, M. J. CHÉNIER, *Charles IX*, II, 3. Le commerce inactif expire de langueur, C. DELAV. *Vép. sicil.* II, 6. || Commerce en gros, achat de marchandises par grosses portions pour revendre aux détaillants. Commerce de détail, achat en gros pour revendre aux consommateurs. || Le corps des commerçants. Cette loi a mécontenté tout le commerce. Le haut, le moyen commerce. Chambre de commerce, réunion de négociants chargés de donner des avis officiels sur le commerce. || Ministère du commerce, ministère qui régit les affaires commerciales dans leurs rapports avec l'Etat. || Tribunal de commerce, tribunal qui statue sur les procès commerciaux. || Liberté du commerce, principe d'économie politique qui conduit à supprimer ou à réduire notablement les entraves douanières, fiscales ou autres, qui empêchent la liberté des échanges entre les pays ou entre les provinces d'un même pays. Je crois très-fermement que, si ce ministre [Colbert] avait vécu de nos jours, il aurait été le premier à presser la liberté du commerce, VOLT. *Lett. Roubaud*, 4^e juillet 1769. || En termes de jurisprudence, on dit qu'une chose n'est pas dans le commerce, lorsqu'elle est inaliénable de sa nature ou par la disposition de la loi. Les choses futures, les biens dotaux ne sont pas dans le commerce. || Dans le langage spécial de l'économie politique, le commerce est l'industrie qui met le produit à la portée du consommateur. L'agriculture, la fabrication, le commerce sont les trois branches de la production générale. Tous ont cru que le commerce consistait essentiellement dans l'échange, tandis qu'il consiste essentiellement à placer un produit à la portée des consommateurs, J. B. SAY, *Cours*, 1840, t. I, p. 304. || Commerce extérieur, achat ou vente de marchandises au dehors du pays, échange avec l'étranger. Commerce intérieur, échange, à l'intérieur, des produits du pays. Commerce de transport, dans un sens spécial, achat de marchandises à l'étranger pour les revendre à l'étranger. Au XVII^e siècle, les Hollandais faisaient le commerce de transport. || Terme de douane. Commerce général, l'ensemble des importations sans égard à leur destination ultérieure, et des exportations sans égard à l'origine des marchandises. Commerce spécial, la somme des importations destinées à la consommation intérieure du pays et des exportations de marchandises nationales ou nationalisées. || 2^e Le fait de vendre des marchandises. Commerce de grains. Un commerce de vins. || En termes de jurisprudence, le fait d'acheter des marchandises pour les revendre ou de faire des opérations qui se rattachent à cet objet. Faire le commerce. Acte de commerce. Société de commerce. || 3^e Fig. Trafic de choses morales. Que vois-je autour de moi que des amis vendus, Qui, choisis par Néron pour ce commerce infâme... RAC. *Brit.* I, 4. Spartacus ne fait point de la guerre un commerce, SAURIN, *Spartac.* III, 4. || Commerce se dit aussi en un sens favorable. Un prince qui fait entrer l'Eglise en commerce de ses victoires et en partage avec elle le fruit, MASS. *Villeroy*. || Faire un mauvais, un méchant, un vilain commerce, se mêler de quelque vilaine affaire. || 4^e Relations de société ou d'affaires, fréquentation. C'est entre les dévots un étrange commerce, RÉGNIER, *Sat.* XIII. Vous voyez, dit le père, que voilà une grande facilité pour le commerce du monde, PASC. *Prov.* 9. L'on a vu, il n'y a pas longtemps, un cercle de personnes des deux sexes, liées ensemble par la conversation et par un commerce d'esprit, LA BRUY. v. Si l'on faisait attention à tout ce qui se dit de froid, de vain et de puéril.... l'on se condamnerait peut-être à un silence perpétuel qui serait une pire chose dans le commerce que les discours inutiles, ID. ib. L'on voit des gens qui dans les conversations ou dans le peu de commerce que l'on a avec eux.... ID. ib. Trop de perversité règne au siècle où nous sommes, Et je me veux tirer du commerce des hommes, MOL. *Mis.* v, 4.... Oh! l'enveue conteur! Jamais on ne le voit sortir du grand seigneur; Dans le brillant commerce il se mêle sans cesse, Et ne cite jamais que duc, prince ou princesse; La qualité l'entête.... ID. ib. II, 5. Cette marquise agréable chez qui j'avais commerce, ID. *Bourg. gent.* III, 6. Qu'avec lui vous rompiez tout commerce, ID. *Ec. des f.* II, 6. Le sang de mon époux A rompu désormais tout commerce entre nous, CORN. *Pomp.* IV, 4. Il interroge cet homme sur son commerce avec Arion, FÉN. *Tél.* XX. Ce prélat est de nul commerce [ne fréquente pas le monde], LA BRUY. XII. Vous serez content du commerce que vous avez avec ma fille, SÉV. 4. La honte lui fit rompre commerce avec les hommes, BOSS. *Var.* II. Entrez en commerce avec les pauvres, donnez et vous recevrez, ID. *Serm. Sept.* Loin du commerce des affaires et de la société des hommes ces âmes sans force aussi bien que sans foi qui ne savent pas retenir leur langue indiscrette! BOSS. *Duch. d'Orl.* Parmi ces sages pensées et renfermé dans un doux commerce avec ses amis aussi modestes que lui, BOSS. *le Tellier*. Les Egyptiens entrèrent en commerce avec les Grecs, BOSS. *Hist.* I, 7. Vous devez avoir une consolation bien touchante dans le commerce de Mme de Choiseul, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 8 mars 1769. || Par extension. Filles soeurs, si jamais notre commerce étroit Sur vous et vos serpents m'ont donné quelque droit, CORN. *Médée*, I, 4. Entretien dans ses vers commerce avec les dieux, BOIL. *Art poét.* II. Les dieux supérieurs ne pouvaient avoir aucun commerce avec les hommes, BOSS. *Avert.* 4. Dieu entre en commerce avec les hommes, ID. I, *Annonc.* 3. On est dans le commerce des choses saintes et l'on a perdu la grâce, MASS. *Car. Tiéd.* II. Un homme qui passe pour avoir quelque commerce avec la dévotion, ID. *Pet. Car. Drap.* Il faut n'avoir point de commerce avec Samarie, ID. *Car. Samar.* Interrompre le commerce de sagesse et de bons conseils qui doit s'établir entre le peuple et son roi, MIRABEAU, *Collection*, t. I, p. 330. Laissons, seigneur, laissions pour les petites âmes Ce commerce rampant de soupirs et de flammes, CORN. *Sert.* I, 3. || Le commerce des lettres, des muses, les occupations littéraires. || 5^e Absolument, manière de se comporter à l'égard d'autrui. Être d'un commerce aisément, sûr. Il est homme d'un bon commerce, LA BRUY. VII. Vit-on jamais prince d'un commerce plus aisément, plus libre, plus commode? BOSS. *Condé*. En prenant le parti de la retraite, on se retranche sur un petit nombre d'amis d'un commerce aisément, LE P. CHFMINAIS, dans BOUH. *Nouv. rem.* J'éprouvai la même sensation qu'éprouveraient des hommes d'un commerce excellent qui auraient vécu ensemble pendant longtemps, DIDER. *Éloge de Richardson*. || 6^e Echange. Le commerce des pensées est un peu interrompu en France; on dit même qu'il n'est pas permis d'envoyer des idées de Lyon à Paris, VOLT. *Lett. Beaumont*, 13 janv. 1765. || Commerce de lettres, correspondance suivie. J'espérais en vous écrivant le premier et en m'embarquant de ma franchise volonté dans ce commerce.... VOIT. 88. Le commerce que j'ai avec vous, SÉV. 4. Il me semble que vous avez bien des commerces, ID. 43. Ce n'est point pour entretenir un commerce avec vous, ID. 4. Je rentre en commerce par une prière qui ne vous sera pas désagréable, BOSS. *Lett.* 46. Dans sa solitude du faubourg St-Jacques il ne laissait pas de lier commerce avec plusieurs savants, FONTEN. *Varignon*. C'est sans aucune utilité [en ouvrant des lettres] qu'on violerait les secrets des familles, le commerce des absents, les confidences de l'amitié, la confiance entre les hommes, MIRABEAU, *Collection*, t. I, p. 455. || 7^e Causerie. Propos, agréables commerces, Où le hasard fournit cent matières diverses; Jusque-là qu'en votre entretien La bagatelle a part.... LA FONT. *Fabl.* X, 4. Ils soutiennent l'ennui et la vanité des commerces, MASS. AV. *Épiph.* Les commerces nous répandent trop au dehors, ID. *Car. Prière*, 4. La

prière est un commerce tendre avec votre Dieu, ID. ib. *Prière*, 2. || 8^e Liaison illicite entre deux personnes de sexe différent. Pour détourner l'attention du roi du commerce qu'elle avait avec Jermyn, HAMILT. *Gramm.* 6. Les Gétiens et les Bactriens, par politesse, permettaient à leurs femmes d'avoir commerce avec les étrangers, FÉN. t. XXII, p. 334. Toute fille qui ayant eu un mauvais commerce avec quelqu'un ne le déclarerait pas au roi, MONTESQ. *Esp.* XXVI, 3. || On dit aussi: Être en commerce avec. || 9^e Jeu de commerce, sorte de jeu de cartes.

— SYN. COMMERCE, NÉGOCE, TRAFIC. Étymologiquement, commerce est l'échange de marchandises; négoce est l'état de celui qui ne prend pas de loisir, sens général déterminé dans notre langue à désigner les occupations commerciales; trafic est le transport des objets de commerce d'un endroit à un autre. Cela posé, on comprend les acceptations que l'usage a établies entre ces trois mots. Commerce est le terme le plus général, représentant, sans aucune idée accessoire, l'échange qui fait passer des uns aux autres tous les objets d'utilité ou d'agrément; c'est pour cela qu'on peut l'employer presque toujours en place de négoce ou de trafic, tandis que négoce ou trafic ne peuvent pas s'employer toujours en place de commerce; c'est pour cela aussi que l'usage l'a préféré pour désigner collectivement l'ensemble de ceux qui se livrent au commerce. Négoce, plus restreint, désigne spécialement l'exercice du commerce; aussi l'usage emploie-t-il négociant, de préférence à commerçant, quand on parle de celui qui exerce un négoce particulier: les négociants d'une ville, un négociant en vins. Enfin, trafic s'applique particulièrement au commerce de transport ou de commission, à l'industrie du revendeur, etc.

— HIST. XVI^e s. Nous n'avons nul commerce ensemble [la médecine et moi], MONT. I, 131. Quelles nations eurent anciennement le commerce et trafic de l'espicerie, et qui sont celles qui font maintenant telle négociation, DU VERDIER, *Div. leçons*, p. 351, dans LACURNE.

— ÉTYM. Bourguig. *comaiice*; espagn. *comercio*; ital. *commercio*; du latin *commercium*, de *cum*, avec, et *merx*, *mercis*, marchandise (voy. MARCHAND). L'ancien français n'avait pas *commerce*; il disait *marchandise*.

COMMERCER (ko-mér-sé), v. n. || 1^e Faire le commerce. Cette nation commerce avec tous les peuples. || 2^e Fig. On peut, avec de l'art, amener tous les sourds et muets de naissance au point de commercier avec les autres hommes, BUFF. *De l'ouïe*. M. Pollier soutenait son esprit et son corps par cette gaieté, cette amérité que le cabinet tue et qu'on n'entretenait qu'en commerçant avec les hommes pour leur faire du bien, TISSOT, *Santé des gens de lettres*, p. 77, éd. TECHENER. || 3^e Au jeu du commerce, échanger, moyennant payement; une carte contre une autre soit de la banque soit du voisin. || Il se conjugue avec *avoir*. Une cédille au c devant a et o.

— ÉTYM. *Commerce*.

COMMERCIAL, ALE (ko-mér-si-al, a-l'), adj. Qui appartient au commerce. Affaires commerciales. Règlements commerciaux. La production commerciale. || La liberté commerciale, liberté des échanges entre les différents pays.

— ÉTYM. *Commerce*.

† **COMMERCIALEMENT** (ko-mér-si-a-le-man), adv. À la manière des commerçants. || En matière de commerce.

— ÉTYM. *Commercial*, et le suffixe *ment*.

COMMÈRE (ko-mé-r'), s. f. || 1^e Celle qui a tenu un enfant sur les fonts baptismaux, avec un compère; ce qui crée entre eux une parenté spirituelle. Il s'avisa de me prier de lui tenir un enfant, et me donna Mme Coccelli pour commère, J.-J. ROUSS. *Conf.* v. Quelques-uns osaient douter que le pape pût déposer un roi, pour avoir épousé sa commère ou sa parente au 7^e degré, VOLT. *Phil.* II, 414. || 2^e Terme d'amitié, donné surtout entre voisins et gens qui se voient très-souvent. Compères et commères. Ma commère, quand je danse, Mon cotillon va-t-il bien? *Vieille chanson*. || 3^e Par extension, nom donné aux animaux qui ont de grands rapports entre eux. Que ferai-je, lui dit-elle [l'ourse], ma bonne commère [la corneille], de ce petit monstre [son petit]? FÉN. t. XIX, p. 43. L'onde était transparente ainsi qu'aux plus beaux jours: Ma commère la carpe y faisait mille tours. Avec le brochet son compère, LA FONT. *Fabl.* VII, 4. || 4^e Emploi de ce terme avec quelques qualités ou défauts considérés surtout comme très-habituels et de tous les instants. Une méchante commère. Une bonne commère. || Commère dolente, personne qui se plaint toujours. Et

maintenant je suis ma commère dolente, mol. *Sgan.* sc. 2. || Femme bavarde et médisante. Propos de commère. || Par extension. Cet homme est une vraie commère. || C'est une bonne commère, une fine commère, une maîtresse commère, c'est une femme de tête qui ne s'intimide pas facilement. On dit dans le même sens : quelle commère ! Heureux l'écot où la commère Apportait sa pinte et son verre ! BÉRANG. *Mme Grégoire.* Dans le marais entrés, notre bonne commère S'efforce de tirer son hôte au fond de l'eau, LA FONT. *Fab.* IV, 44. || Proverbe. Tout se fait ou tout va par compère et par commère, c'est-à-dire tout se fait par faveur et protection.

— REM. *Commère* se dit par rapport à celui qui a tenu l'enfant sur les fonts baptismaux, et aussi par rapport au père et à la mère de l'enfant. *Marraine* se dit par rapport à l'enfant lui-même.

— HIST. XIII^e s. Ce doit cascuns savoir que nus ne doit espouser cele qui li apartient de lignage, ne se [sa] commere, de quel enfant que ce soit, BEAUM. XVIII, 8. || XIV^e s. Et s'il est que desconfis soies Et que tes gens mors et pris voies, Jà soit ce que li cuer t'en vueille, Garde que ton oeil ne s'en meuille : Car c'est maniere de commere, Qui doit plourer l'ame sa mere, MACHAULT, p. 440. || XV^e s. Ils les reputent folz et chetifz, et dient que ce ne sont que commeres et gens de neant, CHRIST. DE PISAN, Charles V, 1, ch. 40. Quant la diablesse vit le chevalier en tel point, elle luy escria d'une voix forsennée : Va-t'en, que ne soyes desmembrés : es-tu une commere ou ung portier de religion ? va ton chemin en autre lieu querir ton adventure, Perceforest, t. vi, f° 48. Nous n'estions point advocatz ne procureurs pour plaider ne tenser comme commeres, ib. f° 88. Je ne scay, dit la voix, se tu empiras l'huys ; car tu n'y entreras point par force ne autrement ; car je hucherai [j'appellerai], aussy fol et oultrageux que tu es, qui bien gardera l'huys contre toi. Meshuy seroient ruses de commeres, dit Passeyon, trop ai entendu, ib. t. IV, f° 109.

— ÉTYM. Saintonge, *coumère*; Berry, *coumère*, femme en couches; provenç. *comaire*; catal. *comare*; espagn. *comadre*; ital. *comare*, *comadre*; de *co*, et *mère*, parce que la marraine de l'enfant, étant considérée comme sa mère spirituelle, et chargée de le guider et de le secourir en cas de mort de la mère naturelle, était mère en même temps que celle-ci.

† COMMÉRER (ko-mé-ré), v. n. Terme familier. Faire la commère, faire des commérages.

— ÉTYM. *Commère*.

† COMMETTAGE (ko-mè-ta-j'), s. m. Terme de corderie de marine. Action d'assembler des torons pour en former des haussières, et, aussi, action d'assembler des haussières pour faire des câbles et des grélins.

— ÉTYM. *Commettre*.

COMMETTANT (ko-mè-tan), s. m. Celui qui commet à un autre le soin de ses intérêts privés ou politiques. Rendre compte à ses commettants. Le député et ses commettants. Le magistrat s'oblige à n'user du pouvoir qui lui est confié que selon l'intention des commettants, J. J. ROUSS. *Orig.* 2. || Familièrement. Allez dire à vos commettants, c'est-à-dire à ceux qui vous envoient, qui vous ont chargé de cette commission. || En jurisprudence, celui qui a donné commission, par opposition au commissionnaire.

— ÉTYM. *Commettre*.

† COMMETTEUR (ko-mè-teur), s. m. Ouvrier qui fait le travail du commettage.

— ÉTYM. *Commettre*.

COMMETTRE (ko-mè-tr'), je commets, tu commets, il commet, nous commettons; je commettais; je commis; je commettrai; je commettrais; commets; que je commette, que nous commettions; que je commisse; commettant; commis, v. a. || 1^e Proprement, mettre ensemble; usité seulement, au propre, en termes de marine. Tordre ensemble plusieurs torons pour en former un cordage. || 2^e Mettre ensemble, dans le sens de proposer. Je vous commets au soin de nettoyer partout, MOL. *l'Av.* III, 4. Et mille observateurs que j'ai commis exprès Ont si bien vu leurs feux qu'ils ne sont plus secrets, ROTR. *Vencesl.* II, 3. Il commit un Alcide au fardeau d'un Atlas, ID. *St-Gen.* I, 4. Le roi commit des membres de son conseil d'Etat pour vider les procès en dernier ressort, VOLT. *Siècle de Louis XV*, 36. || Commettre un rapporteur, un juge dit juge commissaire, chargé de faire un rapport dans une affaire, de procéder à certaines opérations. Commettre un huissier, dit huissier commis, désigné par le juge, à l'effet de faire une signification. || Absolument. Chamilart ne voulut plus être rapporteur d'aucune affaire, et remit au greffe celles dont il se trouvait

chargé, et pria le président d'y commettre, ST-SIM. 70, 453. || 3^e Mettre ensemble dans le sens de confier. Notre Atlas.... Te commet de l'Etat l'entier gouvernement, RÉGNIER, *Sat.* VI. Reprenez le pouvoir que vous m'avez commis, CORN. *Cinna*, IV, 3. Leur feignant un secret que César m'a commis, ROTR. *Bélis*, II, 8. Ce pauvre maître Albert a beaucoup de mérite D'avoir depuis Bologne accompagné ce fils Qu'à sa discréption vos soins avaient commis, MOL. *l'Étour*, IV, 3. Je vous rends le dépôt que vous m'avez commis, RAC. *Athal*, II, 7. Défendre jusqu'au bout les jours qu'ils m'ont commis, ID. *Baj.* V, 40. Un roi victorieux A commis à mes scins ce dépôt précieux, ID. *Esth. prol.* Les mains A qui Rome a commis l'empire des humains, ID. *Brit.* II, 3. C'est à leurs doctes mains, si l'on veut les en croire, Que Phébus a commis tout le soin de sa gloire, BOIL. *Disc. au roi*. Il commet à Josué ce qui reste à faire, BOSS. *Hist.* II, 3. Ce fut à cette garde fidèle que la reine commit ce précieux dépôt, ID. *Reine d'Anglet*. Enfin ils étaient prêts d'en venir aux mains et de commettre leur réputation au sort d'une bataille, VOLT. *Louis XIV*, 42. || 4^e Mettre ensemble, dans le sens de compromettre, mêler quelqu'un dans quelque affaire désagréable. Commettre le père avec le fils, les mettre dans le cas de se brouiller ensemble. Afin de les commettre l'un contre l'autre, CORN. *Ex. de Rod*. Je ne crois point vous avoir commise, SÉV. 263. Il n'est propre qu'à commettre deux personnes qui veulent s'accorder, LA BRUY. *Théophr.* 42. Si vous vous obstinez à n'être jugé que par les consuls, vous commettrez le sénat avec le peuple, et vous allumerez une sédition, VERTOT, *Révol. rom.* liv. II, p. 466. Quoi ! vous osez commettre un homme tel que moi Avec des malheureux si peu dignes de foi ! VOLT. *Catil.* I, 3. || En parlant des choses. Qu'eussé-je fait, Pollux, en cette extrémité Qui commettait ma vie avec ma loyauté ? CORN. *Médée*, I, 4. Sans commettre l'autorité du roi son seigneur, BOSS. *Reine d'Anglet*. Nous sommes attachés à un peu d'honneur que nous avons dans le monde, nous ne voulons pas le commettre, FLÉCH. *Serm.* I, 281. Abandonner leurs Etats à des dissensions domestiques et commettre leur dignité à des jalouses étrangères, ID. ib. I, 207. Voilà comme il évitait d'entrer en conversation et de commettre sa suffisance, MONTESQ. *Lett. pers.* 104. Henri IV [d'Allemagne] ne fit que commettre son autorité en écrivant au pape qu'il le déposait, VOLT. *Mœurs*, 46. Le sultan ne voulait point commettre son honneur et celui de l'empire ottoman, en exposant le roi à être pris sur la route par ses ennemis, VOLT. *Charles XII*, 6. || Absolument. A-t-on bien prévu et réglé le cérémonial ? Le moindre mécompte commettait beaucoup. || 5^e Exposer. Craignant de vous commettre aux affronts d'un refus, RAC. *Iph.* II, 4. Mais à d'autres périls je crains de le commettre, ID. *Baj.* IV, 1. || 6^e Faire, en parlant d'un acte répréhensible. Commettre un péché, une faute, un délit, un crime. Ils commirent de grands excès. L'amour que j'ai pour vous a commis cette offense, CORN. *Nicom.* II, 2. On ne me verra point survivre à votre gloire, Si vous allez commettre une action si noire, RAC. *Brit.* IV, 3. Si mon cœur eût commis cette horrible injustice, VOLT. *Tanc.* V, 6. || 7^e Se commettre, v. résf. Se confier. Qui.... Se commet aux hasards de l'amoureuse mer, RÉGNIER, *Épit.* II. [Agnès] N'a plus voulu songer à retourner chez soi, Et de tout son destin s'est commise à ma foi, MOL. *Ec. des f.* V, 2. || 8^e Compromettre sa dignité, son caractère, ses intérêts. Il y aurait de la honte pour lui de se commettre avec un père étourdi, BALZ. *liv.* VI, *lett.* 5. Des généraux d'armée Ne se commettent point contre un aventurier, CORN. *D. Sanche*, I, 5. Il y a des gens avec lesquels il ne faut jamais se commettre [se familiariser], LA BRUY. V. Lucien ne voulait point se commettre avec Diogène qu'il craignait, FONTEM. *Jug. de Pluton*. Un seul officier supérieur qui eût voulu profiter de la confusion pour faire battre son général, le pouvait aisément sans se commettre, VOLT. *Siècle de Louis XIV*, 46. Je veux bien avec toi descendre à me commettre, VOLT. *Tanc.* III, 6. Ces agaceries dont les femmes savent user sans se commettre, J. J. ROUSS. *Conf.* VI. Que revient-il de se commettre avec le public ? des tracasseries de comédiens, des jalouses d'auteurs.... VOLT. *Lett. à Mme du Bocage*, 3 sept. 1758. || 9^e S'exposer. La reine, à peine sortie d'une tourmente si épouvantable, ose encore se commettre à la furie de l'Océan et à la rigueur de l'hiver, BOSS. *Reine d'Anglet*. || 10^e Être fait, en parlant d'un acte répréhensible. Péchés qui se commettent dans l'ombre.

— HIST. XIII^e s. L'en demande se l'en doit obeir à

son apel, et l'on dit que non, puisque la cause fut commise sanz apeau, LIV. *de just.* 13. || XIV^e s. Aucune fois un home commet et fait adultere, ORESME, ETHE. 443. Et toutefois dit Aristote que l'en doit très peu de choses commettre au juge, ID. ib. 462. Le duc de Normandie, qui y estoit commis De par le roy son pere.... GUESCL. 602. Trente sergans avoit, en la ville commis, Qui toute jour les sievent armés et fervestis, BAUD. *de Seb.* VIII, 4498. En commettant [encourant] les peines qui sur ce ont esté indictes et ordonnées, ORDONN. DES ROIS, t. VI, p. 72, dans DU CANGE, *committere*. Jà ce fust que li Romains li eussent commis et donné leur empire, BERCHEURE, f° 24, recto. || XV^e s. Je feuz commis à porter ceste parole à ce jeune duc, COMM. IV, 4. || XVI^e s. Les exces incomparables qui, en ses terres, ont esté par toy commis, RAB. *Garg.* I, 34. À l'artillerie feut commis le grand escuyer Touquedillon, ID. ib. I, 25. Le connétable ayant été commis pour passer le Tesin, MONT. I, 53. Au lieu où le crime est commis, ID. I, 71. Commettre sa vie et sa liberté entre les mains de ses ennemis, ID. I, 134. Les pendantes empirent ce qu'on leur commet, ID. I, 146. S'estant parfaitement commis l'un à l'autre, ils tenoient parfaitement les rennes de l'inclination l'un de l'autre, ID. I, 244. Les petits enfans mesmes chanteroyent les louanges des hommes valeureux, par qui ces beaux actes auroient esté commis, LANOUÉ, 430. Massacres qui en plusieurs lieux se commettoient, ID. 605. Les centaures s'estant enyvrez commeirent plusieurs insolences, jusques à vouloir prendre les femmes à force, AMYOT, *Thésée*, 38. Esperant que le peuple se jetteroit du tout entre ses bras, et se commettoit à luy seul, ID. PÉRIC. 64. Les larcins et pilleries que l'on commet en voz finances, ID. ARIST. 40. Se deliberant de n'user plus de surprise, ains de commettre tout au hazard d'une bataille rangée, ID. EUM. 34. Nous en voyons qui n'auroient pas le cœur de commettre une voyelle avec une voyelle en parlant, ID. *De la mauv. honte*, 19. On les auroit voulu commettre [mettre aux prises] sans aucune raison, D'AUB. *Vie*, LV. Vous devez commettre à ceux qui servent Henri de Bourbon le salut de votre personne, ID. ib. XCII. Concluant et requerant iceux comtez et autres pays mouvans de la couronne, estre declarez, par arrest, commis et confisquez, adjugez et reunis à la couronne, M. DU BELL. 435.

— ÉTYM. Provenç. *cometre*; espagn. *cometer*; ital. *commettere*; du latin *committere*, de *cum*, avec, et *mittere*, mettre (voy. METTRE).

† COMMINATION (ko-mm-i-na-sion), s. f. || 1^e Dénonciation de la colère et surtout de la colère céleste. Au commencement du carême, à la cérémonie de la commination, on prononçait ces malédictions du Deutéronome, CHATEAUB. *Génie*, IV, I, 3. || 2^e Figure de rhétorique par laquelle on annonce ou on laisse entrevoir à ses auditeurs un avenir menaçant, s'ils ne changent pas de conduite, ou s'ils ne font pas ce qu'on leur recommande.

— HIST. XVI^e s. Il les envoya tous sommer, avec commination de les faire tous pendre, s'ils attendaient le canon, M. DU BELLAY, 429.

— ÉTYM. Provenç. *cominacio*; espagn. *cominacion*; du latin *comminationem*, de *comminari*, menacer, de *cum*, avec, et *minari*, menacer (voy. MENACE).

COMMINATOIRE (ko-mm-i-na-toi-r'), adj. || 1^e Terme de jurisprudence. Qui menace d'une condamnation. Sentence comminatoire. Clause comminatoire (voy. CLAUSE). Il voulait, par cet arrêt comminatoire qui ne fut jamais imprimé, effrayer la cupidité des gens d'affaires, VOLT. *Louis XIV*, 30. || Disposition purement comminatoire, prescription légale qui porte une sanction, spécialement une nullité qui ne s'observe pas rigoureusement. || 2^e Par analogie. Tout ce qu'on y lit des tourments éternels lui paraissant comminatoire, J. J. ROUSS. *Conf.* VI.

— HIST. XVI^e s. Parolles comminatoires, pleines de reproches et de menaces, CONDÉ, *Mémoires*, p. 674.

— ÉTYM. Voy. COMMINATION.

† COMMINUER (ko-mm-i-nu-é), v. a. Terme de chirurgie. Briser en petits morceaux.

— HIST. XVI^e s. Et en aucunes des personnes qui feurent tuées, feut trouvé que leurs os estoient tous comminuez et desrompuz, JUVÉNAL DES URINS, CHARLES VI, 4417. || XVI^e s. Un coup de pistole luy fractura les os du bras, dont en avoit qui estoient comminués, comme si on les eust rompus sur une enclume, PARÉ, IX, 44.

— ÉTYM. Provenç. *commuinir*; du latin *commuinere*, briser en morceaux, de *cum*, et *minuere*, rendre menu (voy. MENU).

† **COMMUTIF, IVE** (ko-mm-i-nu-tif, ti-v'), *adj.* Terme didactique. Qui réduit en très-petits fragments. || Terme de chirurgie. Fracture comminutive, fracture qui réduit un os en petits fragments.

— ÉTYM. Voy. COMMINUER.

† **COMMUNITION** (ko-mm-i-nu-sion), *s. f.* Terme didactique. Réduction en petits fragments. || Terme de chirurgie. Ecrasement d'un os, qui est réduit en un grand nombre d'esquilles.

— ÉTYM. Voy. COMMINUER; provenç. *communucio*.

4. **COMMIS, ISE** (ko-mi, mi-z'), *part. passé.* || 1^e Préposé. Les plus sages vieillards furent commis pour examiner ses actions, FÉN. *Tél.* VIII. Le gladiateur, commis à l'introduction des martyrs, n'avait pas d'ordres pour cette victime [Cymodocée], CHATEAUB. *Mart.* II, 392. Mais pour la conquérir qui s'ose hasarder Trouve un dragon affreux commis à la garder, CORN. *Toison*, I, 4. Commis à retirer les brevets des emplois Qui vous ont fait l'envie et la terreur des rois, ROTROU, *Bélis*. V, 3. || Huissier commis, celui qui est désigné par un juge pour certaines opérations. || 2^e Confié. Un voleur se hasarde D'enlever le dépôt commis aux soins du garde, LA FONT. *Matr. d'Éph.* Je m'acquitte des mieux de la charge commise, CORN. *la Place roy.* I, 2. Il accomplit l'ouvrage qui lui est commis, BOSS. *Hist.* II, 4. Il est vrai, de David un trésor est resté, La garde en fut commise à ma fidélité, RAC. *Athal.* V, 2. Le sort d'Andromaque est commis à ta foi, ID. *Andr.* IV, 4. C'est aux mains de Bourbon que leur sort est commis, VOLT. *Henr.* ch. I. || Dans l'ancienne jurisprudence, on disait qu'une personne ou une communauté avait ses causes commises, quand elle avait droit au privilége de plaider en certaine juridiction. L'Université avait ses causes commises au Châtellet de Paris; les religieux de Cluny et de St-Maur au grand conseil; les ducs et pairs, l'Hôtel-Dieu et l'Hôpital général, en première instance en la grand'-chambre. || 3^e Compromis. Toute la gloire et toute la fortune d'un homme y sont commises, LA BRUY. XII. || 4^e Fait, exécuté, en parlant d'une action condamnable. Un crime horrible ayant été commis. Les jansénistes disent que les péchés commis sans grâce actuelle ne laissent pas d'être imputés, PASC. *Prov.* IV.

2. **COMMIS** (ko-mi; l's se lie: un ko-mi-z intelligent), *s. m.* || 1^e Employé d'une administration, d'une maison de banque, d'une maison de commerce. Premier commis. Commis marchand. Commis expéditionnaire. Un commis de la guerre. Je voudrais savoir quel est le premier commis [aux affaires étrangères] qui a la correspondance de Gênes, VOLT. *Lett. d'Argental*, 28 juin 1773. || Commis voyageur, celui qui voyage pour le placement des marchandises. || Commis à pied, commis à cheval, employé des contributions indirectes qui va faire l'exercice chez les débitants de boissons. La veuve Raillard, qui vend du vin aux bateliers, a une cave secrète que nous connaissons tous, mais que les commis ignorent, P. L. COUR. *Gazette du village*, n° 4. || Commis aux portes, personne chargée de percevoir les droits d'entrée aux portes et barrières des villes. || Anciennement, commis aux aides, personne préposée par les fermiers des impôts à la perception des droits sur diverses marchandises. Un commis engrangé des malheurs de la France, BOIL. *Ép.* V. Nous donnerions, nous autres pauvres Suisses, quarante à cinquante mille francs à des Parisiens [les fermiers généraux], pour nous avoir vexés jusqu'à présent par une armée de commis, VOLT. *Lett. Dupont*, 10 oct. 1775. || 2^e Terme de marine. Commis de marine, commis d'administration, employé de l'administration de la marine au-dessous du grade de commissaire. || Commis aux vivres, celui qui est chargé des approvisionnements sur un navire. || Celui qui, sur un bâtiment marchand, est chargé de la vente de la cargaison. || 3^e Commis greffier, celui qui est adjoint au greffier pour l'assister ou le remplacer.

— HIST. XV^e s. Quand on se rendoit au roi de France ou à ses commis, ils estoient au traité par condition telle qu'ils se deparoient si ils vouloient, FROISS. II, II, 27. || XVI^e s. Le roy declara qu'il suprimoit tous autres thresoriers et généraux, et qu'il n'y en auroit plus que deux, par devers lesquels resideroit toute la charge des finances, de quelque nature qu'elles fussent, qui seroient appellez commis des finances, lesquels seroient eleus en la chambre des comptes par le chancelier, PASQUIER, *Recherches*, liv. II, p. 84, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Commis* 4; Berry, *coumis*.

COMMISE (ko-mi-z'), *s. f.* || 1^e Action de mettre aux prises, de compromettre. J'obligeai Monsieur à

changer de résolution, en lui insinuant sans affection le péril de la commise et du choc qui, dans la conjoncture, était inévitable, RETZ, III, 357. M. le duc d'Orléans empêcha les princes du sang et les bâtards de se trouver à l'enregistrement ni à la réception de Villars, de peur de commise, ST-SIM. 447, 236. || 2^e Terme de jurisprudence féodale. Confiscation d'un fief au profit du seigneur, faute, par le vassal, de rendre les devoirs auxquels il était tenu. || Dans l'ancienne législation, confiscation de marchandises de contrebande. || Commise emphytéotique, confiscation de la tenure de l'emphytéote pour inexécution de condition.

— HIST. XV^e s. Quand le fermier a donné lieu à la commise de son bail, *Nouveau coust. génér.* t. I, p. 942.

— ÉTYM. *Commis* 4.

COMMISÉRATION (ko-mm-i-zé-ra-sion; en poésie, de six syllabes), *s. f.* Action de prendre en miséricorde. Je ne puis me défendre d'une espèce de commisération pour vos associés, DIDER. *Lettre à M. Le Breton*. Le trop de commisération peut mettre hors d'état de procurer du secours, ID. *Essai sur la vertu*. Sans que je m'en aperçoive le sentiment de la commisération s'exerce et se fortifie, ID. *Eloge de Richardson*. Des airs superbes ni une commisération affectée ne conviennent point à un vainqueur généreux, ST-ÉVREMOND, dans RICHELET.

— HIST. XVI^e s. Pantagruel, qui en eut commisération bien grande, RAB. *Pant.* V, 47. Faillites et banqueroutes, les unes dignes de commisération, quand elles sont advenues par les dommages et pertes que la calamité des troubles passés a apportés à cettui nostre royaume, les autres.... *Mandement de Henri III*, du 25 juin 1582.

— ÉTYM. Le latin *commiseratio*, de *cum*, et *misericordia*, avoir pitié (voy. MISÈRE).

COMMISSAIRE (ko-mi-sé-r'), *s. m.* || 1^e Celui qui est chargé de certaines fonctions spéciales et temporaires. Louis XI pour apaiser le cri public nomme des commissaires, ils ne décident rien, VOLT. *Mœurs*, 94. Ce qui a fait dire au commissaire du saint office, l'un des principaux examinateurs: que les propositions de Jansénius... PASC. *Prov.* 18. || Chair de commissaire, repas moitié gras et moitié maigre, ainsi dit parce que les commissions chargées de l'exécution de l'édit de Nantes étaient mi-parties de catholiques et de protestants. || Juge ou autre personne à qui le roi attribuait un pouvoir particulier et extraordinaire de juger souverainement certaines affaires en des chambres ou des bureaux établis à cet effet. On fit juger ce prisonnier par des commissaires. Il est vrai que le comte Monteculli, qui était au service du dauphin [fils de François I^r], fut condamné par des commissaires à être écartelé, comme coupable d'avoir empoisonné ce prince, VOLT. *Dict. phil. art. Supplices*. || Député que le souverain nomme, de sa part, pour régler des limites et travailler à l'exécution des traités. || Délégué à qui le gouvernement confie, à titre provisoire, certaines fonctions. Commissaire extraordinaire. Commissaire du gouvernement. Les commissaires de la république en 1848 tenaient lieu de préfets. || Juge commis à certaines instructions, à certaines opérations. On dit aujourd'hui, ordinairement, juge commissaire. || Commissaires des pauvres, bourgeois que l'on commettait pour recueillir les taxes consacrées au soulagement des pauvres. || Commissaire d'une fête, d'un bal, d'un banquet, celui qui est chargé d'en diriger les préparatifs et d'en faire les honneurs. || Dans certains ordres monastiques, celui qui est commis pour régler les différends qui naissent dans les couvents parmi les religieux. || 2^e Titre de divers fonctionnaires. Commissaire de police, fonctionnaire de la police qui a sous ses ordres les divers agents. Le commissaire viendra bientôt, et l'on s'en va vous mettre en lieu où l'on me répondra de vous, MOL. *Méd. malgré lui*, III, 10. || Commissaire-priseur, officier ministériel chargé de l'estimation des objets mobiliers et de leur vente aux enchères. || Commissaire des guerres, agent préposé à l'administration militaire. Les commissaires des guerres sont remplacés aujourd'hui par les intendants militaires. || Commissaire de marine, agent préposé à l'administration, à l'équipement des vaisseaux, à la revue des marins, au paiement de la solde, etc. Commissaire général de la marine, le premier grade du corps du commissariat. Autrefois, au XVII^e siècle, le commissaire général était le premier des officiers de l'administration après l'intendant de la marine. || Autrefois, commissaire départi, un intendant de province. || Autrefois, commissaire d'artillerie, officier commis pour servir dans l'artil-

lerie et avoir soin de l'attirail. || Autrefois, commissaire général, officier considérable qui avait inspection sur toute la cavalerie légère; on nommait son régiment, le régiment commissaire. || Commissaire du gouvernement, du roi, de la république, du pouvoir exécutif, le représentant de la puissance exécutive. Sous la première république, titre donné aux officiers du ministère public, et aujourd'hui à ces officiers dans le conseil d'Etat et dans les tribunaux militaires || Commissaire du gouvernement, spécialement le fonctionnaire chargé de la surveillance des compagnies financières ou industrielles. || Commissaire du roi, du gouvernement, celui qui est chargé de soutenir la discussion d'un projet de loi devant une assemblée législative. || 3^e Commissaire s'est dit aussi de celui qui était établi par autorité de justice pour administrer les biens saisis ou mis en séquestre. || Commissaire aux saisies réelles, officier commis pour avoir soin des biens saisis réellement. || Autrefois, commissaire de la cour, commissaire du parlement ou de quelque autre cour supérieure. || Grands commissaires au parlement, les huit plus anciens conseillers de la chambre qui, avec les deux présidents, jugeaient souverainement des affaires qui devaient être jugées par articles, comme l'examen des comptes, l'ordre des créanciers, etc. Travailler de grands commissaires, travailler extraordinairement, dans le palais même, à une affaire. || Petits commissaires au parlement, quatre juges anciens avec le président, qui discutaient un procès dont, après, on faisait le rapport en pleine chambre. Ce procès est de petits commissaires. || Travailler de petits commissaires. N'est-ce pas un amusement pour l'Académie de juger Corneille de petit commissaire, sur mon rapport? VOLT. *Lett. d'Argental*, 3 octobre 1761. || 4^e Commissaire apostolique, ecclésiastique qui jugeait de l'appel des sentences des officiers provinciaux. || 5^e Commissaire, membre d'une commission.

— HIST. XIV^e s. Il [dans un testament] ordonna ses vrays, bons et loyaux amis executeurs et de foy commissaires, DU CANGE, *commissarii*. || XV^e s. Le sire de Beaumont festa et honora ces messagers et commissaires du roi anglois quant qu'il put, FROISS. I, I, 45. Vous avez ouy comme Dieu en ce monde establest ce conte de Campobache commissaire à faire la vengeance du cas du connestable [comme Dieu fit de lui l'instrument de...], COMM. V, 6. C'estoit chose impossible, s'il ne fust venu de Dieu seul, qui vouloit faire son commissaire de ce jeune roi [Charles VIII en Italie], ID. VII, 44. || XVI^e s. Les dix commissaires envoyez et deputez, pour avec luy ordonner les affaires de la Macedoine, AMYOT, P. *Æm.* 47. Picquet commissaire des guerres, M. DU BELL. 445. Et affin que le tort et injure, si aucun se faict, soit reparé, est enjoinct aus dits chefs d'hostel aller promptement faire plainte au commissaire du quartier, CONDÉ, *Mém.* p. 606. Martin Chambon, commissaire de l'artillerie de la dite marine [Honfleur], JAL, *commissaire*. Traitté en commissaire, de chair de poisson, H. EST. *Apol. d'Hérod.* p. 354, dans LACURNE.

— ÉTYM. Latin *commissum* (voy. COMMETTRE), avec la terminaison *arius*; provenç. *comissari*, *comessari*; espagn. *comisario*; ital. *commissario*.

COMMISSARIAT (ko-mi-sa-ri-a; le t ne se lie pas), *s. m.* La qualité, l'emploi de commissaire. || Durée des fonctions d'un commissaire. || Le corps administratif de la marine. || Bureau d'un commissaire de police.

— ÉTYM. *Commissaire*.

COMMISSION (ko-mi-sion; en poésie, de quatre syllabes), *s. f.* || 1^e Action de commettre, de préparer; charge qu'on donne à quelqu'un de faire une chose. Il a reçu commission d'aller en tel lieu. Je me suis très-mal acquitté de ma commission. N'as-tu rien oublié de ta commission? ROTR. *Antig.* V, 2. Je m'acquitte exactement de cette commission, SZÉV. 50. Elle leur donne la commission d'annoncer à son bien-aimé que.... BOSS. *Lett. Corn.* 36. Faut-il répondre, corriger, détramer quelqu'un? ils [les rois faibles] en donneront la commission à quelque autre personne, plutôt que de parler eux-mêmes avec une douce fermeté, FÉN. *Tél.* XXIII. Ça, je veux étouffer le courroux qui m'enflamme, Et tout du long t'ouïr sur ta commission, MOL. *Amph.* II, 4. Le gouvernement de Berne devait s'applaudir de compter parmi ses membres un savant qui avait étudié toutes les parties de la physique; aussi l'employa-t-on surtout dans des commissions où il fallait que le magistrat fût en même temps ou physicien ou philosophe, CONDORCET, HALLER. || Réunion de personnes chargées de préparer une décision, de donner un avis, d'examiner

quelque objet. Commission d'enquête. Rapport, conclusions de la commission. || Commission exécutive. Commission administrative. || Commission d'examen du baccalauréat, des écoles du gouvernement. || Commission d'examen pour les livres classiques, commission chargée d'examiner les livres classiques qui peuvent être admis dans les écoles publiques. || Les commissions, s'est dit de douze commissions qui furent instituées en 1794 par le comité de salut public en remplacement des ministères. || 2^e Mandement de l'autorité donnant charge et pouvoir ou conférant certain grade. Il a reçu sa commission. L'ordre de l'empereur n'admet ici personne. Et ma commission n'y souffre que nous deux, ROTR. *Bélis.* III, 2. Qui avait la commission de l'empereur de faire exécuter ses édits, CORN. *Ex. de Poly.* Les évêques prirent d'Édouard de nouvelles commissions, BOSS. *Var.* 7. || Toute charge ou emploi qu'on donne à des gens commis pour avoir soin de quelque chose, de quelque affaire. Ce partisan a tant de commissions à donner. || Autrefois, ordre du conseil pour la levée des tailles ou autres droits. La commission des tailles s'envoyait aux intendants des provinces. || Ordre qu'on donnait pour lever des gens de guerre. Chaque capitaine ou officier n'avait pour titre que sa commission. || 3^e Par opposition à titre, pouvoir donné pour un temps à quelques personnes d'exercer quelques charges ou de juger en des occasions extraordinaires. Les protestants ne veulent pas que le ministère [des pasteurs] soit une simple commission que le peuple donne, FEN. II, 43. Les amis de Pompée se récrièrent que le temps de sa commission n'était pas expiré comme celui de César, VERTOT, *Revol. rom.* liv. XIII, p. 256. || Commission rogatoire, délégation faite par un tribunal ou un juge à un autre tribunal ou à un juge d'un autre siège pour accomplir un acte d'instruction ou de procédure. || Lettre de chancellerie qui conférait le pouvoir de donner des assignations, de faire des exécutions de jugement. || Commission extraordinaire, établissement de quelque chambre ou juridiction qui ne devait durer que quelque temps. || Nom de certains tribunaux d'exception jugeant de faits graves, en général politiques. Il fut condamné non par justice mais par commission. Commission militaire, tribunal militaire jugeant rapidement et sans recours. || 4^e Terme de marine. Permission que donne le souverain pour aller en course sur les ennemis. Les armateurs ne pouvaient faire la course sans la commission. || Bâtiment en commission, bâtiment qui, à la vérité, a son armement, son gréement et son artillerie, mais qui, pour diminuer la dépense, reste avec très-peu d'équipage jusqu'au moment où, recevant ordre de partir, il prend ses munitions de guerre et de bouche. || 5^e Message, ou transport de quelque objet qu'on fait faire par un domestique ou par une personne qu'on paye, ou aussi par quelqu'un de bonne volonté. J'ai envoyé mon domestique en commission. || Le prix que l'on paye pour une commission de ce genre. || 6^e Emplette qu'on prie quelqu'un de faire. On lui envoie plusieurs commissions et point d'argent. || 7^e Terme de commerce. Acte par lequel une personne donne pouvoir à une autre d'agir pour son compte. Le contrat de commission est une des applications du mandat. || Acte par lequel un négociant fait acheter ou vendre par d'autres négociants établis loin de sa résidence, des marchandises pour son compte. || Profession de celui qui se charge de l'achat, du placement des marchandises pour le compte d'un tiers. Faire la commission. Maison de commission. || Ce qu'un commissionnaire perçoit pour son salaire. Il y a tant de commission sur le prix de ces marchandises. || 8^e Action de faire quelque chose de répréhensible. La commission d'une faute. On peut dire la même chose d'une coupable commission, PASC. *Prov.* 4. || Terme le casuiste. Péché de commission, péché commis par acte; il se dit par opposition à péché d'omission. Il parle des péchés d'omission et de ceux de commission, PASC. *Prov.* 4. Mes péchés sont d'omission, rarement de commission, J. J. ROUSS. *Prom.* 6.

— HIST. XIV^e s. Et seront li sergent Commis à regarder commission portant De prendre et d'arrester le corps et le vaillant, GUESCL. 1924. || XV^e s. Quand les commissaires de par le roi de France furent venus à Montpellier, ils manderent des plus notables de la ville et leur montrèrent leurs commissions, FROISS. II, II, 23. Le pape leur envoya pouvoir et commission pour faire le procez, COMM. VIII, 43. || XVI^e s. Je ne puis leur apprendre à distinguer les bonnetades qui les regardent, de celles qui regardent leur commission [charge], MONT. IV, 458. Les sergents qui y furent envoyez feirent le contenu de leur commis-

sion, AMYOT. *Agésil.* 8. Les provinces ausquelles sa première commission ne s'estendoit, luy estoient adjointées par ceste seconde, ID. *Pomp.* 45. La court permet aux lieutenants, officiers du guet et archers de prendre et apprehender au corps sans commission ne permission ceux qui feront des assemblées [pour la religion protestante], CONDÉ, *Mémoires*, p. 552.

— ÉTYM. Provenc. *comission*; espagn. *comision*; ital. *commissione*; du latin *commissionem*, de *committere*, commettre (voy. COMMETTRE).

COMMISSIONNAIRE (ko-mi-sio-nè-r'), s. m. || 1^e Celui qui agit pour le compte d'autrui en matière commerciale, sans être un simple préposé, et, spécialement, celui qui achète ou vend pour le compte d'un tiers moyennant une remise. || Celui dont la profession est de faire la commission. Dans tous les pays de grande consommation, le négociant reste dans son comptoir et agit par des commissionnaires qui sont quelquefois eux-mêmes des négociants très-considérables, J. B. SAY, *Cours*, 1840, t. p. 310. || Commissionnaire de roulage, celui qui se charge de transporter ou faire transporter les marchandises par voiture. || Commissionnaire d'entrepot, celui qui veille à ce que le voiturier remette en temps utile et en bon état les marchandises à leur destination. || Commissionnaire chargeur, celui qui transporte par bateau. || Commissionnaire au mont-de-piété, intermédiaire qui se charge de recevoir les engagements. || 2^e Homme qui stationne au coin de la rue, attendant les commissions du public. Un commissionnaire de place. || 3^e S. m. et f. Dans les villages ou les petites localités, homme ou femme qui porte et prend des objets dans les villes voisines avec ou sans voiture. Vous remettrez à la commissionnaire ce que je demande, LEGORANT.

— ÉTYM. *Commission*.

COMMISSIONNÉ, ÉE (ko-mi-sio-né, née), part. passé. Commissionné par le gouvernement.

COMMISSIONNER (ko-mi-sio-né), v. a. || 1^e Délivrer à quelqu'un une commission qui l'autorise à faire quelque chose ou qui lui confère quelque fonction. || 2^e Donner commission d'acheter ou de vendre.

— HIST. XV^e s. Maistre Jean Bourgois fut commissionné à faire ceste informacion de par le roy, *Extrait d'un ms. relatif à Louis XI*, Bibl. des Charters, 4^e série, t. I, p. 264.

— ÉTYM. *Commission*.

COMMISSOIRE (ko-mi-sio-r'), adj. Terme de droit. Clause commissoire, clause qui, n'étant point accomplie, emporte la nullité du contrat. || Dans le droit romain, clause commissoire, clause d'un contrat de vente dans lequel la résolution était stipulée à défaut de paiement de prix dans le délai convenu. || Aujourd'hui, clause d'un contrat de gage par laquelle le créancier demeure propriétaire de la chose engagée, si le débiteur ne paye pas au terme fixé. Le pacte commissoire est interdit comme usuraire.

— ÉTYM. Le latin *commissarius*, de *commissum*, supin de *committere*, commettre (voy. COMMETTRE).

COMMISSURAL, ALE (ko-mi-ssu-ral, ra-l'), adj. Terme didactique. Qui a rapport à la commission.

— ÉTYM. *Commissure*.

COMMISSURE (ko-mi-ssu-r'), s. f. || 1^e Terme d'anatomie. Point de jonction de certaines parties. La commissure des lèvres. || 2^e Terme d'architecture. Joint des pierres. Des ornements propres à cacher les commissures des colonnes. || 3^e Terme de musique. S'est dit autrefois d'une dissonance placée entre deux consonnances.

— HIST. XVI^e s. Faut diviser les os barrés ou pubis, par leur commissure, PARÉ, I, 34. Les sutures ou commissures du crane, ID. III, 2. Ces nids estans de plusieurs pieces, les rats y ont quelque accès par les commissures, O. DE SERRES, 386.

— ÉTYM. Le latin *commissura*, jointure, de *commissum*, supin de *committere*, commettre (voy. COMMETTRE.)

COMMITTIMUS (ko-mi-tti-mus'), s. m. || 1^e Lettres royales que le roi donnait à ceux qui avaient leurs causes commises aux requêtes du Palais, ou au grand conseil, ou à quelque autre tribunal particulier; et, en général, privilège accordé à certaines personnes de plaider devant certains juges et d'y faire évoquer les causes où elles avaient intérêt. Appliqué à se servir d'un committimus, LA BRUY. XI. || Commitimus du grand sceau, celui qu'on obtenait pour les causes qui étaient hors du ressort du parlement de Paris. || Commitimus du petit sceau,

celui qui n'était valable que dans le ressort d'un parlement. || 2^e Le droit de committimus. On ôta le committimus à plusieurs communautés.

— ÉTYM. Latin *committimus*, nous commettons, de *committere*, commettre (voy. COMMETTRE).

COMMITTITUR (ko-mi-tti-tur), s. m. Terme d'ancienne jurisprudence. Ordonnance mise au bas d'une requête pour commettre un conseiller. || Requête de committitur, requête par laquelle on demandait qu'un rapporteur fût commis dans une affaire.

— ÉTYM. Latin, *committitur*, il est commis, de *committere*, commettre (voy. COMMETTRE).

† **COMMIXTION** (ko-mik-stion), s. f. Terme didactique. Mélange intime de plusieurs choses différentes.

— HIST. XV^e s. Les elemens par proportionnée commixtion, *Prouttis champêtres*, II, 2. || XVI^e s. À plusieurs qui au paravant ne s'entreconnoissoient quasi pas, il [le vin] leur a donné un commencement de commixtion et incorporation des iuns avec les autres, LANOUX, 523. La nature du corps humain, qui depend de la commixtion et température des quatre premiers elemens, PARÉ, *Introd.* 3. Cette commixtion et meslangue est si grandement confuse qu'on ne peut separer ny muscle ny cuir, ID. IV, 8.

— ÉTYM. Le latin *commixtio*, de *cum*, avec, et *mixtio*, mélange (voy. MIXTION).

† **COMMODANT** (ko-mmo-dan), s. m. Celui qui prête par le contrat de commodat.

COMMODAT (ko-mmo-da), s. m. Terme de jurisprudence. Contrat par lequel une chose est prêtée gratuitement à l'emprunteur, à la charge de la restituer en nature. Le commodat est le prêt à usage.

— ÉTYM. Lat. *commodatum*, prêt, de *commode*, prêter, de *commodus* (voy. COMMODE).

† **COMMODATAIRE** (ko-mmo-da-té-r'), s. m. Terme de jurisprudence. Celui à qui l'on prête par le contrat de commodat.

1. **COMMODE** (ko-mo-d'), adj. || 1^e Qui se prête à l'usage requis; qui offre des facilités; qui est favorable. Habit commode. Maison commode. Nous ne sommes pas ici dans un lieu commode. Jamais l'occasion.... Ne s'offre assez commode aux poltrons comme toi, ROTR. *Bélis.* III, 5. Il y a cela de commode qu'on peut supposer que les morts sont gens de grande réflexion, FONTEN. à Lucien. L'Egypte était le pays le plus riche, le plus commode, BOSS. *Hist.* III, 3. Ils [les Carthaginois] ne cessèrent depuis de faire de nouveaux desseins sur une île [la Sicile] si commode à leur assurer l'empire de la mer que leur république affectait, ID. ib. I, 8. || Vie commode, vie agréable et tranquille, et aussi, vie dans laquelle on a l'aisance, les commodités. Ce n'est point l'or et l'argent qui procurent une vie commode, c'est le génie; un peuple qui n'aurait que ces métaux, serait très-misérable, VOLT. *Louis XIV*, 30. || Cela est commode comme une chambre basse, c'est-à-dire cela est à portée. || Ironiquement. C'est commode, se dit à quelqu'un qui a trop de sans-gêne, ou d'une chose faite trop sans façon. || 2^e D'un caractère facile et qui ne gêne pas les autres. Personnes commodes, agréables, riches, qui prêtent et qui sont sans conséquence, LA BRUY. VIII. || Être commode à vivre, être d'une humeur facile. || Cet homme n'est pas commode, c'est un homme sévère, exigeant, ou bien avec lequel on ne peut plaisanter. || Substantivement. La gouvernante n'aurait voulu faire la commode qu'en tout bien et tout honneur, HAMILT. *Gramm.* 9. || 3^e Relâché. Dévolution, morale, doctrine commode. || Mari commode, mari qui souffre les déportements de sa femme, ou même qui s'y prête. Si, pour vous plaire, il faut n'être jamais jaloux, Je sais certaines gens fort commodes pour vous, Des hommes en amour d'une humeur si souffrante.... MOL. *Fâch.* II, 6. || Dans le même sens, ou à peu près. Une mère commode, une mère qui se prête aux galanteries de sa fille. || 4^e S. m. Il faut distinguer trois choses, le nécessaire, le commode, le superflu: le nécessaire que la raison demande; le commode que la sensualité recherche; le superflu dont l'orgueil se pare et qui entretient le faste, BOURD. *Pensées*, t. II, p. 493.

— HIST. XV^e s. La petitesse de la ville et la force du château leur sembloit estre commode pour la defense et seureté de leurs personnes, CONDÉ, *Mémoires*, p. 549.

— ÉTYM. Berry, *c'mode*; bourguig. *quemode*; espagn. et ital. *comodo*; du latin *commodus*, de *cum*, et *modus*, mesure, convenance (voy. MODE).

2. **COMMODE** (ko-mo-d'), s. f. || 1^e Espèce d'armoire, en forme de bureau, dont le dessus est de bois ou de marbre, avec des tiroirs pour y renfermer

du linge et des habits. || 2^e Anciennement, sorte de coiffure. On portait dans ce temps-là des coiffures qu'on appelait des commodes, qui ne s'attachaient point, ST-SIM. 525, 246.

— ÉTYM. *Commode*. Dans un dictionnaire de 1760, on dit que c'est un meuble d'invention nouvelle et que sa commodité a rendu bien vite très-commun.

COMMODOEMENT (ko-mo-dé-man), *adv.* || 1^e D'une manière commode. Être logé commodément. Ils ne pouvaient commodément tendre l'arc, VAUGEL. Q. C. VIII, 14, dans RICHELET. Les empereurs n'ont jamais triomphé à Rome si mollement, si commodément, ni si sûrement même, contre le vent, la pluie.... que le bourgeois sait à Paris se faire mener par toute la ville, LA BRUY. VII. Il a trouvé le secret de monter et de descendre autrement que par l'escalier, et il cherche celui d'entrer et de sortir plus commodément que par la porte, ID. XIV. || Vivre commodément, avoir la vie commode. || 2^e Avec opportunité. On parlera plus commodément, en un autre endroit, des magnificences de Salomon, BOSS. *Polit.* À moins qu'on désirât les grandeurs pour offenser Dieu ou l'Etat plus commodément, PASC. *Prov.* 9.

— REM. Cet adverbe devrait être *commodelement*; mais il y a longtemps que la prononciation y met un accent aigu (abus autorisé par l'usage, dit Chifflet au XVII^e siècle).

— HIST. XVI^e s. Après l'avoir gardé trois jours, elle le fit conduire commodement à Gien avec toute la bande, D'AUB. *Vie*, VIII. Du labeur de tes mains tu vivras commodement, ID. *Conf.* I, 8. C'est la vraye solitude et qui se peult jouir au milieu des villes et des courts des rois; mais elle se jouit plus commodement à part, MONT. I, 276.

— ÉTYM. *Commode*, et le suffixe *ment*; provenç. *comodament*; espagn. et ital. *comodamente*.

COMMOLITÉ (ko-mo-di-té), *s. f.* || 1^e Qualité de ce qui est commode. Le voisinage du parc nous procure la commodité de la promenade. C'est d'une grande commodité. Avoir une chose à sa commodité. Il fait le plan des bâtiments, exagère la commodité des appartements, ainsi que la richesse et la propreté des meubles, LA BRUY. V. Quelques auteurs traitent la morale comme on traite la nouvelle architecture, où l'on cherche avant tout la commodité, VAUVEN. *Max.* XXIX. Les travaux de César ont procuré à tous la commodité de ne rien faire, DIDER. *Ess. s. Claude*. Il semble d'abord qu'il entre dans les plaisirs des princes un peu de celui d'incommode les autres: mais non, les princes ressemblent aux hommes, ils songent à eux-mêmes, suivant leur goût, leurs passions, leur commodité, LA BRUY. IX. Ce fut en ce temps-là qu'on inventa la commodité magnifique de ces carrosses ornés de glaces et suspendus par des ressorts, VOLT. *Louis XIV*, 29. Le comte de Fiesque régla les dégagements, les commodités et jusqu'aux ornements de sa maison, ST-SIM. 75, 229. L'art de diriger les grands chemins à travers la montagne, en conciliant la commodité avec l'économie, VOLT. *Louis XIV*, 29. || Au plur. Aises, agréments. Les commodités de la vie. Nous voulons trop avoir nos commodités, BOSS. II, *Pr. de pol.* 2. On veut bien prêcher la pauvreté de Jésus-Christ, mais on veut vivre dans les commodités et l'abondance, FLÉCH. *Panég.* p. 369. Répandant en charités ce qui reste de leurs commodités ou du moins de leurs nécessités particulières, ID. ib. II, p. 323. Hermippe est l'esclave de ce qu'il appelle ses petites commodités, LA BRUY. XIV. || 2^e Fortune aisée. Vieux en ce sens. Jamais homme n'a eu moins que lui [d'Elboeuf] l'art de se faire plaindre dans sa misère; la commodité ne le releva pas; et, s'il fut parvenu jusques à la richesse, on l'eût envié comme partisan, RETZ, II, 246. || 3^e Facilité qu'offre le caractère. La commodité de l'humeur. Ces traits flatteurs qui enlevaient le peuple d'Athènes, ces manières insinuan tes qui prennent les hommes par leurs commodités ne sont plus d'usage ici, FÉN. XIX, 120. || 4^e Temps opportun, occasion. Faites cela à votre commodité. La confession, si l'on en a la commodité, PASC. *Prov.* 10. Ma sœur devait vous en faire un récit plus exact à sa première commodité, ID. *Lett.* 4. Voici le fer encor destiné pour sa perte; Mais la commodité ne s'en est pas offerte, ROTR. *Bélis*, III, 5. Et leurs jambes [des souris] coupées firent qu'il les mangeait à sa commodité. Aujourd'hui l'une et demain l'autre, LA FONT. *Fabl.* XI, 9. || 5^e Service de voitures; occasion de message. Avez-vous une commodité pour aller là? Je vous enverrai par la première commodité un ouvrage, BOSS. *Lett.* 78. À toutes les demi-heures il part de ces commodités qui vont.... REGNARD, *Voy. de Flandre*. || 6^e Au plur. Lieux d'aisances. La princesse d'Harcourt ne se faisait faute

de ses commodités au sortir de table, qu'assez souvent elle n'avait pas le loisir de gagner, et salissait le chemin.... ST-SIM. 113, 230. || Commodités à l'anglaise, siège dont le tuyau s'ouvre et se ferme à volonté à l'aide d'un tampon mobile. || Proverbe. On n'a pas toutes ses commodités dans ce monde.

— HIST. XV^e s. Tandis que ils avoient lieu et commodité, BOUCIQ. II, ch. 25. || XVI^e s. Montgommery avoit dépêché le capitaine la Meausse avec cinq barques chargées de poudre et autres commoditez, D'AUB. *Hist.* II, 50. Pour très grand ornement s'acompte le bon voisin, à cause des infinies commodités qu'on reçoit de sa douce et vertueuse conversation, O. DE SERRES, 9. Il ne pouvoit bounement prendre la peine d'aguetter ses commodités, comme font les jeunes gens, DESPER. *Contes*, X. Y a-t-il profit, y a-t-il commodité, y a-t-il grandeur qu'on deust acherter si cherement? CONDÉ, *Mémoires*, p. 675.

— ÉTYM. Bourguig. *quemoditai*; provenç. *comoditat*; espagn. *comodidad*; ital. *comodità*; du latin *commoditatem*, de *commodus*, commode (voy. *commodo*).

† 1. **COMMODO** (ko-mmo-do). *De commodo et incommodo*, locution usitée dans le langage de l'administration et de la justice, et qui signifie : de l'avantage et de l'inconvénient. Enquête de *commodo et incommodo*. Certaines usines ou manufactures ne peuvent être établies avant que le juge de paix ait reconnu les lieux et rédigé un procès-verbal de *commodo et incommodo*, pour faire connaître les avantages ou les inconvénients de l'établissement projeté.

— ÉTYM. Latin *de*, sur, *commodo*, ce qui est commode, et *incommodo*, ce qui est incommode.

† 2. **COMMODO** (ko-mmo-do): Terme de musique qui signifie à l'aise, sans se presser, et indique un mouvement intermédiaire entre la lenteur et la vitesse.

— ÉTYM. Ital. *comodo*, commode,

† **COMMODORE** (ko-mmo-do-r'), *s. m.* Titre, dans la marine hollandaise, d'un capitaine chargé du commandement de plusieurs bâtiments de guerre réunis. || Dans les marines anglaise et américaine, grade intermédiaire entre celui de capitaine de vaisseau et celui de contre-amiral, et correspondant au grade de chef de division, qui a existé dans la marine française. On fit Anson commodore, c'est-à-dire chef d'escadre; on lui donna cinq vaisseaux, une espèce de petite frégate de huit canons, et deux navires chargés de provisions et de marchandises, VOLT. *Louis XV*, 27.

— ÉTYM. Les étymologistes anglais regardent ce mot comme étant probablement une corruption de l'espagnol *comendador*, commandeur.

† **COMMORATION** (ko-mmo-ra-sion), *s. f.* Figure de rhétorique par laquelle un orateur insiste sur un des points qu'il a traités pour le graver plus profondément dans l'esprit de l'auditeur.

— ÉTYM. Le latin *commoratio*, action de s'arrêter, de *cum*, et *morari*, demeurer, tarder.

COMMOTION (ko-mmo-sion; en poésie, de quatre syllabes), *s. f.* || 1^e Ébranlement violent. La poudrière sauta, et la commotion fut ressentie très-loin. || Commotion électrique, secousse produite par une décharge électrique. || En chirurgie, ébranlement, secousse communiquée à un organe par un coup ou une chute sur une partie, qui en est plus ou moins éloignée. La commotion du cerveau. || 2^e Fig. Violente émotion morale. Cette dernière commotion a mis fin à ses jours. || Commotion politique, troubles violents dans un pays.

— HIST. XII^e s. Icil qui par ceste mer vunt, Ce sunt li home de cest munt [monde], Qui sunt en grant comocion, WACE, *Vierge Marie*, p. 54. || XIV^e s. Conspiracions, commocions de pueple et autre deliz, Bibl. des Chartes, 5^e série, t. I, p. 81. || XV^e s. Imposicions dont la commune des halles s'esmut à commocion, *Geste des nobles*, dans VIRIVILLE, p. 106. || XVI^e s. Quand je parleray de la commotion du cerveau, PARÉ, III, 4. En la commotion de l'air faite par le tonnerre ou artillerie, ID. IV, 10. Il advenit commotion ou esbranlement au cerveau, ID. VIII, 1. Commotion ou esbranlement et concussion du cerveau, ID. VIII, 9. Pour obvier à tout scandale, sedition et commotion populaire, CONDÉ, *Mémoires*, p. 574.

— ÉTYM. Provenç. *commocio*; espagn. *commoción*; ital. *commozione*; du latin *commotionem*, de *commovere*, de *cum*, et *movere*, mouvoir (voy. MOUVOIR).

† **COMMOUVOIR** (ko-mmou-voir), *v. a.* Causer des commotions.

— HIST. XII^e s. E commouverat li sire le desert Cadés, Liber psalm. p. 34. || XV^e s. Et qu'est venu faire ce due Charles ... qui vient commouvoir tout

le royaume? G. CHASTELAIN, dans le *Dictionnaire des Docchez*.

— ÉTYM. Le latin *commovere*, de *cum*, et *movere*, mouvoir (voy. MOUVOIR).

† **COMMUABILITÉ** (ko-mmou-a-bi-li-té), *s. f.* Terme didactique. Qualité de ce qui peut être commué. La commuabilité des peines.

— ÉTYM. *Commuable*.

COMMUABLE (ko-mmou-a-bl'), *adj.* Terme de jurisprudence criminelle. Qui peut être commué.

— ÉTYM. *Commuer*.

COMMUÉ, ÉE (ko-mmou-é, ée), *part. passé*. La peine de mort fut commuée en celle de l'exil, J. J. ROUSS. *Écon.* 2. Obtenir que telle peine qui lui est enjointe et à laquelle il n'est pas en pouvoir de satisfaire, lui soit commuée selon la plus juste compensation dans une autre à peu près égale, BOURD. *Pensées*, t. I, p. 338.

COMMUER (ko-mmou-é), *v. a.* Terme de droit criminel. Commuer une peine, la changer en une peine moindre. Ils commuent les supplices éternels dans ces peines passagères, BOSS. *Satisf.* 1. || On dit aussi commuer un vœu.

— HIST. XVI^e s. Commuer une peine, D'AUB. *Vie*, LXXXIV.

— ÉTYM. Le latin *commutare*, de *cum*, et *mutare*, changer (voy. MUER).

COMMUN, UNE (ko-mun, mu-n'); au singulier masculin, l'n se lie devant une voyelle ou une h muette: un commun intérêt, dites: un ko-mun-n intérêt; d'autres, ne conservant pas à la syllabe un la nasalité, disent: un ko-mu-n intérêt), *adj.* || 1^e Qui est de participation à plusieurs ou à tous. L'air, la lumière sont communs. Par un mouvement commun à la nature Quelque maligne joie en son cœur s'élevait, CORN. *Pomp.* III, 1. Tout doit être commun entre de vrais amants, ID. *Cinna*, V, 2. Le sentiment de l'immortalité leur est commun à tous, MASS. *Carême*. *Vérité d'un avenir*. Hélas! on ne comprenait point alors que tout ne dût pas être commun parmi ceux qui étaient obligés de n'avoir qu'un cœur et qu'une âme, qui avaient la même foi, la même espérance.... MASS. *Confér.* *Usage des revenus ecclésiastiques*. Vous voyez de là que l'amour de la retraite et du silence n'est pas commun à tous les dévots, PASC. *Prov.* 9. || La maison commune, l'hôtel de ville. || Terres communes, terres qui, n'ayant pas de possesseur particulier, servent aux usages d'une communauté, dans le territoire de laquelle elles se trouvent situées. || Des amis communs, des amis qui le sont des deux parties. Nos ennemis communs, RAC. *Andr.* I, 4. || Le droit commun, la loi établie dans un état, l'usage général. || Terme de jurisprudence. Dont la jouissance est permise à plusieurs personnes à titre égal. Escalier, puits, chemin commun. || Jugement ou arrêt commun, jugement exécutoire contre une personne qui n'a point été mise en cause ou qui a fait défaut, aussi bien que contre la partie qui a comparu. || Époux communs en biens, époux mariés sous le régime de la communauté. || Choses communes, les choses qui ne sont pas susceptibles de propriété publique ou privée comme l'air, la mer. || En termes de palais et de généalogie, l'auteur commun des parties, se dit quand on parle du père de deux frères ou sœurs qui plaident ensemble. || En arithmétique, diviseur commun, nombre qui divise exactement deux ou plusieurs autres nombres. 4 est un diviseur commun de 36, de 28 et de 52. || Le plus grand commun diviseur, le plus grand de tous les diviseurs communs à deux ou plusieurs nombres. Ainsi 84, 42, 66, ont pour diviseurs communs 2, 4, 7, 14. Ce dernier est le plus grand commun diviseur des trois nombres donnés. || Dénominateur commun, celui qui appartient à plusieurs fractions données ou réduites au même dénominateur. || Terme de physique. Réervoir commun, en parlant de l'électricité, la terre où s'écoule et d'où semble sortir toute l'électricité sensible produite par nos machines. || Terme de géométrie. Qui appartient à la fois à deux figures que l'on compare. || 2^e Qui se fait en société, ensemble; qui est conjoint. À Sparte les repas des hommes étaient communs. Le travail commun resserre leur union. Un commun naufrage. Fusions de notre haine une commune attaque, RAC. *Andr.* II, 2. Nos crimes communs, ID. *Brit.* III, 3. Sa cause à tous les rois n'est-elle pas commune? RAC. *Athal.* III, 6. || Faire cause commune, se dit de personnes qu'un intérêt, un motif quelconque pousse à réunir leurs efforts, à combattre pour un même objet. Elle s'était promis qu'il ferait cause commune avec elle contre son époux.... DIDER. *Essai sur Claude*. || Faire bourse commune, se dit de personnes mettant ensemble

l'argent qu'elles ont ou qu'elles gagnent, et vivant ainsi avec l'avoir les uns des autres. || Faire vie commune, vivre à frais communs. || La vie commune, la vie des communautés. || Avoir quelque chose de commun avec, n'avoir rien de commun avec, avoir ou n'avoir pas des analogies, des rapports, des ressemblances avec. Qu'a de commun la censure de Rome avec celle de France ? PASC. *Prov.* 6. Leur histoire n'a rien de commun avec celle du peuple de Dieu, BOSS. *Hist.* 1, 7. Un tel mouvement n'a rien de commun avec entendre, ID. *Conn. de Dieu*, 4. Il ne veut rien avoir de commun avec elle, MASS. *Avent*, *Conc.* L'amour a cela de commun avec les scrupules qu'il s'agit par les réflexions, LA BRUY. IV. Qu'auraient donc de commun cette secte et ma flamme ? VOLT. *Zaïre*, III, 4. || 3^e Général, public. L'intérêt commun. L'opinion commune. Je n'ai pour ennemis que ceux du bien commun, CORN. *Sertor.* III, 2. Je ne m'oppose point à la commune joie, ID. *Héracl.* v, 8. Désirez quelque chose au sentiment commun, ROTROU, *Antig.* IV, 6. Asservi maintenant sous la commune loi, RAC. *Phèd.* II, 2. Eh ! qui n'éprouve hélas ! dans la perte commune Les tristes sentiments de sa propre infortune ? VOLT. *Orphel.* I, 4. Vos greniers [des fourmis] sont témoins que chacune de vous Tâche à contribuer au commun bien de tous, LA FONT. *Captivité de St-Malo*. || La langue commune, la langue qui se parle le plus généralement dans un pays. En Alsace, l'allemand est la langue commune. || D'un commun accord, de concert, sans opposition aucune. || D'une commune voix, unanimement. Vous m'avez avoué mille fois Que Rome le louait d'une commune voix, RAC. *Brit.* II, 6. || La voix commune, l'opinion générale. || Faire preuve par la commune renommée, c'est-à-dire par l'opinion publique, au moyen d'une enquête. || 4^e Ordinaire. Devenir d'un usage commun. À la mode commune. Il sait les bruits communs, les historiettes de la ville, LA BRUY. II. Après l'invective commune contre les honneurs, les richesses et le plaisir, le prédicateur.... ID. XV. || La vie commune, les mœurs générales, les événements ordinaires de la vie. La vie commune ne saurait être une vie chrétienne, MASS. *Carême*, *Flus*. || Sens commun, faculté de juger raisonnablement des choses, en tant qu'elle appartient à la plupart des hommes. Le simple sens commun nous tiendrait lieu de code, LA FONT. *Fabl.* I, 21. || Les mots, les termes communs de la langue, ceux qui sont usuels entre tout le monde, par opposition aux termes techniques. || Style commun, style qui n'a rien de remarquable ni d'élégant. || Vers commun, vers de dix syllabes, ainsi nommé par opposition au grand vers ou vers alexandrin, qui est de douze syllabes, et au petit vers, qui est de huit syllabes. || Le commun peuple, le vulgaire. C'est le commun peuple qui veut que ses maîtres soient les esclaves des évêques, VOLT. *Mœurs*, 46. Mais pour moi qui, caché sous une autre aventure, D'une âme plus commune ai pris quelque teinture, CORN. *Héracl.* III, 4. Personne n'a tiré d'une destinée plus qu'il n'a fait : l'extrême et le médiocre lui sont connus ; il a brillé, il a souffert, il a mené une vie commune, LA BRUY. IX. || Expédier en forme commune, en style de la daterie de Rome, expédier sans grâce et sans remise ; et, figurément, être expédié en forme commune, éprouver un sort fâcheux, une malencontre, perdre tout son argent au jeu, mourir entre les mains de mauvais médecins, etc. || Délit commun, se disait d'un délit commis par un ecclésiastique et justiciable du juge ecclésiastique, par opposition à cas privilégié. || 5^e Fréquent, abondant, qu'on trouve facilement. Les bons muscats sont communs en Languedoc. Rien n'est plus commun que ce nom [d'ami], Rien n'est plus rare que la chose. LA FONT. *Fabl.* IV, 17. Le changement, madame, est commun à la cour, RAC. *Brit.* V, 3. L'exemple en est commun, ID. *Baj.* II, 4. Les grands talents sont rares ; mais la science et la raison sont communes, VOLT. *Lett. Gallitzin*, 14 août 1767. || 6^e Qui ne s'élève pas au-dessus du niveau ordinaire. Un livre et un sermon, si communs qu'ils soient, apportent bien plus de fruit, PASC. *Lett. à Mme Périer*, 5 nov. 1648. On ne doit jamais refuser de lire ni d'ouïr les choses saintes, si communes et si connues qu'elles soient, ID. ib. Je ne murmure point qu'une amitié commune Se range du parti que flatte la fortune, RAC. *Brit.* III, 7. Faites, faites paraître une âme moins commune, MOL. *F. sav.* V, 4. || 7^e Privé de noblesse, de distinction. Il a l'air commun, la figure commune. Il n'y avait rien que de très-commun en lui, SCARR. *Rom. com.* ch. 13. || 8^e Terme de grammaire. Nom commun ou substantif appellatif, celui

qui convient à tous les individus de la même espèce ; homme, cheval sont des noms communs. || Nom commun ou épiciène, nom qui change de genre, ou nom qui convient aux deux sexes : un bel enfant ou une belle enfant ; une perdrix, qui se dit également du mâle et de la femelle. || Adjectif commun, adjectif qui, comme fidèle, a la même terminaison au masculin et au féminin. || Syllabe commune, syllabe qui, dans les langues où la quantité des syllabes fait le vers, peut être longue ou brève. || Terme de grammaire grecque. Verbes communs, verbes qui ont à la fois le sens actif et le sens passif, avec la terminaison passive. || Dialecte commun, par opposition aux dialectes locaux, la langue littéraire commune à tous les écrivains grecs après Alexandre. || Terme de rhétorique. Lieux communs, sorte de points principaux, auxquels les anciens rhéteurs rapportaient toutes les preuves dont ils faisaient usage dans leurs discours ; et par extension et en mauvaise part, idées usées, rebattues, pensées ou expressions banales. Il ne dit que des lieux communs. || 9^e Année commune, l'une portant l'autre, bon an, mal an. J'ai vérifié qu'année commune il n'y naît [à Rome] que 3500 enfants, VOLT. *Phil.* III, 346. || S. f. Terme de bourse. Faire une commune ou moyenne, se dit d'une personne, qui, après avoir acheté des valeurs à un prix, les voit subitement baisser, sans que son opinion sur la hausse ait changé ; qui alors achète en baisse la même quantité de valeurs qu'elle possède déjà (ce qui diminue le prix de revient de la totalité) ; et qui, quand la hausse reprend, vend aussitôt que les cours ont atteint ce nouveau prix de revient sans attendre, au risque de ne pas le revoir, son prix d'achat primitif. || 10^e S. m. Le commun, ce que deux ou plusieurs personnes mettent en société. Il faut prendre cette dépense sur le commun. || Vivre sur le commun, vivre aux frais d'une société, sans rien faire ; et aussi, vivre sur le tiers et le quart. || En commun, loc. adv. De société, de concert. Vivre, travailler en commun. Ils mettaient leurs biens en commun, BOSS. II, *Pent.* 2. || 11^e Le plus grand nombre, la généralité. Le commun des lecteurs. Elie était plus grande que le commun des femmes, HAMILT. *Gamm.* 6. Il passe le commun des animaux, MOL. *Psy.* IV, 2. Des devoirs et des soumissions Qui passent le commun des satisfactions, CORN. *Cid*, II, 4. Ils naissent instruits, et ils sont plus tôt des hommes parfaits que le commun des hommes ne sort de l'enfance, LA BRUY. II. || Cette chose est du commun, elle n'a pas grand prix. Soyez plutôt maçon si c'est votre talent, Ouvrier estimé dans un art nécessaire, Qu'écrivain du commun et poète vulgaire, BOIL. *Art p.* IV. || 12^e La roture, les basses classes. Un homme du commun, MOL. *Mis.* II, 5. Ces hommes du commun tiennent mal leurs promesses, CORN. *Nicom.* III, 7. Quand il en aurait eu [un sceptre, une couronne], c'aurait été tout un : Le nez royal fut pris comme un nez du commun, LA FONT. *Fabl.* XII, 12. Le patron ne croyait mener que des gens du commun, STEV. 498. Les gens du commun ne trouvent pas de différence entre les hommes, PASC. *P. div.* 22. Ses proches eux-mêmes, plus accoutumés à le voir de près [Moïse], le regardaient presque comme un homme du commun, MASS. *Conf. Fuite du monde*. Sentiments qui distinguent les âmes royales d'avec les âmes du commun, FLÉCH. *Mont.* || Terme de liturgie. Le commun des martyrs, les martyrs pour lesquels l'Eglise prie en masse ; et fig. Il est du commun des martyrs, c'est un homme que rien ne distingue. || 13^e Le commun chez les rois, chez les princes et les grands, nom collectif qui signifie les bas officiers. Il a mangé à la table du commun. || Chez le roi, grand commun, les offices destinés à la nourriture de la plupart des officiers de la maison du roi. Petit commun, certaines offices détachées du grand commun pour la nourriture de quelques officiers privilégiés de la maison du roi. Il y avait les jésuites du grand commun et surtout les jésuites des femmes de chambre, VOLT. *Ingén.* 13. Il acheta une charge de médecin du grand commun à Versailles, CONDORCET, *Malouin*. || 14^e Dans les grandes maisons, les communs, les bâtiments affectés aux cuisines, écuries, remises, etc. D'Aubigné se mit à bâtir un vaste et superbe château, d'immenses basses-cours et des communs prodigieux, ST-SIM. 314, 103. || 15^e Les communs se dit dans quelques provinces pour les commodités. || Proverbes. Qui sert au commun ne sert à pas un, c'est-à-dire personne n'a soin de ce qui n'est la propriété de personne. On dit dans le même sens : il n'y a pas d'âne plus mal bâti que celui du commun. || En ce monde tous les biens sont communs, c'est-à-dire ils sont là, et il ne reste que les moyens de les avoir.

— REM. *Une commune voix* est la réunion de tous les suffrages prononcés unanimement ; *une voix commune* est une voix ordinaire, qui n'a rien de plus remarquable qu'une autre : Le parterre a prononcé d'une commune voix que ce chanteur n'avait qu'une voix commune. Cependant, en certains cas, *voix commune* peut avoir aussi le sens d'opinion générale : Suivant ou selon la voix commune.

— HIST. IX^e s. Pro Deo amur et nostro comun salvament, *Serment*. || XI^e s. E les choses qui sunt remeses [restées] en la nef, seient departies en comun, *Lois de Guill.* 38. La bataille est merveilluse et cumune, *Ch. de Rol.* c. I. || XIII^e s. Ensi furent descontié li Franc et li Grieu, et ne furent mie si comun come il avoient esté devant, *VILLEH.* xci. Je ne voi orendroit nul home en nostre comun qui, avant moi, vous seüst conduire ne guerroier, ID. XXXIX. Et se il au commun de Venise poot faire graer ce qu'il i avoit trové, ID. XIII. Entre aus [eux] deus doit estre tout un, Solaz et joie de commun, *Lai du Conseil*. Ce n'est mie chose commune, Comme le soleil et la lune, Que dam Denier [l'argent], *Choses qui faillent en mariage*. Ains nous fit, biau filz, n'en doutés, Toutes por tous, et tous por toutes, Chascune por chascun commune, Et chascun commun por chascune, *la Rose*, 14091. Et l'autre partie par le droit qui est communs à toz ès coutumes de France, BEAUM. 17. Toutes justices qui sont à pluors parchonniers [co-propriétaires] doivent estre fêtes en lieu commun as seigneurs, et doivent tenir lor jugemens en lieu commun, la u le [la] justice est commune, ID. XXII, 44. Et porce que li communs peuples sacent comment il doivent estre puni s'il meffont.... ID. XXX, 4. Cil qui sont procureur por le commun d'aucune vile en le [la] quelle il n'a point de commune, doivent estre mis et establei par le seigneur, ID. ib. 80. Toz ciaus [ceux] et totes celles qui sont dou comun dou murtri ou de la murtrie, se il est de commune, *Ass. de J.* 131. Preit deit estre comun et igual, et il ne le sereit mie en cest cas, se einsi n'estoit, ib. 102. || XIV^e s. L'en dit que choses d'amis sont communes entre eulz, et est dit pour ce que amis est en communication, ORESME, *Eth.* 245. || XV^e s. Le commun peuple, FROISS. II, II, 4. Le commun [les gens de la commune] avoit grand pitié du chevalier qu'ils aimoient durement, ID. I, I, 150. Seigneurs, vous allez en grand peril, car il y a mauvais commun [gens de la commune] en celle ville, ID. II, II, 67. Et aussi attendoient ils que tous les gens d'armes, les archers et les communes gens des bonnes villes et des villages fussent passés outre, ID. I, I, 29. Qui commun sert, nul ne l'en paye ; et s'il mesprend, chacun l'abaye, GERSON, *Harangue au roi Charles VI*, p. 17. Vous estes alez pluseurs fois Veoir Helot et Eudeline, Et coucher aux femmes communes [filles de joie], E. DESCH. *Poésies mss.* f° 516, dans LACURNE. Jours communs [jours ouvrables], ib. f° 387. Et ont les Anglois ung mot commun que autrefois m'ont dit traictant avec eulz ; c'est qu'aux batailles qu'ils ont eues avec les François, toujours ou le plus souvent ils ont eu le gain ; mais en tous traitez qu'ils ont eu à conduire avecques eux, ils y ont eu perte et dommage, COMM. III, 8. Il y estoit contraint [Édouard] tant par le duc de Bourgogne que par le commun d'Angleterre, ID. IV, 5. || XVI^e s. Le droit de commander a esté commun au Fils et au Saint Esprit aussi bien qu'au Pere, CALV. *Instit.* 95. [Cela] appartient en commun à Jesus Christ et à tous ses membres, ID. ib. 115. Seroit-ce que la hardiesse lui feust si commune que.... MONT. I, 5. C'est un usage commun, ID. I, 22. Toutes les règles nous conduisent d'un commun accord à.... ID. I, 70. Le chargeant seul de leur faute commune, ID. I, 97. Ailleurs les femmes sont communes sans peché, ID. I, 114. Cette considération n'a rien de commun avecques les offices de l'amitié, ID. I, 218. Ils les rostissent et en mangent en commun, ID. I, 239. Et sont les mariés communs en tous bien, LOYSEL, 111. Il estoit commun [connu de tous] dès Piemont qu'on alloit à Perpignan, M. DU BELL. 513. Despuis ceste parole est demourée en usage entre les Grecs, comme un proverbe commun, AMYOT, *Pélop.* 20. Qu'il possedoit lui seul les cueurs de tous les citoyens, qui devoient estre communs, ID. AGÉSIL. 6. Il n'est pas toujours nécessaire de multiplier tous les dénominateurs particuliers l'ung par l'autre, pour trouver dénominateur commun, EST. DE LA ROCHE, *Arithmetique*, f° 12, verso.

— ETYM. Proveng. *comun*, como ; catal. *comu* ; espagn. *comun* ; ital. *commune* ; du latin *communis*, anc. latin, *comoinis*, de *cum*, et *mōnus*, *mūnus*, mur, devoir (voy. MUNIR).

COMMUNAL, ALE (ko-mu-nal; na-l'), adj. || 1^e Qui

appartient à une commune; qui la concerne. Propriété communale. Bois communaux. Collège communal, collège qui est entretenu par une commune.

|| 2^e S. m. Un communal, et, plus souvent au pluriel, les communaux, terre dont l'usage est commun aux habitants d'une commune ou de plusieurs communes. Vache paissant dans le communal.

— HIST. xi^e s. [Ils] tiennent l'enchalz [la poursuite], tuit en sunt cumunel [tous y prennent part], *Ch. de Rol.* 175. || xir^e s. Ferez, Franzois, tuit somes communal, *Ronciv.* p. 64. Respondent Franc communal à un ton, *ib.* p. 74. Vers lui chevauchent tuit maistre et communal, *ib.* p. 78. Deux mille pauvres i metrai comunaus, *ib.* 193. Et pesout [pesait] la chevelure douz cens sicles al peis cumunal, *Rois.* 171. || xiii^e s. Paradis est celestiaus; Mès n'est mie à toz comunaus, *Ren.* 6774. || xv^e s. À ce ne failloit mie nostre prince: dous et humain, communal entre ses amis, fier et hardy contre ses adversaires, *CHR. DE PISAN, Charl.* V, III, 40.

— ÉTYM. *Commun*; wallon, *kimonez*, *kimognez*, terres communales; namurois, *comugnez*, même sens; proveng. *cominal*, *comunal*, *cumunal*; espagn. *comunal*; ital. *comunale*.

† COMMUNALISTE (ko-mu-na-lis-t'), s. m. Nom donné dans quelques sociétés religieuses aux membres de la communauté. || Dans certains diocèses, ecclésiastique habitué dans une paroisse.

† COMMUNAUTAIRE (ko-mu-nô-tê-r'), adj. Qui a rapport au système de la communauté de biens. Régime, principe communautaire.

COMMUNAUTÉ (ko-mu-nô-té), s. f. || 1^e Participation en commun. Communauté de plaisirs et de peines. Communauté de sentiments. || 2^e Terme de jurisprudence. Société de biens ou de gains. La loi remet en communauté les biens qui ont été partagés, boss. *Polit.* I, 5. || État d'indivision entre plusieurs propriétaires. || Communauté taisable, société qui se formait, dans certaines coutumes, par une habitation et une vie commune pendant un an et un jour. || Chez les auteurs de droit naturel, communauté négative, état de communauté antérieur à l'établissement de la propriété. || Fig. Il ne touche point à tout le détail immense de la physique; sur quoi il semble que les modernes seraient bien généreux, s'ils voulaient se mettre en communauté de biens avec Aristote, *FONTEN. Leibnitz.* Ne vous accoutumez pas à être en communauté avec la fortune, et distinguez toujours ce qui est d'elle et ce qui sera de vous, voit. *Lett.* 89. || Société de biens entre époux. Communauté légale, celle qui a lieu sans contrat. Communauté conventionnelle, celle qui est restreinte ou étendue par un contrat de mariage. || Le régime de la communauté, celui où les époux mettent tout ou partie de leurs biens en communauté. || Dans le langage général, communauté de biens, organisation sociale proposée par certains philosophes ou socialistes, dans laquelle les biens sont possédés non par l'individu, mais par l'État qui en fait la répartition. Platon établit la communauté de biens dans sa République. || Communauté des femmes, état de société rêvé par certains sectaires, où les femmes seraient communes. || 3^e La généralité des citoyens, le peuple, l'État. L'intérêt de la communauté l'exige. || 4^e Groupe plus ou moins étendu, réuni par les mêmes croyances, les mêmes usages, etc. Les premières communautés chrétiennes. || Autrefois, corps des habitants d'une ville, d'un bourg, d'un village. || Autrefois, corporation. La communauté des notaires. || Terme de blason. Armes de communauté, armes des États, provinces, villes, corporations. || 5^e Société de personnes vivant ensemble et soumises à une règle commune. Communauté religieuse. Je suis religieux et en communauté, *PASC. Prov.* 2. Les Perses eurent des communautés de cénobites, *VOLT. Mœurs,* 139. Et ne voyons-nous pas que c'est justement dans les communautés les plus régulières et les plus austères qu'on témoigne plus de satisfaction? *BOURD. Pensées*, t. II, p. 367. || La maison religieuse même. Nous visitâmes la communauté. || Dîner à la communauté, dîner au réfectoire avec les autres. || Chez les capucins, la chambre où sont les habits.

— HIST. xiii^e s. Et ceste compagnie se divise en deus manieres, car l'une des communalités, si est par reson de commune otroïee de seigneur et par chartre, *BEAUM. xxi*, 26. Le [la] communalité du siecle, cil qui avoient talent de vivre en pes, *ib. XLV*, 32. || xiv^e s. Et dient li bourgeois. briefment response aurez, Mais parlé aions à la communalité, *Guescl. 18807.* || xv^e s. Au voir dire, ils n'estoient qu'une poignée de gens au regard de la communauté du royaume d'Angleterre qui là estoit assem-

blée, *FROISS. I, 1, 32.* Et envoya quatre chevaliers en la ville de Valenciennes, pour aider à garder et conseiller la ville, les bourgeois et la communauté, *ib. I, 1, 105.* Je le dis aussi bien pour les princes et seigneurs allyez ensemble, comme je faiz pour les villes et communaultez, *COMM. II, 1.* Venyse, Florence, Genes, villes de communaulté, *ib. V, 8.* || xvi^e s. La quelle perfection ne se pourroit jamais trouver en la communauté des hommes, *CALV. Instit. 1191.* Epaminondas remonstra à la communauté, comme la guerre alloit augmentant la ville de Sparte seule, *AMYOT, Agésil.* 46. Il y avoit eu entre eux [César et Pompée] une si longue intelligence et société au maniement des affaires publiques, tant de communauté de fortunes, tant d'affaires reciproques et d'alliances, *MONT. I, 268.*

— ÉTYM. *Communal*; bourguig. *quemenaute*; provenc. *cominalitat*, *communatalat*; ital. *comunalità*.

† COMMUNAUTIER (ko-mu-nô-tié), s. m. Celui qui, chez les capucins, a soin de faire les habits.

— ÉTYM. *Communauté*.

COMMUNAUX (ko-mu-nô), s. m. pl. Voy. *COMMUNAL*.

COMMUNE (ko-mu-n'), s. f. || 1^e Dans le régime féodal, le corps des bourgeois d'une ville ou d'un bourg ayant reçu charte qui leur donnait droit de se gouverner eux-mêmes. || Affranchissement des communes, acte par lequel Louis le Gros et en général tout seigneur octroya la liberté aux serfs sous certaines conditions. Nous avons considéré que, bien que l'autorité soit entière dans la personne du roi, nos prédécesseurs n'avaient point hésité à en modifier l'exercice, suivant la différence des temps; que c'est ainsi que les communes ont dû leur affranchissement à Louis le Gros, *Préambule de la charte constitutionnelle de 1814.* Des libertés immémoriales prenaient l'air de concessions récentes; toute commune semble une pure émanation de la volonté royale, et Louis le Gros, comme premier en date, a l'honneur de l'initiative; de là vient que Beauvais et Noyon passent pour les plus anciennes communes de France; assertion vraie si l'on réduit le nom de France à ses limites du xii^e siècle, et fausse si on l'applique à tout le territoire sur lequel il s'étend aujourd'hui, *A. THIERRY, Lett. sur l'hist. de Fr. XIII.* || Les communes, les milices fournies par les communes. || 2^e Aujourd'hui, agrégation de familles rassemblées dans une certaine circonscription de territoire, et unies par des relations de voisinage et des intérêts communs, que gère une administration commune. || Division territoriale administrée par un maire et un conseil municipal. || L'être collectif représentant les habitants d'une commune. Il assigna la commune devant le tribunal. || Dans l'histoire de la Révolution, quand on dit la commune, on entend la municipalité de Paris qui s'organisa en 1789 sous la présidence du prévôt des marchands. || L'hôtel de ville, la mairie. Il se rendit à la commune. || 3^e En un sens restreint, les communes, les populations rurales. || Autrefois, les communes, biens communaux. Mener paître les troupeaux dans les communes. || 4^e La bourgeoisie ou le peuple, par opposition à la noblesse. La commune s'allait séparer du sénat, *LA FONT. Fab.* III, 2. L'Eglise avait tout à craindre des grands et rien des communes, *CHATEAUB. Génie*, IV, VI, 41. || La chambre des communes, la chambre basse du parlement anglais, c'est-à-dire l'assemblée des députés élus par les bourgs et cités du royaume.

— HIST. xii^e s. J'ai le transcript des lettres (einsi n'eschaperez), Qui vus ad de commune eclesial sevrez, *Th. le mart.* 124. || xiii^e s. Et fist l'endemain sermonre devant li la comune de Namur, *Chron. de Rains*, 227. Cil qui sont procureur par le commun d'aucune vile en laquelle il n'a point de commune, *BEAUM. 80.* Et puis convient qu'il voist [aille] manoir hors du lieu de le [la] commune, *ib. XXI*, 26. Le jour meismes que elle [la reine] fu acouchée, li dit l'en que ceulx de Pise et de Genes s'en vouloient fuir, et les autres communes, *JOINV. 252.* || xvi^e s. Là commune [le commun] de son armée, *MONT. I, 4.* Laisser le gouvernement ez mains de la commune [du peuple], *ib. I, 443.* Le senat ne pouvoit venir à bout de la commune, qui à toute force voulloit tenir le party de Hannibal, *AMYOT, Marcell.* 144. Il s'amassa d'Auvergne et de Forest grand nombre de noblesse et de communes, qui furent dissipées par les Lionnois, *D'AUB. Hist. I, 145.*

— ÉTYM. *Commun*; bourguig. *lai quemuegne*, la commune; provenc. *comuna*, *comunia*; ital. *comuna*. COMMUNÉMENT (ko-mu-né-man), adv. Le plus ordinaire. Cela se dit communément. On les trouve communément dans les rues, voit. *Lett. 30.*

|| Communément parlant, à parler communément, selon l'opinion ou la façon de parler commune. Toutefois, communément parlant, semblables entreprises produisent semblables événements, *BALZ. le Prince*, chap. 42. Communément parlant et eu égard à l'ordre du monde, *ib. liv. iv, Lett. 43.*

— REM. Cet adverbe devrait être *communément*; mais il y a longtemps que la prononciation y met un accent aigu (abus autorisé par l'usage, dit Chifflet au XVII^e siècle).

— HIST. xi^e s. Et li Franceis fierent [frappent] communément [tous ensemble], *Chr. de Rol.* cix. Jusque il viennent au champ cumunement, *ib. cxxvi.* Cumunement [tous ensemble] li prometent leur feiz, *ib. CCXLVIII.* || xii^e s. Hylaires de Cicestre le greva durement, Gilebert Foliot de Lundres ensment; Li cardenal se tindrent al rei communement; Si qu'en tote la curt n'out nul maintienement, *Th. le mart.* p. 100. || xiii^e s. Tous li pais i ert [était] venus communement, *Berte*, cxxxiii. Ensi furent communement li Grieu et li François ensemble de toutes choses et de marchandises et d'autres biens, *VILLEH. LXXXVII.* || xv^e s. Cils chevaliers et cils escuyers de Bigorre se recueillirent tous ensemble et firent leur amas à Tournay par où leur passage estoit communement, *Froiss. II, III, 9.* Les Anglois sont communement envieux sur toutes estranges gens, quand ils sont à leur dessus, *ib. I, 1, 16.* Et se deslogèrent [tous les seigneurs] tout communement, *ib. I, 1, 84.* Messire Bouciquaut avoit esté en sa jeunesse communement en voyage avec le bon duc de Bourbon, *Boucq. part. I, ch. 16.* || XVI^e s. L'office de gouverner le monde lui compete communement [en commun] avec le Pere, *CALV. Instit. 81.* La fortune qu'on appelle communement, est possible conduite par un gouvernement caché, *ib. 144.* L'on appelle communement ces mottes les testes de chien, *AMYOT, Pélop.* 58. Les courtisans, qui n'ont communement pas l'autorité de la justice agreable, *D'AUB. Hist. I, 84.* Je treuve que les premiers sieges sont communement saisis par les hommes moins capables, *MONT. I, 468.* À l'encontre de cette violente ordonnance, il fut veu communement des peres et meres se desfaisants eux mesmes, et d'un plus rude exemple encores, precipitants, par amour et compassion, leurs jeunes enfants dans des puits, pour fuyr à la loi, *ib. I, 297.*

— ÉTYM. *Commune*, et le suffixe *ment*; espagn. *comunmente*; ital. *comunemente*.

† COMMUNERO (ko-mu-né-ro), s. m. Partisan de la démocratie en Espagne.

— ÉTYM. Espagn. *comunero*, populaire, factieux; de *comun*, commun (voy. *COMMUN*).

COMMUNIANT, ANTE (ko-mu-ni-an, an-t'), s. m. et f. Celui, celle qui communie. || Premiers communians, premières communiantes, enfants qui font leur première communion. || Les communians, ceux qui sont en âge de communier.

— HIST. XIV^e s. Le jeudi devant la feste de Pasques communiant, *DU CANGE, pascha.* Le mardi, après la quinzaine de Pasques communians, *ib. ib.* || XV^e s. La veille de Pasques communians, *ib. ib.*

† COMMUNICABILITÉ (ko-mu-ni-ka-bi-li-té), s. f. Qualité de ce qui peut se communiquer.

— ÉTYM. *Communicable*; provenc. *communicabilitat*.

COMMUNICABLE (ko-mu-ni-ka-bl'), adj. || 1^e Qui peut être communiqué. Ce droit n'est point communicable. || Terme de jurisprudence. Cause communicable, cause dont les pièces doivent être soumises à l'examen du ministère public. || Fig. Un état plus calme vous rend communicable à ceux de dehors, *BALZ. liv. VII, Lettre 3.* || 2^e Qui peut être mis en communication. Ces deux appartements, ces deux rivières sont communicables. Ces pluies deviennent une plaie pour le siège; les tentes du roi n'étaient communicables que par des chaussées de fascines, *ST-SIM. 4, 27.*

— ÉTYM. *Communiquer*.

† 1. COMMUNICANT, ANTE (ko-mu-ni-kan, kan-t'), adj. Terme didactique. Qui communique, qui établit une communication. Deux artères, toutes deux situées dans le crâne, ont reçu le nom d'artères communicantes. || Tubes ou vases communicants, appareil employé dans les cours de physique, pour démontrer les lois de l'équilibre des liquides.

† 2. COMMUNICANT (ko-mu-ni-kan), s. m. Nom d'une secte d'Anabaptistes du XVI^e siècle qui possédaient en commun leurs femmes et leurs enfants.

† COMMUNICATEUR (ko-mu-ni-ka-teur), s. m. Terme didactique. Ce qui sert à mettre en communication.

— ÉTYM. *Communiquer*.

COMMUNICATIF, IVE (ko-mu-ni-ka-tif, ti-v'), *adj.* || 1^e Qui se communique, se gagne. Le rire est communicatif. || 2^e Qui aime à communiquer ses pensées, ses sentiments. Votre tempérament peu communicatif, SÉV. 380. Cette honte est communicative et veut se donner à tous, BOSS. *Or. 40*. Nous avons ici un vieillard retiré de la cour, qui est le plus savant homme du royaume et le plus communicatif, VOLT. *Cand. 48*.

— HIST. XIV^e s. Pour ce que le liberal est bien communicatif en exposant les pecunes, ORESME, *Eth. 407*, || XVI^e s. Il se rendoit fort communicatif à toutes personnes, et s'en trouvoit bien, BESPER. *Contes*, vi. La dite trefve de dix ans fut conclue, marchande et communicative entre les pays et subjets de leurs dites majestez, M. DU BELLAY, 476.

— ÉTYM. *Communiquer*; provenç. *comunicatiu*; espagn. et ital. *comunicativo*.

COMMUNICATION (ko-mu-ni-ka-sion; en poésie, de six syllabes), *s. f.* || 1^e Action de communiquer; résultat de cette action. Communication du mouvement. La communication des idées. Aujourd'hui l'Europe est si mêlée, et il y a une telle communication de ses parties.... MONTESQ. *Correspondance*, 39.

Mon préservatif est de n'avoir aucune communication avec les pestiférés, de tenir mes bœufs dans la plus grande propreté, VOLT. *Lett. Bourgelat*, 18 mars 1775. || 2^e Terme de jurisprudence. Communication de pièces, l'action d'en donner connaissance à la partie adverse. Communication au ministère public, au parquet, remise que l'on fait au parquet de toutes les pièces du procès. On dit en ce sens donner, recevoir en communication. || Dans le langage général. Donner communication d'une chose à quelqu'un, lui en faire part. Et dans le même sens, avoir, prendre, recevoir communication d'une chose. Obtenir communication d'une lettre. Elle ne pourra entreprendre aucune affaire de conséquence sans lui en donner communication, BOSS. *lég. 1*. || 3^e Renseignement. J'ai une communication à vous faire. Il a reçu des communications d'un haut intérêt. || 4^e Commerce, correspondance avec quelqu'un. Avoir, entretenir des communications avec les ennemis de l'Etat. J'aurais pour cela besoin de la communication de personnes savantes, PASC. *Lett. à Jacqueline*, 26 janvier 1648. || Relation avec des êtres supérieurs. Socrate se disait en communication avec un démon. Pour marque de la communication qu'il a avec Dieu, PASC. *Mir. 42*. || Communication avec les accusés, celle qui se fait, après leur interrogatoire et en vertu de la permission du juge, avec leurs défenseurs, leurs parents, leurs amis. || 5^e Passage d'un lieu à un autre. Les routes, les canaux sont des moyens de communication. Faciliter, gêner les communications. Escalier de communication. Le czar coucha dans la communication qui fait à cette heure des cabinets pour la reine, ST.-SIM. 467, 445. Vous voyez que de la poupe à la proue il n'y a aucune communication, FONTEN. *les Mondes*, 2^e soirée. Et par une exacte police, qui coupait les communications mortelles [dans une maladie contagieuse] pour en ouvrir de salutaires, il sauva ce peuple, qui avait perdu toute espérance de santé, et toute mesure de prudence, FLÉCH. *Mont.* On a conservé la carte sur laquelle le czar Pierre traça la communication de la mer Caspienne et de la mer Noire qu'il avait projetée, VOLT. *Russie*, I, 9. À l'extrémité de la mer Rouge est cette fameuse langue de terre qu'on appelle l'isthme de Suez, qui fait une barrière aux eaux de la mer Rouge et empêche la communication des mers, BUFFON, *Théorie de la terre*, article xi. || Terme de guerre. Communication, conservation d'un passage entre une armée et la garnison d'une place, pour le transport des munitions et des vivres. || Lignes de communication, fossés profonds d'environ deux mètres, et larges de quatre, qu'on fait d'un fort à l'autre, d'un quartier à l'autre, pour y passer à couvert. || Communications, moyens pour une armée de communiquer avec ses dépôts, ses magasins. Garder sa ligne de communications. Intercepter les communications de l'ennemi. || 6^e Terme de rhétorique. Figure par laquelle l'orateur semble ou délibérer avec son adversaire sur ce qu'il doit faire, ou entrer dans ses sentiments pour le faire entrer ensuite dans les siens; par exemple: Que feriez-vous, messieurs, dans une occasion semblable? || Communication dans les paroles, figure par laquelle on rend commun à une ou plusieurs personnes ce qui ne se dit que pour d'autres; par exemple: Qu'avons-nous fait? pour: Qu'avez-vous fait?

— HIST. XIV^e s. Par faire retribucion est maintenue et gardée communication et société humaine,

ORESME, *Eth. 450*. Selon amitié, qui appartient à communication de nature humaine, un ami se doit esjor du bien de l'autre, ID. *ib. 26*. Et doncques amisté est en communication, ID. *ib. 244*. Et les communications qui semblent estre faites pour delettacion, si comme de ceux qui dansent, ID. *ib. 245*. || XVI^e s. Une certaine loy a esté mise d'une communication [communion] en l'année: par laquelle il a esté fait que quasi tous, quand ils ont une fois communiqué [communié].... CALV. *Instit. 1144*. On apprend toujours quelque chose par la communication d'autrui, MONT. I, 56. Toute estrangeté est ennemie de communication et société, ID. I, 484. La communication que l'homme avoit avecques les bestes en l'aage doré, ID. II, 157.

— ÉTYM. Espagn. *comunicacion*; ital. *comunicazione*; du latin *communicationem* (voy. COMMUNIQUER).

+ **COMMUNICATIVEMENT** (ko-mu-ni-ka-ti-ve-man), *adv.* D'une manière communicative.

— ÉTYM. *Communicative*, et le suffixe *ment*.

+ **COMMUNICATOIRE** (ko-mu-ni-ka-toi-r'), *adj.* Terme didactique. Qui peut être communiqué. La partie communicatoire d'une affaire.

— ÉTYM. *Communiquer*.

COMMUNIÉ, ÉE (ko-mu-ni-é, ée), *part. passé*. Qui a reçu la communion. Le parlement de Paris ordonna que le malade serait communié, VOLT. *Louis XV*, 36.

4. **COMMUNIER** (ko-mu-ni-é). || 1^e *V. n.* Recevoir la communion, le sacrement de l'eucharistie. Il a communié à Pâques. Il s'est donné à communier comme mortel en la cène, PASC. *J. C. 34*. Quoi qu'elle ne pût assez communier pour son désir, elle ne cessait de se plaindre humblement et modestement des communions fréquentes qu'on lui ordonnait, BOSS. *Marie-Thér.* || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. || 2^e *V. a.* Administer le sacrement de l'eucharistie. L'Eglise communiait les petits enfants, BOSS. *Trad.* Il faut que le prêtre avertisse les mourants soupçonnés de jansénisme qu'ils seront damnés, et les communie à leurs risques et périls, VOLT. *Louis XV*, 36. Lorsque, sur le point de les communier, il leur déclara.... BOURDAL. *Pensées*, t. III, p. 368.

— HIST. XI^e s. E de part l'arcevesque [il] leur avait denuncié Qu'il les asoleit tuz, cleris e lais, del pechié, Qu'as escumeniez orent communie, TH. *le mart. 421*. || XIII^e s. Soit chascuns confés et commeniés, VILLEH. CLX. Delez le flun habiterai Por toi, que g'i atenderai; Iluec serai communiee; Por après serai deviée [morte], RUTEB. II, 439. || XVI^e s. Ils vinrent mettre en pieces une assemblée des Reformez, communiquans à la cene au village de la Tardiere, D'AUB. *Hist. III*, 346.

— ÉTYM. Provenc. *communiar*, *cumeniar*, *cumengar*, *cumenebar*; espagn. *comulgar*; portug. *commungar*; ital. *communicare*; du latin *communicare*, communiquer (voy. ce mot), faire participant. *Communier* est la dérivation ancienne et légitime de *communicare* (la consonne se perdant en des cas pareils); *communiquer* a été refait ensuite sur le latin.

+ 2. **COMMUNIER** (ko-mu-ni-é), *s. m.* Terme d'ancienne législation. Nom donné à ceux qui étaient de la communauté d'une ville, d'une commune. La seule chose qui me fasse un peu de peine [dans un mémoire d'avocat sur des mainmortables], c'est ce malheureux aveu de vingt-quatre communiers en 1684; j'ai toujours peur que cette pièce ne serve de prétexte contre vos excellentes raisons, VOLT. *Lett. Christin*, 42 août 1775.

— HIST. XVI^e s. Habitans communiez n'autres gens particuliers ne peuvent pretendre avoir droit d'usage ne pasture en seigneurie et haute justice d'autrui, sans titre, COUSTUM. *génér. t. 1*, p. 423.

— ÉTYM. *Commune*.

COMMUNION (ko-mu-nion; en poésie, de quatre syllabes), *s. f.* || 1^e Croyance uniforme de plusieurs personnes, qui les unit sous un même chef, dans une même église. La communion des fidèles. Les diverses communions chrétiennes. Pour les fidèles qui sont dans la communion de l'Eglise, PASC. *Prov. 16*. Un évêque qui est mort dans la communion de l'Eglise, ID. *ib. 18*. Les Bohémiens s'étaient séparés de notre communion, BOSS. *Var. 4*. Ceux qui étaient en communion avec les évêques d'Italie, ID. *Hist. II*, 42. Cette charité qui les lie de communion avec nous, ID. *Asc. 2*. Il n'y a pas de communion entre Christ et Bérial, ID. *Avert. Tobie* est regardé comme apocryphe par toutes les communions protestantes, VOLT. *Phil. II*, 8. Ces Ostrogoths n'étaient pas de la communion des empereurs d'Orient,

ID. *Mœurs*, 27. || La communion des saints, société de tous les membres de l'Eglise, tant les bienheureux dans le ciel que les fidèles qui composent ici-bas la véritable Eglise et les âmes du purgatoire, société considérée par rapport aux relations entre ces trois ordres de fidèles. || Dans le langage général. Communion de sentiments, d'idées, accord parfait. || 2^e Réception de l'eucharistie. Se préparer à la communion. Faire sa première communion. J'ai donné la communion de ma main à Mme Guyon, BOSS. *Relat.* Je ne pourrai pas vous donner demain la sainte communion, ID. *Lett. Corn. 53*. Ils ont pu admettre les luthériens à leur communion, ID. *Euch. 2*. Ô grands vénérateurs de ce saint mystère, dont le zèle s'emploie à persécuter ceux qui l'honorent par tant de communions saintes, et à flater ceux qui le déshonorent par tant de communions sacriléges, PASC. *Prov. 16*. || 3^e L'antienne et le verset qu'on chante pendant que le prêtre communique. || La partie de la messe où le prêtre consume les espèces du pain et du vin. || Communion ecclésiastique, communion sous les espèces du pain et du vin. Communion laïque, communion sous l'espèce du pain seulement.

— HIST. XVI^e s. La communion des tuniques internes, tant de la trachée artère, que de l'oesophage, PARÉ, II, 49. Ceste union de l'Eglise tant amiable, tant desirable et tant nécessaire, puisque, hors de la communion et société d'icelle, il n'y a ni remission de pechez ni esperance de salut, CONDÉ, *Mémoires*, p. 554.

— ÉTYM. Provenc. *communion*, *comunion*; espagn. *comunion*; ital. *comunione*; du latin *communionem*, de *communis*, commun (voy. COMMUN).

COMMUNIQUÉ, ÉE (ko-mu-ni-ké, kée), *part. passé*. Dont on a fait part; dont on a donné connaissance. Des pièces communiquées. Des nouvelles communiquées à l'oreille. || Transmis. Le mouvement communiqué par un choc. || Substantivement et au masculin. Un communiqué, un avis, une information donnée par l'autorité supérieure. Les journaux de ce matin contiennent un communiqué.

— REM. Saint-Simon a dit *maisons communiquées*, pour maisons qui communiquent; ce qui ne paraît pas à imiter: Mme Frémont, mère de la maréchale de Lorge, dont les maisons étaient contiguës et communiquées, ST-SIM. 28. 64.

COMMUNIQUER (ko-mu-ni-ké), *v. a.* || 1^e Rendre commun, faire part, transmettre. L'aimant communique sa vertu au fer. Un corps qui communique son mouvement à un autre. || Fig. Il sut lui communiquer son zèle, sa gaîté. Il détruit son pouvoir quand il le communiqua, CORN. *Pomp. 1, 2*. Vous élèverez les âmes en leur communiquant la vôtre, VOLT. *Lett. Miranda*, 40 août 1767. || Se communiquer quelque chose, communiquer l'un à l'autre quelque chose. Ils se communiquèrent leurs projets. Dans les monarchies, les juges prennent la manière des arbitres, ils délibèrent ensemble, ils se communiquent leurs pensées; à Rome et dans les villes grecques, les juges ne se communiquaient pas, MONTESQ. *Espr. VI*, 4. || 2^e Donner communication. Je lui ai communiqué mon intention. || 3^e *V. n.* Avoir des relations, être en rapport avec quelqu'un. Communiquer avec les savants. Le défenseur peut communiquer avec l'accusé. Qu'un censeur bien tyannique De l'esprit soit le geôlier, Et qu'avec son prisonnier Jamais il ne communique, BÉRANG. *Cens.* || Avec un régime, faire part de, consulter. J'ai communiqué de cette affaire avec lui. Il a donné sa démission sans en communiquer avec ses amis. || Être en communication. Ce canal communique à la mer. Cette porte communique à un corridor. Douze palais qui communiquaient ensemble, BOSS. *Hist. III*, 3. D'autres canaux devaient faire communiquer par des lacs le Tanaïs avec la Duna, dont la mer Baltique reçoit les eaux à Riga, VOLT. *Russie*, I, 42. || 4^e Se communiquer, *v. rés.* Être communiqué. Le mouvement d'un corps se communique à un autre. Certaines maladies se communiquent facilement. L'incendie se communique d'un quartier à l'autre. M. Bucquet avait fait, avec M. Lavoisier, une suite d'expériences sur la manière dont la chaleur se communique à différents fluides plongés dans un même bain, CONDORCET, *Bucquet*.

|| Être en communication. Ces deux appartements se communiquent par un corridor. || Communiquer à autrui ses sentiments, ses idées, ses opinions. Chaque individu, jouissant de lui-même avec une pleine indépendance, ne se communique qu'autant qu'il lui convient, BOULAINVILLIERS, *Réfut. de Spinoza*, p. 447. L'attention de tous les législateurs fut toujours de rendre les hommes sociables; mais, pour

l'être, ce n'est pas assez d'être rassemblés dans une ville, il faut se communiquer avec politesse; cette communication adoucit partout les amertumes de la vie, VOLT. *Russie*, I, 10. Je me communique fort peu; et de tous les gens que je vois je n'en connais aucun, MONTESQ. *Lett. pers.* 145. On se communique moins dans les pays où chacun, et comme supérieur et comme inférieur, exerce et souffre un pouvoir arbitraire, que dans ceux où la liberté règne dans toutes les conditions, ID. *Esp. xix*, 42. || Ouvrir son cœur. Le regret qu'il a de ne s'être pas communiqué à son fils et de lui avoir laissé ignorer la tendresse qu'il avait pour lui, SÉV. 379. || Se rendre familier, visible, accessible. Toutes les fois qu'il veut s'asseoir sur le trône de ses pères et se communiquer avec les hommes, BALZ. *le Prince*, ch. 6. Que le roi fuie le tumulte et se communique peu, MONTESQ. *Lett. pers.* 37. Quand les dieux se communiquent aux mortels, FÉN. *Tél.* II. Dieu se communiquait à eux, BOSS. *Hist.* II, 4. Le Seigneur se serait communiqué à lui, MASS. *Car. Prière*.

— REM. St-Simon a dit communiquer pour faire communiquer; cet emploi n'est plus en usage. Mon logement [à Versailles] tenait la moitié du large corridor qui est vis-à-vis du grand escalier qui communique la galerie basse avec la haute, ST-SIM. 350, 410.

— HIST. XIV^e s. Or convient-il plus avant enquérir de ceste chose quant as mors [meurs], assavoir se il communiquent ou participent au hau ou as maulx qui adviennent à lour amis vivans, ORESME, *Eth.* 27. Nulie telle beste ne participe ne ne communique de rien en telle operacion, ID. ib. 24. Telles delettacions esquelles autres bestes communiquent avecques homme, ID. ib. 94. Ceulz qui communiquent ensemble par mariage, ID. ib. 244. C'est forte chose de communer ou communiquer en toutes choses, ID. *Thèse de MEUNIER*. || XVI^e s. Celui qui est prince ou seigneur communique aucunement à l'honneur de Dieu, CALV. *Instit.* 299. Quand nous verrons aucuns en poureté, que nous communiquions à leur indigence, et soulagions leur nécessité par nostre abundance, ID. ib. 307. Certains jours ausquels on s'exerce à penitence, avant qu'estre receus à communiquer à la grace de l'évangile, ID. ib. 464. Il ne communiqua à personne cet advertisement, MONT. I, 427. La lumiere qu'il plaist au soleil nous communiquer par ses rayons, ID. I, 250. Tousjouors les estats et honneurs par trop communiquez sont mesprisez, CASTELNAU, 42. Je pardonne facilement à ceulz, qui s'opiniastrent à soustenir que Numa et Pythagoras ayant hanté et communiqué ensemble, AMYOT, *Num.* 35. Faisant vertu de ne communiquer point aux malheurs et miseres de leur pais, ID. *Solon*, 35. Il les advertit qu'il avoit quelque chose à communiquer à Aristides, ID. *Arist.* 35.

— ETYM. Provenc. *communiquer*, *comunicar*; espagn. *comunicar*; ital. *comunicare*; du latin *communicare*, de *communis*, commun.

† COMMUNISME (ko-mu-ni-sm²), s. m. Système d'une secte socialiste qui veut faire prévaloir la communauté des biens, c'est-à-dire l'abolition de la propriété individuelle et la remise de tout l'avoir social entre les mains de l'Etat qui fera travailler et distribuera les produits du travail entre les citoyens. || Application du principe communiste à un ordre de faits sociaux; toute opinion qui tend à mettre aux mains de l'Etat un ordre d'intérêts.

— ETYM. Voy. COMMUNISTE.

† COMMUNISTE (ko-mu-ni-st²), s. m. || 1^o Terme de jurisprudence. Celui qui a une propriété commune, qui possède à l'état d'indivision. || 2^o Celui qui veut faire prévaloir le communisme. || Adjectivement. Les opinions communistes.

— ETYM. *Commun*.

† COMMUNITÉ (ko-mu-ni-té), s. f. Terme didactique. Qualité de ce qui est commun. Le nombre des propriétés qui sont communes aux animaux et aux végétaux est si grand que l'on concurredrait de cette communauté, qu'ils sont formés sur un plan analogue, LEGOARANT.

— REM. Ce mot, qui a existé, et qui manque aujourd'hui en tant que substantif de l'adjectif *commun*, pourrait être repris en des cas où il serait clair et bien employé.

— HIST. XIII^e s. Et soit entre eus communauté De tous lor biens en charité, *la Rose*, 4705. || XIV^e s. Home est ordené à vivre civillement et en communauté, ORESME, *Eth.* VIII, 44. Politiques est art et science de gouverner royaumes et cités et toutes communités, ID. *Prol.* || XVI^e s. Toutes nos oraisons doivent estre tellement communes, qu'elles regardent tous

jours la communauté que nostre Seigneur a mise en son regne et en sa maison, CALV. *Instit.* 747.

— ETYM. Provenç. *communitat*; du latin *communitatem*, de *communis*, commun.

COMMUTATIF, IVE (ko-mmú-ta-tif, ti-v'), adj. Terme de jurisprudence. Qui concerne l'échange. Contrat commutatif, lorsque chaque contractant reçoit l'équivalent de ce qu'il donne, opposé à contrat aléatoire. Justice commutative, l'obligation de rendre, dans un échange, autant qu'on reçoit. C'est un effet de justice commutative que tout travail honnête soit récompensé ou de louange ou de satisfaction, PASC. *Prov.* 9.

— HIST. XIV^e s. Et de ceste justice commutative sont deux parties ou deux manieres, ORESME, *Eth.* 143.

— ETYM. Provenç. *comutatiu*; espagn. *commutativo*; ital. *commutativo*; du latin *commutare*, changer (voy. COMMUN).

COMMUTATION (ko-mmú-ta-sion; en poésie, de cinq syllabes), s. f. || 1^o Terme de droit criminel. Action de changer une peine en une autre moins grande. || 2^o Terme de grammaire. Figure qui consiste à changer dans un mot une lettre ou une syllabe; par exemple *créance* pour *croyance*. || Terme de rhétorique. Figure dans laquelle on oppose l'une à l'autre deux propositions ayant les mêmes mots, mais dans un ordre inverse, par exemple : il faut manger pour vivre et non vivre pour manger. || 3^o Terme d'astronomie. Distance entre la terre et le lieu d'une planète réduit à l'écliptique. Angle de commutation.

— HIST. XIV^e s. L'autre espece de justice particulière est celle qui nous adresche en *commutaciones* [échanges], ORESME, *Eth.* 145. Commutations occultes, ID. *Thèse de MEUNIER*. || XVI^e s. C'est un metal excellent, doué de belles qualités, et fort nécessaire pour aider à ce que la commutation de toutes choses se face avecques plus grande facilité, LANOUE, 465. Bien souvent d'un cas de petit moment, peut réussir un grand changement et commutation des choses, M. DU BELL. 353.

— ETYM. Provenç. *comutatio*; espagn. *commutacion*; ital. *commutazione*; du latin *commutatio*, de *commutare*, changer (voy. COMMUER).

COMPACITÉ (kon-pa-si-té), s. f. Qualité de ce qui est compacte.

— ETYM. Voy. COMPACTE.

† COMPACT (kcn-pakt²), s. m. Nom donné à certaines conventions faites avec le pape ou confirmées par lui. Bulle du compact.

— ETYM. *Com....* préfixe, et *pacte*.

COMPACTE (kon-pa-kte²), adj. || 1^o Qui doit sa solidité à sa condensation. Une masse compacte. || Terme d'anatomie. Substance ou tissu compacte des os, la partie des os la plus solide, celle qui ne présente pas d'aréole à l'œil nu, par opposition au tissu spongieux. || En minéralogie, cassure compacte, cassure qui ne présente à l'œil aucune espèce de structure. || En agriculture, terre compacte, terre qui a une certaine ténacité, due à l'argile qui y domine. || Dans l'entomologie, le corps d'un insecte est dit compacte, lorsque la tête, le tronc et l'abdomen ne sont point séparés par des incisures. || 2^o Fig. Une majorité compacte. Une foule compacte. Cet empire ne formait pas une nation compacte, et le lien manquait au vaisseau, STAEL, *Allem.* part. 4, ch. 2, *Mœurs*. Les charges vigoureuses et réitérées de ce régiment contre le flanc gauche de cette masse compacte furent insuffisantes, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VI, 2. || 3^o Terme de librairie. Édition compacte, édition en petits caractères, et qui renferme beaucoup de matière.

— REM. L'Académie écrit *compacte* avec un *e*, tandis qu'elle écrit *intact* sans *e*, bien que la finale latine *actus* soit la même des deux parts. Il est certain, vu la prononciation, qu'il serait mieux de mettre un *e* à *intact* que de le retrancher à *compacte*.

— HIST. XVI^e s. Je trouvay en la mammelle une substance grosse comme un œuf de poule, dure et compacte ainsi qu'une pierre, PARÉ, V, 48.

— ETYM. *Compactus*, participe passif de *compactare*, réunir ensemble, de *cum*, et *pangere*, grec παγκεῖν, rendre solide (voy. PAGE, s. f.).

COMPAGNE (kon-pa-gn²), s. f. || 1^o Celle qui accompagne une autre personne, qui partage son sort. Antigone, la compagne dévouée de son père. Compagne du péril qu'il vous fallait chercher, RAC. *Phèd.* II, 5.... Venez, venez, mes filles, Compagnes autrefois de ma captivité, ID. *Esh.* I, 4. Que bénî soit le ciel qui te rend à mes vœux, Toi qui, de Benjamin comme moi descendue, Fus de mes premiers ans la compagne assidue, ID. ib. Compagnes d'un époux et reines en tous lieux, VOLT. *Zaire*, I, 1. Les bergers pleins d'effroi dans les bois se cachè-

rent, Et leurs tristes moitiés, compagnes de leurs pas, Emportent leurs enfants gémissants dans leurs bras, VOLT. *Henr.* VIII. || Fille ou femme qui a quelque liaison avec une fille ou une femme de même condition; jeune fille, considérée par rapport aux autres jeunes filles d'une même pension. Elle est très-aimée de ses compagnes. Les compagnes d'Esther s'avancent vers ce lieu, RAC. *Esh.* III, 2. Pleurons et gémissions, mes fidèles compagnes, ID. ib. I, 5. Elles [deux filles de marchands] ont été nourries ensemble et ont vécu dans cette familiarité que donnent un même âge et une même condition; l'une des deux, pour se tirer d'une extrême misère, cherche à se placer; elle entre au service d'une fort grande dame et l'une des premières de la cour, chez sa compagne, LA BRUY. VI. || 2^o Fig. Ce qui est naturellement lié à d'autres choses. La démenance de la magie est toujours compagne de la fureur religieuse, VOLT. *Phil.* II, 20. Les disgrâces, compagnes inséparables des grandeurs, FLECH. AIG. || 3^o Epouse. Prendre, se choisir une compagne. Si je n'ai vécu la compagne d'Achille.... RAC. *Iphig.* V, 2. || Notre très-chère épouse et compagne, titre que le roi donnait, dans les actes publics, à la reine sa femme. || Il se dit aussi des animaux. La tourterelle gémit quand elle a perdu sa compagne. Que fais-tu dans ces bois, plaintive tourterelle? Je gémis, j'ai perdu ma compagne fidèle, FOURCROY, dans RICHELET. || 4^o Terme de marine. Chambre du maître-jordonne d'une galère.

— HIST. XIV^e s. Nonobstant que la dite fille du temps passé eust été bonne compagne, et de son corps sa volonté eust faite.... DU CANGE, *companum*. || XVI^e s. Je t'ay été donnée pour estre compagne et compagne de toutes tes bonnes et mauvaises fortunes, AMYOT, *Brutus*, 44. Son scavoir [de la Boëtie], les graces compaignes ordinaires de ses actions, MONT. *Lett.* 4.

— ETYM. Voy. COMPAGNON.

COMPAGNIE (kon-pa-gnie), s. f. || 1^o Réunion de personnes qui ont quelque motif de se trouver ensemble. Je vous laisse parmi vos myrtes et vos orangiers où vous n'êtes jamais en meilleure compagnie que quand personne n'est avec vous, BALZ. *liv.* I, lett. 9. On se promène ou seule ou en compagnie, SÉV. 582. Ses biens aux pauvres départis, Il s'en va seul sans compagnie, LA FONT. *Oies*. En compagnie D'un sien ami, ID. *Berc*. Si notre compagnie, Lui dirent-ils, vous pouvait être à gré, Et qu'il vous plûtachever cette traite Avecque nous, ce nous serait honneur, LA FONT. *Orais*. Dans la solitude, il [le perroquet] est compagnie; dans la conversation, il est interlocuteur, BUFF. *Perroquet*. || Tenir, faire compagnie à quelqu'un, rester avec lui, l'entretenir. Personne ne me tient compagnie, SÉV. 98. Le cardinal me tient très-honneur compagnie, ID. 216. Votre aimable idée m'a tenu fidèle compagnie, ID. 71. Combien le feu tient douce compagnie! BÉRANG. *Feu du prison*. On le porta en silence dans la chambre où il devait être enfermé; cette chambre [à la Bastille] était occupée par un vieux solitaire de Port-Royal, qui y languissait depuis deux ans: tenez, lui dit le chef des sbires, voilà de la compagnie que je vous amène, VOLT. *Ingén*, 9. || Dame, demoiselle de compagnie, dame ou demoiselle placée auprès d'une personne pour lui tenir compagnie. || En bonne compagnie, accompagné de beaucoup de monde. Je vais vous y remettre en bonne compagnie, CORN. *Nic.* III, 4. Ou qu'il voit la justice en grande compagnie, Mener tuer un homme avec cérémonie, BOIL. *Sat.* VIII. || Fausser compagnie, se dérober d'une compagnie ou manquer à s'y trouver, quitter les gens. Bon ! le voilà qui fausse compagnie, RAC. *Plaid.* II, 9. || Jouer à la fausse compagnie, quitter un parti, trahir ceux avec qui on est associé. || De compagnie, ensemble. Prête à mourir de compagnie, LA FONT. *Matr.* Deux grands auteurs rimant de compagnie, RAC. *Épig*. Et mon âme et mon corps marchent de compagnie, MOL. *Fem. sav.* IV, 2. Il nous eût d'un bâton chargés de compagnie, ID. *l'Étour*, I, 5. || 2^o Société de personnes se voyant habituellement pour le plaisir de causer, de jouer, etc. Introduire quelqu'un dans une compagnie. Il est très-aimable en compagnie. Aimer la compagnie. Toute la compagnie arriva en bonne santé, BOSS. *Lett.* 432. Il pria la compagnie d'y souper, HAMILT. *Gramm.* 4. Nous nous sommes une compagnie, SÉV. 562. Mme Tambonneau avait trouvé le moyen de voir la meilleure et la plus importante compagnie de la cour, ST-SIM. 46, 31. Mais que vois-je? de bons amis Que rassemble un couvert bien mis; Asseyez-vous, me dit la compagnie, BÉRANG. *Académie et caveau*. || Être en compagnie, avoir du monde. Il

est en compagnie, MOL. *Tart.* v, 4. || On disait autrefois, mais on ne dit plus: Il est compagnie, c'est-à-dire c'est une personne qu'on ne voit que rarement et en cérémonie; il se croit compagnie, c'est-à-dire ce subalterne se familiarise trop. || Bonne compagnie, société de gens distingués par leur éducation et leur politesse. Il m'a dit qu'il voyait bonne compagnie, SÉV. 545. Vous voyez ce que c'est que de voir bonne compagnie, ID. 37. Il voit que le nom de bonne compagnie n'est pas un vain nom, quoiqu'il soit souvent usurpé, VOLT. *Princ. de Babyl.* 40. Ces croquants-là vous disent plus de sotises dans une brochure de deux pages, que la meilleure compagnie de Paris ne peut dire de choses agréables et instructives dans un souper de quatre heures, ID. *l'H. aux 40 écus, Souper.* Nos petits-maîtres et nos petites-maîtresses s'y seraient ennuyés sans doute, ils prétendent être la bonne compagnie; mais ni M. André ni moi ne soupçons jamais avec cette bonne compagnie-là, ID. ib. J'ai souffert qu'elle ait vu les belles compagnies, MOL. *Ec. des maris*, I, 2. La bonne compagnie chez vous ne déjeune pas, parce qu'elle a trop souperé, VOLT. *Lettr. Mme Du Deffant*, 24 avril 1769. || Être de bonne compagnie, être bonne compagnie, avoir de bonnes manières. Mon fils est de bonne compagnie, SÉV. 44. Que je fusse peuple à la guinguette et bonne compagnie au Palais-Royal, J. J. KOUSS. *Fm.* IV, 1. || Être de bonne compagnie, être aimable, agréable. Elle est toujours de très-bonne compagnie, SÉV. 131. || En bonne compagnie, avec des gens comme il faut. Et par extension, votre portrait est dans mon cabinet en bonne compagnie. || Mauvaise compagnie, gens de mauvais ton ou de mauvaises moeurs. Il voit une mauvaise compagnie. Il est en mauvaise compagnie. || Être de mauvaise compagnie, être mauvaise compagnie, avoir un mauvais ton. || Être de mauvaise compagnie, être mauvaise compagnie, être triste, maussade. Voilà ce qui compose une femme d'assez mauvaise compagnie, SÉV. 252. Nous nous vantons de ne nous point ennuyer; nous sommes si glorieux que nous ne voulons pas nous trouver de mauvaise compagnie, LA ROCHEF. *Réflexions*, 44. || 3^e Assemblée libre ou sous le patronage de l'Etat pour la culture des sciences et des lettres. L'Académie française est une compagnie. Il les a réunis [les gens de lettres] en une compagnie célèbre, LA BRUY. *Disc. à l'Ac. fr.* Comment oser blâmer les sciences devant une des plus savantes compagnies de l'Europe? J. J. ROUSS. *Disc. sur les sciences et les arts.* || Compagnie se dit aussi des maisons religieuses et des collèges. La compagnie de Jésus est la société des jésuites. La compagnie de Sorbonne. La compagnie de l'Oratoire. Tout notre corps est responsable des livres de chacun de nos pères [jésuites]; cela est particulier à notre compagnie, PASC. *Prov.* 9. || Se dit également de l'ordre des avocats, des anciennes corporations et de celles des officiers ministériels. || Anciennement, corps établi par autorité du roi pour rendre la justice. Les parlements, les chambres des comptes étaient des compagnies souveraines ou supérieures. J'entends dire de quelques particuliers ou de quelques compagnies: tel et tel corps se contendent l'un à l'autre la préséance, LA BRUY. XIV. || 4^e Terme de commerce. Réunion de capitalistes, de négociants. || Société industrielle formée d'actionnaires. Les compagnies des chemins de fer. Compagnies d'assurances. Les grandes compagnies industrielles. || Un tel et compagnie (par abréviation C^o), formule de raison commerciale pour un tel et ses associés. || Compagnie des Indes, association établie par Colbert pour le commerce de l'Inde, avec privilège exclusif. La compagnie des Indes, fondée avec des peines extrêmes par le grand Colbert, fut pendant quelques années une des plus grandes ressources du royaume, VOLT. LOUIS XIV, 39. Lalli fut persécuté par plusieurs membres de la compagnie des Indes et sacrifié par le parlement, VOLT. *Lett. Tolendal*, 28 avril 1773. || Bâtiments de compagnie, bâtiments armés par une compagnie considérable et privilégiée de négociants. || En Angleterre, la compagnie des Indes, société commerciale qui, ayant le privilège du commerce de l'Inde, a fini par faire la conquête de ce pays et par en expulser la compagnie française. Compagnie des grandes Indes, réunion de toutes les associations commerciales qui s'étaient formées en Hollande à la fin du XV^e siècle et au commencement du XVI^e. || Terme d'arithmétique. Règle de compagnie, règle de trois composée qui sert à trouver quelle part peut avoir à la perte ou au gain chacun des marchands à proportion des fonds qu'il a mis. || 5^e Terme de guerre. Troupe de gens de

guerre. || Corps de troupes ou division de corps de troupes commandée par un capitaine. Compagnie de grenadiers. Compagnie de dragons. || Charge de capitaine. Il a eu permission du roi de vendre sa compagnie. Autrefois en France on avait le droit, comme on l'a encore en Angleterre, de se démettre, pour une somme d'argent, du droit de commander une compagnie. || Compagnie franche, troupe irrégulière qui ne fait pas partie des cadres de l'armée. || Compagnies d'ordonnances, c'étaient des compagnies franches de gendarmes, de chevau-légers du roi, de la reine, du Dauphin et de Monsieur; ces compagnies n'entraient jamais en corps de régiments. || Compagnies d'ordonnance, compagnies de gens d'armes organisées sous Charles VII. || Les grandes compagnies, troupes d'aventuriers qui s'étaient formées pendant les longues guerres entre l'Angleterre et la France au XIV^e siècle, et qui ravagèrent ce dernier pays. || Compagnie de Jésu ou de Jésus ou du Soleil, associations royalistes qui se formèrent dans le midi de la France après la chute de Robespierre et qui égorgèrent pendant plus d'un an les adhérents du parti contraire. || 6^e Terme de chasse. Une compagnie de perdrix, une troupe de perdrix. || Bêtes de compagnie, marcassins, jeunes sangliers qui vont encore en troupes. Ce sanglier a quitté les compagnies, il commence à aller seul. || Fig. Il est bête de compagnie, se dit d'un homme qui aime la société et qui se laisse facilement mener où l'on veut. || Terme de fauconnerie. On dit qu'un oiseau est de bonne compagnie quand il n'est pas sujet à s'ensuivre. || 7^e Union charnelle de l'homme et de la femme. Vieilli en ce sens. Tu feras Que de ta fille il ait la compagnie, LA FONT. HERM. || Proverbes. Par compagnie on se fait pendre, c'est-à-dire on fait, en faveur de la compagnie à laquelle on appartient, des choses condamnables. || Il n'est si bonne compagnie qui ne se sépare. || Il vaut mieux être seul qu'en mauvaise compagnie.

— SYN. 1^e COMPAGNIE, SOCIÉTÉ, dans le sens d'association. Les sociétés savantes, les compagnies savantes; la société des jésuites, la compagnie des jésuites: entre ces locutions, il n'est pas possible, dans l'usage, d'apercevoir aucune nuance réelle; sinon que quand il s'agit des membres rassemblés on dit plutôt compagnie que société: il lut son mémoire devant la compagnie. || 2^e BONNE SOCIÉTÉ, BONNE COMPAGNIE. La bonne société c'est la société composée des personnes qui occupent un haut rang dans une ville, dans le monde. À ce sens, bonne compagnie ajoute une idée d'élégance, idée qui n'est pas nécessairement comprise dans bonne société.

— HIST. XI^e s. Vingt mille Francs [ils] ont en leur compagnie, CH. DE ROL. XLIII. || XII^e s. Irai sans conge, RONC. p. 45. Tout primeraing devant sa compagnie, IB. p. 58. En sa compagnie maint noble vassal, IB. p. 78. Beau sire Diex, grief m'est à consirer [me séparer] Du grant soulas et de la compagnie [de mon amante], COUCI, XXII. Il a en sa compagnie Escorfant de Lutise, SAX. XXIII. Car bien pert [est évident] que cil a del mesfait compagnie, KI NE VOLT CONTRE-ESTER À L'APERTE FOLIE, TH. LE MART. 72. L'arceverques i vint Thomas od sa partie, E LI REIS LOEWIS OD MULT GRANT BARONIE, E LI REIS D'ENGLETERRE OD RICHE COMPAGNIE.... IB. 413. E à un jour avint que Helchana fist sacrefise, e, sulunc la lei, à sei retint partie, partie dunad à sa compagnie, ROIS, 2. Pur quei ne portes cumpagnie à tun ami David, e ne vas od lui? IB. 480. || XIII^e s. Lors seroie joians et envoisiés Et à plusieurs de bone compagnie, JEAN DE BRIENNE, ROMANCERO, p. 442. Il et elle [Thibaut et la reine Blanche] lez à lez La [la France] tiennent de compagnie, HUES DE LA FERTE, IB. p. 489. Il est einsi que nous, pour la plus haute chose qu'i soit, somes à compagnie à la plus haute gent du monde, VILLEH. XXXX. Nous metrons cinquante galies armées en vostre conduit, par tel convenant que, tant comme nostre compagnie pourra ensemble durer.... ID. XIV. E: sont en sa compagnie plus de mille et sept cent, Berte, IX. C'est hideus temps à dame qui compagnie n'a, IB. XXV. Chascuns lui porte honeur, douceur et compagnie, IB. LX. Com je vous ai porté mauvaise compagnie! IB. XC. Parmi le bois [il] s'en va tout seul sans compagnie, IB. CIX. Et li livrerent cou que mestiers li fu, deniers, reubus et chevaux et armeures et chevaliers de son linage, pour compagnie tenir et pour l'onner de lui, CHRON. DE RAINS, 85. Par ci trespassé une compaingne, Qui vient parmi ceste chamaingne, REN. 2455. Se cil qui tant iert tes amis, En bien amer a son cuer mis, Lors vaudra miec sa compagnie, LA ROSE, 2714. [Il] Fait à

son mestre compagnie, IB. 8363. Douaires est aquis à la feme si tost comme loiax mariage et compagnie carnele est fete entre li et son mari, BEAUM. XIII, 25. Quant uns hons a compagnie à ure feme hors de mariage, ID. XVIII, 2. Et ces compagnies de quoi noz volons parler, c'est des compagnies qui sont teles que par la compagnie li avoir viennent à partie [partage], quant la compagnie faut, ID. XXI, 4. Que nulz n'eust compaingnie à autrui femme ne à autrui file, se il ne vouloit perdre le poing ou la vie, JOINV. 263. Quant aucunz riches homes mangioient avec li, il leur estoit de bone compaingnie, IB. 290. Compagnie de un, compagnie de nul; compagnie de deux, compagnie de Dieu; compagnie de trois, compagnie de rois; compagnie de quatre, compagnie de diable, LEROUX DE LINCY, PROVERB. I. II, p. 276. [Esperverie] est ung deduict trop plaisant, tant pour ce qu'on vole souvent, comme pour les beaux vols que ung esprievier fait, et aussi pour la compagnie avec qui on est, MODUS, 1^e XCV, verso. || XV^e s. Les aucuns des seigneurs et des chevaliers d'Angleterre demeurerent à Anviers pour lui faire compagnie [au roi], FROISS. I, I, 71. Monseigneur, si vous nous voulez faire bonne compagnie à mes compagnons et à moi, je vous rendrai le chastel, ID. II, III, 8. Si comme ils ordonnerent, ils firent; et s'en vinrent plus de trois cents d'une compagnie [les habitants d'Ypre venant implorer la clémence du comte de Flandre], ID. II, II, 89. Si je vous prie que vous y veuilliez regarder et entendre [à protéger une garnison qui a capitulé], et nous faites compagnie d'armes, ID. I, I, 242. Sans point souffrir soing ou merencolie, Aucunement me tenir compagnie, CH. D'ORL. 4^e. Banny de bonne compagnie, ID. BAL. 94. Allez, allez, soucy, soin et merencolie; Si jamais plus vous revenez Avesques vostre compagnie, Je prie à Dieu qu'il vous maudie Et le jour que vous reviendrez, ID. RONDEL. Quand vous estes seule sans compagnie, ID. ib. 42. Honoré Collin n'estoit point bien assuré qu'on ne leur jouast à la fausse compagnie, MONSTREL. LIV. II, CH. 192. Pour lui faire compagnie, se fist escrire et se mit en la prison avec lui, BOUCIQ. PART. I, CHAP. 45. Et le lendemain le mareschal se partit à tout sa compagnie, IB. PART. I, CH. 30. Des gens d'armes il n'y avoit que le dit Joachin et sa compagnie, COMM. I, 2. Quant toute ceste compagnie fut passée que l'on estimoit cent mille chevaux, ID. I, 6. || XVI^e s. Toute compagnie d'homme et de femme hors mariage est maudite devant Dieu, CALV. INSTIT. 303. Le mari et la femme fidele font bien, si pour quelque temps ils s'abstiennent de la compagnie du lict pour vaquer plus librement à jusne et oraison, ID. ib. 997. Vous m'avez laissée en une compagnie tant aisée à vivre que je n'ay encores ouï une seule parole que une seur ne deust dire à l'autre, MARG. L. XC VIII. En la compagnie d'un chien, MONT. I, 37. Vivre en bonne compagnie, ID. I, 52. Ces compagnies-là [les parlement] sont plus fournies de science que de conscience, ID. I, 148. Je pleurerois aysément par compagnie, ID. II, 427. Il estoit seul de sa compagnie, et avoit la contenance d'un nouveau venu, DESPER. CONTES, L. Je ne suis point dolent d'estre privé et separé de ta compagnie, car je me rendray tantost par devers toy, AMYOT, ANTON. 99. Il se leva: une grosse compagnie de corbeaux, qui avec grands cris prindrent leur vol vers le bateau, ID. CICÉRON, 59. Quoy qu'il fust gay et recreatif en compagnie, ID. DÉMÉTR. 3. Et prioit Alexandre de luy pardonner ce qu'il ne luy pouvoit faire plus longue compagnie, ains estoit constraint de se partir d'avec lui, ID. ib. 49. Varius, l'un de ses familiers qui luy tenoit compagnie à boire, ID. ANTON. 22. Les cohortes prætoriennes, qui sont les compagnies coulonnelles, ID. ib. 48. Petite compagnie, vie alegre et lie, LEROUX DE LINCY, PROV. T. II, p. 374. Un matin qu'elle avoit compagnie françoise [son galant], BOUCHET, SERÉES, LIV. II, p. 424, dans LACURNE.

— ÉTYM. Génov. *companie*; provenç. *companha*, *companha*, *compagnia*; catal. *companyia*; espagn. *compañía*; portug. *companha*; ital. *compagnia*; voy. COMPAGNON. L'ancien français a deux formes: *compagne* et *compagnie*; l'une vient du bas latin *compania*, avec l'accent sur *pa*, et l'autre de *compania*, avec l'accent sur *ni*.

COMPAGNON (kon-pa-gnon), s. m. || 1^e Celui qui accompagne une autre personne, qui est associé à elle. Mais de qui savez-vous un désastre si grand? — Des compagnons d'Araspe et d'Araspe mourant, CORN. NICOM. V, 3. Gouvernez, si vous pouvez, tout seul les affaires, administrez la justice sans compagnons, BALZ. LIV. IV, LETT. 48. Oui, mon fils, c'est vous sur qui je me repose, Vous seul qu'aux

grands desseins que mon cœur se propose, J'ai choisi dès longtemps pour digne compagnon, RAC. *Mithr.* II, 5. L'inexpérience indocile Du compagnon de Paul-Émile Fit tout le succès d'Annibal, J. B. ROUSS. *Ode à la Fortune*. Venez, dignes soutiens de la grandeur romaine, Compagnons de César....voit. *Mort de César*, I, 3. || Se dit des religieux qui habitent ou qui marchent ensemble. Un moine ne doit point sortir de son couvent sans que son supérieur lui donne un compagnon. || Fig. Le bon cœur est chez vous compagnon du bon sens, LA FONT. *Fabl.* XII, 23. || Compagnon de la mate, s'est dit pour filou, voleur. Alors le drille voulut parler à son tour des compagnons de la mate, *Recueil de pièces com.* dans LEROUX, *Dict. comique*. || 2^e Camarade. Il pouvait, sans sortir, contenter son envie, Avec ses compagnons tout le jour badiner, Sauter, courir, se promener, LA FONT. *Fabl.* VIII, 46. || 3^e Collègue, confrère. Le notaire : Moi! si j'allais, madame, accorder vos demandes, Je me ferais sisfler de tous mes compagnons, MOL. *Femmes sav.* V, 3. || Compagnons d'armes, gens qui font la guerre ensemble. Il appelle ses compagnons de guerre, LA BRUY. *Théophraste*, 25. || 4^e Un égal. Il ne peut souffrir ni compagnon ni maître. || En compagnons, sans cérémonie et comme il convient entre camarades. Je vous supplie, dit-il, vivons en compagnons, RÉGNIER, *Sat.* VIII. || Familièrement. Traiter quelqu'un de pair à compagnon, d'égal à égal. C'était un gros homme frais, rustre, très-volontiers brutal, pair et compagnon avec tout le monde, ST-SIM. 52, 123. Comment, disait-il en son âme, Ce chien, parce qu'il est mignon, Vivra de pair à compagnon Avec monsieur, avec madame, Et j'aurai des coups de bâton! LA FONT. *Fabl.* IV, 5. || 5^e Autrefois, garçon qui, ayant fait son apprentissage en quelque métier et n'ayant pas le moyen de se faire passer maître, allait servir et travailler chez les autres. || Aujourd'hui, ouvrier qui a fini son apprentissage mais qui travaille pour un entrepreneur ou un autre ouvrier jouant le rôle d'entrepreneur. De simple compagnon, il est devenu chef d'atelier. Il a des compagnons qui travaillent sous lui, LA BRUY. V. || Parmi les maçons, compagnon se dit, entre deux ouvriers, de celui qui aide à l'autre. || Dans la typographie, nom que se donnent ceux qui travaillent à une même presse. || Compagnons de rivière, ceux qui travaillent sur les ports à décharger et à serrer les marchandises. || Ouvrier membre d'une société de compagnonnage. Les compagnons du Devoir. La mère des compagnons, femme qui héberge, aux frais d'une société de compagnons, ceux des membres qui sont en voyage. || Travailler à dépêche compagnon, travailler vite et négligemment. C'est un ouvrage fait à dépêche compagnon. || Se battre à dépêche compagnon, se battre à outrance, sans dessein de s'épargner. || 6^e Homme gaillard, vif, résolu, galant. C'est un compagnon. En son temps aux souris le compagnon chassa, LA FONT. *Fabl.* XI, 8. || Être bon compagnon, aimer le vin, la bonne chère, les plaisirs, ne pas reculer devant les dangers. Henri IV était bon compagnon. J'ai où dire que vous avez été autrefois un bon compagnon, MOL. *Fourb.* I, 6. || Faire le compagnon, faire l'entendu. || C'est un hardi compagnon, c'est un homme déterminé. On a dit de même : il est gentil compagnon; c'est un gentil compagnon. C'est un dangereux compagnon, c'est un homme capable de faire de mauvais coups. || C'est un petit compagnon, c'est un homme sans importance. Mme de Guise passait les autres six mois à Alençon, où elle régentait l'intendant comme un petit compagnon, ST-SIM. 35, 147. L'abbé Fleury était trop petit compagnon pour quitter sa charge par dépôt, ID. 63, 50. Jules Mazzarini, arrivant de son pays avec peu d'équipage et petit compagnon, estime les Français, P.-L. COUR. I, 202. || Proverbe. Qui a compagnon à maître, c'est-à-dire on ne fait rien sans le communiquer, quand on est lié de quelque manière avec une personne; on est souvent obligé de céder aux volontés des personnes avec qui on est associé.

— HIST. XI^e s. Ne Oliver, porc qu'est sis cumpainz, CH. de Rol. XXIV. L'arere-garde des douze cumpagnons, ib. LXVI. || XIII^e s. Joste lui fu ses compaing Olivers, Ronc. p. 36. Li compaignon après lui vont suivant [suivant], ib. p. 38. Si 'n apela [ainsi en apela] Rolant son compaignon, ib. p. 44. S'il ne vient ci o cent mil compeignons, ib. p. 117. Dorenavant serons nous conpeignon, ib. p. 140. Onques teurtre qui pert son compaignon Ne fut un jour de [que] moi plus esbahie, Couci, XXIV. La fu morz Oliviers et ses compainz Rolanz, SAX. V. Laienz entra Thomas od mult poi compaignuns, TH. le mart. 38. Compagnon d'armes avons esté set ans, DU CANGE,

compagūs. || XIII^e s. Il et si compaignon la laisserent fuir, Berte, ciii. Quant cil de Melans virent morir leur compaignon, Chr. de Rains, 118. Ainsinc, compains, exploiterés, Quant as portiers venus serés, la Rose, 7697. Compains est à toutes les choses, Qui sunt en tout le monde encloses, ib. 19243. Li compainz à mon compaignon n'est pas mon compainz, Digeste, f. 194. S'on pot savoir qu'il soient compaignon d'un malice, il doivent estre compaignon de rendre le domache, BEAUM. L, 9. Li quens ou li vesques li doivent baillier un compaignon, ID. XII, 28. Quant ses compains soit que les detes... ID. XXI, 29. Et mettent entr'ax [eux] peine ou manaces sur les compaignons qui lor alliance ne tenront, ID. XXX, 62. || XV^e s. Et si fit-on aucun compaignons monter sur coursiers pour escarmoucher à eux, FROISS. I, 1, 44. Par l'ennort et conseil [de] messire Hervey de Lion, avec qui il avait esté grand compain en Grenade et en Prusse, ID. I, 1, 151. François Acreman, qui estoit compaing en toutes choses à Philippe, ID. II, II, 205. Lesdits pays, que on appeloit compaignons ou alliés, ID. I, 1, 125. Et sachez que chacun de ces soudoyés avoit chacun jour quatre compaignons ou gros de Flandre pour ses frais et pour ses gages, ID. I, 1, 65. Quand notre bourgeois eut gagné la grace du compaignon [artisan], LOUIS XI, Nouv. I. Sire, dist-elle, j'ay amy que je ne quiers faulser; puis s'en revint à ses compaignons [compagnes] et elle leur conta toute son aventure, Perceforest, t. IV, f. 149. Et luy qui desirant estoit d'honneur conquerre, empoignes son glaive, et s'en vient vers son compaignon [adversaire] qui venoit sur luy roidement et fort, ib. t. I, f. 108. || XVI^e s. Mais de la tienne, Dieu mercy, Compaignon, tu ne m'en dis rien, MAROT, I, 210.Ou pour jeiter des fruits jà meurs et beaux, À mes compaings, qui tendoient leurs chapeaux! ID. I, 217. Les rois sont compaignons, sinon maistres, des loix, MONT. I, 42. Gentil compaignon par tout ailleurs, ID. I, 96. Quoy que die ce bon compaignon [Catulle], ID. I, 270. Cæsar, estant creé consul pour la tierce fois, ne prit pas Antonius, ains choisit Lepidus pour son compaignon, AMYOT, Anton. 13. Chiens pour le sauve, chiens pour le noir, levriers de compaignon et d'attache, D'AUB. Fœn. I, 5. Les compaignons de la Matte [les filous], ID. ib. III, 4. Vous vivez trop en bon compaignon pour que nous vous supconnions de faire tout par conscience, ID. Hist. III, 291. Compaignon bien parlant vaut en chemin chariot branlant, LE ROUX DE LINCY, Prov. t. II, p. 276. Le petit et inférieur fait du compaignon avec le grand, CHARRON, Sagesse, p. 464, dans LACURNE.

— ETYM. Bourguig. *compaignon*; provenç. *companh*, *compain*, *compenh*, *companho*; anc. espagn. *compaño*; ital. *compagno*, *compagnone*. Si l'on examine les plus anciens textes rapportés dans l'historique, on y voit que *compain* est toujours employé comme nominatif, et *compagnon* comme régime; de même, dans le provençal, *companh* est le nominatif, et *compagno*, le régime; une telle formation suppose nécessairement un mot dont l'accent se déplace, *compánio*, *companiōnem*, qui vient de *cum*, avec, et *panis*, pain (voy. *PAIN*): celui qui mange le même pain. Cette étymologie serait, si elle en avait besoin, confirmée par le provençal *compagnatge*, nourriture; anc. franc. *companage*, ce qu'on donne dans un repas au delà du pain et du vin; comparez aussi *apanage*. Cela écartera définitivement *compaganus*, de *cum* et *paganus*, qui avait été proposé et qui d'ailleurs aurait donné *compayen*.

COMPAGNONNAGE (kon-pa-gno-na-j'), s. m. || 1^e Temps pendant lequel un compagnon devait travailler chez son maître après son apprentissage. || 2^e Association entre compagnons. || Association entre ouvriers de même métier, en vue de se prêter des secours mutuels.

— ETYM. *Compagnon*.

† COMPAIN (kon-pin) ou COPAIN (ko-pin), s. m. Terme d'écolier. Camarade avec lequel on partage toutes les petites douceurs.

— ETYM. C'est l'ancien nominatif de *compagnon* (voy. ce mot).

† COMPAIR (kon-pér), s. m. Terme de droit féodal. Qui est pair avec. Les rois pouvaient déclarer l'élevation d'un de leurs sujets et vassaux en manifestant, comme on parlait alors, un compair aux autres pairs, ST-SIM. 300, 132. Les plus éloignés de l'extraction illustre de ces grands et puissants pairs, même souverains, sont leurs compairs en tout ce qui est de la dignité, ID. 372, 185.

— ETYM. Provenc. *compar*; du latin *compar*, de *cum*, avec, et *par*, pair.

† COMPAN (kon-pan), s. m. Monnaie d'argent

des Indes orientales valant à peu près 47 centimes.

† COMPARABILITÉ (kon-pa-ra-bi-li-té), s. f. Terme didactique. Qualité des choses comparables entre elles.

— ETYM. *Comparable*.

COMPARABLE (kon-pa-ra-bl'), adj. Qui peut être comparé à ou avec. Un homme comparable aux plus grands hommes. Les biens les plus charmants n'ont rien de comparable Aux torrents de plaisir qu'il répand dans nos coeurs, RAC. ESTH. III, 9. Les efforts des Titans n'ont rien de comparable Au moindre effet de sa fureur, J. B. ROUSS. *Cantate, l'Hiver*. Rien en effet n'était comparable à l'attachement qu'ils se témoignaient déjà, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* || Baromètres, thermomètres comparables, instruments par lesquels on connaît le rapport des échelles. En mesurant, avec des thermomètres qu'on a eu soin de rendre comparables, la température... CONDORCET, *Bucquet*. || Dans le même sens. Les relevés faits par les recenseurs dans les opérations de recensement doivent être comparables.

— ETYM. Le latin *comparabilis*, de *comparare*, comparer (voy. *COMPARER*).

† COMPARABLEMENT (con-pa-ra-ble-man), adv. D'une manière comparable.

— ETYM. *Comparable*, et le suffixe *ment*.

COMPARAISON (kon-pa-rē-zon), s. f. || 1^e Action de comparer. Il n'y a rien que l'esprit humain fasse si souvent que des comparaisons. Et par la comparaison que je fais de leur sort au mien, ils me font jouir d'un bonheur négatif, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* p. 178. Et laissez votre sang hors de comparaison, CORN. *Hor.* III, 4. Une tendresse qui ne peut recevoir de comparaison, SÉV. 139. Vos empressements qui ne souffrent point de comparaison, ID. 614. Il s'agit de faire comparaison de l'un et de l'autre, BOURD. *Avent*, *Resp. hum.* 367. Ce remède se peut mettre en comparaison avec la poudre du bonhomme, SÉV. 338. Il n'y a pas de comparaison [entre l'un et l'autre], lui dis-je, PASG. *Prov.* 9. Ai-je peu de raison Quand de mes yeux aux siens je fais comparaison? CORN. *Tête et Bérén.* II, 7. Laissons là vos comparaisons fades, MOL. *Mis.* I, 1. [La violette que] le soc a touchée De ma peau séchée Est la comparaison, MALH. V, 22. || Faire comparaison, entrer en comparaison. Je voudrais bien voir un homme poli, enjoué, spirituel, fût-il un Catulle ou son disciple, faire quelque comparaison avec celui qui vient de perdre huit cents pistoles en une séance, LA BRUY. XIII. || Sans comparaison, loc. adv. Sans comparer d'une façon qui pourrait être inexacte ou paraître blessante. Il a fait, sans comparaison, comme le valet de la comédie. || Sans comparaison, infinitement. J'aime bien mieux, sans comparaison, être ici, SÉV. 588. Encore qu'ils fussent, sans comparaison, les plus puissants, BOSS. *Hist.* III, 3. S'ils avaient en main le timon, ils se trouveraient sans comparaison plus empêchés, DIDIER. *Ess. s. Claude*. Jeanne, tandis que tu fus belle, Tu le fus sans comparaison, MALH. IV, 16. L'orgueil à toutes deux a troublé la raison, Et leur extravagance est sans comparaison, ROTROU, *Antig.* IV, 4. Ton ingratitud est sans comparaison De souhaiter sa perte, ID. *Rélis.* III, 5. || Cette chose est sans comparaison, hors de comparaison, elle est excellente et sans pareille. || Par comparaison, relativement. On est parfait par comparaison aux états inférieurs, BOSS. *Or.* VI. Mais c'est des péchés légers par comparaison, ID. *Marie-Th.* || En comparaison, à l'égard de, au prix de. Cela n'est rien en comparaison de ce qu'elle dit, BOSS. *Hist.* II, 4. Ce n'est rien en comparaison de ce que j'ai pour vous, SÉV. 18. Cette félicité n'est rien en comparaison de celle qui lui était destinée, FÉN. *Tél.* XIX. || Absolument. Et tous les maux de la nature Ne sont rien en comparaison, MOL. *Psyché*, I, 4. || À comparaison, même sens. Sans y employer que fort peu de pièces à comparaison de la multitude des os, DESC. *Méth.* 5, 9. Ce n'était rien à comparaison des trésors qui se trouvent ici, VAUG. dans BOUHOURS, *Nouv. remarques*. C'est un petit mal à comparaison de ceux que l'amour me prépare, ACADÉM. *Sentim. sur le Cid*. Tu es peut-être de ceux qui croient que la prose n'est rien à comparaison des vers, D'ABLANC. *Lucien*, dans BOUHOURS, *Nouv. rem.* Faibles à comparaison de celles-ci, BOSS. *Lett. abb.* 246. Ils ne sont rien à comparaison de sa grandeur, ID. *Marie-Th.* L'empire des Césars n'était-il pas une vaine pompe à comparaison de celui-ci? ID. *Hist.* II, 10. || 2^e Terme de philosophie. Faculté de comparer les idées. || 3^e Terme de jurisprudence. Comparaison d'écritures, confrontation de pièces pour savoir si elles sont de la même main,

|| Pièces de comparaison, pièces reconnues véritables, auxquelles on en compare d'autres dont l'authenticité est contestée. || Ecritures de comparaison, signatures faites devant des personnes publiques, dans un procès où il y a inscription en faux. || 4^e Figure de rhétorique. Comparaison ingénue, ridicule. Homère abonde en belles comparaisons. || Comparaison se dit aussi de ces brèves comparaisons qui sont une des richesses et le principal caractère du style de la conversation. Beau comme l'amour. Prompt comme l'éclair. Bavard comme une pie. Voleur comme une chouette. || 5^e Terme de grammaire. Degrés de comparaison : le positif, le comparatif, le superlatif. || Adverbe de comparaison, adverbe qui sert à établir un rapport d'égalité, de supériorité ou d'infériorité, comme *aussi*, *plus*, *moins*. || Proverbes. Toutes comparaisons sont odieuses, c'est-à-dire on blesse presque toujours l'amour-propre, en comparant deux personnes ensemble. || Toute comparaison cloche, c'est-à-dire il n'y a jamais de comparaison qui soit bien exacte. || Il ne faut pas faire de comparaison avec plus grand que soi, c'est-à-dire un inférieur ne doit pas traiter de pair à compagnon avec ceux qui sont au-dessus de lui. On dit dans un sens analogue : Trêve de comparaison; Point de comparaison, s'il vous plaît. || Comparaison n'est pas raison, c'est-à-dire une comparaison n'est pas une preuve.

— HIST. xii^e s. E Adan e li clerc nen unt chief se Deu nun : Pur ço [ce] ai fait, ço m'est vis, dreite comparaisun, Th. le mart. 32. || xiv^e s. Certes, dist li ungs, il n'a nulle comparaison entre le deduit qui vient des chiens et celuy qui vient des oyseaulx; car le deduit qui vient des oyseaulx vault mieulx et est plus plaisant que n'est celuy qui vient des chiens, Modus, f^r cii. Et est semblable comme qui feront comparaison d'une chose qui a ame à celle qui n'a point de ame, ORESME, Eth. 207. Dont n'est il point de comparaison ne entre la puissance des juges ne entre la peine des jugements, Ménagier, I, 3. || xv^e s. On dit que le plus honorable estoit, sans comparaison, de prendre terre sur marche d'ennemis que sur les amis, FROISS. II, III, 33. Beaulté respond: Sire, c'est bien raison Par dessus tous et sans comparaison, Que pour seigneur et souverain vous tiengne, CH. D'ORL. 4^e. De printemps [je] puis faire comparaison Jusqu'à seize ans que notre enfance endure, ID. Adieu jeunesse. Et en verité Franchois estoient sans comparaison plus que les Englez, FENIN, 1415. || xvi^e s.Duquel la pureté est si grande, qu'à la comparaison d'icelle toutes choses sont souillées et contaminées, CALV. Instit. 592. Et afin de suivre la comparaison que nous avons commencé de faire, ID. ib. 1019. Voyant celui qui n'a comparaison D'honneurs et biens, saillir de sa maison.... J. MAROT, v, 86. Laissons à part cette longue comparaison de la vie solitaire à l'active, MONT. I, 271. Là où il menoit une vie qui estoit bien dure et chamepestre à comparaison de la civilité et elegance de ceux qui vivoient dedans les villes, AMYOT, Marius, III.

— ÉTYM. Provenç. *comparaso*; espagn. *comparacion*; ital. *comparazione*; du latin *comparationem*, de *comparare*, comparer (voy. COMPARER).

COMPARAÎTRE (kon-pa-rē-tr^r), je comparais, il compare, nous comparaissons; je comparaissais; je comparus; je comparaîtrai; comparais; que je comparaisse; que je comparasse; comparaissant; comparu, v. n. Parafaire ensemble, paraître devant. Les filles de l'Égypte à Suze comparurent, RAC. Esth. I, 4. Jupiter dit un jour: Que tout ce qui respire S'en vienne comparâtre aux pieds de ma grandeur, LA FONT. Fabl. I, 7. Regarde avec quel front tu pourras comparâtre Devant le tribunal de ton souverain maître, CORN. Imit. I, 24. || Terme de procédure. Parâtre devant un juge, un tribunal. Comparâtre en justice. || Plus spécialement, se faire représenter par un avoué.

— REM. Comparâtre se conjugue avec l'auxiliaire avoir, s'il s'agit d'exprimer l'acte de comparution : il a comparu devant le tribunal et a été acquitté. Il se conjugue avec l'auxiliaire être, s'il s'agit d'exprimer l'état de comparution : cette femme est comparue devant le tribunal, et en ce moment même on l'interroge.

— HIST. xiv^e s. La journée assignée à Marcius fut venue ; mes Marcius n'est pas comparus, BERCHEURE, f^r 40. || xvi^e s. Ce fut la plus belle représentation, et le plus honorable spectacle qui comparut en toute celle monstre, AMYOT, Marcel. 40. Quand Hannibal vit qu'il ne comparoisoit personne dessus les murailles en armes, ID. ib. 45. Si tost qu'il fut com-

paru en la Sicile, plusieurs de tous costez s'allèrent renger de grande affection autour de luy, ID. Nicias, 34.

— ÉTYM. Com... et paraître ; provenç. *comparaïsser*; catal. *compareixer*; espagn. *comparecer*.

COMPARANT, ANTE (kon-pa-ran, ran-t^r), adj. Terme de jurisprudence. Qui compare en justice ou par-devant un notaire. Tels et tels comparants en leurs personnes. || Substantivement. Les comparants. La comparante. Les non-comparants.

— ÉTYM. *Comparaïr*.

|| **COMPARATEUR** (kon-pa-ra-teur), s. m. Celui qui compare. || Terme de physique. Instrument pour estimer des différences très-petites entre deux longueurs. || Adjectivement. Esprit comparateur.

— ÉTYM. *Comparaïr*.

COMPARATIF, IVE (kon-pa-ra-tif, ti-v^r), adj. || 1^e Qui établit une comparaison. Tableau, état comparatif des forces militaires de deux nations. || Terme de philosophie. Faculté comparative, faculté de comparer. || Méthode comparative, méthode qui compare. || Anatomie comparative (dite plus souvent, mais moins bien, anatomie comparée), celle qui décrit les organes en les comparant dans toutes les espèces d'animaux. || 2^e Terme de grammaire. Qui exprime le second degré dans la signification des adjectifs, c'est-à-dire le rapport de supériorité, ou d'égalité, ou d'infériorité. Les adverbes comparatifs. La forme comparative, celle qui par elle-même exprime une comparaison, existe dans le latin et le grec, et non dans le français. || S. m. Un comparatif. Meilleur, mieux sont des comparatifs.

— ÉTYM. Provenç. *comparatiu*; espagn. et ital. *comparativo*; du latin *comparativus*, de *comparare*, comparer.

COMPARATIVEMENT (kon-pa-ra-ti-ve-man), adv. D'une manière comparative, par comparaison. Cela n'est bon que comparativement.

— ÉTYM. *Comparative*, et le suffixe *ment*.

COMPARÉ, EE (kon-pa-ré, rée), part. passé. La vie humaine comparée à un songe. Anatomie comparée (voy. COMPARATIF).

COMPARER (kon-pa-ré), v. a. || 1^e Examiner simultanément les ressemblances ou les différences. Mais cette indifférence est une aversion. Lorsque je la compare avec ma passion, CORN. Rod. I, 7. Et vous ne comparez votre exil et ma gloire Que pour mieux relever votre injuste victoire, RAC. Iphig. II, 5. Il faut des châtiments dont l'univers frémisse; Qu'on tremble en comparant l'offense et le supplice, ID. Esth. II, 4. Les vieillards qui avaient vu le premier [temple], fondent en larmes en comparant la pauvreté de ce dernier édifice avec la magnificence de l'autre, BOSS. Hist. II, 4. On comparera vos afflictions avec celles de tant d'infortunés qui vous environnent, MASS. Av. Afflict. Comparez les malheurs passés de l'empire à la tranquillité dont il jouit aujourd'hui, ID. Car. Mélange. Après tout, ne comparez plus, si vous le voulez, les dangers infinis que vous trouvez dans le monde, à la sûreté des cloîtres et des déserts; comparez seulement l'histoire de votre vie avec celle des saints pénitents qui les habitent, les satisfactions que vous devez à Dieu avec celles qu'ils lui doivent eux-mêmes, ID. ib. Samaritaine. Que si l'on veut comparer notre procédure à celle des Romains et des autres nations, LAMOIGNON, cité par VOLT. S. de L. XV, 42. || Terme de procédure. Comparer les écritures, examiner si elles peuvent être de la même main. || Absolument. En comparant nous étendons nos idées. Voilà mes raisons, écoutez les leurs et comparez. || 2^e Égaler à. Corneille compare Lucain à Virgile. || 3^e Terme de littérature. Assimiler. Homère compare Diomède au milieu des Troyens à un lion au milieu d'une bergerie. L'autre, en vain se lassant à polir une rime.... Dans la fin d'un sonnet te compare au soleil, BOIL. Disc. au roi. Ce petit madrigal fut critiqué par quelques seigneurs de la vieille cour, qui dirent qu'autrefois, dans le bon temps, on aurait comparé Bélus au soleil et Formosante à la lune, VOLT. Babyl. I. || 4^e Se comparer, v. refl. S'assimiler, s'égaler à. Celui qui se compare à plus riche que soi. || Être comparé. Rien ne peut se comparer au bonheur d'une conscience tranquille. || Cela ne se compare pas, se dit souvent absolument pour signifier qu'une chose est bien supérieure à une autre.

— SYN. COMPARER À, COMPARER AVEC. Comparer à se dit plutôt quand on veut trouver un rapport d'égalité. Comparer avec se dit plutôt quand on confronte, quand on recherche les dissimilarités et les ressemblances.

— HIST. XIII^e s. Cele que j'aim est tant de bonté pleine, Qu'il m'est avis que la doi compérer à l'es-

toile qu'on clame tremontaine [polaire], Dont la bonté ne piet onques fauser, Hist. littér. t. xxiii, p. 584. A-il mesaise au monde qu'à la moie compere, Berte, xviii. Si auras en cest avantage Amie de si haut parage, Qu'il n'est nule qui s'i compere, la Rose, 5839. || xiv^e s. Je puis trop bien ma dame comparer à l'ymage que fist Pymalion; Qu'adès la prie [je la prie], et rien ne me respont, MACHAULT, p. 60. Et pour ce convient-il que toutes choses de quoy l'en fait commutation [échange] soient comparées aucunement et évaluées l'une à l'autre, ORESME, Eth. 45. || xvi^e s. Il seroit trop long d'amasser tous les passages pour les comparer l'un à l'autre, CALV. Instit. 569. Comparant la loy avec l'Evangile, ID. ib. 595. Sans se comparer avec les autres, ID. ib. 617. Comparez [semblables] sont, et ainsi je l'affirme, à ung beau vin qui n'a goust ne liqueur, J. MAROT, v, 291. Si nous la comparons à l'éternité, MONT. I, 84. Comparer nos mœurs à un Mahometan, ID. II, 144. Les victoires de ces jeux, qui les mettoit toutes ensemble, ne sont pas à comparer à l'une seule de tant de batailles que Pelopidas a combattues et gaignées, AMYOT, Pélop. 63.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *comparar*; ital. *comparare*; du latin *comparare*, de *cum*, avec, et *parare*, mettre de pair, de *par*, égal (voy. PAIR). L'ancien français, en raison de la tendance à atténuer les voyelles brèves, disait *comperer*.

COMPAROIR (kon-pa-roir), v. n. Usité seulement à l'infinitif. Terme de procédure. Comparaître en justice. Être assigné à comparoir. Ils [les juges] ont ajourné le dit Paul-Louis à comparoir devant les assises de Paris, P.-L. COUR. I, 330.

— HIST. xv^e s. Le dit duc seroit adjourné à comparoir en parlement à Paris, COMM. III, 4. Le jour de l'assignation vint, et se comparut le jeune chevalier au lieu où l'on lui avoit dit, LOUIS XI, Nouv. xviii. || xvi^e s. Puis nul ne comparant à l'encontre, RAB. Garg. I, 48. Et commanda qu'ilz comparussent en la place, ID. ib. I, 49. Ilz se rendirent à luy sains et sauvages, exceptez Epistemon qui ne se comparoyt point, ID. Pant. II, 30. Le jour et heure que les parties controverses comparent par devant vous, ID. ib. III, 40. Il allegua plusieurs exceptions et subterfuges pour ne point comparoir, AMYOT, Marcel. II. Il compar à l'assignation devant le censeur, accompagné d'une sienne fille, o. DE SERRES, 998.

— ÉTYM. Provenç. *comparer*; ital. *comparare*; du latin *comparare*, de *cum*, avec, et *parare*, paraître (voy. ce mot). Ce verbe se conjuguait jadis : au présent, je *compre*; à l'imparfait, je *comparoie*; au futur, je *comperi*; au participe, *comparant*.

COMPARESE (kon-par-s^r), s. f. || 1^e Anciennement. Entrée des quadrilles dans le carrousel. || Par extension. On laisse à penser quel effet opéra une telle comparse [le duc d'Orléans figurant à la procession comme le roi], fondée sur aucune sorte d'apparence d'usage, ST-SIM. 470, 223. Inusité en cet emploi. || 2^e M. et f. Terme de théâtre. Personnage muet, figurant ou figurante. Il était parmi les comparses. Une comparse fut blessée par la chute d'une décoration. Un comparse.

— ÉTYM. Ital. *comparsa*, action de paraître et personnage muet, de *comparire* (voy. COMPAROIR).

COMPARTIMENT (kon-par-ti-man), s. m. || 1^e Case ou division d'un damier, d'un tiroir. || 2^e Petite chambre. Diviser une grande pièce en compartiments. || Division d'une voiture de chemin de fer séparée par une cloison. Monter dans le même compartiment. Compartiment réservé. || 3^e Disposition régulière et symétrique de figures ou de lignes, pour l'ornement des parterres de jardin, des plafonds, des pavés, des parquets, etc. Il y a diverses sortes de compartiments, qui dépendent de l'art et du goût. Employés par les jardiniers dans les compartiments de leurs parterres, DESC. Diop. 8. Tous les parterres [de Versailles] changeaient tous les jours de compartiments de fleurs, ST-SIM. 443, 227. Une table de compartiments qui figuraient des fleurs et des fruits, VOLT. Babyl. 3. || Par extension. Ce que je m'offre d'exécuter, si vous me voulez faire l'honneur de me le commettre, est de gagner, cette nuit même, ces petits compartiments, pour ne pas dire dehors, que les ennemis ont faits depuis la rive jusques à un des deux ravelins, BASSOMPIERRE, Mém. t. III, p. 85, dans LACURNE. || 4^e Dorures à petits fers qui se mettent sur le plat ou sur le dos des livres. || 5^e Terme de mines. Compartiments de feux, disposition des saucissons pour porter en même temps le feu aux fourneaux.

— ÉTYM. Anc. franc. *compartir*, partager, de *com*, et *partir*, partager (voy. PARTIR).

COMPARTITEUR (kon-par-ti-teur), s. m. Terme

de palais. Autrefois, celui des juges sur l'avis duquel la compagnie se partageait (cet avis étant contraire à celui du rapporteur).

— ÉTYM. *Compartir* (voy. COMPARTIMENT).

† COMPARU (kon-pa-ru), *part. passé* invariable de comparâtre.

COMPARUTION (kon-pa-ru-sion; en poésie, de cinq syllabes), *s. f.* Terme de procédure. Action de comparâtre en justice ou devant un officier public. Mandat de comparution. En cas de non-comparution.

— HIST. XVI^e s. Il pensa que le plus sur estoit de fuir, et qu'un bon défaut valoit mieux qu'une mauvaise comparution, YVER, p. 647.

— ÉTYM. *Comparâtre*; génev. *comparition*; provenç. *comparution*; espagn. *comparicion*; ital. *comparizione*.

COMPAS (kon-pâ; l's se lie : un compas et ses branches, dites : ur. kon-pâ-zet...), *s. m.* || 1^e Instrument de métal, composé de deux parties, qui s'emboîtent l'une dans l'autre, appelées jambes ou branches et qui s'ouvrent ou se replient l'une sur l'autre, pour tracer des cercles et prendre des mesures. || Cempas d'ellipse, instrument qui, fondé sur les propriétés de l'ellipse, sert à tracer cette courbe. || Compas de trisection, instrument servant à partager un angle en trois parties égales. || Géométrie du compas, partie de la géométrie qui résout graphiquement les problèmes (la règle exclue). || Poétiquement, le compas, les sciences exactes. C'était le discret Fontenelle: Avec Mairan il raisonnait. Avec Quinault il badinait; D'une main légère il prenait Le compas, la plume et la lyre, VOLT. *Temple du Goût*. Eh quoi! le lourd compas d'Euclide Étouffie nos arts enchanteurs, LAMART. *Méd.* I, 40. Plus d'une erreur passe et repasse Entre les branches d'un compas, BÉRANG. *Sciences*. || Familièrement. Avoir le compas dans l'œil, apprécier avec exactitude les dimensions à la seule vue. Quelques mois d'épreuves lui formèrent le compas visuel, J. J. ROUSS. *Em.* II. || Faire toutes choses par règle et par compas, par compas et par mesure, faire tout avec ordre et exactitude. || 2^e Fig. Règle, mesure. Au compas du devoir il règle son courage, RÉGNIER, *Sat.* X. Au compas des grandeurs je ne juge le monde, ID. *Sat.* XIV. Connaissez votre faute, et bornez vos pensées En un juste compas, MALH. VI, 27. Bornez-vous, croyez-moi, dans un juste compas, ID. V, 8. C'est peu d'expérience à conduire sa vie. De mesurer son aise au compas de l'envie, ID. V, 4. Mille raisons d'Etat que vous n'ignorez pas Sont de votre action l'excuse et le compas, MAIR. III, *Soph.* 5. || 3^e Compas de proportion, instrument formé de deux branches plates portant certaines divisions. || Compas de réduction, compas formé de deux branches de cuivre terminées par des pointes d'acier disposées de manière à former toujours deux angles opposés par le sommet, lesquels avec les distances des points forment des triangles isoscèles et semblables; comme ces distances sont toujours proportionnelles aux longueurs des côtés des deux angles, et que ceux-ci, d'après le point où arrête la vis de pression, sont dans le rapport de 1 à 2, ou à 3, ou à 4, etc. en prenant les longueurs du côté des grandes branches, on en a d'autres du côté des petites qui ne sont que la moitié, le tiers, le quart, etc. des premières. || Instrument avec lequel le joaillier mesure les pierres lorsqu'il les taille. || Compas de tonnelier, compas de bois rond par le haut, qui a des pointes de fer aux deux bouts, et dont le tonnelier se sert pour tracer les fonds des tonneaux. || Instrument, marqué de plusieurs points, avec lequel le cordonnier prend la mesure du pied. || Règle de bois, terminée au bout par un talon de crochet, dans lequel le fondeur fait entrer un des bords de la cloche. || Compas de chapelier, sorte de tube dans lequel entre à frottement un cylindre de même longueur. || Compas brisé, instrument qui est composé de deux branches de fer plat, jointes par le milieu avec un clou rivé et qui est à l'usage des doreurs sur tranche. || Terme de construction. Grand compas, instrument servant à tracer les plus grands compartiments d'un panneau. Compas à verge, instrument servant à tracer de grands cintres. || Compas sphérique, d'épaisseur ou de calibre, espèce de compas dont les branches recourbées prennent l'épaisseur des corps ou le calibre des cylindres creux. || 4^e Terme de marine. Compas de route, ou, absolument, compas, la boussole. || Compas de variation, boussole qui indique les variations de l'aiguille aimantée. || Compas azimutal, boussole munie de pinnules, qui sert à observer des azimuts, des amplitudes, et à faire des relèvements. || 5^e Terme d'astronomie. Petite constellation australe.

— HIST. XII^e s. Cil à cheval e cil à pié, Si come il orient comencié, Tindrent lor eire e lor compas, Serrément lor petit pas, Ke l'un l'autre ne trespassout, WACE, *Rou*, v. 12827. || XIII^e s. Merci trovasse, au mien cuidier, S'eile fust en tout le compas Del monde, là où je la quier, *Poésies mss. avant 1300*, t. III, p. 1262, dans LACURNE. Un pot lavoir d'argent à une fuellie desus le couvercle, semeis d'es-cuchons et de compas esleveis, LABORDE, *Émaux*, p. 221. A son semblant et à son vis [visage] Pert [paraît] que fu faite en paradis, Car Nature ne seüst pas Ovre faire de tel compas [mesure], *la Rose*, 3000. Li murs qui la clot [la ville] n'est plus bas; Tot entor est fais à compas, *Fl. et Bl.* 1789. || XIV^e s. Un collier d'or à compas pour le roy, DE LABORDE, *Émaux*, p. 221. || XV^e s. Soubtil sens, couchié par compas, Enveloppé en beau langage, Musse le vouloir du courage, CH. D'ORL. *Rond*. Jamais vous n'ouvrez [agissez] par compas, ID. *Bal.* 91. Et se tu peux passer ce pas, Recorpore le par compas [proportion], En revenant au faict premier, LA FONT. 762. Les chevaux frais vont mieux à droit compas, EUST. DESCH. *Poésies mss.* f. 234, LACURNE. Ils se bouterent tous à tas, À l'enseigne du plat d'estaing, Où ilz repurent par compas [ruse], Car ilz en avoient grant besoing, VILLON, *Repue franche des galants sans souci*. || XVI^e s. Et pour autant qu'oys ne vouloit pas Les instrumens qui sonnoient par compas, MAROT, I, 285. Sans compas [à tort et à travers, sans mesure], ID. III, 33. Loyauté ronde, et mesurée Au compas [à proportion] de vostre beauté, ID. III, 205. Sa bouche [il] veoit petite par compas, Dont le seul vesir ne le satisfact pas, ID. IV, 39. Il est nécessaire qu'une jambe du compas soit appuyée fermement pour couper de l'autre jambe, FARÉ, VIII, 20. La pourtraicture de l'empereur moderne, Charles V^e de ce nom, tirée après le vif et faicte par compas, DE LABORDE, *Émaux*, p. 221. Hors reigle et compas je ne scay degré ni pas, GÉNIN, *Récrat.* t. II, p. 240. La raison, qui doit commander en nous, ne veut point de ces officiers là qui font de leur teste sans attendre son ordonnance; elle veut tout faire par compas, A. CHARRON, *Sagesse*, p. 140, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *compas*; espagn. *compás*; portug. *compasso*, *compago*; ital. *compasso*. On a indiqué le celtique: kymri. *kwmp*, et *kwmpas*, qui, en dérive, cercle. Mais si l'on remarque le sens primitif du français qui est : marche d'ensemble, marche régulière, on ne doutera pas que *compas* vienne de *com* et *pas* (voy. ce mot).

† COMPASCUITÉ (kon-pa-skui-té), *s. f.* Droit de pacage qui appartient en commun à plusieurs communautés d'habitants.

— ÉTYM. *Com....*, et le latin *pascuum*, pâlis (voy. PACAGE).

† COMPASSAGE (kon-pa-sa-j'), *s. m.* Terme de métier. Classement des cartes à jouer, par séries de points, depuis I jusqu'à X. || Division du compas.

COMPASSÉ, ÉE (kon-pâ-sé, sée), *part. passé*. || 1^e Disposé. Ces anciennes cités sont ordinairement si mal compassées, DESC. *Méth.* 2, I. Tout cela était bien compassé, SÉV. 601. Tout est compassé avec une admirable justesse, BALZ. *le Prince*, ch. XIV. Son festin si magnifique et si compassé, J. J. ROUSS. *Em.* III. || 2^e Régulier. La vie compassée de la jeune princesse, SÉV. 437. || Être compassé dans ses discours, parler avec circonspection. || C'est un homme trop compassé, c'est un homme dont les manières n'ont rien de libre ou de simple.

COMPASSEMENT (kon-pâ-se-man), *s. m.* || 1^e Action de compasser; résultat de cette action. || 2^e Fig. Régularité trop étudiée. Le compassement de ses discours, de ses manières. || 3^e Terme de mineur. Règle pour espacer les fourneaux de mine.

— ÉTYM. *Compasser*.

COMPASSER (kon-pâ-sé), *v. a.* || 1^e Mesurer avec le compas des degrés, des distances sur une carte, sur un plan. || Exécuter avec exactitude certains ouvrages à figures. Il s'en sert à compasser la broderie de quelque parterre, DESC. *Diopt.* 8. || 2^e Fig. Compasser ses actions, ses démarches, les soumettre à une règle minutieuse. On a beau compasser dans son esprit tous ses discours, BOSS. *Polit.* On voit des gens sincères, qui toujours sont à s'étudier, à compasser toutes leurs paroles et toutes leurs pensées, FEN. XVIII, 444. Et quant à moi je trouve, ayant tout compassé, Qu'il vaut mieux être encor trompé que trépassé, MOL. *Sgan.* 11. || 3^e Terme de marine. Compasser sa carte, marquer avec la pointe d'un compas le lieu où se trouve le vaisseau. || 4^e Terme de relieur. Compasser un livre, le mesurer avec le compas pour le rogner. || 5^e Terme de mineur. Compasser les feux, les disposer de manière qu'ils pren-

nent tous ensemble, pour produire un plus grand effet. || Anciennement. Compasser la mèche, disposer la mèche pour mettre le feu à l'arquebuse. La sentinelle n'osa me tirer, parce que, lorsque je le vis compasser la mèche, je lui criai que je le ferais pendre s'il tirait, RETZ, IV, 348.

— HIST. XII^e s. Cil qui primes l'edefia Et qui le chastel compassa, Moult su sages et cortois, *Roman de Rou*, ms. p. 44, dans LACURNE. || XIII^e s. Il n'a futur ne preterit; Car qui bien la verité seüst, Tuit li trois tens i sunt presenti, Li quiex present le jour compassé, *la Rose*, 20217. Jason qui premiers la passa [la mer], Quant les navires compassa Por la toison d'or aler querre.... ib. 9544. Quant Diex biauté li compassa, ib. 9098. Puis que cis mons [ce monde] fu compassés, ib. 5424. Li murs si est si compassés, Qu'il est de droite quarreure, ib. 3824. || XIV^e s. [Les cheveux] pendans par les espaulles, par œvre compassée, *Baudouin de Seb.* I, 973. || XV^e s. Et y avoit grand foison de charpentiers et d'ouvriers qui l'avoient compassée et ouvrée [une machine] et savoient comment elle devoit aller, FROISS. II, III, 35. Et compassa fort bien son temps et faisoit une merveilleuse diligence, COMM. III, 9. || XVI^e s. Estienne, ce plaisant mignon, De la danse du compagnon, Que pour vous il a compassée. M'a ja fait maistresse passée, MAROT, II, 140. Beauté en tout compassée [proportionnée, irréprochable], ID. III, 223. Si son nom propre à dire on me semond, Je respondray, qu'à son loz se compassa [répond], ID. III, 282.Ou en beau grec quelque œuvre compassez, ID. III, 283. Ils sont toutes fois experts à bien choisir et esbaucher la pierre ou le boys, et à compasser [mettre au point] les traits et membres pour relever de ceste peine les plus subtils et diligens entailleurs, M. DU BELL. *Prolog.* L'un, se promenant en une salle, regarde à compasser ses pas d'une certaine façon sur les carreaux ou tables du plancher, CHARRON, *Sagesse*, I, 38.

— ÉTYM. *Compas*; provenç. et espagn. *compassar*; ital. *compassare*.

† COMPASSEUR (kon-pâ-seur), *s. m.* Celui qui compassa. Compasseur de phrases.

— HIST. XVI^e s. Et, l'un jugement subvertissant l'autre sans cesse, cette favorable proposition n'estoit qu'une risée qui nous menoit à conclure, par nécessité, la neantise du compas et du compasseur, MONT. II, 311.

— ÉTYM. *Compasser*.

COMPASSION (kon-pâ-sion; en poésie, de quatre syllabes), *s. f.* Sentiment qui nous fait compatir. Vous n'avez pas assez de compassion pour ceux.... PASC. *Prov.* 8. Si vous pouvez trouver dans ma compassion.... CORN. *Hor.* V, 2. Le grand César blâme votre action Avec moins de courroux que de compassion, ID. *Pomp.* IV, 2. Votre rébellion Mérite plus d'horreur que de compassion, IP. *Rod.* IV, 3. Je ne demande point que par compassion Vous assuriez un sceptre à ma protection, ID. *Nicom.* IV, 2. Ouf! je me sens déjà pris de compassion, RAC. *Plaid.* III, 3. Le peuple touché de compassion pour l'enfant, FÉN. *Tél.* V. Ce qui pouvait lui donner de la compassion, ID. ib. IV. Combien devez-vous avoir plus de compassion pour le peuple, ID. ib. XXIV. Votre compassion, lui répondit l'arbuste, Part d'un bon naturel; mais quittez ce souci, LA FONT. *Fabl.* I, 22. La santé, la richesse ôtent aux hommes l'expérience du mal, leur inspirent la dureté pour leurs semblables; et les gens déjà chargés de leurs propres misères sont ceux qui entrent davantage, par leur compassion, dans celles d'autrui, LA BRUY. XI. || Faire compassion, être digne de pitié. || Fig. Cela fait compassion, cela ne mérite que du mépris. || Terme de liturgie. Fête en mémoire des douleurs de la Vierge, le vendredi de la semaine de la Passion.

— HIST. XIV^e s. Le bon cuer est toujours lié [joyeux] des biens de son proisme [prochain], et est courroucé et a compassion de ses adversaires [adversités], MÉNAGIER, I, 3. Celui qui est vertueux a bien aucunes foiz compassion, doulour ou joie, ORESME, *Eth.* 39. || XV^e s. Ils sont chrestiens comme nous sommes : on doit avoir compassion l'un de l'autre, FROISS. II, III, 85. Premier il doit Dieu et l'Eglise amer; Humble cuer ait, pitié, compassion, E. DESCH. *Des vertus nécess. au prince*. || XVI^e s. Convulsion se fait par repletion, ou par inanition, ou par compassion, c'est à dire de quelque douleur, PARÉ, VII, 8. Et d'iceux doit-on avoir grande compassion, LANOUË, 374. Quelle compassion [pitié] de voir.... YVER, p. 624. Tous les autres se tourmentoient de sa fortune; lui seul monstreroit au dehors n'en sentir passion aucune ny avoir compassion quelconque de soy mesme, AMYOT, *Cor.* 32. Cocceius Nerva n'eut aultre cause de se tuer que la compassion du

miserable éstat de la chose publique romaine, MONT. II, 36. J'ay avecques despit veu des maris hair leurs femmes, de ce seulement qu'ils leur font tort; au moins ne les faut il pas moins aimer, de nostre faute; par repentance et compassion au moins, elles nous en debvoient estre plus chères, ID. III, 324.

— ÉTYM. Provenç. *compassio*; espagn. *compas-*
sion; ital. *compassione*; de *compassionem*, de *cum*, avec, et *passio*, souffrance, passion; proprement souffrance avec, douleur communiquée, douleur qu'on partage.

+ COMPASSONNER (SE) (kon-pa-sio-né), v. réfl.
Avoir compassion.

— REM. Ce mot est formé comme *affectionner* l'est d'*affection*, et n'a contre lui que d'être peu usité.

— HIST. XV^e s. Devant la trinité estoit la passion, c'est à scâvoir comment nostre seigneur fut pris, battu, mis en croix, et Judas qui s'estoit pendu; et ne parloient riens ceux qui ce faisoient, mais le monstrerent par jeu de mystères, et furent les manières bonnes et bien jouées et vivement compassionnées et moult piteuses, MONSTRELET, t. II, p. 447, dans LACURNE. || XVI^e s. Je me compassionne fort des affections d'aultruy, MONT. II, 427. Il semble que l'université des choses soit compassionnée à nostre éstat, ID. II, 380. Quant à moi, n'estant moins compassionné de ceste mort, *l'Amant ressuscité*, p. 538, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Compassion*.

+ COMPATERNITÉ (kon-pa-tèr-ni-té), s.f. Alliance spirituelle qui se contracte entre le parrain et la marraine; entre ceux-ci et le père et la mère de l'enfant.

— ÉTYM. *Com*, et *paternité*.

COMPATIBILITÉ (kon-pa-ti-bi-lité), s. f. Qualité des personnes ou choses qui peuvent demeurer et subsister ensemble. Ils n'ont entre eux aucune compatibilité d'humeurs. Compatibilité de fonctions. || Anciennement, lettres de compatibilité, lettres par lesquelles le prince permettait de posséder en même temps deux charges qui ne pouvaient être exercées par une même personne.

— ÉTYM. *Compatible*; espagn. *compatibilidad*; ital. *compatibilità*.

COMPATIBLE (kon-pa-ti-bl'), adj. Qui peut compatir, s'accorder avec un autre (personne ou chose). Ces deux fonctions sont compatibles. Ces deux hommes ne sont pas compatibles. Ne vous figurez point qu'une telle moitié Soit jamais compatible avec notre amitié, CORN. *Sophon.* IV, 3. Ah! que n'est mon bonheur plus compatible au vôtre? ID. *Attila*, I, 3. La Bretagne et la Provence ne sont pas compatibles [je ne puis faire à la fois ce que j'ai à faire dans ces deux pays], SÉV. 57. De ces péchés enfin compatibles avec la probité, MASS. *Car. Prospér. tempor.* La géométrie, genre de travail qui était le plus compatible avec la vie active et agitée qu'il était obligé de mener, CONDORCET, *d'Arci*.

— REM. Absolument, *compatible* ne se dit qu'au pluriel, ou, au singulier, avec quelque mot qui ait un sens collectif: Leurs humeurs ne sont pas compatibles. L'eau ici, le feu là, cela n'est pas compatible.

— HIST. XVI^e s.Pour toujours les accoustumer de se rendre plus compatibles [sociables] les uns avec les autres, LANOUE, 300. Ce sont fins différentes et pourtant compatibles, MONT. III, 324.

— ÉTYM. *Compatir*; espagn. *compatible*; ital. *compatibile*.

COMPATIR (kon-pa-tir), v. n. || 1^e Être touché, attendri des maux d'autrui. Bien qu'à ses déplaisirs mon âme compatisse, CORN. *Cid*, II, 8. Mon Dieu, de quelle humeur, Dorine, tu te rends! Tu ne compatis point au déplaisir des gens, MOL. *Tart.* II, 3. Vous étiez né dur et hautain.... mais enfin vous êtes devenu homme, et vous commencez, par l'expérience de vos maux, à compatir aux maux des autres, FÉN. *Tél.* XXIII. On sait compatir aux peines d'autrui, ID. ib. XXI. J'entre dans vos peines et j'y compatis, BOSS. *Lett. Corn.* 424. Je sens qu'à sa douleur je pourrais compatir, RAC. *Bérén.* III, 4. Qui ne sait compatir aux maux qu'on a soufferts? VOLT. *Zaire*, II, 2. || 2^e Avoir une tolérance charitable. Compatir à la faiblesse humaine. Il [Dieu] compatit d'en haut à l'erreur qui le prie; A défaut des clartés, il nous compte un désir, LAMART. *Harm.* I, 6. || 3^e S'accorder, vivre avec. Vous dites tous les jours qu'une autre [personne] enfin est toute pétrie d'humeur et de caprice, et que dans l'enceinte de sa maison personne ne peut compatir avec elle, MASS. *Car. Injust. du monde*. Vous vous plaignez que votre frère vous déplaît et qu'il n'est pas en vous de le supporter et de compatir avec lui, ID.

Car. Pardon des offenses. Ceux qui font sonner le plus haut les défauts de leurs frères, sont ceux mêmes avec qui personne ne peut compatir, ID. ib. Tous ensemble [la ligue des Lorrains] aspiraient à gouverner un prince qui, n'étant que dauphin, les faisait tous compatir dans la vue de se soutenir, ST-SIM. 270, 447. || En parlant des choses, se concilier, être compatible. J'ai expliqué comment cela peut compatir avec la bonté de Dieu, DESC. *Rép.* II. Cette vertu impitoyable ne peut compatir avec votre générosité, voit. *Lett.* 23. Une étroite amitié l'un à l'autre nous joint; Mais enfin nos désirs ne compatissent point, CORN. *Attila*, I, 3. L'engagement ne compatit point avec mon humeur, MOL. *D. Juan*, III, 6. Une paix qui ne peut compatir avec le péché, BOURD. *Avent, Sur la pénit.* 206. La pénitence ne compatit pas avec des péchés, BOSS. *Var.* 4. On en prend tout ce qui peut compatir avec le sérieux de son état, MASS. *Arent, Délai*. Le respect est de glace et l'amour est de flamme, Ils ne sauraient tous deux compatir dans une âme, CHAUL. à madame D. L. *Madrigal* 2.

— HIST. XVI^e s. Celui qui demeure longtemps sans se ranger à une telle association, est estimé semblable à un cheval hargneux, qui ne peut compatir avec les autres, LANOUE, 297. Cette inhumanité ne peut compatir avec les autres courtoisies de ce prince, D'AUB. *Hist.* I, 470. Je ne me saurois compatir avec ses humeurs, CARL. I, 35. Ces deux grands seigneurs qui ne se pouvoient compatir, jouoient à boute-hors, ID. ib. II, 9. Ils ne sauroient jamais bien compatir ensemble, BRANT. *Cap. fr.* t. III, p. 351, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *compatir*; ital. *compatire*; du bas-lat. *compatire*, dit pour *compati*, de *cum*, avec, et *patti*, patir (voy. *PÂTIR*). L'espagnol dit *comadecer*, de *compatiscere*.

COMPATISSANT, ANTE (kon-pa-ti-san, san-t'), adj. || 1^e Qui est touché des maux d'autrui. Cette âme bïenséante Que l'approche des dieux rend si compatissante, VOLT. *Catil.* I, 2. || 2^e Que la compassion inspire, en parlant des choses. Regards compatissants. Pour aimer à donner des soins compatissants, VOLT. *Fanut.* III, 8.

— ÉTYM. *Compatir*.

COMPATRIOTE (kon-pa-tri-o-t'), s. m. et f. Il se dit de personnes qui ont une patrie commune. C'est ainsi à peu près qu'un Italien, un Français et un Allemand passeraien à la Chine pour compatriotes, FONTEN. *Lahire*. Il faut bien quelquefois se battre contre ses voisins, mais il ne faut pas brûler ses compatriotes pour des arguments, VOLT. *Lett. Galitzin*, 40 juin 1773.

— HIST. XVI^e s. Que mes frères et compatriotes facent leur profit de la bonne affection que je leur porte, *Légende du cardin. de Guise*, Préf. Nous trouverons que, s'il est quelques animaux moins favorisés en cela [la beauté] que nous, il y en a d'autres qui le sont plus, voire des terrestres nos compatriotes, MONT. II, 204. Retrouvent-ils un compatriote en Hongrie, ils festoyent ceste adventure, ID. IV, 423.

— ÉTYM. Lat. *compatriota*, de *cum*, avec, et *patria*, patrie.

+ COMPATRIOTISME (kon-pa-tri-o-ti-sm'), s. m. Néologisme. Relation de compatriote.

— ÉTYM. *Compatriote*.

+ COMPELLATIF, IVE (kon-pèl-la-tif, ti-v'), adj. Terme de grammaire. Qui indique qu'on adresse la parole à quelqu'un. Particule compellative. || Par quoi on adresse la parole. Phrase, proposition compellative.

— ÉTYM. Latin *compellare*, apostropher, de *cum*, et l'inusité *pellare*; mot fait comme *ap-pellare*, appeler.

+ COMPENDIEUSEMENT (kon-pan-di-eù-ze-man), adv. En abrégéant.

— REM. C'est une faute ridicule d'employer un mot qui signifie en abrégéant, pour dire avec détail, sans rien omettre, tout au long. Il n'est pas sûr que Racine n'a pas voulu la faire faire à son faux avocat dans ces vers: Je vais, sans rien omettre et sans prévariquer, Compendieusement énoncer, expliquer, Exposer à vos yeux l'idée universelle De ma cause et des faits renfermés dans icelle, RAC. *Plaid.* III, 3. « Au reste, dit M. Géruzet, dans une remarque sur ce vers, *compendieusement* exprime si bien le contraire de ce qu'il signifie, que bien des gens y sont pris et lui donnent le sens de *longuement*. »

— ÉTYM. *Compendieuse*, et le suffixe *ment*.

+ COMPENDIEUX, EUSE (kon-pan-di-eù, eù-z'), adj. Qui est abrégé. || Vieilli.

— HIST. XV^e s. Jhesu Crist parla par figures, car

yecelle maniere est plus compendieuse, CHRIST. DE PISAN, *Hist. de Charles V*, III, 68.

— ÉTYM. Latin *compendiosus*, abrégé, accourci, de *compendium* (voy. ce mot).

COMPENDIUM (kon-pin-di-om'), s. m. Abrégé.

Un compendium de philosophie, de médecine.

— ÉTYM. Lat. *compendium*, économie, et, par métaphore, abrégement, de *cum*, et *pendere*, dé-
penser : resserrer la dépense (voy. *PENSION*).

+ COMPENSABLE (kon-pan-sa-bl'), adj. Qui peut être compensé.

— HIST. XVI^e s. Compensable, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. Compenser.

+ COMPENSANT, ANTE (kon-pan-san, san-t'), adj. Qui est propre à compenser.

+ COMPENSATEUR, TRICE (kon-pan-sa-teur, tri-s'), adj. || 1^e Qui donne une compensation. || Substantivement. invoquons sans cesse le contrôle universel; c'est l'unique surveillant, le seul et puissant compensateur de toute constitution vicieuse, MIRABEAU, *Collection*, t. I, p. 340. || 2^e Terme de physique. Pendule compensateur, pendule disposé de manière à demeurer toujours semblable à lui-même malgré les variations thermométriques. || Substantivement. Mécanisme destiné à produire un tel effet. Pendule muni d'un compensateur. || Compensateur magnétique, appareil qui fait connaître les déviations que cause à la boussole l'action du fer employé dans le vaisseau.

— ÉTYM. Compenser.

COMPENSATION (kon-pan-sa-sion; en poésie, de cinq syllabes), s. f. || 1^e Action de compenser. || Horloge, montre de compensation, horloge, montre munie d'un appareil compensateur. || Terme de marine. Table de compensation, table numérique destinée à suppléer au compensateur magnétique. || Terme de palais. Compensation de dépens, se dit quand chacune des parties supporte les dépens qu'elle a faits, sans que l'une puisse rien demander à l'autre. || 2^e Dédommagement proportionné aux avances faites, à la peine prise, au mal souffert. Cela fait compensation. Il y a compensation. Cela doit entrer en compensation. || Système des compensations, système de philosophie, qui prétend qu'au fond toutes les conditions se compensent. On se demande si, en comparant ensemble les différentes conditions des hommes, leurs peines, leurs avantages, on n'y remarquerait pas un mélange ou une espèce de compensation de bien et de mal, qui établirait entre elles l'égalité, ou qui ferait du moins que l'une ne serait guère plus désirable que l'autre, LA BRUY. IX. || 3^e Libération réciproque entre deux personnes débitrices l'une de l'autre, de manière que l'une retient ce qu'elle doit en payement de ce qui lui est dû. || Terme de bourse. Substitution d'une personne à une autre, dans un marché à terme. Ainsi, Pierre est acheteur chez Paul et vendeur chez Jean de la même quantité d'une même valeur, mais à des prix qui peuvent être différents; il substitue Jean chez Paul à son nom et évite ainsi de prendre inutilement livraison.

— HIST. XVI^e s. Compensation n'a lieu, si la dette qu'on veut compenser n'est liquide et par écrit, LOYSEL, 705.

— ÉTYM. Provenç. *compensacio*; espagn. *compensacion*; ital. *compensazione*; du latin *compensationem*, de *compensare*, compenser.

+ COMPENSATOIRE (kon-pan-sa-toi-r'), adj. Qui établit une compensation.

— ÉTYM. Compenser.

COMPENSE, ÈE (kon-pan-sé, sée), part. passé. Les maux compensés par les biens. || Terme de pais.

Dépens compensés.

COMPENSER (kon-pan-sé), v. a. || 1^e Terme de droit. Déclarer équivalente la valeur de deux choses.

Compenser une dette. || Compenser les dépens, ordonner par jugement que chaque partie restera

chargée des frais qu'elle a faits. || 2^e Par extension,

venir en dédommagement de quelque préjudice, d'un désavantage. Hector compense seul tous mes des-

tins contraires, LUCE DE LANCIVAL, *Hector*, V, 4.

Compensant les satisfactions avec les injures, FLÉCH. M. de Mont. || 3^e Se compenser, v. réfl. Être com-

pensé. Des erreurs qui se compensent et qui n'affec-

tent pas le résultat.

— HIST. XVI^e s. Les fautes sont compensées par œuvres de supererogation, CALV. *Instit.* 613. La remise-
sion gratuite ne peut être compensée d'aucuns biens procedans de nous, ID. ib. 630. Polycrates, pour interrompre le cours de son continual bonheur, et le compenser, MONT. II, 259. Cette douleur eston compensée par le plaisir q'e.... ID. III, 42.

— ÉTYM. Provenç. *compensar*, *compessar*; espagn.

compensar; ital. *compensare*, du latin *compensare*, de *com*, et *pensare*, peser (voy. PESER).

COMPÉRAGE (kon-pè-ra-ž), s. m. || 1^e Affinité spirituelle entre le parrain et la marraine, et entre chacun d'eux et le père et la mère de l'enfant. || 2^e Fig. Connivence de celui qui sert de compère à un charlatan. || Connivence et complicité dans toute espèce de supercherie.

— HIST. XIII^e s. Renart ne dote [craint, respecte] mariage, Ne parenté ne compérage, *Ren.* 8286. Note que ce qu'est établi généralement, si cum compérage, n'empêche pas mariage à fere seulement, mès il depiece le fet, *Liv. de just.* 499. Le compérage qui estoit entre eux, *BEAUM.* LXI, 64. || XVI^e s. Ce renard, sous ombre de compérage, trompoit les pauvres renards et les mettoit en la gueule des chiens, *DESPER.* *Contes*, XXXI.

— ÉTYM. *Compère*.

COMPÈRE (kon-pè-r'), s. m. || 1^e Le parrain, par rapport à la marraine et au père ou à la mère de l'enfant; il désigne également le père relativement au parrain et à la marraine. C'est mon compère. || 2^e Nom très-familier et d'amitié que l'on donne aux hommes avec qui on est en relation habituelle. Comment vous portez-vous, compère? Loin de les rendre à ton Crésus, Va boire avec ses cent écus, Savetier, mon compère, *BÉRANG.* *El. de la rich.* || La plupart des bourgeois se nomment compères comme les gentilshommes de campagne s'appellent cousins, *DE CAILLIÈRES*, 4690. || Un compère, un homme, un enfant, vis, résolu. Un gros compère. Il n'y a point de bien qu'on ne dise de ce petit compère, *SÉV.* 558. || C'est un rusé compère, un homme adroit. || Un vigoureux compère, un homme résolu, courageux. || Familièrement. Être compères et compagnons, être très-liés, vivre, agir habituellement ensemble. || 3^e Nom donné par plaisanterie aux animaux. Compère le renard se mit un jour en frais, Et retint à dîner commère la cigogne, *LA FONT.* *Fabl.* I, 48. L'onde était transparente ainsi qu'aux plus beaux jours; Ma commère la carpe y faisait mille tours. Avec le brochet son compère, *ID. ib.* VII, 4. Eh bon jour, mon compère le brochet [nom donné familièrement dans une société au duc d'Enghien, le vainqueur de Rocroi], je m'étais toujours bien doutée [c'est la carpe qui parle] que les eaux du Rhin ne vous arrêteraient pas, *VOLT.* *Lett.* 143. || 4^e Fig. Celui qui, sans qu'on le sache, est d'intelligence avec un escamoteur et aide à l'exécution des tours. Les charlatans ont ordinairement des compères. Je suis muet quand on ne m'interroge pas: je suis un vieux polichinelle qui a besoin d'un compère, *VOLT.* *Lett. Mme du Deffant*, 30 juillet 1768. || Celui qui en seconde un autre pour faire quelque supercherie. || Proverbe. Tout se fait ou tout va par compère et par commère, c'est-à-dire tout se fait par faveur, protection, recommandation.

— HIST. XIII^e s.. À la parfin se porpensa Que son compere [il] proiera Que por Dieu li doint, sil comande, Ou poi ou grant de sa viande, *Ren.* 964. Il est compaires de Dieu, porce qu'il est en estat de grace et sans pechié, *BEAUM.* *Concl.* Frere Hugue, compere le roy du conte d'Alençon [compère du roi, dont il avait tenu un des fils sur les fonts baptismaux], *JOINV.* 268. || XV^e s. Quand le roi d'Angleterre entendit que ceux de Gand avoient occis Jacques d'Artevelle son grand ami et son cher compere.... *FROISS.* I, I, 249. Un autre très honneste bourgeois se leva et dit tout ainsi qu'il feroit compagnie à son compere sire Eustache de Saint-Pierre, *ID.* I, I, 324. || XVI^e s. À la droite des compères [les Suisses] prenoit place en marchant le régiment de Sarrabons, *D'AUB.* *Hist.* I, 305. Le roi de Navarre s'alla jeter dans le lict du duc de Guise, et avec les alliances qu'ils avoient fait de maistre et de compere, eurent plusieurs familiers discours, *ID. ib.* II, 187. Et n'avoit rien si odieux que l'on eust dit de lui, qu'il estoit parvenu par compere ou par commere, *CARL.* I, 19. Plus sont de compères que d'amis, *LE ROUX DE LINCY.* *Prov.* t. II, p. 373. Il n'y a ni compere ni commere, l'enfant est chrestien, *OUDIN.* *Curios. franc.* Qui de mastin fait son compere, plus de baston ne doit porter, *COTGRAVE*.

— ÉTYM. Picard et wallon, *copère*; provenc. *comparie*; catal. *compare*; espagn. et ital. *compadre*; de *com*.... et *père*.

+ **COMPÈRE-LORIOT** (kon-pè-re-lo-ri-o), s. m. || 1^e Le loriot commun. || 2^e Populairement, petit furoncle au bord de la paupière de l'œil, dit aussi orgelet. || *Au plur.* des compères-loriot.

— ÉTYM. *Compère*, et *loriot*, ainsi dit, peut-être, à cause de la couleur variée que présente cette petite tumeur.

+ **COMPORSONNIER** (kon-pèr-so-nié), s. m. Termé

de droit féodal. Celui qui tient une terre avec d'autres à charge d'une redevance pour laquelle tous sont tenus solidiairement. || Fig. Celui qui partage avec, qui agit avec. Je trouvai un grand avantage pour M. le duc d'Orléans de rendre M. le duc comporsonnier dans le fait de la prison de Mme du Maine, *ST-SIM.* 523, 204. Le marquis d'Effiat, le comporsonnier du chevalier de Lorraine, *ID.* 328, 42. || Vieux.

— HIST. XVI^e s. De partage, licitation et adjudication entre coheritiers ou comparonniers, ne sont dus lods ne ventes, *LOYSEL*, 542.

— ÉTYM. *Com*.... et l'anc. franc. *parsonier*, celui qui est partageant; de l'anc. franc. *parson*, partage, du latin *partitionem*, de *partiri*, partager (voy. PARTIR).

COMPÉTEMENT (kon-pé-ta-man), adv. D'une manière compétente. Il en parle compétemment. Rien n'est plus contradictoire que de prétendre représenter compétemment la nation, tandis qu'une grande partie de cette nation soutient qu'elle ne peut être représentée que dans une assemblée générale de ses trois ordres, *MIRABEAU*, *Collection*, t. I, p. 37.

— HIST. XV^e s. La sage administration du pere le fist introduire en lettres moult suffisamment et tant que competemment entendoit son latin, et suffisamment scavoit les regles de grammaire, *CHRIST. DE PISAN*, *Charles V*, I, ch. 6. Et feit mandement de gens de guerre et en assembla competemment, *JUVÉN. Charles VI*, 1385. || XVI^e s. Si la saignée n'est faite et promptement et competemment, ou le malade meurt bien tost, ou il se fait un abcès, *PARE*, xx, 36. Je croy, qu'à un chascun sa langue puisse competemment communiquer toute doctrine, *DUBELL*, I, 14, recto. Avoir le corps en sa disposition naturelle, jouissant ordonément et competemment des functions molles et flateuses par lesquelles il luy plaist [à Dieu] compenser de sa grace les douleurs de quoy sa justice nous bat à son tour, *MONT.* IV, 302.

— ÉTYM. *Compétent*, et le suffixe *ment*; provenc. *competentment*; espagn. et ital. *competentemente*.

COMPÉTENCE (kon-pé-tan-s'), s. f. || 1^e Terme de droit. Attribution, pouvoir d'un tribunal, d'un fonctionnaire, d'un officier public; mesure de ce pouvoir. Décliner, reconnaître la compétence d'un tribunal. La compétence des notaires. || Juger la compétence, décider à quel tribunal appartient la connaissance d'une affaire. Clotaire II règle la compétence entre les juges des églises et les officiers, *MONTESQ. Espr.* XXX, 21. || 2^e Fig. Habiléte reconnue dans de certaines matières et qui donne un droit de décider. La compétence de Vaugelas dans les questions grammaticales. || Familièrement. Cela n'est pas de sa compétence, il n'est pas en état de juger, de décider. Du moins devrait-il se taire sur les choses qui ne sont pas de sa compétence, *VOLT. Lett. en vers et en prose*, 43. Elles se borneront aux choses de leur compétence, *J. J. ROUSS. Em.* IV. Ces matières ne sont pas de ma compétence et je ne m'en mêle pas, *DIDER. Ess. s. Claude*, liv. II. || 3^e De compétence, comme il convient. Cet habit cependant n'est pas de compétence. — Vous savez que l'habit ne fait pas la science, *REGNARD. Folies amour.* I, 5. Vieilli en ce sens, qui, d'ailleurs ici, paraît attiré par *science*. || 4^e Rivalité. La moindre ombre de compétence avec un fils de France a un grand air de ridicule, *RETZ*, II, 82. Des gens, qui avaient voulu éléver leur ainé jusqu'en compétence de M. le duc de Chartres, n'étaient pas pour s'accorder de celles [prérogatives] des princes du sang, *ST-SIM.* 72, 479. Peu usité en ce sens.

— ÉTYM. Le latin *competentia*, de *competens*, de *competere*, compéter.

COMPÉTENT, ENTE (kon-pé-tan, tan-t'), adj. || 1^e Terme de droit. Qui a droit de connaître d'une matière, d'une cause. Le tribunal s'est déclaré compétent. Le mariage doit être contracté devant l'officier public compétent. Il est vrai qu'ils [les légistes] n'ont jamais prétendu être compétents des causes majeures, *ST-SIM.* 373, 208. || Partie compétente, celle qui a qualité pour être partie au procès. || Âge, temps compétent, l'âge, le temps requis, voulu également. Âge compétent pour le mariage. || Portion compétente, part à laquelle des enfants ou héritiers peuvent prétendre dans un bien. || 2^e Par extension, capable de bien juger certaines choses. Personne n'est plus compétent que lui dans l'archéologie du moyen âge.

— HIST. XV^e s. Quand ce vint au matin à heure compétente, ce Berthault fit signifier à ces seigneurs que ils seroient respondus, *FROISS.* II, III, 94. Je

n'ai plus soif, tarie est la fontaine; Repeu je suis de competent viande, *CH. D'ORL. Bal.* 405. Lequel roi en son temps eut plusieurs fils et filles: desquels, c'est à savoir de ceux qui vécurent jusqu'à age competent, les noms s'ensuivent, *MONSTREL.* liv. I, ch. 4. Prenez jour brief et competent et tel que la prochainet des lieux le peut demander, *ID.* II, 65. || xv^e s. Il nie donc que l'Empereur soit juge competent d'une si haute matiere, *CALVIN. Instit.* 984. Forcer les loix de nature en faisant des mariages hors d'âge competent, *AMYOT. Solon*, 38. Leur ayant expressement enjoint, sitost qu'ilz auroient mis ensemble un nombre competent, qu'ilz le luy envoyassent, *ID. Sertor.* 30.

— ÉTYM. *Compéter*; provenc. *competent*.

COMPÉTER (kon-pé-té). L'accent aigu se change en accent grave devant une syllabe muette: il compete; bonne orthographe de l'Académie, mais qui est en contradiction avec celle que l'Académie suit dans abréger, où elle écrit abrégé: sans doute l'Académie écrirait, bien qu'elle n'en dise rien, compétera, compéterait, pour être d'accord avec régner, qu'elle conjugue règne, régnera), v. n. || 1^e Terme de droit. Appartenir en vertu de certains droits. Ce qui lui peut compéter dans cette succession. || 2^e Être de la compétence. Cette affaire ne compete point à tel tribunal.

— HIST. XIV^e s. Et ceste passion, c'est assavoir vercunde [vergogne], ne compete pas et n'est pas convenable à tout eage, *ORESME. Eth.* 438. Et il monstre comme ces deux membres de la division dessus ditte competent et convienent à diverses gens, *ib.* 69. || XV^e s. Laissez le roi d'Espagne et le roi de Portugal faire leur guerre ensemble, car elle ne vous compete en rien, *FROISS.* II, III, 48. Sire, dit Utran, je ne scay quelle chose celluy aura qui acharera l'aventure; mais, au regard de moy, je ne vouldroye nullement descouvrir chose qui peult desplaire ou competer à autrui, *Perceforest*, t. V, f° 25. || XVI^e s. Ils alleguoient que ceste charge mieulx competoient à ung orateur qu'à ung sophiste, *RAB. Gar.* I, 17. Me semble que doresnavant venez en eage à ce competent, *ID. Pant.* III, 48. Touchant de creer les prestres, ils disent que le droit leur en compete, *CALV. Instit.* 874.

— ÉTYM. Provenc. *competir*; espagn. *competer*; ital. *competere*; du latin *competere*, de *cum*, avec, et *petere*, aller vers (voy. PÉTITION).

COMPÉTITEUR, TRICE (kon-pé-ti-teur, tri-s'), s. m. et f. Celui, celle qui poursuit le même objet qu'un autre. Ils étaient deux compétiteurs à l'empire. Et contre les grands noms de ses compétiteurs Sa jeunesse eut trouvé d'assez froids protecteurs, *CORN. Pulch.* II, 4. La fortune lui suscita deux compétiteurs dans la possession.... *HAMILT. Gramm.* 9.

— HIST. XVI^e s. Un ennemi du siege romain, et compétiteur de la dignité du Pape, *CALV. Instit.* 944. Ces deux compétiteurs et corriauux faisoient.... *CARL.* VI, 37. Quand il vint à briguer l'estat de prêtre, encore qu'il eust beaucoup et de grands compétiteurs, il fut le premier de tous déclaré eleu, *AMYOT. Cicéron*, XI. On proposoit à l'un de nos roys le choix de deux compétiteurs en une mesme charge, desquels l'un estoit gentilhomme, l'autre ne l'estoit point, *MONT.* III, 320.

— ÉTYM. Le latin *competitor*; de *competere*, de *cum*, avec, et *petere*, demander (voy. PÉTITION).

+ **COMPÉTITION** (kon-pé-ti-sion), s. f. Prétention rivale.

— ÉTYM. Le latin *competitio* (voy. COMPÉTITEUR.)

COMPILATEUR (kon-pi-la-teur), s. m. Celui qui compile. || Dans un sens favorable. Celui qui réunit en un seul corps des documents dispersés. Duchêne, qui a donné cinq volumes de l'histoire de France, est un utile compilateur. Tribonien, compilateur du droit romain, *boss. Hist.* I, 44. Si le public doit savoir gré à ceux dont le travail pénible rassemble depuis quelques années les traités, actes et mémoires.... la reconnaissance due à leurs soins serait encore plus juste, si ces compilateurs eussent écarté de leurs ouvrages le mensonge.... *TORCY. Mém.* t. I, p. 4. || Dans un sens défavorable, celui qui n'a rien d'original ni de propre à lui. Ce n'est qu'un compilateur. Il y a des esprits, si j'ose le dire, inférieurs et subalternes, qui ne semblent faire que pour être le recueil, le registre ou le magasin de toutes les productions des autres génies; ils sont plagiaires, traducteurs, compilateurs; ils ne pensent point, ils disent ce que les auteurs ont pensé, *LA BRUY.* I. Pour l'achever [l'écrivain], quelque compilateur, Froid gazetier, jaloux d'un froid auteur, Vient l'entamer de sa dent mercenaire, *VOLT. Ep.* 82.

— ÉTYM. Lat. *compilator*, de *compilare*, compiler.

COMPILATION (kon-pi-la-sion; en poésie, de cinq syllabes), s. f. || 1^e Action de compiler. || 2^e Ouvrage composé d'extraits de divers auteurs. Ce livre n'est qu'une compilation. Nous portâmes chacun notre réponse chez M. de la Rochefoucauld; il s'en fit une assez mauvaise compilation, ST-SIM. 36, 161. Loi qui n'a pas été mise dans la compilation de Justinien, MONTESQ. *Esp.* XII, 45. Vous avez raison, les compilations de Grotius ne méritaient pas le tribut d'estime que l'ignorance leur a payé, VOLT. *Dial.* XXV, 4^e entretien.

— HIST. XV^e s. Sera recité par moy véritablement et sanz aucune adulmentation le principe et mouvement de ceste présent petite compilation, CHR. DE PISAN, *Charles V*, I, Prologue.

— ETYM. Provenc. *compilatio*; espagn. *compilation*; ital. *compilazione*; du latin *compilationem*, de *compilare*, compiler.

COMPILEÉ, ÉE (kon-pi-lé, lée), part. passé. Des documents compilés sans choix.

COMPILER (kon-pi-lé), v. a. || 1^e Mettre ensemble des extraits de divers auteurs, des documents provenant de différentes sources. Il a compilé cette théologie de vingt-quatre de nos pères, PASC. *Prov.* 5. || 2^e Absolument. Au peu d'esprit que le bonhomme avait, L'esprit d'autrui par supplément servait; Il entassait adage sur adage, Il compilait, compilait, compilait... VOLT. *le Pauvre diable*.

— HIST. XIV^e s. L'histoire est telle, et ne la doy pas corriger ne faire autre; car plus sage de moi la compila et intitula, *Ménagier*, I, 6. || XV^e s. Les sciences sont extraites et compilées de plusieurs clercs, et ce que l'un sait, l'autre ne sait mie, FROISS. *Prot.* Et avois, de pourveance, fait escrire, grosser et enluminer et recueillir tous les traités amoureux et de moralité, que, au terme de trente-quatre ans, je avois faits et compilés, ID. III, IV, 40. Et à grant joye me fut dit par le tresorier du dit seigneur, qu'il luy plairoit que je compilasse un traictié sur certaines matieres, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, I, ch. 2. Car pour moi c'est mal compilé, Mal entendu et mal file, De prendre fuseau sans peson, COQUILLARD, *Blason des armes et des dames*. || XVI^e s. L'esprit humain ne se scauroit maintenir, vaguant en cet infini de pensées informes, il les luy fault compiler en certaine image à son modele, MONT. I, 246. Une sorte de pilules compilées de cent et tant d'ingrediants, ID. III, 228. L'auteur qui compila ce livre vouldroyt qu'il fust en sa puissance de faire plus grant service à son pays, PALSGR. p. 494. J'ai recueilly sommairement des mémoires que j'ay, de longue main, compilez pour mon particulier, AMYOT, *Tranq. de l'âme*, 4.

— ETYM. Provenc. et espagn. *compilar*; ital. *compilare*; du latin *compilare*, proprement piller, et par suite, piller les ouvrages d'autrui, de *com*, et *pilare*, piller (voy. PILLER).

† **COMPISSEUR** (kon-pi-sé), v. a. Arroser d'urine. Tu m'as tout compissé, pisseeuse abominable, SCARR. *D. Japhet*, IV, 42. || Vieux et burlesque.

— HIST. XIV^e s. Il fait à l'un la moe, l'autre compissera; Et si est nice et ors, ne say qu'on en fera, GUESCL. variante du vers 118. || XVI^e s. Que les mastins paillards la compissent toujours! RONS. 822.

— ETYM. *Com*, et *pisser*; provenc. *compassar*.

COMPITALES (kon-pi-ta-lé), s. f. Terme d'antiquité. Fêtes romaines à l'honneur des dieux domestiques, et qui se célébraient dans les carrefours.

— ETYM. Latin *compitalia*, de *compitum*, carrefour.

COMPLAINANT, ANTE (kon-plé-gnan, gnan-té), adj. Qui se plaint en justice. || Substantivement. Dans le discours du complainant, ST-SIM. 70, 152. Peu usité.

— ETYM. *Complaindre*.

† **COMPLAINDRE** (kon-plin-dré), v. a. Témoigner de la compassion à quelqu'un. || Se complaindre, v. réfl. Faire sa plainte. || Vieux.

— HIST. XII^e s. À vous amans, plus qu'à nule autre gent, Est bien raison que ma dolor [je] compaigne, COUCI, XXII. || XIII^e s. Ainsi se complaignoit li rois, CHR. DES RAINS, p. 80. Et sont tenu à sainte Eglise garder et garantir, toutes les fois que ele en a mestier et qu'ele se complaint à eus comme à ses enfans, BEAUM. XI, 27. Au juge d'eulx [il] se complaindra, LA ROSE, 7832. || XIV^e s. Assez riveue [demande] qui se complaint, MACHAUT, p. 79. || XV^e s. Et quant le gentil chevalier eut où complaindre la roine si tendrement, FROISS. I, I, 44. || XVI^e s. L'un que tourment poursuit et importune, Va complainquant sa mauvaise fortune, MAROT, I, 311. Adonc le complainant renforcea la voix et commencea à

crier plus hault, AMYOT, *Démosth.* 16. Des mains, nous festoyons, resjouissons, complaignons, attristons, MONT. II, 159.

— ETYM. *Com*, et *plaindre*; provenc. *complanher*, *complagner*, *complanger*; catal. *complanyer*; anc. espagn. *complañir*; ital. *compiangere*.

COMPLAINTE (kon-plin-té), s. f. || 1^e Plainte que l'on fait entendre. À vous seul en pleurant j'adresse ma plainte, RÉGNIER, *Elég.* V. Ne te lasse donc plus d'inutiles complaintes, MALH. VI, 18. En ces propos mourants ses complaintes se meurent, ID. I, 4. || 2^e Chanson populaire sur quelque événement tragique ou sur une légende de dévotion. La complainte sur l'assassinat de Fualdès (en 1816). La complainte du Juif errant. || 3^e Action par laquelle celui qui est troublé dans la possession d'un immeuble demande à être maintenu en possession contre l'auteur du trouble. La plainte est une action possessoire. || En style de monitoire, faire plainte à l'Eglise. || En matière bénéficiale, se dit d'une action qu'on forme pour être maintenu en un bénéfice, après en avoir seulement pris possession.

— HIST. XIII^e s. Dame Dieux où ma plainte et ot merci de moi, PSAUTIER, f. 36. Li chasteains de Couci aimé tant Qu'once pour amor nuls nen ot dolor graindre; Pour ce [je] ferai ma plainte en son chant, ANONYME, dans COUCI. Quand mes complaints [elle] entendi, LA ROSE, 4240. Nos avons où la plainte, Or devons la response atendre Et l'un droit après l'autre rendre, REN. 8754. Mestre, fait li rois, s'ont oïstes En vostre terre tex complaints Com à ma cort a l'en fait maintes, ib. 8432. Li rois avoit mandé durement et asprement de maintes plaintes et compleintes qu'il avoit oïes, LIV. DE JUST. 14. || XV^e s. Ces nouvelles et ces plaintes en vinrent à messire Jean de Hainaut [Philippe de Valois venait de ravager son territoire], FROISS. I, I, 98. || XVI^e s. En plainte de nouvelleté, y a amende envers le roi et la partie, LOYSSEL, 753. Car ce sont cris, pleurs et plaintes, MAROT, I, 184.

— ETYM. *Complaindre*; provenc. *complancha*, *complansa*, *complanta*, *complainta*; anc. catal. *complancta*, *complanta*; ital. *compianta*.

COMPLAIRE (kon-plé-ré), je complais, il complait; je complaisais; je complus; je complairai; que je complaise; que je complusse; complaisant; complu, v. n. || 1^e Acquiescer pour plaisir, pour faire plaisir. Il ne cherchait qu'à plaisir et qu'à complaire. Moins vous l'aimez, et plus tâchez de lui complaire, RAC. *Mithrid.* IV, 2. Et sans plus me complaire Vous refusez l'honneur que je voulais vous faire, ID. ib. IV, 4. Non que, si jusque-là j'avais pu vous complaire.... ID. *Brit.* IV, 2. Se faire petit pour complaire, s'abaisser, s'effacer devant un supérieur, P. L. COUR. *Lett.* II. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. || 2^e Se complaire, v. réfl. Mettre sa jouissance, son plaisir dans une chose toute personnelle. Il se complait à rendre service. Il se complairait à vous tourmenter. J'avais prévu ma chute en montant sur le fauteuil; Je m'y suis trop complu: mais qui n'a dans la tête Un petit grain d'ambition? LA FONT. *Fab.* X, 10. Dieu se complait, ma fille, à voir du haut des cieux Ces grands combats d'un cœur sensible et vertueux, VOLT. *Agathocle*, II, 4. Tu te complais peut-être en ta funeste erreur, DELAVIG. *Vépres sicil.* III, 2.

— REM. Faut-il dire: cette femme s'est complu ou complue à se parer; ils se sont complu ou complus à vous obliger. L'Académie ne dit rien là-dessus, mais au mot *plaire*, elle donne, dans des constructions analogues, le participe passé invariable: elle s'est plu à se parer; ils se sont plu à vous obliger. C'est la règle que donne aussi bien pour *complaire* que pour *plaire* Girault-Duvivier dans la *Grammaire des grammaires*. Cette règle est bonne; on doit la suivre, interprétant (et c'est l'interprétation la plus naturelle) se complaire par complaire à soi. Mais d'autres grammairiens écrivent: elle s'est complue, ils se sont complus; et cela aussi ne déroge pas à la grammaire; seulement l'explication est différente: dans celle-ci on considère *complaire* comme un verbe neutre construit avec le pronom personnel, tel que se taire, s'écrier, s'ensuir, et, dans l'ancien français, se dormir, se gesir, etc. tous verbes qui sont des verbes réfléchis absolus et dans lesquels le participe passé est variable: ils se sont tus, écriés, ensuies, et dans l'ancien français, ele s'est dormie, etc. De la sorte on peut faire, avec *complaire*, le participe variable ou invariable suivant le point de vue où l'on se placera; c'est-à-dire suivant qu'on le considérera comme un verbe réfléchi indirect ou comme un verbe réfléchi absolu (voyez, pour la théorie de cette construction du pronom personnel, le verbe APER-

CEVOIR). Mais l'usage le plus général est de faire *complu* invariable.

— SYN. COMPLAIRE, PLAIRE. Complaire c'est s'accorder au sentiment, au goût de quelqu'un, dans la vue de lui être agréable. Plaire c'est effectivement être agréable, BEAUZÉE.

— HIST. XV^e s. Ainz le mentir en pluseurs [j'] apperçoy, Qui aux princes cuident par ce complaire, E. DESCH. *Ce qui est nécessaire aux rois*. La pluspart des gens taschant à leur complaire [aux princes], COMM. PROL. || XVI^e s. Aymant complaire à Dieu par foy et observation de ses saintz commandements, RAB. *Pant.* III, 30. A Vulcan donc son dueil elle de-claire, Qui tout subit, pour à Venus complaire... MAROT, I, 390. Tels complaisoient à ceulx-cy, qui, à ceste venue, les eussent abandonnez, CARL. VIII, 9. Il souloit louer les medecins qui ne complaisoient jamais aux voulentez et appetits desordonnez de leurs patiens, AMYOT, *Pompée*, 96. Se complaire oultre mesure de ce qu'on est, en tumber en amour de soy indiscrete, MONT. II, 62. Que l'ame l'assiste et favorise [le corps] et ne refuse point de participer à ses naturels plaisirs, et de s'y complaire conjugalement, ID. IV, 300.

— ETYM. Espagn. *complacer*; ital. *compiacere*; du latin *complacere*, de *cum*, avec, et *placere*, plaisir.

COMPLAISAMMENT (kon-plé-za-man), adv. Avec ou par complaisance. Il m'a écouté complaisamment. || Ironiquement, avec un sens de blâme. Il parle trop complaisamment de lui.

— ETYM. *Complaisant*, et le suffixe *ment*.

COMPLAISANCE (kon-plé-zan-sé), s. f. || 1^e Soin, désir de complaire. Tant il a de complaisance pour les riches, PASC. *Prov.* XII. Je refuse d'un cœur la vaste complaisance Qui ne fait du mérite aucune différence, MOL. *Mis.* I, 4. Goûtez, avec complaisance pour Adoam, les plaisirs qu'il vous offre, REN. *Tél.* VIII. J'avais plus espéré de votre complaisance, RAC. *Iphig.* III, 4. Un esprit né sans fard, sans basse complaisance, Fuit ce ton radouci que prend la médisance, BOIL. *Sat.* IX. Il est bon d'avoir votre suffrage, mais je veux l'avoir par la force de la vérité, et je ne vous prierai pas même d'avoir la plus légère complaisance, VOLT. *Lett. Mme du Defant*, 30 juillet 1773. || 2^e Acte de complaisance. Vous voyez comme je m'y prends et les adroites complaisances qu'il m'a fallu mettre en usage pour m'introduire à son service, MOL. *l'Avare*, I, 4. Vous avez bien fait d'avoir cette complaisance pour M. de GRIGNAN, SÉV. 557. C'est une simple complaisance de l'esprit à la volonté de Dieu, BOSS. *Lett. abb.* 145. Traître, pour les Romains tes lâches complaisances N'étaient pas à mes yeux d'assez noires offenses, RAC. *Mithr.* III, 4. Ces complaisances douteuses que vous avez pour cette personne, MASS. *Car. F. légères*. Il ne me trouvait ni assez jeune, ni assez belle, et il me fut impossible d'en tirer aucune complaisance, FONTEN. *Hélène*, *Fulvie*. Si l'Évangile avait des distinctions à faire et des complaisances à accorder, MASS. *Car. Immutabilité de la loi*. Le souvenir des complaisances d'Alexandre à Tilsitt et à Erfurt confirma l'empereur de France dans cette fausse opinion, SÉGUR, *Hist. de Napol.* liv. III, 4. || Terme de commerce. Billet de complaisance, billet exprimant une opération fictive. || 3^e État de l'âme où l'on se complait, soit à soi-même, soit à quelque chose. Parler d'une personne avec complaisance. Regarder avec un œil de complaisance. Se regarder avec complaisance, être satisfait, autre mesure, de sa personne. Ne savez-vous pas que la bonne opinion de soi-même et la complaisance qu'on a pour ses ouvrages est un des péchés les plus dangereux? PASC. *Prov.* IX. La mère est regardée avec complaisance de celui qu'elle a rendu père, BOSS. *Polit.* Ce superbe.... se met au rang des gens désabusés [de la religion], il insulte en son cœur aux faibles esprits qui ne font que suivre les autres sans rien trouver par eux-mêmes; et, devenu le seul objet de ses complaisances, il se fait lui-même son dieu, BOSS. *la Vallière*. Ciel! avec quel respect et quelle complaisance Tous les coeurs en secret l'assuraient de leur foi! RAC. *Bérén.* I, 5. Pour une fille.... Croit-elle en ses valets voir quelque complaisance, BOIL. *Sat.* X. La complaisance qu'il avait eue à contempler sa modération, FÉN. *Tél.* XVIII. Jupiter la regarda avec complaisance, ID. *ib.* IX. Il sommeillait, mollement incliné; Et le vieillard, seul, assis en silence, Le soutenait d'un air de complaisance, MALFIL. *Narcisse*, ch. II. Il y a dans la domination et la supériorité une complaisance naturelle que le christianisme même a beaucoup de peine à régler, FLECH. I, p. 257. || 4^e En style biblique, au pluriel, affection. Dieu dit dans l'Évangile: C'est ici mon fils bien-aimé,

en qui j'ai mis toutes mes complaisances. Ce Messie, l'objet de ses complaisances [de Dieu], BOSS. *Hist.* II, 4. L'homme est toujours l'objet des complaisances de l'Éternel, CHATEAUB. *Mart.* II, 89.

— SYN. COMPLAISANCE, DÉFÉRENCE, CONDESCENDANCE. La complaisance est le soin de complaire et est, par conséquent, plus étendue que la déférence qui, comme l'étyologie l'exprime, se déporte pour laisser prévaloir, par égard ou par respect, les idées, les opinions, les goûts, les volontés d'autrui. La condescendance serait la même chose que la déférence, s'il ne s'y joignait, étymologiquement, l'idée de descendre d'une hauteur et de se prêter à la satisfaction des autres, au lieu d'user de sa supériorité et de ses droits.

— HIST. XIV^e s. Celui fet telles complaisances, afin que par ce li soit faite aucune utilité en pecunes, ORESME, *Eth.* 432.

— ÉTYM. *Complaisant*; provenç. et espagn. *complacencia*; ital. *compiacenza*.

COMPLAISANT, ANTE (kon-plè-zan, zan-t'), adj. || 1^o Qui a de la complaisance ou des complaisances.... S'il m'eût vaincu, votre esprit complaisant Lui faisait de ma tête un semblable présent, CORN. *Pomp.* III, 2. Et, comme c'est m'aimer que me faire présent, Je suis toujours alors d'un esprit complaisant, CORN. *le Ment.* IV, 1. Les uns, parce qu'ils sont méchants et malfaisants, Et les autres, pour être aux méchants complaisants, MOL. *Mis.* I, 1. Vos désirs lui seront complaisants Jusques à lui laisser et mouches et rubans? ID. *Ec. des mar.* I, 2. Mais au moins sois complaisante aux civilités qu'on te rend, ID. *Pr. d'El.* II, 4. Il se rend complaisant à tout ce qu'elle dit, Et pourrait bien avoir douceur de cœur pour elle, ID. *Tart.* III, 1. Les dieux à vos désirs toujours si complaisants, RAC. *Iphig.* I, 1. Elle était impérieuse avec ses enfants, mais complaisante à son mari, PERROT, *Tacite*, 253. || 2^o Qui se complait à soi-même. Il vaut mieux ne pas jeûner et en être humilié que jeûner et en être complaisant, PASC. *P. div.* 480. || 3^o Substantivement, il se prend ordinairement en mauvaise part. Un grand et ses complaisants. Le caractère de celui qui veut hériter de quelqu'un rentre dans celui du complaisant, LA BRUY. VI. || En un sens particulier, celui, celle qui favorise les galanteries d'une autre personne.

— HIST. XVI^e s. Le fil de nos discours nous obligeoit à parler non seulement des empereurs, rois, primats et potentats souverains, mais aussi des délicieux mignons, favoris et complaisans à tout faire, et des administrateurs à tout entreprendre, SULLY, dans le *Dict. de DOCHÉZ*.

— ÉTYM. *Complaire*; ital. *compiacente*.

COMPLANT (kon-plan), s. m. Terme d'agriculture. || 1^o Assemblage de jeunes arbres qu'on plante dans quelque lieu. On dit plant aujourd'hui de préférence. || Plant de vignes composé de diverses pièces de terre. || 2^o Terme de féodalité. Portion que le seigneur prenait sur les fruits des vignes par lui données à complanter et cultiver. || Champ dont on a accordé la jouissance par usufruit, à la charge d'y planter des arbres et particulièrement des vignes.

— HIST. XVI^e s. L'aer, la terre et le compliant sont le fondement du vignoble, O. DE SERRES, 147. Tout homme ayant droit de compliant se peut emparer, de son auctorité privée, sans offense, des vignes sujettes au dit compliant, par defaut de les faire tailler dedans la St George, *Coustum. génér.* t. II, p. 642. Si aucun tient du seigneur vignes à compliants et chargées de cens ou rentes, ib. p. 575. ...J'ay de mes propres mains Planté un beau verger de si bonne aventure, Que le ciel tout benin et la douce nature Ont tant favorisé qu'on ne voit rien de beau Qu'aisement on ne trouve en ce compliant nouveau, R. BELLEAU, *Bergeries*, t. I, p. 32, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Com*, et *plant*.

† **COMPLANTER** (kon-plan-té). || 1^o V. a. Planter ensemble de la vigne et des arbres. || 2^o V. n. Terme de féodalité. Percevoir le droit de compliant.

— HIST. XVI^e s. Des vignes toutes entières, complantées des plus exquises espèces de raisins, O. DE SERRES, 145. Autant coûte de cultiver la vigne rarement complantée que celle qui est toute occupée de céps, ID. 177.

— ÉTYM. *Complant*.

‡ **COMPLANTERIE** (kon-plan-te-rie), s. f. Terme de droit féodal. Lieu sur lequel le seigneur avait droit de compliant.

‡ **COMPLECTIF, IVE** (kon-plè-ktif, kti-v'), adj. || Terme de botanique. On dit que la préfolaision est complective, lorsque les feuilles se recouvrent par leurs côtés et leur sommet.

— REM. Les botanistes devraient supprimer *complectif* qui est barbare, et le remplacer par *complexif* qui serait correct, comme se rattachant à *complexum*, *complexio*, et formé à l'instar de *conjunctif*, de *conjunctum*; au lieu que *complectif* formé de l'infinitif *complecti* est aussi défectueux que le serait *conjungif* de *conjungi*.

— ÉTYM. Le latin *complecti*, embrasser (voy. COMPLEXE).

COMPLÉMENT (kon-plè-man), s. m. || 1^o Ce qui complète un nombre, une chose. Le complément d'une somme. La table qui est le complément du volume. Que la terre était arrivée à son complément d'habitants, CHATEAUB. *Génie*, I, I, 8. || 2^o Terme de théologie. Complément de bonté, surcroît de bonté des bienheureux après le jugement dernier. || 3^o Terme de géométrie. Ce qui manque à un angle pour compléter l'angle droit ou marquer 90 degrés. || Complément arithmétique, la différence entre un nombre et l'unité suivie d'autant de zéros qu'il y a de chiffres dans ce nombre. Le complément arithmétique de 7 est de 3, puisque 10 est l'unité suivie d'un zéro et que $7 + 3 = 10$. || Terme d'astronomie. Complément d'un astre, sa distance angulaire au zénith. || 4^o Terme de musique. Complément d'un intervalle, ce qui manque pour compléter l'octave. Le complément de la quinte est la quarte. || 5^o Terme de grammaire. Tout mot joint à un autre pour en compléter le sens, surtout par une relation de différence. Si les mots désignent le même objet, comme *Charlemagne empereur*, on ne dit pas que *empereur* soit le complément de *Charlemagne*; mais dans *Charlemagne empereur d'Occident, d'Occident* est le complément d'*empereur*. || Complément direct d'un verbe, celui qui complète la signification d'un verbe actif, directement, sans interposition de préposition : Il aime son père. Complément indirect, celui qui ne complète la signification d'un verbe qu'à l'aide d'une préposition : Il résiste à vos menaces. || 6^o Terme de fortification. Complément de courtine, addition d'une demi-gorge à chaque extrémité de la courtine.

— SYN. COMPLÈMENT, SUPPLÉMENT. Ces deux mots ne diffèrent que par le préfixe *cum* et *sub*; le premier indiquant adjonction, le second substitution. De là la signification respective de ces deux termes : on complète ce qui n'est pas achevé; on supplée ce qui offre des lacunes.

— HIST. XIV^e s. Que nostre peuple ayt complément de petite monoye pour leur necessitez, *Ord. des rois de Fr.* t. II, p. 285. || XVI^e s. Ou estre confiné en une perpetuelle prison jusques à l'entier complément de ma volonté, CARL. IV, 7. Ils le favoriseront et assisteront jusques au parfait complément de sa charge [mission], ID. VIII, 19.

— ÉTYM. Proveng. *complement*; du latin *complementum*, de *complere*, accomplir (voy. COMPLET).

COMPLÉMENTAIRE (kon-plè-man-té-r'), adj. Qui forme complément. Somme complémentaire. || Jours complémentaires, les cinq ou six jours qui, dans le calendrier républicain, complétaient l'année composée de douze mois de trente jours. || Terme de géométrie. Angles complémentaires, angles dont la somme vaut un droit. || Terme de physique. Couleurs complémentaires, couleurs simples ou composées, dont la réunion produit du blanc.

— ÉTYM. *Complément*.

COMPLET, ÈTE (kon-plè, plè-t'), adj. || 1^o Auquel il ne manque rien. L'ouvrage est complet. La somme est complète. Un habillement complet. La voiture complète des magistrats, SÉV. 80. Non-seulement tous les régiments étaient complets, mais il y avait, dans chaque compagnie, plusieurs surnuméraires, VOLT. *Charles XII*, 4. || Familièrement. Être complet, être ivre. || Terme d'entomologie. Les larves des orthoptères, des héméptères et de quelques névroptères sont dites demi-complètes. || 2^o Qui a toutes les qualités. Un esprit complet. Un homme complet. || Bien rempli. Ma journée est complète. || 3^o S. m. Nombre ou quantité requise pour que quelque compte soit complet. Villars assura le roi que tous ses bataillons en Allemagne excédaient le complet de 50 hommes, ST-SIM. 201, 180. || Être au complet, se dit de ce à quoi il ne manque rien. La troupe est au complet, au grand complet. Mes amis, sommes-nous au complet?

— REM. L'Académie écrit *complète*, avec un accent grave; mais pourquoi écrit-elle *muette* avec deux *t*?

— HIST. XIII^e s. Sire, je ai quinze ans complis ou plus d'aage, et se vos ou autre le mescreés, je sui prest de... ASS. DE JÉRUS. I, 259. || XVI^e s. Qui triroit de l'armée ceulx qui marchent par le seul zèle d'une affection religieuse... il n'en scauroit bastir

une compagnie de gents d'armes complète, MONT. II, 143.

— ÉTYM. Espagn. et ital. *completo*; du latin *completus*, de *complere*, accomplir, de *cum*, et le primitif inusité *plerere*, emplir (voy. PLEIN).

COMPLÉTÉ, ÈE (kon-plé-té, tée), part. passé. Un recueil complété à grand'peine.

4. **COMPLÉTÉMENT** (kon-plé-te-man), adv. D'une manière complète. L'ouvrage est complétement acheté. Il a réussi complétement.

— REM. Les autres adverbes dérivés d'adjectifs en *et* prennent un accent grave, *discretément*, *secrètement*, etc. *Complétement* est le seul qui prenne un accent aigu. Pourquoi cette anomalie qui crée une difficulté inutile?

— HIST. XVI^e s. Au premier livre il traicté de feli cité non pas completement, ORESME, *Eth.* IV.

— ÉTYM. *Completa*, et le suffixe *ment*.

† 2. **COMPLÉTÉMENT** (kon-plé-te-man), s. m. Action de compléter, de rendre une chose complète. Le complétement des compagnies militaires. Le complétement d'une collection.

— ÉTYM. *Completer*.

COMPLÉTER (kon-plé-té). La syllabe *plé* prend l'accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je complète, excepté au futur et au conditionnel : je compléterai, je compléterais, avec l'accent aigu; ce qui est une anomalie inutile), v. a. Rendre complet. Compléter une somme. Cela complétera sa ruine. || Fig. Je t'adore ange et t'aime femme; Dieu, qui par toi m'a complété, A fait mon amour pour ton âme, v. HUGO, *Crép.* 23. || 2^o Se compléter, v. refl. Devenir complet. Le régiment se complétera rapidement. || Terme de librairie. Prendre les livraisons destinées à compléter un ouvrage. || Populairement. Se compléter,achever de s'enivrer.

— REM. *Completer*, qui n'est ni dans Furetière ni dans Richelet, ne se trouve dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1762.

— ÉTYM. *Complet*; espagn. *completar*.

COMPLÉTIF, IVE (kon-plè-tif, ti-v'), adj. Terme de grammaire. Qui sert de complément. Mot complétif. Phrase complétive. || Cas complétif, nom donné à l'emploi des pronoms *moi*, *toi*, *lui*, *elle*, *soi*, *nous*, *vous*, *eux*, *elles*, *soi*, lorsqu'ils sont mis comme complément soit des prépositions soit des verbes, comme dans les exemples suivants : écoute-moi, parlez-nous, selon eux, d'après elles.

— ÉTYM. Proveng. *completiu*; espagn. et ital. *completivo*; du latin *completivus*, de *complere* (voy. COMPLET).

COMPLEXE (kon-plè-k's), adj. Qui embrasse ou contient plusieurs idées, plusieurs éléments. Idée complexe. Question complexe. Le caractère de cet homme est complexe. || Terme de grammaire. Sujet, attribut complexe, sujet, attribut modifié par quelque terme ajouté. Proposition complexe, proposition qui a plusieurs membres. Terme complexe, terme qui désigne plusieurs idées. || Terme d'arithmétique. Nombre complexe, nombre composé d'unités différentes, comme nos anciennes mesures : 1 toise, 5 pieds, 9 pouces; 25 livres, 13 sous, 6 deniers, sont des nombres complexes. || Terme d'algèbre. Quantité complexe, quantité composée de plusieurs parties. || Terme de minéralogie. Cristaux complexes, cristaux dont la structure est compliquée. || Terme de droit criminel. Question complexe, question posée au jury dans laquelle il y a mélange de plusieurs crimes ou de leurs circonstances diverses.

— ÉTYM. Espagn. *complexo*; ital. *complesso*; du latin *complexus*, entrelacé, de *complectere*, de *cum*, avec, et *plectere*, plier (voy. PLIER).

† **COMPLEXIF, IVE** (kon-plè-ksif, ksi-v'), adj. Mot qui devrait être substitué à *complectif* (voy. COMPLECTIF).

COMPLEXION (kon-plè-k'sion; en poésie, de quatre syllabes), s. f. || 1^o Entrelacement, union. Par ma nature, j'entends la complexion de toutes les choses que Dieu m'a données, DESC. *Médit.* 6, 10. || Terme de philosophie. La complexion des termes est leur étendue, leur généralité. || 2^o Terme de médecine. Ensemble des caractères physiques que présente une personne considérée par rapport à sa santé. Il faut avoir la complexion sanguine pour rire de ses bons mots, BALZ. *liv. vi, lett. 4*. Il s'en voit d'autres qui sont d'une complexion plus heureuse, PASC. *Prov.* 9. La galanterie peut être un vice de la complexion, LA BRUY. III. Il était d'une complexion délicate BOSS. *Bern.* 4. Les traits découvrent la complexion et les mœurs; mais la mine désigne les biens de fortune; le plus ou moins de mille livres de rente se trouve écrit sur les visages, LA BRUY. VI. || 3^o Caractère, humeur. Ah! ah! vous êtes donc de complexion